

RAPPORT ANNUEL

1^{er} juillet 2019–30 juin 2020



BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

JEAN-CLAUDE TCHATCHOUANG | EDS13

GRUPE AFRIQUE II



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Contact : Abdoul Karim OURO SAMAH, aalassan@worldbank.org
Tél. : +1 (202) 458 1158 | Fax : +1 (202) 522 1585
Rédaction : Bureau de l'Administrateur | EDS13

Couverture : Peinture de Jimoh Buraimoh, Nigéria. *Réunion des sages*

Octobre 2020 - Projet 74599

RAPPORT ANNUEL

1^{er} juillet 2019–30 juin 2020



BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

JEAN-CLAUDE TCHATCHOUANG | EDS13

GROUPE AFRIQUE II



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AFAWA	Action affirmative pour le financement des femmes en Afrique	JCAP	Programme de marché financier conjoint
AMC	Société de gestion d'actifs	JET	Emplois et transformation économique
APD	Aide publique au développement	MCCPP	Programme de gestion de portefeuille de prêts communs
ASS/C	Afrique Subsaharienne et Caraïbes	MIC	Pays à revenu intermédiaire
BAD	Banque africaine de développement	MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale	MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest	NCPB	Politique d'emprunt non concessionnel
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement	ODD	Objectif de développement durable
BMZ	Ministère allemand de la coopération et du développement	OHADA	Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique
CAT DDO	Programme de décaissement différé en cas de catastrophe naturelle	PBG	Garantie basée sur les politiques
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest	PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	PEDS	Plan stratégique de développement de Cabo Verde
CEN	Note d'engagement avec le pays	PEF	Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie
CES	Cadre environnemental et social	PEI	Petites économies insulaires
CIE	Compagnie ivoirienne d'électricité	PIB	Produit intérieur brut
CIF	Fonds d'investissement climatique	PIP	Programme d'investissements prioritaires
CIRDI	Centre international de règlement des différends relatifs aux investissements	PLR	Revue de la performance et leçons
CMU	Groupe de pays membres de la Banque mondiale sous l'autorité d'un même Directeur des Opérations	PME	Petites et moyennes entreprises
CMAW	Guichet conseil pour la création de marché	PND	Plan national de développement du Togo
COBAC	Commission bancaire de l'Afrique centrale	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CODE	Comité de suivi de l'efficacité du développement	PRA	Allocation pour la prévention et la résilience
CPF	Cadre de partenariat pays	PRG	Garantie partielle de risque
CPIA	Évaluation des politiques et des institutions du pays	PSW	Guichet du secteur privé
CPSD	Diagnostic du secteur privé du pays	RAS	Services d'assistance remboursable
CRRH – UEMOA	Caisse régionale de refinancement hypothécaire de l'UEMOA	RCA	République Centrafricaine
CRW	Guichet de riposte aux crises	RDC	République démocratique du Congo
DSEP	Programme d'amélioration de la viabilité de la dette	RECA	Allocation pour le maintien des services essentiels dans les situations de crise et de conflit
EDF	Électricité de France	SCD	Diagnostic systématique du pays
EU	États-Unis d'Amérique	SDFP	Politique de financement du développement durable
FCS	Situation de fragilité et de conflit	SFI	Société financière internationale
FCV	Fragilité, conflit, et violence	SFI3.0	Document de stratégie de la SFI
FMI	Fonds monétaire international	SUW	Guichet de financement complémentaire
GAFSP	Programme mondiale pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	TAA	Allocation pour les pays sortant de conflit
GBM	Groupe de la Banque mondiale	UA	Union Africaine
GIZ	Agence d'exécution des programmes du ministère allemand de la coopération	UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
GP	Département sectoriel (Banque mondiale)	UMAC	Union monétaire de l'Afrique centrale
IDA	Association internationale de développement	USD	Dollar américain
IEG	Groupe indépendant d'évaluation	USD	Dollar des États-Unis d'Amérique
IEM	Initiative Émergence Madagascar	WAPP	Pool énergétique de l'Afrique de l'ouest
IFD	Institution de financement du développement	We-fi	Initiative de financement de l'entreprenariat féminin
		WHR	Guichet des communautés d'accueil et des réfugiés
		ZLECAF	Zone de libre-échange continentale africaine

TABLE DES MATIÈRES

1	MESSAGE DU PRÉSIDENT DU GROUPE AFRIQUE II	63	Encourager les pays à poursuivre les réformes avec l'appui de la Banque mondiale en vue d'attirer le secteur privé pour la diversification économique et la création d'emplois
7	MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR	79	Engager le Groupe de la Banque mondiale à renforcer son engagement stratégique et le dialogue avec nos pays
11	MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	131	Renforcer la voix et la représentation de notre groupe au sein du Groupe de la Banque mondiale
15	LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE	139	OPÉRATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE DANS NOS PAYS
21	LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE		
27	BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR - PLAN STRATÉGIQUE 2018-2020		
29	Aider les pays à mobiliser plus de ressources concessionnelles et non concessionnelles		

ANNEXES

145	ANNEXE A : AFRIQUE DE L'OUEST
169	ANNEXE B : AFRIQUE CENTRALE
187	ANNEXE C : AFRIQUE DE L'EST
191	ANNEXE D : OCÉAN INDIEN



S.E.M. Félix MOLOUA, Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération internationale,
Gouverneur de la Banque mondiale pour la République centrafricaine.



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU GROUPE AFRIQUE II

C'est avec un immense plaisir que je vous présente le rapport annuel 2020 de l'Administrateur du Groupe Afrique II à la Banque mondiale. Cette opportunité offerte me donne la légitimité de faire un bilan très succinct des avancées notables de notre coopération avec la Banque Mondiale au cours de l'exercice 2020.

Je voudrais tout d'abord féliciter et saluer le travail combien remarquable accompli par le Bureau de notre Administrateur dans l'orientation dynamique et efficace de l'agenda du Groupe de la Banque mondiale (GBM) sur les axes prioritaires des stratégies de développement de nos pays mais aussi pour les efforts déployés pour nous amener à mieux bénéficier de l'assistance financière et technique de l'ensemble des institutions du Groupe. Ce rapport souligne les principales actions menées et les résultats obtenus par le Bureau de l'Administrateur ; il met également en évidence les différentes facettes de notre collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale dans nos différentes stratégies de réduction de la pauvreté et promotion de la prospérité de nos populations.

L'année fiscale qui s'achève a été très riche en rebondissements, caractérisée d'une part par un premier semestre qui a connu des progrès importants réalisés, notamment la reconstitution record des ressources de l'IDA19, le lancement de la Stratégie pour les Etats Fragiles et l'initiative de décentralisation, et d'autre part, par un second semestre marqué par la crise sanitaire de la pandémie de COVID-19 avec une répercussion sur le plan économique et social. Cette pandémie, qui menace le bien-être des populations et le développement économique de nos pays, a révélé une fois de plus, s'il en était encore besoin, l'importance de la solidarité entre les pays et de la coordination de leurs actions dans le cadre du multilatéralisme, dans un monde plus que jamais interconnecté.

Les perspectives économiques mondiales montrent que le choc massif et brutal produit par la pandémie de coronavirus (COVID-19), ainsi que les mesures d'arrêt de l'activité prises pour l'enrayer, plongent l'économie mondiale dans une grave récession. Le PIB mondial baissera de 4,6 % cette année, soit la plus forte récession planétaire depuis la Seconde Guerre mondiale. Pour la première fois depuis 1870, un nombre sans précédent de pays vont enregistrer une baisse de leur PIB par habitant. L'activité économique dans les économies avancées devrait décliner de 5,7 % en 2020, sous l'effet des graves perturbations qui ont frappé l'offre et la demande intérieures, ainsi que les échanges et la finance. Le groupe des économies de marché émergentes et en développement devrait connaître sa première contraction en soixante ans, avec une baisse globale du PIB de 3,0 %. Les prévisions font état d'une diminution de 4,1 % des revenus par habitant, ce qui fera basculer des millions de personnes dans l'extrême pauvreté cette année.

Dans notre région, les pays les plus durement touchés sont ceux où l'épidémie a été plus aigüe et ceux qui se caractérisent par une forte dépendance vis-à-vis du commerce mondial, du tourisme, des exportations de produits de base et des financements extérieurs. Bien que l'ampleur de la crise varie d'une région du monde à l'autre, tous les pays émergents et en développement souffrent de vulnérabilités qui sont accentuées par la transmission de ces mécanismes de propagation. En outre, la fermeture des écoles et les difficultés accrues d'accès aux soins de santé primaires auront probablement des effets durables sur le développement du capital humain et la croissance économique de long-terme.

Selon les prévisions de la Banque mondiale, l'activité économique en Afrique subsaharienne devrait décliner de 3,6 % en 2020, soit la première récession enregistrée par la région en 25 ans. Cela coûtera à la région environ 60 milliards de dollars américains en termes de pertes de production pour 2020. La révision de la croissance à la baisse en 2020 reflète les risques macroéconomiques résultant de la forte baisse de la croissance du PIB des principaux partenaires commerciaux de la région, dont la Chine et la zone euro, la baisse des prix des matières premières, la baisse de l'activité touristique, ainsi que les effets des mesures barrières prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

Pour l'espace CEMAC, la crise sanitaire s'ajoute à la crise des matières premières, notamment le pétrole, dont cinq pays sur six de la CEMAC sont exportateurs. Les conséquences de cette crise sont perceptibles à plusieurs niveaux sur le plan économique et sur le plan social. Sur le plan économique, on peut se référer à l'évolution des secteurs réel,

budgétaire, extérieur et monétaire/financier. *Primo* : une forte baisse de la croissance économique, avec une croissance du PIB autour de -1,6 % en 2020, et dont la profondeur va dépendre en grande partie de la durée de la crise. *Secundo* : une dégradation des finances publiques, en particulier de soldes budgétaires, base engagement, qui se creuseraient davantage, passant de 0,2 % à -7,5 %, sous l'hypothèse de la propagation continue de la pandémie. En effet, la forte baisse des recettes budgétaires de la zone CEMAC découle à la fois : i) de la baisse des recettes intérieures, avec pour cause la morosité de l'activité économique dans certains secteurs sensibles (transport, hôtellerie et tourisme) ; et ii) de la baisse des recettes pétrolières, du fait de la baisse du cours de baril du pétrole qui est passé en dessous de 20 dollars le baril le 21 avril 2020. *Tertio* : une forte détérioration des comptes extérieurs, en lien principalement avec la dégradation des termes de l'échange. *Quarto* : une dégradation de la situation monétaire, à travers notamment la baisse des avoirs extérieurs, des crédits à l'économie et de la masse monétaire, qui ont baissé en variation annuelle respectivement de 85,3 %, 11,6 % et 1,5 %. Le taux de couverture extérieur de la monnaie reviendrait à 52,7 % contre une prévision initiale de 71,6 %. Par ailleurs, on note aussi un risque systémique sur la stabilité financière, des difficultés de trésorerie des États et des difficultés plus importantes des entreprises affectées par la COVID-19 qui menaceraient davantage cette stabilité financière, un quasi-arrêt des investissements publics, et une sortie des capitaux des pays de la CEMAC vers l'extérieur. Sur le plan social, on constate : i) une aggravation de la pauvreté, du fait de l'augmentation du chômage aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur informel ; et ii) une dégradation des conditions de vie des populations et des filets sociaux mis à rude épreuve.

Dans l'espace de l'UEMOA, l'activité économique a connu un fort ralentissement. Le PIB a progressé, en glissement annuel, de 3,3 % au premier trimestre 2020 contre 6,5 % le trimestre précédent. Cette décélération de l'activité économique est surtout imprimée par le secteur tertiaire dont la contribution à la croissance a baissé de moitié par rapport au trimestre précédent, reflétant ainsi les premiers impacts de la propagation de la pandémie notamment dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, des transports et du commerce. Pour l'ensemble de l'année 2020, les prévisions réalisées par la Banque Centrale tablent sur un taux de croissance économique de 2,6 % contre une prévision initiale de 6,6 %. Une aggravation du déficit budgétaire, base engagements, dons compris, ressortirait à 922,1 milliards ou 4,5 % du PIB à fin mars 2020 contre 222,5 milliards ou 1,1 % du PIB à la même période de l'année précédente. La situation monétaire a été marquée au premier trimestre 2020, par une légère accélération du rythme de progression de la masse

monétaire, en glissement annuel, en liaison avec le rebond des avoirs extérieurs nets ainsi que l'accroissement des créances intérieures. Les réserves de change de l'Union se sont renforcées sur une base annuelle, assurant 6,3 mois d'importations de biens et services à fin mars 2020. Le taux d'intérêt moyen trimestriel des appels d'offres hebdomadaires d'injection des liquidités s'est nettement orienté à la baisse, en ressortant à 2,69 % contre 2,98 % le trimestre précédent. Depuis le mois d'avril 2020, il se situe à 2,50 %, en liaison avec les injections de liquidité au taux fixe de 2,50 % lancées par la Banque Centrale pour lutter contre les effets néfastes de la crise sanitaire. Le niveau général des prix à la consommation a augmenté durant le premier trimestre 2020. Le taux d'inflation est ressorti à 1,2 % après -0,6 % un trimestre plus tôt. Cette situation est liée au rebond des prix des produits alimentaires.

C'est donc ici le lieu de rappeler, pour nous en féliciter, les mesures courageuses et fortes de politiques budgétaires et monétaires prises par les gouvernements de nos États pour endiguer la propagation de la COVID-19 et atténuer ses effets. Ces mesures ont été accompagnées par les efforts combien salutaires et multiformes du GBM (la BIRD, l'IDA et l'IFC) à travers la mise en œuvre d'une aide d'urgence d'un montant de 14 milliards de dollars américains pour la préparation et la riposte à la COVID-19, ainsi que d'une enveloppe financière de plus de 150 milliards de dollars américains sur une période de 15 mois pour atténuer l'impact de la crise. Je salue par ailleurs le plaidoyer conjoint du GBM et du FMI en faveur de l'initiative de suspension du service de la dette (DSSI) des pays ID(et pays moins avancés des Nations Unies) vis-à-vis des pays du G20, qui permettra de donner davantage d'espace budgétaire à nos pays.

En dépit de ces efforts, les dernières prévisions du FMI ont souligné que les activités économiques dans notre région pourraient se contracter de 3,2 %, reflétant un environnement extérieur plus détérioré, alors que nos économies qui sont tributaires du tourisme et des exportations du pétrole et des autres produits de base ont vu leurs taux de croissance du PIB davantage révisés à la baisse dans la dernière mise à jour, se traduisant par des revenus par habitant dans la région qui chuteront en moyenne de 5,5 % en 2020. Aussi, le poids de la dette publique dans notre région devrait augmenter à un rythme plus rapide et à des niveaux plus élevés que dans les pays et marchés émergents. On note aussi que la dette des quinze (15) pays africains en situation de surendettement est détenue à hauteur de 34 % par les créanciers multilatéraux, 21 % par les créanciers commerciaux, 19 % par les créanciers souverains, 15 % par la Chine, et 11 % par les créanciers du Club de Paris.

Ces douze derniers mois nous ont permis de relever les efforts très remarquables déployés par nous tous dans le cadre du renforcement de la coopération entre le GBM et nos pays, et l'inscription de nos points de vue sur les thématiques importantes de l'agenda de l'institution. Notre Groupe a également engagé les institutions du GBM dans la recherche des solutions idoines pour adresser les défis cités plus haut.

La Direction du GBM a répondu favorablement à notre plaidoyer pour le renforcement de l'intégration régionale. Ainsi, deux documents cadres importants d'engagement du GBM ont été adoptés au cours de cette année : i) la Stratégie d'intervention dans les Etats caractérisés par la Fragilité, les Conflits et la Violence (FCV), qui définit un nouveau cadre pour comprendre les FCV et des mesures susceptibles d'accroître l'efficacité de l'aide au développement du GBM dans les pays à revenu faible ou intermédiaire faisant face à divers défis dans le spectre FCV, y compris des niveaux élevés de violence, des chocs de déplacement forcé et des conflits infranationaux ; ii) la Stratégie d'Intégration Régionale du Groupe de la Banque mondiale. Cette stratégie est élaborée sur la base des enseignements tirés de la stratégie 2018 et d'une approche dite « 4X4 » comportant quatre thèmes alignés sur les objectifs de l'Afrique : i) Connectivité ; ii) Commerce et intégration des marchés ; iii) Capital humain ; et iv) Résilience. Les engagements pour l'intégration régionale sont dominés par les infrastructures (50 %), suivies par le développement social (24 %) et le développement humain (22 %) ; les autres domaines ne représentent que 4 %. La mise en œuvre de cette nouvelle stratégie devrait permettre le désenclavement des économies fragmentées et l'accroissement des possibilités d'échanges commerciaux intra-africains, au-delà du niveau de 15 % actuellement. Faire avancer le programme de la Banque mondiale en matière de corridor et de commerce, ainsi que de facilitation commerciale, demeure important pour assurer la reprise après la crise de la COVID-19.

Je ne pourrais terminer mon propos sans attirer l'attention sur trois questions importantes et fondamentales en instances dans l'agenda du GBM pour les mois à venir :

i) les niveaux d'endettement public de nos pays devraient continuer d'augmenter dans un avenir proche, compte tenu du faible niveau de la croissance économique du continent et des investissements nécessaires pour accompagner la croissance démographique dans un contexte de faibles taux d'épargne et de baisse de l'investissement direct étranger. Par conséquent, je voudrais inviter la communauté internationale à intensifier ses efforts pour nous aider à pallier la dégradation de nos finances

publiques et la baisse de nos réserves de change par la mobilisation des ressources (concessionnelles et non-concessionnelles) conséquentes et opportunes, ainsi qu'une assistance technique renforcée, pour nous permettre de rétablir la stabilité du cadre macro-économique et la confiance des investisseurs, sans lesquelles la relance de l'emploi et de la croissance dans nos pays restera problématique. Il y va de l'intérêt de nos pays, mais également de l'ensemble de l'économie mondiale, car le risque de propagation des préjudices tant sanitaires que socio-économiques d'un pays à l'autre, donc de l'Afrique au reste du monde, est bien réel ;

ii) la solidité financière de la BIRD et de l'IFC au-delà de l'année fiscale 2023 pour permettre au GBM de tenir ses engagements à l'horizon de 2030. J'encourage ici nos pays à souscrire dans les meilleurs délais à la nouvelle augmentation du capital de la BIRD et de l'IFC que nous, en tant que Gouverneurs, avons approuvé en 2018. La souscription à cette augmentation du capital par l'ensemble des pays de notre Groupe est une question de survie du Groupe au sein du Conseil d'Administration du GBM. ; et

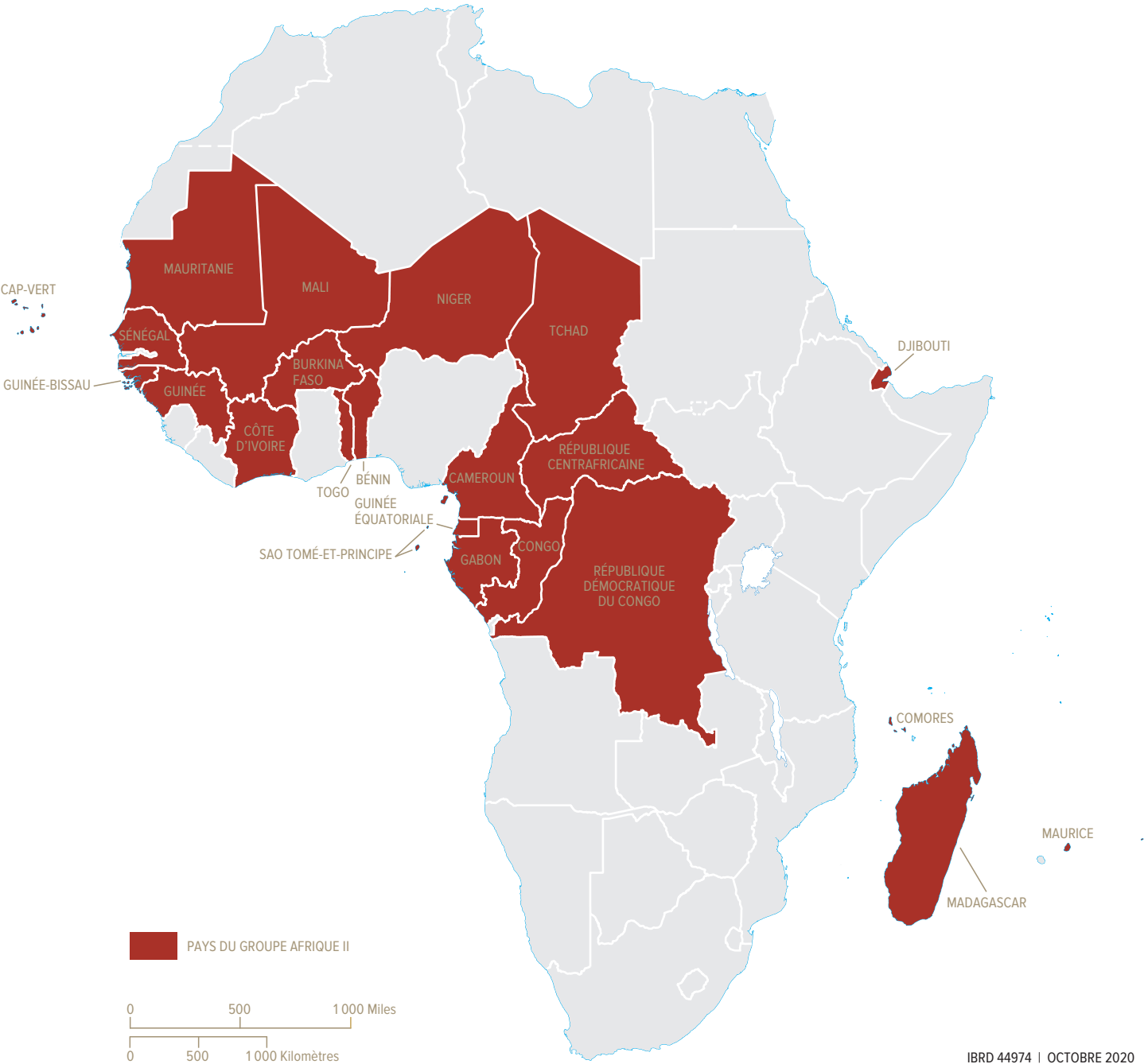
iii) le gap de financement attendu sur la dernière année de l'IDA19, en raison de la réponse de l'IDA au COVID-19 qui a nécessité une accélération de l'utilisation des ressources concessionnelles initialement prévues sur trois années, pour permettre d'aller au-delà du simple maintien des services de base pour relancer et transformer nos économies. La disponibilité du financement de l'IDA au-delà de l'exercice fiscal 2021 est non seulement cruciale mais aussi fondamentale pour la réalisation de cet objectif.

Mon mandat de Président du Groupe Afrique II s'achèvera à la fin des Assemblées de printemps 2021. C'est donc le premier et dernier rapport que je signe sous la présente administration du Groupe. Je tiens vivement à remercier l'Administrateur de notre Groupe et toute son équipe pour leur engagement et leur professionnalisme dans le renforcement et le suivi au quotidien de notre coopération avec le Groupe de la Banque mondiale.

Félix MOLOUA

*Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération,
Gouverneur de la Banque mondiale pour la République centrafricaine*

PAYS DU GROUPE AFRIQUE II





Jean-Claude Tchatchouand interviewé par la presse.



MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR

L'IDA19 et la crise du COVID-19

Mesdames, Messieurs les Gouverneurs,

Le 31 octobre 2020 marquera la fin de mon mandat en tant qu'Administrateur représentant nos pays au sein du Groupe de la Banque mondiale (GBM). En effet, il y a tout juste deux ans, vous m'avez élu pour représenter les vingt-trois pays qui constituent notre Groupe au sein du Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale. Permettez-moi de saisir l'occasion de ce dernier rapport d'activités que j'ai l'honneur et le privilège de vous soumettre, pour vous exprimer ma profonde gratitude pour la confiance que vous avez bien voulu placer en ma personne.

Mon action dans la conduite de ma mission en tant qu'Administrateur représentant les pays de notre Groupe au sein du GBM m'ont amené à focaliser mon mandat sur quatre axes stratégiques, à savoir : i) aider les pays à mobiliser plus de ressources concessionnelles et non concessionnelles ; ii) encourager les pays à poursuivre les réformes afin d'attirer le secteur privé pour la diversification économique et la création d'emplois ; iii) renforcer l'engagement stratégique et le dialogue du GBM avec nos pays ; et iv) renforcer la voix et la représentation de notre Groupe au sein du GBM.

Mon mandat aura été marqué par la mobilisation d'une enveloppe financière substantielle d'un montant record de 82 milliards de dollars américains au titre de l'IDA19 pour mettre en place des politiques ambitieuses, ainsi que par l'approbation d'un ensemble de priorités stratégiques. Les thématiques stratégiques sur le triptyque Fragilité, conflit et violence (FCV) et sur l'Emploi et la transformation économique

(JET) ont constitué l'axe principal du plaidoyer du Bureau. C'est dans ce cadre que le Bureau a continuellement exhorté le GBM à développer une stratégie sur l'Emploi et la transformation économique (JET), assortie d'un plan de mise en œuvre présentant clairement les objectifs, les cibles et le cadre de résultats appropriés. Par ailleurs, le Bureau a su influencer sur la bonne évolution de la stratégie d'intégration régionale du GBM marquée pour la première fois par des consultations directes avec nos institutions régionales. Les discussions que nous avons menées ont de ce fait conduit le GBM à apporter de la nouveauté et un meilleur ciblage, notamment à travers l'appui aux réformes politiques et aux biens publics favorisant davantage l'intégration régionale. Les groupes de pays ciblés de la région du Sahel, la Corne de l'Afrique et la Région du Lac Tchad ont ainsi enregistré un accroissement de leur allocation au guichet régional IDA. De plus, une autre des grandes innovations de l'IDA19 que notre Bureau a pu encourager repose sur la nouvelle Politique de Financement Durable du Développement (SDFP) qui vise à réduire la vulnérabilité de la dette, et ceci dans l'objectif d'inciter les pays à emprunter à des conditions viables et promouvoir la coordination des actions entreprises par l'IDA et les autres créanciers pour appuyer les efforts déployés par les pays.

Durant la dernière année de mon mandat, en raison de la pandémie du COVID-19, le monde a fait face à une crise sanitaire sans précédent, avec des conséquences socio-économiques et en termes de vies humaines dramatiques. Malgré les perturbations engendrées par celle-ci et un environnement de travail rendu quasi-virtuel, le Bureau a su s'adapter pour assurer un plaidoyer fort auprès des services de la Banque mondiale, de concert avec les autres membres du Conseil, sur le besoin d'agir vite pour venir en aide aux pays et définir un cadre conceptuel de haut-niveau permettant à la fois d'inscrire la réponse du GBM en faveur des pays touchés par la crise du COVID-19 et de garder le cap sur les objectifs de développement à long-terme.

Dans le cadre des discussions au Conseil d'Administration, nous pouvons nous féliciter de l'approche stratégique adoptée et de l'action prompte du GBM, coordonnée à l'échelle mondiale, pour apporter une réponse rapide, flexible et efficace à la pandémie de COVID-19, et qui aura permis de décaisser une aide d'urgence de l'ordre de 255 millions de dollars américains en trois mois à la plus large majorité de nos pays. La quasi-totalité des pays ont pu également bénéficier d'une allocation au titre du Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (PEF), à la suite du déclenchement du guichet d'assurance de la facilité en avril 2020. Enfin, nous avons soutenu l'appel conjoint GBM/FMI au G20 qui a

contribué à ouvrir la voie à la suspension du service de la dette bilatérale (DSSI) pour les pays éligibles à l'IDA et aux pays moins avancés (PMA) selon les nations Unies, un pas en avant important même si nos pays ont toujours besoin d'une action internationale beaucoup plus large et concertée pour leur procurer davantage d'espace budgétaire.

Au-delà de l'IDA, je me suis attelé à plaider pour un accès accru au financement de la BIRD en faveur des pays à revenu intermédiaire de notre Groupe, ainsi qu'aux ressources du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), et de l'initiative de financement en faveur des femmes entrepreneurs (We-fi) afin de maximiser les ressources financières pour nos pays.

Mon Bureau a continué à encourager les pays à poursuivre les réformes en vue d'attirer le secteur privé pour la diversification économique et la création d'emplois. C'est avec succès que le Bureau a poussé la Société financière internationale (SFI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) à jouer leur rôle de premier plan dans le financement du développement et à s'engager dans l'atténuation des risques d'investissement dans nos pays. Le succès de ces négociations s'est traduit par la mise en œuvre de la stratégie de la SFI (IFC3.0) et de celle de la MIGA (MIGA2020) à travers notamment la promotion de travaux analytiques en amont, la mise en place d'instruments innovants de réduction des risques par MIGA, ainsi que le déploiement de l'assistance de la SFI et de la MIGA en Afrique avec l'accroissement des effectifs sur le terrain.

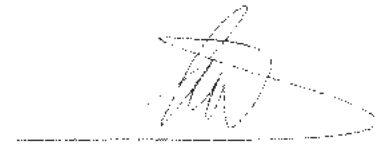
Le Bureau a apporté une contribution notable à la révision et à l'analyse critique des Cadres de Partenariat du GBM avec nos pays (CPF) avant d'autoriser leur introduction à l'approbation du Conseil. À la fin de mon mandat, je note le renforcement de l'orientation sectorielle sur les domaines clés ayant un potentiel pour le capital humain, la diversification économique et la création d'emplois, ainsi que le renforcement de l'orientation stratégique sur les différents groupes de pays que nous constituons.

Sur le plan de la gestion des ressources humaines, le Bureau a œuvré pour assurer la parité de ses effectifs, renforcer la communication et l'interaction du travail en équipe à travers notamment la production mensuelle du Bulletin de l'Administrateur et celle de l'ouvrage *Les six premières décennies du Bureau de l'Administrateur*. Le Bureau continue à veiller sur le respect de la diversité des effectifs du GBM et sur celui du combat pour la justice raciale qui se poursuit au sein de l'institution, exacerbé par la montée en puissance du mouvement *Black Lives Matters*.

Dans un environnement marqué par des vulnérabilités face aux divers chocs dont le COVID-19 et par une attente encore plus forte de nos pays pour de nouvelles opportunités en vue d'une véritable transformation économique et structurelle, beaucoup reste à réaliser pour atteindre les objectifs de développement durable. J'appelle de tous mes vœux votre soutien pour permettre au GBM d'aider nos pays à obtenir des résultats de développement tangibles, tout en demeurant financièrement solide face à cette situation inédite liée à la pandémie du COVID-19. À cet effet, je voudrais ainsi inviter tous les pays de notre Groupe à accélérer leurs

souscriptions respectives dans le cadre de l'augmentation de capital 2018 de la BIRD et de l'IFC, afin de permettre au GBM de répondre à la crise au-delà de l'exercice 2021 de manière cohérente, efficace et financièrement viable.

C'est sur cette note collaborative qu'au terme de mon mandat, je réitère mes remerciements les plus sincères pour tout le soutien dont j'ai bénéficié de la part de chacune et chacun de vous.



Jean-Claude TCHATCHOUANG

Administrateur



Le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale. © Banque mondiale



MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Avec l'irruption de la pandémie de COVID-19, nous sommes confrontés à l'une des périodes les plus difficiles depuis la création de la Banque mondiale en 1944 en ce qui concerne le développement des nations. La pandémie de COVID-19 n'a épargné aucun pays ni segment de la société. Elle a gravement affecté la vie de millions d'individus et perturbé le fonctionnement de l'économie mondiale. Grâce à des efforts conjugués pour lutter contre cette pandémie, le Groupe de la Banque mondiale (GBM) a pris des mesures rapides et globales. Nous exprimons nos sincères remerciements au personnel qui a travaillé sans relâche pour mobiliser des ressources nécessaires pour lutter contre cette crise sanitaire, économique et sociale sans précédent. Guidé par notre double objectif de mettre fin à la pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée, et le document d'approche de la réponse à la crise du COVID-19 « *Sauver des vies, Renforcer l'impact et se Remettre sur la bonne voie* », le GBM s'est engagé à fournir jusqu'à 160 milliards de dollars américains sur 15 mois pour aider les pays à faire face à la crise. À la fin de l'exercice 2020, nous fournissons déjà un soutien dans plus de 100 pays. Nous pensons que notre coopération continue avec les gouvernements, les partenaires des secteurs privé et public ainsi qu'un large éventail de parties prenantes, est essentielle pour retrouver une voie durable de redressement et de développement.

Reconnaissant l'impact grave sur la capacité des pays à répondre efficacement à la crise, la Banque mondiale et le FMI ont appelé à une suspension du service de la dette des pays les plus pauvres. Cet appel a été entendu et la suspension a été approuvée par les ministres des Finances du G20 en avril 2020. Cela aidera les pays à libérer des ressources afin qu'ils puissent augmenter les dépenses de santé, sociales ou économiques en réponse au COVID-19. Notre politique de financement du développement durable récemment approuvée aidera également à inciter les pays éligibles

à l'IDA à évoluer vers un financement transparent et durable et à renforcer la coordination des créanciers. La reconstitution des ressources au titre de l'IDA19 récemment approuvée est un élément clé de cet effort. À compter du 1^{er} juillet 2020, le montant historique de 82 milliards de dollars américains obtenu au titre de la dix-neuvième reconstitution des ressources de l'IDA aidera les pays IDA au cours de l'exercice 2020 à investir dans les besoins immédiats et la croissance économique à plus long terme, ainsi qu'à renforcer leur résilience aux chocs climatiques et aux catastrophes naturelles.

Pour soutenir de nouveaux progrès vers l'objectif double et les objectifs de développement durable, nous avons approuvé la Stratégie du GBM en matière de Fragilité, de Conflit et de Violence (FCV). S'appuyant sur la mise en œuvre continue et réussie de la Vision d'Avenir (*Forward Look*) de 2016 et du paquet de l'augmentation de capital de 2018, cette stratégie vise à améliorer l'efficacité en aidant les pays à lutter contre les causes et les impacts du FCV et à renforcer la résilience, en mettant l'accent sur les populations les plus vulnérables et marginalisées.

Au début de l'exercice 2020, nous avons discuté des questions stratégiques et opérationnelles liées à l'emploi et à la transformation économique, aux migrations, aux chaînes de valeur mondiales et à la transformation numérique. Nous nous sommes réengagés avec la Somalie et avons discuté des changements à apporter à l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Nous avons concentré notre attention sur les progrès du projet de capital humain; Femmes, affaires et droit; et la lutte contre la violence sexiste.

Nous avons accueilli avec satisfaction le fait que le GBM devienne le plus grand bailleur de fonds multilatéral des investissements climatiques dans les pays en développement et avons continué d'encourager les progrès en matière d'adaptation au climat, de résilience et d'action, ainsi que dans l'intégration de la gestion des risques de catastrophe.

Nous avons discuté de questions cruciales pour notre organisation, telles que l'empreinte mondiale du GBM et de la manière dont nous mesurons les résultats du développement; nos mécanismes de responsabilisation indépendants liés à la responsabilité environnementale et sociale de la SFI et de la MIGA, ainsi que la boîte à outils du Panel d'inspection, dont nous avons approuvé l'examen au cours de l'exercice 2020 ; ainsi que le cadre de gouvernance relatif aux droits de vote de l'IDA et la revue de l'actionnariat pour 2020. En outre, nous avons discuté et approuvé les stratégies de la Banque mondiale, de la SFI et de la MIGA pour les exercices 2021-2023, ainsi que les perspectives d'activités et le budget pour l'exercice 2021 qui contribueront à façonner l'orientation du GBM au cours de l'année à venir.

Le Conseil soutient fermement la justice raciale et l'égalité au sein du GBM et dans notre travail. Nous continuerons de prioriser la diversité et l'inclusion dans l'ensemble de l'institution et dans notre soutien aux clients et aux communautés. Nous pensons qu'il est essentiel d'intégrer les préoccupations liées à la race et à l'ethnicité dans notre travail et nos programmes de développement à travers le monde, et que la promotion de la diversité et de l'inclusion sur le lieu de travail reflète les valeurs fondamentales de notre institution. Ces efforts resteront un axe important au cours de l'année à venir.

Outre les opérations et les engagements dans les pays dont nous avons discuté et approuvé les projets, nous avons visité des sites de projet pour dialoguer avec des responsables gouvernementaux, la société civile, des représentants du secteur privé et d'autres parties prenantes sur l'efficacité du modèle de prestation du GBM. Cette année, les membres du Conseil se sont rendus au Bangladesh, à Djibouti, en Égypte, en Jordanie, aux Maldives, au Népal et en Cisjordanie.



Les Administrateurs du Conseil d'Administration de la Banque mondiale, 2018-2020



Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) est composé de cinq institutions (BIRD, IDA, SFI, MIGA, CIRDI), toutes focalisées sur deux objectifs à savoir : 1) la réduction de l'extrême pauvreté ; et 2) la promotion d'une prospérité partagée. Dans la poursuite de son double objectif, le GBM se concentre sur trois domaines prioritaires dont : 1) l'accélération de la croissance économique ; 2) l'investissement dans le capital humain ; et 3) la promotion de la résilience aux chocs et aux menaces d'envergure mondiale. La Vision d'Avenir (*Forward Look*) est le document fondamental qui définit le cadre stratégique des interventions du GBM pour appuyer les pays membres à parvenir à la transformation structurelle de leurs économies pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD). Cette vision repose sur quatre piliers : i) servir tous les clients ; ii) créer les marchés ; et maximiser la finance pour le développement en élargissant l'utilisation des solutions du secteur privé ; et iii) établir un leadership sur les questions internationales ; tout en iv) améliorant le mode de fonctionnement du Groupe.



Siège de la Banque mondiale, Washington D.C. © istockphoto.comm/uschools

LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Un Groupe unique avec cinq institutions

La Banque mondiale (BM) est une institution spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU). Elle peut être vue comme une coopérative où les actionnaires sont les 189 pays membres. Depuis sa création en 1944, la Banque mondiale s'est élargie pour passer d'une seule institution à un groupe de cinq organismes de développement étroitement liés entre eux. Sa mission a aussi évolué : initialement chargée de soutenir le processus de reconstruction et de développement d'après-guerre (d'où son nom), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) a désormais pour mandat de réduire la pauvreté dans le monde aux côtés de son institution affiliée, l'Association internationale de développement (IDA), et les autres institutions membres du Groupe de la Banque mondiale, la Société financière internationale (SFI), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI).

Son personnel était dans le passé composé principalement d'ingénieurs et d'analystes financiers basés uniquement à Washington D.C. Aujourd'hui, la composition du personnel est pluridisciplinaire et diversifiée comprenant aussi bien des économistes que des spécialistes des politiques publiques, des experts sectoriels ou des spécialistes en sciences sociales ; le personnel est par ailleurs basé pour plus d'un tiers dans ses représentations dans les pays membres.

Si la reconstruction reste un axe important de son action, la réduction de la pauvreté par le biais d'une mondialisation inclusive et durable est au cœur de l'action de la Banque mondiale d'aujourd'hui.

- **La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)** a été constituée en 1944 et regroupe 189 pays. Celle-ci a pour objectif de réduire la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire et dans les pays à faible revenu, mais solvables, par le biais de ses prêts et de ses garanties, de ses instruments de gestion des risques et de ses services d'analyse et de conseil. L'essentiel des ressources de la BIRD est obtenu sur les marchés des capitaux mondiaux.
- **la Société financière internationale (IFC ou SFI)** finance des prêts et des fonds propres qui visent à favoriser l'investissement privé dans les pays en développement. Créée en 1956, elle compte 184 pays membres et constitue la plus importante institution mondiale d'aide au développement des activités du secteur privé ;
- **L'Association internationale de développement (IDA)** accorde des prêts à taux concessionnel ou des dons aux pays les plus pauvres.

L'IDA a été fondée en 1960 et compte 165 pays membres. Elle accorde des prêts et des dons destinés aux programmes de nature à stimuler la croissance économique et à réduire les inégalités. Elle complète l'action de la BIRD, avec qui elle partage d'ailleurs son personnel ;

- **Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI)** est une institution indépendante qui comprend 140 pays membres. L'objectif principal du CIRDI est de fournir des moyens de conciliation et d'arbitrage des différends relatifs aux investissements internationaux. Le CIRDI est entré en action en octobre 1966, et est à ce jour considéré comme la principale institution de l'arbitrage international consacré au règlement des différends entre investisseurs et États ;
- **L'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA)** a pour mission de promouvoir les investissements directs étrangers dans les pays en développement pour aider à soutenir la croissance économique et réduire la pauvreté. L'Agence a été établie en 1988, faisant d'elle la plus jeune des cinq institutions, et compte actuellement 154 pays membres.

	BIRD Banque internationale pour la reconstruction et le développement	IDA Association internationale de développement	IFC Société financière internationale	MIGA Agence multilatérale de garantie des investissements	CIRDI Centre International pour le règlement des différents relatifs aux investissements
CRÉATION	1945	1960	1956	1988	1966
RÔLE	Appuyer le développement économique et institutionnel des pays		Promouvoir le développement du secteur privé	Favoriser les investissements étrangers directs dans les pays en développement	Offrir des moyens de conciliation et d'arbitrage pour régler les différends relatifs aux investissements internationaux
CLIENTS	Gouvernements des pays à revenu intermédiaire (RNB par habitant compris entre 1 026 et 4 035 dollars)	Gouvernements des pays à faible revenu (RNB par habitant inférieur ou égal à 1 025 dollars)	Investisseurs dans les pays membres	Investisseurs dans les pays membres	Investisseurs et Gouvernement des pays membres
PRODUITS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assistance technique ▪ Services de conseil ▪ Prêts ▪ Garanties ▪ Instruments de gestion du risque 		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Investissements à long terme ▪ Prêts à court terme/garanties ▪ Services-conseil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Couverture contre les risques politiques ▪ Rehaussement de crédit 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Administration des affaires ▪ Autorité de nomination ▪ Récusation d'un arbitre

* Les cinq institutions du Groupe de la Banque mondiale (GBM) : 1. La BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement) prête aux pays en développement. 2. L'IDA (l'Association internationale pour le développement) accorde des prêts concessionnels et des dons aux pays les plus pauvres. 3. La SFI (Société financière internationale), branche privée du GBM, prête au secteur privé. 4. La MIGA (Agence multilatérale de garantie des investissements) favorise et garantit l'engagement des capitaux étrangers dans les pays en développement. 5. Le CIRDI (Centre international de règlements des différends relatifs aux investissements).

BIRD

BANQUE INTERNATIONALE
POUR LA RECONSTRUCTION
ET LE DÉVELOPPEMENT

IDA

ASSOCIATION INTERNATIONALE
DE DÉVELOPPEMENT

IFC

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
INTERNATIONALE

MIGA

AGENCE MULTILATÉRALE
DE GARANTIE
DES INVESTISSEMENTS

CIRDI

CENTRE INTERNATIONAL POUR
LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS
RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS

1. CINQ INSTITUTIONS, UN GROUPE UNIFIÉ

Bien que ses cinq institutions aient leurs propres États membres, ainsi que des entités de gouvernance et des statuts distincts, le Groupe de la Banque mondiale œuvre de manière unifiée pour servir ses pays partenaires. Aujourd'hui, on ne peut résoudre les problèmes de développement sans associer le secteur privé à ces efforts, la tâche du secteur public étant de créer les conditions propices à l'investissement privé. La complémentarité de ses cinq institutions place le Groupe de la Banque mondiale dans une position sans équivalent pour mobiliser les ressources financières mondiales au profit des besoins des pays en développement.

2. DEUX OBJECTIFS

Mettre fin à la pauvreté extrême

Faire en sorte que la part de la population mondiale vivant avec moins de 1,90 dollar américain par jour passe sous la barre des 3 % d'ici 2030.

Promouvoir une prospérité partagée

Favoriser, dans chaque pays, l'augmentation des revenus des 40 % les plus pauvres.

3. TROIS DOMAINES PRIORITAIRES

- i. **l'accélération du rythme de croissance économique, durable et inclusive**, qui est la voie la plus sûre pour sortir de la pauvreté ;
- ii. **l'investissement dans la population pour accroître le capital humain** afin que chaque individu puisse concrétiser la possibilité qui lui est offerte de réussir dans l'économie du XXI^e siècle ; et
- iii. **la promotion de la résilience aux chocs et aux menaces d'envergure mondiale** pour se préparer à relever les défis qui pourraient compromettre les acquis de la lutte contre la pauvreté.

4. UNE VISION D'AVENIR REPOSANT SUR QUATRE PILIERS

- i. Servir tous les clients ;
- ii. Mobiliser les ressources et créer les marchés en maximisant la finance pour le développement et en élargissant l'utilisation des solutions du secteur privé ;
- iii. Établir un leadership sur les biens publics mondiaux ; et
- iv. Améliorer le mode de fonctionnement du Groupe.





Les Administrateurs en tournée à Djibouti posant avec les membres du gouvernement djiboutien.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Présentation du Conseil d'Administration

Les Conseils d'Administration du Groupe de la Banque mondiale font référence à quatre Conseils d'Administration distincts, à savoir le Conseil de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), celui de l'Agence internationale de développement (IDA), celui de la Société financière internationale (SFI), et celui de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA). Chaque Conseil est responsable des opérations générales de son organisation respective. Les Administrateurs, à titre individuel, ne peuvent exercer aucun pouvoir ni engager ou représenter la Banque, sauf autorisation expresse du Conseil d'administration à cet effet. Les Administrateurs sont nommés ou élus par les Gouverneurs. Des élections distinctes ont lieu pour le Conseil d'Administration de la Banque et de la MIGA. Les Administrateurs de la Banque agissent d'office en tant qu'Administrateurs pour la SFI et l'IDA. Les Conseils d'Administration actuels du Groupe de la Banque mondiale sont composés de 25 Administrateurs. Conformément aux statuts de la Banque, les Administrateurs choisissent le Président de la Banque mondiale, qui est le président du Conseil d'Administration. Le Président assure la présidence des sessions mais ne prend pas part au vote, sauf en cas de partage égal des voix, auquel cas sa voix est prépondérante. Chaque Administrateur nomme un Suppléant qui a tout pouvoir pour agir en son nom lorsqu'il (ou elle) n'est pas présent(e). En outre, les Conseillers principaux et les Conseillers assistent les Administrateurs dans leur travail, et peuvent, avec les Suppléants, assister à la plupart des réunions du conseil avec voix consultative, sans droit de vote.

Des élections régulières des Administrateurs ont lieu tous les deux ans lors des Assemblées Annuelles. Les règles adoptées pour chaque élection ordinaire sont approuvées avant l'élection par un vote majoritaire des Conseils des Gouverneurs. Dans l'éventualité où un Administrateur élu lors de l'élection ordinaire met fin à son mandat avant la prochaine élection ordinaire, la circonscription touchée par la vacance tient une élection intérimaire pour un successeur. Ces élections provisoires ont lieu soit par vote par correspondance, soit lors d'une Assemblée Annuelle qui ne tombe pas au cours d'une année électorale ordinaire.

La taille et la structure du Conseil sont déterminées de sorte à préserver une large représentation géographique qui permet à tous les grands groupes de pays d'être représentés. Actuellement, le Conseil tente d'élargir le concept de « représentation équilibrée » pour y inclure la dimension du genre en vue d'encourager la nomination des femmes aux élections conformément à l'objectif stratégique de la Banque de promouvoir la diversité des sexes au sein du Conseil d'Administration.

Le pourcentage maximal et le pourcentage minimal des voix requises pour l'élection d'un Administrateur sont respectivement de dix et deux pour cent.

Organisation du travail du Conseil d'Administration

Le Conseil des Administrateurs compte cinq comités permanents et un comité *ad hoc* : i) le Comité d'audit ; ii) le Comité du budget, iii) le Comité sur l'efficacité du développement ; iv) le Comité des questions administratives et de la gouvernance ; et v) le Comité des ressources humaines. Les Administrateurs siègent à un ou plusieurs de ces comités, qui aident le Conseil à s'acquitter de sa mission de supervision en procédant à un examen attentif des politiques et des pratiques de l'institution. Le Comité directeur du Conseil d'Administration, auquel siègent tous les Administrateurs, se réunit une fois tous les deux mois pour examiner le programme stratégique de travail du Conseil.

Par l'intermédiaire de ses comités, le Conseil entretient un dialogue sur l'efficacité des activités des institutions du Groupe que sont la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI), l'Agence internationale de garantie des investissements (MIGA) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI).

Les Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale ont un double rôle : i) ils représentent les États membres qui les ont élus ou nommés au sein du Conseil d'Administration en tant qu'actionnaires, et exercent à ce titre une responsabilité fiduciaire visant à veiller à la bonne utilisation des ressources mises à la disposition du Groupe ; ii) ils défendent les intérêts de leur(s) pays au sein de la Banque en interagissant avec les autres

Le pouvoir de vote de chaque pays membre est basé sur le nombre d'actions qu'il détient. Les actions sont attribuées différemment dans chaque organisation, ce qui entraîne des pouvoirs de vote différents. Le Secrétariat général de la Banque mondiale est chargé de coordonner le processus d'adhésion et d'aider les pays membres à finaliser leurs souscriptions aux actions qui leur sont attribuées dans le cadre d'augmentations de capital périodiques de la BIRD, de l'IDA, de l'IFC et de la MIGA. Il fournit des conseils sur les procédures de souscription d'actions supplémentaires autorisées par les résolutions approuvées par les Conseils des Gouverneurs, y compris la documentation requise et les paiements de souscription au capital.

membres du Conseil d'Administration et avec l'équipe de la Direction de la Banque.

Dans leurs rôles de représentant des actionnaires, les Administrateurs approuvent le budget, le programme d'activités et tout dossier de prêt, de crédit et de don à tout pays membre ou à toute entité opérant en son sein. Ils approuvent également tout document de politique, d'orientation ou de stratégie générale, administrative, sectorielle, ou sur tout pays, initiés par le Groupe ou par chacune de ses entités. Ces documents ne comprennent pas les documents de travail et de recherches élaborés ou publiés par les services de la Banque.

Dans leur rôle de représentant des intérêts des États membres, les Administrateurs sont les « Ambassadeurs » de ces derniers au sein de l'institution, veillant à ce que les pays qu'ils représentent tirent le maximum de profit de leur appartenance au Groupe de la Banque mondiale, tout en étant des interlocuteurs entre le Groupe de la Banque mondiale et les Gouvernements qu'ils représentent.

Pour l'exercice de ses fonctions, chaque Administrateur s'appuie sur une équipe qui forme son Bureau et dont la taille varie en fonction du nombre de pays représentés. Dans l'organisation du Groupe Afrique II, les 23 pays membres de ce groupe occupent le poste d'Administrateur de manière tournante pour un mandat de 2 ans renouvelable une fois jusqu'en 2010 puis non renouvelable à compter de cette date. Au préalable, toute personne désignée au poste d'Administrateur, est tenue de servir pour 2 ans comme Administrateur Suppléant.

LES COMITÉS DU CONSEIL DES ADMINISTRATEURS

Comité directeur du conseil des Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale

Comité d'audit

Surveille les finances la comptabilité, la gestion des risques, les dispositifs de contrôle interne et l'intégrité institutionnelle de la banque.

Comité du budget

Assiste le conseil dans l'approbation des budgets de la banque.

Comité sur l'efficacité du développement

Évalue l'efficacité de la Banque sur le plan du développement, guide ses orientations stratégiques et contrôle la qualité et les résultats de ses opérations.

Comité des questions administratives concernant la gouvernance et les administrateurs

Guide la gouvernance de la banque, l'efficacité du conseil et la politique administrative applicable aux bureaux des administrateurs.

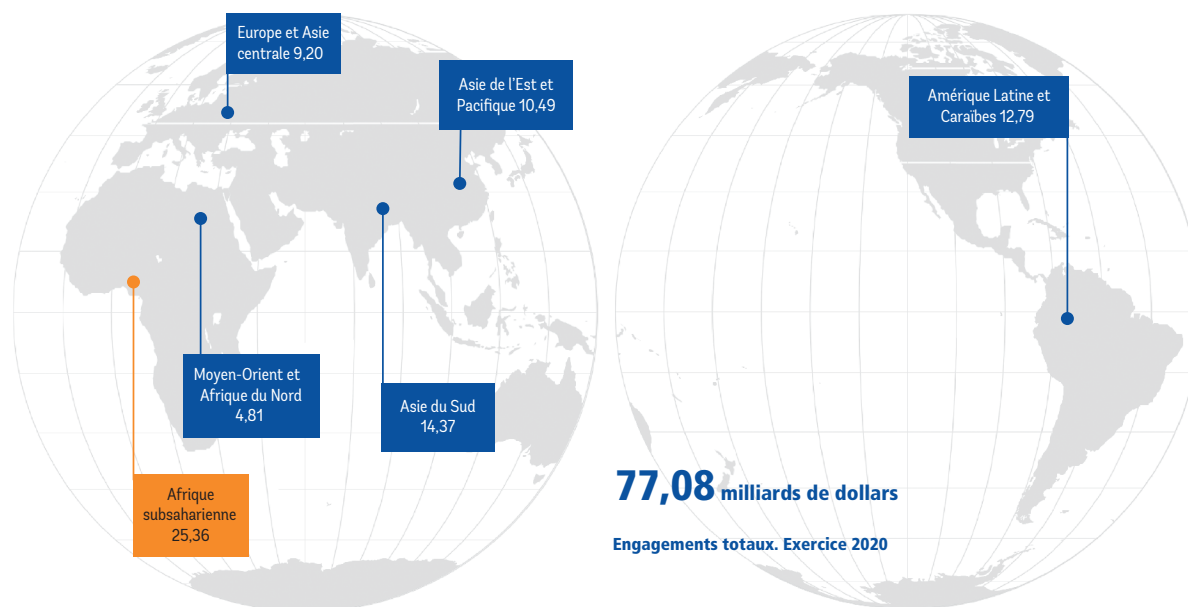
Comité des ressources humaines

Supervise la responsabilité à l'égard de la stratégie, des politiques et des pratiques de la Banque concernant les ressources humaines et leur alignement sur ses besoins de fonctionnement.

Comité d'éthique

Établi en 2003 pour effectuer des examens ponctuels des questions ayant trait à l'interprétation ou à l'application du code de conduite des agents du conseil.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ENGAGEMENTS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2020 (en milliards de dollars)



Points saillants du travail du Conseil et des Comités du Conseil d'Administration au cours de l'exercice fiscal 2020

Le conseil d'administration a initié avec la Direction de la Banque le processus de la 19^{ème} reconstitution des ressources de l'IDA qui s'est achevé en décembre 2019 par un montant record de 82 milliards de dollars américains. Le Conseil a approuvé la Stratégie du GBM en matière de Fragilité, de Conflit et de Violence (FCV). Il a discuté des questions stratégiques et opérationnelles liées à l'emploi et à la transformation économique (JET), aux migrations, aux chaînes de valeur mondiales et à la transformation numérique, ainsi que le réengagement avec la Somalie et les changements à apporter à l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Le Conseil a concentré son attention sur les progrès du projet de capital humain; Femmes, affaires et droit; et la lutte contre la violence sexiste. Il a accueilli avec satisfaction le fait que le GBM devienne le plus grand bailleur de fonds multilatéral des investissements climatiques dans les pays en développement et

encouragé les progrès en matière d'adaptation au climat, de résilience et d'action, ainsi que dans l'intégration de la gestion des risques de catastrophe. Les questions de l'empreinte mondiale du GBM et de la mesure des résultats du développement ont été parmi les sujets les plus examinés par les Administrateurs. Ils se sont également penchés sur les mécanismes de responsabilisation indépendants liés à la responsabilité environnementale et sociale de la SFI et de la MIGA, ainsi que la boîte à outils du Panel d'inspection, ainsi que le cadre de gouvernance relatif aux droits de vote de l'IDA et la revue de l'actionnariat pour 2020. En outre, le Conseil a approuvé les stratégies de la Banque mondiale, de la SFI et de la MIGA pour les exercices 2021-2023, ainsi que les perspectives d'activités et le budget pour l'exercice 2021. Le Conseil a fermement soutenu la justice raciale et l'égalité au sein du GBM, ainsi que le principe de la diversité et de l'inclusion dans l'ensemble de l'institution

FINANCEMENTS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE
Année fiscale, millions of dollars

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Groupe de la Banque mondiale							
Engagements	58 190	59 776	64 185	61 783	66 868	62 341	77 078
Décassements	44 398	44 582	49 039	43 853	45 724	49 955	54 367
BIRD							
Engagements	18 604	23 528	29 729	22 611	23 002	23 191	27 967
Décassements	18 761	19 012	22 532	17 861	17 389	20 182	20 238
IDA							
Engagements	22 239	18 966	16 171	19 513	24 010	21 932	30 365
Décassements	13 432	12 905	13 191	12 718	14 383	17 549	21 179
IFC							
Engagements	9 967	10 539	11 117	11 854	11 629	8 920	11 135
Décassements	8 904	9 264	9 953	10 355	11 149	9 634	10 518
MIGA							
Émissions Brutes	3 155	2 828	4 258	4 842	5 251	5 548	3 961
Fonds d'affectation spéciale							
Engagements	4 225	3 914	2 910	2 962	2,976	2 749	3 641
Décassements	3 301	3 401	3 363	2 919	2 803	2 590	2 433

et dans les appuis aux clients et aux communautés. Outre les opérations et les engagements dans les pays dont ils ont approuvé les projets, les membres du Conseil d'Administration ont visité des sites de projet pour discuter avec les gouvernementaux, la société civile, les représentants du secteur privé et d'autres parties prenantes sur l'efficacité du modèle de prestation du GBM. Dans ce cadre, les membres du Conseil se sont rendus au Bangladesh, à Djibouti, en Égypte, en Jordanie, aux Maldives, au Népal et en Cisjordanie.

Le Comité d'audit (AC) a, au-delà des rapports financiers périodiques des institutions du GBM, examiné le rapport annuel sur les risques et la limite d'emprunteur unique pour l'exercice 2020, le programme de protection de la valeur du capital de l'IDA, la proposition d'élargissement de l'offre des produits de couverture des matières premières aux pays de l'IDA, et la mise à jour du ratio fonds propres / prêts minimum de la politique d'adéquation des fonds propres.

Le Comité du budget (BC) a prêté son concours à la mise en œuvre satisfaisante du processus annuel de budgétisation des institutions qui forment le GBM en veillant à ce que l'allocation des ressources obéisse aux principes de l'alignement stratégique, de la viabilité budgétaire et de l'accent mis en permanence sur l'efficacité. Durant l'exercice fiscal 2020, le Comité du budget a veillé en particulier à ce que les budgets de la Banque mondiale, IFC et MIGA soient suffisamment robustes et flexibles pour soutenir la mise en œuvre de la réponse du GBM à la crise du COVID19. Le Comité du budget a aussi fourni des orientations sur la viabilité financière des institutions du Groupe de la Banque mondiale, en se penchant notamment sur les résultats financiers obtenus chaque trimestre. Le Comité du budget s'est par ailleurs penché sur le suivi des économies d'échelle engagées et réalisées dans le cadre des discussions sur l'augmentation de capital 2018, et a examiné en profondeur le dossier sur l'évaluation des coûts de la mise en œuvre de la stratégie de

décentralisation. De concert avec le Comité des ressources humaines, le comité du budget a enfin passé en revue la méthodologie et le système de rémunération du personnel du GBM.

Le Comité pour l'efficacité du développement (CODE) a maintenu une régularité des réunions formelles et informelles pour examiner les questions relatives à l'orientation stratégique du GBM, la qualité des opérations financées par la Banque et l'orientation sur les résultats, les rapports des évaluations du Groupe indépendant d'évaluation (IEG en anglais pour *Independent Evaluation Group*), les questions de risques dans les opérations du GBM ainsi que la mise en œuvre des recommandations issues de la revue de la boîte à outils du Panel d'inspection, et la revue du CAO. Au niveau stratégique, les discussions au CODE ont essentiellement porté sur la première Stratégie du GBM en matière de Fragilité, Conflit et Violence. Le CODE a initié en 2018 un processus pour le renforcement de l'orientation des engagements du GBM sur les résultats au niveau des pays. En plus des séminaires et séances de travail technique avec la Direction, le CODE a également approuvé la note méthodologique pour une évaluation de l'engagement du GBM sur la question. La revue de la boîte à outil du Panel d'inspection entamée en 2018 sur la mise en œuvre des recommandations issues de la revue des fonctions du Panel d'inspection, s'est achevée au cours de cette année fiscale 2020. Les membres du CODE ont également examiné le 24 juin 2020, le rapport final de la revue ainsi que les onze recommandations générales exposées dans le rapport sur l'examen exhaustif du cadre de responsabilité environnementale et sociale de IFC et de la MIGA, incluant le rôle et l'efficacité du CAO. Le CODE a examiné et validé de nombreuses évaluations produites par IEG, et approuvé huit (8) notes conceptuelles pour les évaluations qui seront achevées au cours de l'année fiscale 2021. Au nombre des évaluations ayant une portée significative pour les pays du Groupe Afrique II, l'on peut relever l'évaluation de l'engagement de IFC dans les situations fragiles et conflictuelles, l'appui du GBM aux petites et moyennes entreprises (PME), et l'évaluation de l'évolution de l'expérience du Groupe de la Banque mondiale pour renforcer la résilience urbaine.

Le Comité sur la gouvernance et les affaires administratives du Conseil (COGAM) a, au cours de la période sous revue, mené deux activités majeures ; à savoir : 1) la revue des droits de vote de l'IDA ; et 2) la revue du pouvoir de vote de la BIRD et de la SFI. En ce qui concerne la revue du pouvoir de vote de la BIRD et de la SFI, les discussions menées ont révélé qu'au niveau des deux institutions, il existe un manque d'appétit pour une revue complète. En outre, l'approfondissement de l'analyse des pouvoirs de vote de la BIRD fait appel à la possibilité de faire des ajustements pour certains pays. En ce qui concerne la SFI, il y a convergence autour de l'utilisation de la formule dynamique de la BIRD comme formule de référence. Cette décision soutient le principe de convergence des pouvoirs de votes des deux institutions, et permet de renforcer la collaboration au sein du GBM selon la notion « *one World Bank Group* ». Rappelant que la formule dynamique tient compte de la contribution à l'IDA, cette décision devrait contribuer au renforcement de la mise en œuvre de la stratégie IFC3.0 pour plus de présence dans les pays IDA. Des progrès considérables ont été enregistrés sur la revue des droits de vote de l'IDA, avec : un accord sur les principes et critères qui doivent guider la revue ; l'adoption d'une approche en deux étapes ; l'adoption du cadre organisationnel défini autour de 4 blocs ; et la mise en place d'une structure pour les membres catégorisée en deux groupes « *récipiendaires et non-récipiendaires* », avec possibilité de différenciation à l'intérieur du groupe des non-récipiendaires en fonction de certains indicateurs. Un rapport d'étape en préparation sera soumis au Conseil des Gouverneurs du GBM en octobre 2020 lors des Assemblées Annuelles.

Le Comité des ressources humaines (HR) a, au-delà des rapports périodiques, examiné notamment les documents sur les implications du programme de décentralisation du Groupe de la Banque mondiale en matière de coûts et de politiques des ressources humaines, sur la rétrospective en matière d'utilisation de la force de travail contingente, le point de la diversité et de l'inclusion au sein de la Banque en 2019, ainsi que la revue annuelle des salaires de concert avec le comité du budget.

BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR

PLAN STRATÉGIQUE 2018–2020

La stratégie 2018–2020 du Bureau de l'Administrateur, vise à aider les pays du Groupe Afrique II à tirer le meilleur profit des opportunités offertes par la Banque. Cette stratégie est fondée sur 4 axes et 12 objectifs.

AXE 1	AXE 2	AXE 3	AXE 4
AIDER LES PAYS À MOBILISER PLUS DE RESSOURCES CONCESSIONNELLES ET NON CONCESSIONNELLES	ENCOURAGER LES PAYS À POURSUIVRE LES RÉFORMES EN VUE D'ATTIRER LE SECTEUR PRIVÉ POUR LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS	RENFORCER L'ENGAGEMENT STRATÉGIQUE ET LE DIALOGUE DE LA BANQUE MONDIALE AVEC LES PAYS DU GROUPE	RENFORCER LA VOIX ET LA REPRÉSENTATION DU GROUPE
<p>OBJECTIF 1 Faire le suivi de la reconstitution des ressources au titre de l'IDA19.</p> <p>OBJECTIF 2 Plaider pour un accès accru aux ressources de la BIRD.</p> <p>OBJECTIF 3 Aider à la mobilisation de ressources supplémentaires.</p>	<p>OBJECTIF 4 Éliminer les obstacles au financement du secteur privé.</p> <p>OBJECTIF 5 Engager la SFI à de meilleures interventions ciblées par le déploiement de la boîte à outils de IFC3.0, la mobilisation de capitaux et le financement mixte.</p> <p>OBJECTIF 6 Engager la MIGA à mobiliser davantage d'investissements directs étrangers aux moyens d'instruments de réduction des risques de la MIGA.</p>	<p>OBJECTIF 7 Renforcer le dialogue sur le CPF.</p> <p>OBJECTIF 8 Renforcer l'orientation sectorielle sur les domaines clés ayant un potentiel pour la diversification économique et la création d'emplois.</p> <p>OBJECTIF 9 Renforcer l'orientation stratégique sur les groupes de pays.</p> <p>OBJECTIF 10 Favoriser le développement des stratégies d'intégration régionale.</p>	<p>OBJECTIF 11 Mettre en œuvre l'augmentation de capital de 2018.</p> <p>OBJECTIF 12 Poursuivre l'agenda de la diversité et de l'inclusion.</p>

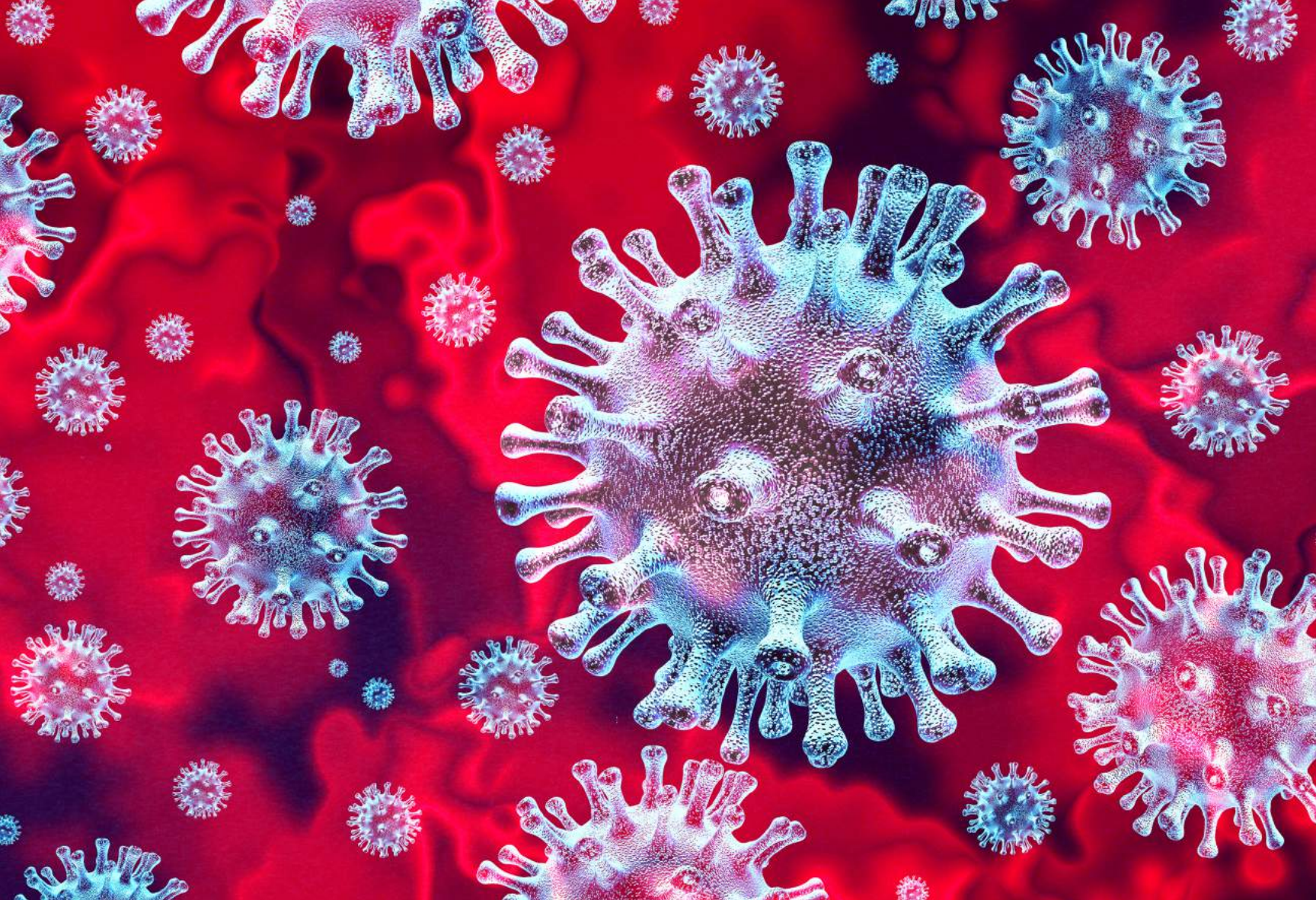


Illustration 3D de serveurs dans un centre de données © istockphoto.com/monsitj



AIDER LES PAYS À MOBILISER PLUS DE RESSOURCES CONCESSIONNELLES ET NON CONCESSIONNELLES

En décembre 2019 les négociations au titre de la 19^{ième} reconstitution des ressources de l'IDA (IDA19) ont été conclues par une mobilisation record de 82 milliards de dollars américains, une augmentation substantielle par rapport aux 75 milliards de dollars de l'IDA18. L'exercice a été également marqué par la mobilisation des ressources nécessaires pour faire face à la pandémie du COVID-19 qui déferle sur le monde entier depuis le début de l'année 2020. Le montant des ressources qui ont été mises à disposition à cette fin par le Groupe de la Banque mondiale, les autres multilatéraux et les bailleurs de fonds bilatéraux, quoique très élevé, demeure insuffisant pour faire face tout à la fois aux urgences sanitaires, aux filets sociaux et à la relance économique à moyen et long terme. Plusieurs initiatives sont en cours pour faire face à la situation.



3D rendering of the coronavirus © istockphoto.com/wildpixel

Mobilisation des ressources au titre de la riposte contre la pandémie du COVID-19

Un contexte incertain lié au COVID-19

Au cours de la deuxième année du mandat de l'Administrateur, le monde a été confronté à une crise sans précédent avec l'émergence d'un nouveau coronavirus et sa flambée épidémique. Au 30 juin 2020, le COVID-19, devenu une pandémie touchait 216 pays et territoires, avec plus de 10 millions de personnes infectées et plus de 500 000 décès.

Outre, le coût humain incommensurable, la crise a affecté les perspectives de développement mondial. Les services du Fonds Monétaire International (FMI) estiment l'impact du COVID-19 entre 2,3 % et 8 % du PIB mondial en 2020 —l'équivalent dans le scénario baissier, du PIB combiné de la France, de l'Italie et de l'Espagne. Selon les services de la Banque mondiale, la croissance économique en Afrique subsaharienne devrait passer en moyenne de 2,4 % en 2019 à une fourchette entre

-2,1 % et -5,1 % en 2020, engendrant ainsi la première récession en Afrique subsaharienne depuis 25 ans. Les pertes de production sur le continent africain pour 2020 sont estimées entre 37 milliards et 79 milliards de dollars américains. La pandémie pourrait ainsi faire basculer un demi-milliard de personnes dans la pauvreté, menaçant de renverser les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté au cours des 20 dernières années et augmentant pour la première fois depuis 1998 le niveau mondial de l'extrême pauvreté.

Les pays qui dépendent des exportations de produits de base (en particulier le pétrole et les métaux), les pays ayant de solides liens commerciaux et touristiques ainsi que les petits États seront particulièrement touchés. Ces défis sont aggravés en Afrique par un espace budgétaire restreint et des vulnérabilités croissantes liées à la dette. La crise a mis en péril des centaines de millions d'emplois dans le secteur privé, en particulier dans les pays qui ont travaillé dur pour s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales. Au-delà de la crise de l'emploi, il n'est pas encore clair quels emplois reviendront ou seront perdus à jamais.

La réponse du Groupe de la Banque mondiale au COVID-19

La crise sanitaire et ses graves conséquences socio-économiques soulignent plus que jamais l'importance et la nécessité de la coopération internationale et du multilatéralisme. Le programme de soutien du Groupe de la Banque mondiale (GBM) au COVID-19 s'inscrit dans cette logique.

Le programme de soutien au COVID-19 prévoit une action coordonnée à l'échelle mondiale, et met à la disposition des pays membres du GBM une gamme de ressources pour faire face à l'impact sanitaire, social et économique de la crise. Le programme du GBM apporte une réponse rapide, flexible et efficace à la pandémie de coronavirus à travers le déploiement d'un ensemble d'instruments opérationnels et en étroite collaboration avec les gouvernements, les Nations-Unies, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le FMI, la Banque Africaine de Développement (BAD) et les autres banques de développement multilatérales. Cette approche permet ainsi la mise en place d'une plateforme de collaboration et de coordination entre les partenaires au développement pour le partage des connaissances et la mise en œuvre effective et efficace des interventions.

La réponse du GBM au COVID-19 se décline en deux phases : 1) une réponse d'urgence dotée d'un montant de 14 milliards de dollars américains pour faire face à la crise sanitaire ; et 2) une réponse socio-économique pour faire face à l'impact économique et social de la crise, avec une enveloppe totale prévue de 150 à 160 milliards de dollars américains sur 15 mois, et comprenant les 14 milliards de dollars de la première phase.

Les Conseils d'Administration de la Banque mondiale et de la Société financière internationale (IFC) ont approuvé le 3 mars 2020 un dispositif de financement d'urgence — également appelé *Approche programmatique à multiples phases (MPA)*¹— afin d'accompagner les efforts déployés par les pays et les entreprises pour prévenir, détecter et faire face à la propagation rapide du COVID-19. Ce nouveau dispositif a permis le décaissement rapide de l'aide d'urgence sanitaire initialement de 12 milliards de dollars américains, et que nous avons portée à 14 milliards de dollars américains lors des Conseils d'Administration du 17 mars 2020.

À travers le MPA, les trois institutions du Groupe —la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), et l'IFC —sont mobilisées afin de lutter contre la diffusion de la maladie le plus rapidement possible et soutenir le secteur privé touché de plein fouet par la pandémie.

En particulier, le financement d'urgence de 14 milliards de dollars américains comprend : 6 milliards de financements mixtes composés des ressources de la BIRD et de l'IDA afin d'organiser la riposte d'urgence sanitaire dans les pays² ; et 8 milliards de financements de l'IFC qui permettront de soutenir les entreprises et leurs salariés face à la baisse de l'activité économique causée par la propagation du coronavirus.

L'appui de la Banque mondiale (BIRD et IDA) couvre ainsi une gamme d'interventions pour renforcer dans un premier temps la préparation des systèmes nationaux aux urgences de santé publique, notamment les activités de surveillance et de détection précoce, d'isolation, de traitements, de formation des agents de santé de première ligne, d'information et de communication en se reposant sur l'engagement communautaire.

1. Le MPA permet la préparation simultanée et en mode accéléré de projets d'urgence similaires en vue d'un décaissement rapide.

2. Les ressources de la banque mondiale se répartissent comme suit : 2,7 milliards de dollars de financements IBRD et 1,3 milliard de dollars provenant des ressources des sous-guichets de l'IDA —le mécanisme de riposte aux crises (CRW), le guichet du secteur privé (PSW), et le guichet des réfugiés syriens au Liban— complétés par la réaffectation de 2 milliards de dollars du portefeuille des pays IDA.

RÉPONSE D'URGENCE SANITAIRE AU COVID-19 – GROUPE AFRIQUE II

PAYS	NOM DU PROJET	IDA (\$M)	BIRD (\$M)	TOTAL (\$M)	DATE
Bénin	COVID-19 Projet de préparation et de réponse	10,40		10,40	27avril
Burkina Faso	COVID-19 Projet de préparation et de réponse	21,15		21,15	28 avril
Cabo Verde	COVID-19 Projet de réponse d'urgence	5,00		5,00	2 avril
Rép. centrafricaine	COVID-19 Programme de préparation et de réponse	7,50		7,50	17 avril
Congo, Rép dém. du	COVID-19 Programme stratégique de préparation et de réponse	47,20		47,20	2 avril
Congo, Rép du	COVID-19 Projet de réponse d'urgence	11,31		11,31	21 avril
Côte d'Ivoire	COVID-19 Programme stratégique de préparation et de réponse	35,00		35,00	2 mai
Djibouti	COVID-19 Projet de réponse d'urgence	5,00		5,00	2 avril
Gabon	COVID-19 Projet stratégique de préparation et de réponse		9,00	9,00	15 mai
Guinée	COVID-19 Programme stratégique de préparation et de réponse	10,90		10,90	17 juin
Mali	COVID-19 Projet de réponse d'urgence	25,80		25,80	13 avril
Mauritanie	COVID-19 Programme stratégique de préparation et de réponse	5,20		5,20	2 avril
Niger	COVID-19 Projet de réponse d'urgence	13,95		13,95	13 avril
Sao Tomé-et-Principe	COVID-19 Projet de réponse d'urgence	2,50		2,50	2 avril
Sénégal	COVID-19 Projet de réponse	20,00		20,00	2 avril
Tchad	COVID-19 Projet stratégique de préparation et de réponse	16,95		16,95	24 avril
Togo	COVID-19 Projet de réponse	8,10		8,10	20 avril

L'appui de l'IFC permet de renforcer les financements commerciaux des banques commerciales et les lignes de fonds de roulement de leurs entreprises clientes. L'IFC apporte aussi une aide directe à ses propres entreprises clientes, en se concentrant sur des domaines stratégiques tels que les équipements médicaux et les produits pharmaceutiques, en vue de soutenir les chaînes d'approvisionnement et de limiter les risques d'aggravation de la situation.

a. La riposte sanitaire

Le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé dans le cadre du MPA le 2 avril 2020, le décaissement rapide de la première vague de l'aide d'urgence pour un montant global de 1,9 milliard de dollars en faveur de 25 pays dont 6 du Groupe Afrique II (à savoir Cabo Verde, République Démocratique du Congo, Djibouti, Mauritanie, Sao Tome et Sénégal).

Au 30 juin 2020, l'aide d'urgence sanitaire de la Banque mondiale en faveur des pays du Groupe Afrique II se chiffrait à près de 255 millions de dollars pour 17 pays. Un appui d'urgence est également prévu pour le Cameroun et la Guinée Bissau, et porterait à 19 le nombre de pays du Groupe ayant un projet de réponse au COVID-19 en place. Depuis qu'est survenue la crise du COVID-19, le Bureau a maintenu le suivi avec la Direction de la Banque mondiale et n'a ménagé aucun effort pour s'assurer que les pays du Groupe disposent le plus rapidement possible de ces ressources.

b. La riposte socio-économique

En fonction de la durée et de la gravité de l'épidémie, le GBM prévoit une aide supplémentaire pour limiter les effets délétères de la crise sur l'économie. L'appui du GBM dans ce cadre est axé sur trois piliers, à savoir : i) la protection des pauvres et vulnérables ; ii) le soutien aux entreprises ; et iii) le renforcement de la résilience économique et l'accélération de la reprise.

i. La protection des pauvres et vulnérables

Pour atténuer durablement les répercussions profondes du COVID-19, l'aide aux plus vulnérables est indispensable, car ceux-ci sont disproportionnellement impactés par la crise, ne disposant pas de marges de manœuvre pour absorber ce choc temporaire. Si le choc n'est pas adressé efficacement, il pourrait devenir permanent plongeant des milliers d'individus dans la pauvreté absolue. Ainsi à travers ce pilier, les investissements de la Banque mondiale ciblent les ménages pauvres et vulnérables grâce à des programmes de filets sociaux (transferts monétaires, services médicaux et repas gratuits, etc.) pour compenser la perte d'emploi, la fermeture des écoles, ou la perte d'autres moyens de subsistance en raison du COVID-19.

ii. Le soutien aux entreprises

Ce pilier cible les entreprises touchées par la crise, à travers notamment des prêts à court terme, des allègements fiscaux ou l'octroi de subventions afin qu'elles puissent maintenir leurs activités et préserver les emplois. En réponse au COVID-19, IFC et MIGA (l'Agence multilatérale de garantie des investissements) travaillent de concert pour soutenir les entreprises privées confrontées à la désorganisation des chaînes d'approvisionnement en répondant à leurs besoins en crédits commerciaux, en fonds de roulement, en garanties de crédit et en financements de court à moyen terme.

iii. Le renforcement de la résilience économique et l'accélération de la reprise

À travers ce pilier, la Banque mondiale fournit à ses pays membres, des services de conseil stratégique et d'assistance technique s'appuyant sur l'expertise mondiale et le partage des connaissances, afin d'atténuer les répercussions économiques et sociales de la crise. Ces conseils s'accompagnent d'investissements en capital humain et en infrastructure financés le plus possible par le secteur privé, ainsi que de politiques de réformes pour renforcer la résilience économique. La Banque mondiale multiplie par ailleurs les activités de surveillance au niveau des chaînes de valeur mondiales et des marchés financiers pour éviter leurs perturbations et prévenir les risques d'une crise financière.

L'approche stratégique de la réponse du Groupe de la Banque mondiale au COVID-19

Le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a examiné en sa session du 23 juin 2020 le document cadre intitulé « *Sauver des vies, Renforcer l'impact et se Remettre sur la bonne voie* », qui décline l'approche stratégique de la réponse du GBM à la crise du COVID-19. Ce document a été élaboré en réponse au plaidoyer du Bureau auprès des services de la Banque mondiale, de concert avec les autres membres du Conseil, sur la nécessité de définir un cadre conceptuel de haut-niveau dans lequel pourrait s'inscrire la réponse du GBM en faveur des pays touchés par la crise du COVID-19, sans perdre de vue les objectifs de développement à long-terme.

Dans le cadre des discussions au Conseil, l'Administrateur s'est félicité de l'action prompte du GBM, coordonnée à l'échelle mondiale, pour apporter une réponse rapide, flexible et efficace à la pandémie de COVID-19. Toutefois, il a rappelé que cette pandémie vient compliquer une situation sanitaire, sociale et économique déjà extrêmement précaire en Afrique, au moment où nos efforts pour atteindre et rester sur la trajectoire des objectifs du développement durable (ODD) sont déjà difficiles et incertains. L'Administrateur a par ailleurs souligné que les mesures prises pour ralentir la propagation du virus dans le cadre de la réponse d'urgence du GBM ne devraient pas entraver l'exécution satisfaisante des programmes et projets en cours dans les pays qui s'inscrivent dans la vision à long-terme du GBM et de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour l'atteinte des ODD. Il a également insisté sur une approche inclusive, qui prenne en compte les besoins de tous les pays. Il a par conséquent favorablement accueilli le document cadre qui tente de répondre à ces préoccupations.

Le document cadre inscrit l'approche stratégique de la réponse du GBM au COVID-19 dans la vision à long terme du GBM — le *Forward Look*³— et l'Agenda 2030 des Nations Unies. L'approche stratégique comporte trois étapes —Atténuation, Restructuration, et Résilience. La phase d'Atténuation correspond à la réponse d'urgence du GBM face à la crise sanitaire du COVID-19 et ses conséquences sur le plan social, économique et financier. Alors que les pays arrivent à maîtriser la pandémie et entament une relance de leurs économies, la phase de Restructuration permet de renforcer les systèmes de santé en vue de restaurer le capital humain et de restructurer les entreprises. La phase de Résilience offre l'opportunité de « rebâtir mieux », c'est-à-dire de bâtir de manière plus durable, inclusive et résiliente. Cette dernière étape offre une vision de long-terme à travers le développement durable, et permet d'éviter que la mise en œuvre des mesures d'urgence de court-terme n'entrave l'évolution vers l'atteinte des ODD.

L'approche stratégique est axée sur quatre piliers thématiques, à savoir : i) l'appui d'urgence aux interventions de santé pour *sauver des vies* ; ii) l'appui social pour *protéger les personnes pauvres et vulnérables* ; iii) l'appui économique pour *soutenir les entreprises, créer et préserver les emplois* ; et iv) *renforcer les politiques, institutions et investissements* pour la résilience économique, l'accélération de la reprise et le développement durable.

Ainsi que le relève le document cadre, l'efficacité de la réponse du GBM au COVID-19 dépendra de la capacité financière du GBM à venir en aide à ses clients. Les estimations actuelles portent à 150-160 milliards de dollars américains, le montant de l'enveloppe financière globale que le GBM serait en mesure de mettre à la disposition de ses clients sur la période allant jusqu'en juin 2021. Ces montants incluent l'allocation d'urgence de 14 milliards de dollars. La majeure partie des financements proviendrait de la BIRD, de l'IDA et de l'IFC, avec des contributions plus modestes provenant de MIGA et de fonds fiduciaires.

L'ampleur de la crise aura un impact négatif sur la capacité financière du GBM au-delà de l'exercice fiscal 2021, créant un gap de financement face aux besoins des pays. En conséquence, le Bureau invite tous les pays du Groupe à accélérer leurs souscriptions respectives dans le cadre de l'augmentation de capital 2018 de la BIRD et de l'IFC dans les meilleurs délais pour permettre au GBM de répondre à la crise de manière efficace et financièrement viable au-delà de l'exercice 2021.

³ Le *Forward Look* est la feuille de route stratégique du Groupe de la Banque mondiale pour soutenir l'ensemble des pays membres dans la réalisation de la transformation économique et de la croissance inclusive vers 2030.

Élargissement du mécanisme de réponse aux crises (CRW) de l'IDA pour la réponse aux crises à évolution lente

Le Mécanisme de réponse aux crises (CRW) fait partie de la panoplie d'outils de gestion de crise de l'IDA. Il vise à déterminer une approche systématique et à renforcer la capacité de l'IDA à répondre efficacement aux crises, en octroyant des financements additionnels aux pays emprunteurs de l'IDA.

Le CRW a été créé en 2011, au cours du cycle de l'IDA16 et vise de manière exclusive : i) les catastrophes naturelles d'une gravité et d'une intensité exceptionnelles (séisme, inondations, sécheresse, tsunami) ; et ii) les graves crises économiques provoquées par des chocs exogènes et affectant un nombre significatif de pays emprunteurs de l'IDA (crise alimentaire, pétrolière ou financière). Selon le principe de base fixé lors de sa création, les ressources du CRW sont destinées à être mobilisées en dernier ressort, lorsque les autres sources de financement sont insuffisantes et lorsque l'IDA participe à une action concertée au niveau international pour faire face à une crise mondialement reconnue.

Une addition dans la boîte à outils de l'IDA : le CRW-ERF

Les Délégués de l'IDA et les représentants des pays emprunteurs ont convenu d'élargir le champ d'action du CRW pendant le cycle de l'IDA19, afin de soutenir une réponse rapide aux crises à évolution lente, telles que les épidémies et l'insécurité alimentaire, qui en sont encore à un stade précoce de progression mais qui ont le potentiel de dégénérer en crises majeures. Le financement précoce aux crises à évolution lente du CRW, désigné sous l'acronyme ERF (*Early Response Financing*), comprend une enveloppe de 500 millions de dollars américains sur l'allocation totale du CRW de 2,5 milliards de dollars américains. L'ERF complète la boîte à outils de réponse aux crises de l'IDA, notamment le CRW initial de « dernier recours » conçu pour intervenir à un stade subséquent, l'option de tirage différé en cas de catastrophe Cat (DDO), et le guichet régional.

Le CRW étant un véhicule d'intervention et non de préparation, la complémentarité sur les aspects liés à la préparation et à la réponse aux urgences sanitaires est assurée par le fonds fiduciaire multi-donateurs pour la préparation et la réponse aux situations sanitaires d'urgence le HEPRTF (selon l'acronyme anglais) nouvellement créé en juin 2020.

SEUILS DU NOMBRE DE CAS CONFIRMÉS EN LABORATOIRE SPÉCIFIQUES À L'AGENT PATHOGÈNE

	Seuil où les preuves épidémiologiques ou génétiques de la transmission au sein de la population humaine sont disponibles: nombre de cas épidémiologiques, confirmés en laboratoire dans les pays IDA d'une seule épidémie survenant sur une période de 4 semaines dans les 6 semaines précédant l'application	Seuil où les preuves épidémiologiques ou génétiques de la transmission au sein de la population humaine ne sont pas disponibles: nombre de cas épidémiologiques, confirmés en laboratoire dans les pays IDA d'une seule épidémie survenant sur une période de 4 semaines dans les 6 semaines précédant l'application
Grippe (nouveau sous-type de grippe/ virus de la grippe A dont le gène de l'hémagglutinine est distinct sur le plan antigénique de ceux des virus grippaux saisonniers)	30	100
Filoviridae (virus Ebola et Marburg)	30	100
Coronavirus non présent de manière endémique au sein des populations humaines (par exemple, MERS, SRAS)	30	100
Fièvre de Lassa	NA	100
Fièvre de la vallée du Rift	NA	100
Fièvre hémorragique de Crimée Congo	30	100
Virus Nipah	NA	100
Chikungunya	NA	200
Zika	NA	200
Variole (ou tout autre agent pathogène après son élimination de la population humaine)	NA	2
Autres virus zoonotiques connus ou nouveaux (y compris, mais sans se limiter aux virus de l'encéphalite équine, virus du Nil occidental, virus Hanta, aux Monkeypox)	30	100

Les modalités de fonctionnement et de gouvernance du CRW-ERF

A. Urgences sanitaires

Les ressources du CRW-ERF peuvent être mobilisées uniquement dans les cas où : i) un pays touché a décrété l'état d'urgence sanitaire ; et ii) l'OMS a déclaré que l'épidémie pouvait avoir une portée mondiale mettant en jeu le système mondial d'alerte et d'intervention. Le tableau ci-dessous présente la couverture des agents pathogènes et les seuils de gravité proposés pour guider les décisions d'allocation du CRW-ERF.

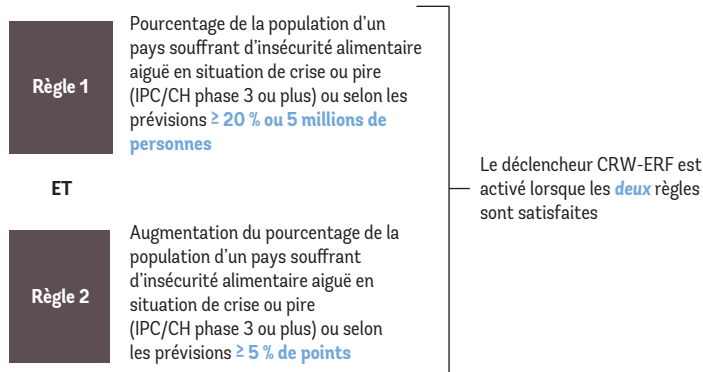
Seuils du nombre de cas confirmés en laboratoire spécifiques à l'agent pathogène

B. Insécurité alimentaire

Conformément au rapport des Délégués de l'IDA19, deux modes d'activation sont disponibles pour permettre aux pays éligibles à l'IDA de lancer une demande d'appui du CRW-ERF pour l'insécurité alimentaire.

i. **Activation basée sur des déclencheurs** : Elle survient lorsque les seuils de sécurité alimentaire approuvés par la direction de la Banque mondiale sont atteints. Elle est définie par deux règles qui capturent un minimum de niveau de gravité et de tendance à la détérioration. La règle 1 définit un niveau de gravité minimum de phase 3 du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire IPC3-*Integrated Phase Classification*). La règle 2 cherche à saisir les tendances à la détérioration, notamment en exigeant que le pourcentage de la population en situation de IPC3 soit d'au moins de cinq points de pourcentage ou plus, afin de distinguer les situations d'insécurité alimentaire habituelles qui devraient être traitées par d'autres types de financements. Les deux règles doivent être respectées en utilisant

la situation de sécurité alimentaire réelle du pays ou des projections. L'activation basée sur les déclencheurs est suivie au niveau mondial pour un sous-ensemble de pays sur la base des données compatibles du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, mises à jour trois fois par an par le réseau des systèmes d'alerte précoce contre la famine FEWS NET).



ii. **Activation locale** : elle constitue une alternative basée sur les analyses des risques spécifiques aux pays, suivant des preuves locales et des systèmes d'alerte précoce. L'activation locale serait particulièrement pertinente dans les pays pour lesquels l'approche basée sur les déclencheurs n'est pas envisageable en raison d'un manque de données IPC sur la sécurité alimentaire.

La Direction de la Banque mondiale pourrait dans les mois à venir, faire usage de cet instrument censé jouer un rôle significatif compte tenu de la crise du COVID-19 et des risques d'aggravation de l'insécurité alimentaire qui pourrait s'en suivre. D'ores et déjà, les ressources du CRW-ERF sont mobilisées pour les montants préalloués dans le cadre de l'activation des composantes d'intervention d'urgence conditionnelle (CERC) en faveur des pays du Groupe.

Suspension du service de la dette dans le cadre du COVID-19

Mi-avril 2020, dix-huit chefs d'État et de gouvernement africains et européens, ainsi que des dirigeants d'institutions internationales, ont appelé à une réponse multilatérale pour l'Afrique. Ces dirigeants ont sollicité un moratoire d'urgence sur la dette et des programmes d'aide sanitaire et économique sans précédent pour faire face à l'épidémie et à la propagation rapide de COVID-19. Un plan de relance économique

d'au moins 100 milliards de dollars américains (tel qu'évalué par les ministres des Finances africains et les Nations Unies) et un moratoire immédiat sur le service de toutes les dettes extérieures (bilatérales ou multilatérales, publiques ou privées) jusqu'à la fin de la pandémie, ont été jugés indispensables.

L'objectif est de permettre aux pays africains d'obtenir l'espace budgétaire dont ils ont besoin pour consacrer davantage de ressources de santé publique à la lutte contre le virus, tout en atténuant ses conséquences socio-économiques. La Banque mondiale, le FMI, la Banque africaine de développement, la Nouvelle Banque de développement et d'autres institutions régionales ont été exhortés à utiliser tous les instruments disponibles et à revoir les politiques d'accès et les limites des quotes-parts pour que les pays à faible revenu puissent bénéficier pleinement de leur assistance. En appui à ce processus, le FMI devrait décider sans tarder d'attribuer des droits de tirage spéciaux (DTS) aux pays africains, ce qui leur fournira les liquidités indispensables à l'achat de produits de base et de matériel médical essentiels. Enfin, il a été demandé à tous les partenaires de l'Afrique de sanctuariser leurs crédits d'aide au développement.

Initiative de suspension du service de la dette (« DSSI »)

Le 15 avril 2020, les ministres des Finances du G20 ont approuvé l'Initiative de suspension du service de la dette *Debt Service Suspension Initiative* (ou DSSI) en réponse à l'appel lancé par la Banque mondiale et le FMI d'accorder la suspension du service de la dette aux pays les plus pauvres pour maximiser les ressources disponibles à la gestion des répercussions graves de la pandémie de COVID-19. Le FMI et la Banque mondiale ont été chargés d'appuyer la mise en œuvre de cette initiative, notamment en mettant en place un système de surveillance des dépenses en réponse à la crise et en fournissant une assistance technique en matière de diffusion de l'information sur la dette publique. La participation au DSSI permettra de maximiser la réponse budgétaire dans le contexte actuel de crise.

Le FMI et la Banque mondiale apportent leur soutien à la mise en œuvre de l'Initiative, en veillant au suivi des dépenses, en promouvant la transparence en matière de dette publique et en encourageant une politique d'emprunts prudente. L'Initiative a pour objectif fondamental de favoriser une riposte efficace face à la crise. Les pays emprunteurs qui en bénéficient s'engagent par conséquent à utiliser les ressources ainsi dégagées pour financer une hausse des dépenses sociales, sanitaires et économiques en réponse à la crise. Ils s'engagent également à communiquer l'intégralité des engagements financiers du secteur public emprunts (et instruments assimilables à des titres d'emprunt). La disponibilité de ces données permettra d'améliorer l'évaluation de la viabilité de la dette ainsi que leurs besoins de financement. Cette transparence accrue est

IMPACT DU DSSI POUR LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II ÉLIGIBLES : POTENTIEL D'ÉCONOMIES, MAI À DÉCEMBRE 2020

(en millions USD)

Bénin	13,7
Burkina Faso	23,3
Cabo verde	14,9
Cameroun	276,1
Centrafrique	6,3
Comores	2,3
Congo, République démocratique du	104,4
Congo, République du	146,2
Côte d'Ivoire	231,3
Djibouti	59,2
Guinée	129,7
Guinée-Bissau	0,9
Madagascar	23,9
Mali	90,0
Mauritanie	52,3
Niger	25,8
Sao Tomé-et-Principe	2,1
Sénégal	131,7
Rwanda	12,6
Togo	25,8
Total	1 372,5

Source : Banque mondiale.

indispensable pour aider les pays à prendre des décisions éclairées en matière d'emprunt et d'investissement et attirer des investissements directs étrangers. Les pays bénéficiant de l'Initiative s'engagent aussi à limiter leurs emprunts non concessionnels conformément aux plafonds fixés dans le cadre des programmes du FMI et des politiques de la Banque mondiale en la matière.

FMI : SERVICE DE LA DETTE ÉLIGIBLE POUR ALLÈGEMENT VIA LE FONDS FIDUCIAIRE ARC

(en millions de DTS)

Pays	6 mois	24 mois
	(14 AVRIL-13 OCT. 2020)	(14 AVRIL 2020-13 AVRIL 2022)
Bénin	7,4	23,3
Burkina Faso	8,7	39,5
RCA	3,0	13,0
Tchad	0,0	10,1
Comores	1,0	3,1
RD Congo	14,8	29,7
Djibouti	1,7	6,0
Guinée	16,4	69,2
Madagascar	3,1	21,5
Mali	7,3	30,0
Niger	5,6	31,6
Rwanda	8,0	50,1
Sao Tomé-et- Príncipe	0,1	0,7
Togo	3,7	6,9
Total	80,9	334,7

Le DSSI bénéficie aux pays IDA et pays moins avancés (PMA) des Nations Unies par la suspension des paiements du service de la dette pour la période allant de mai à décembre 2020, afin de faciliter une réponse efficace à la crise causée par la pandémie COVID-19. Tous les créanciers bilatéraux officiels participeront à l'initiative. Les créanciers envisageront une éventuelle prolongation courant 2020, en tenant compte du rapport de la Banque mondiale et du FMI sur les besoins de liquidité des pays éligibles. Les remboursements de capital et les paiements d'intérêts seront suspendus. Pour protéger les nouveaux financements en cas d'éventuelles restructurations futures, la date butoir a été fixée au 24 mars 2020. La suspension des paiements est neutre en VAN. La période de remboursement sera de 3 ans, avec un délai de grâce d'un an (4 ans au total). Le traitement sera réalisé soit par rééchelonnement, soit par refinancement.

Le DSSI est une initiative conjointe entre le G20 et le Club de Paris et constitue une percée historique car elle renforce la coordination entre créanciers membres du Club de Paris et non-membres du Club de Paris.

Au 18 juin 2020, 37 des 73 pays éligibles avaient officiellement demandé à adhérer au DSSI, soit un taux de participation de 51 %. Pour les 73 pays éligibles, le potentiel d'économies de paiements dus au titre du service de la dette pour la période mai à décembre 2020 est estimé à 11,542 milliards de dollars américains, dont environ 1,4 milliard de dollar américain pour les 20 pays éligibles du Groupe Afrique II listés ci-dessous (Source : Banque mondiale). À ces montants, il faut ajouter le report d'arriérés préexistants.

Parmi les pays qui ont officiellement demandé le DSSI, 65 % proviennent des pays Africains dont plus de la moitié présentent un risque de surendettement élevé ou se trouvent en situation de surendettement. Autant les pays participants sont diversifiés, un quart des pays éligibles indiquent qu'ils n'ont pas l'intention de participer au DSSI. Une série de questions ont été soulevées à titre de préoccupations, parmi lesquelles : i) la pleine participation de tous les créanciers (y compris les créanciers non-membres du Club de Paris et les créanciers plurilatéraux---autres créanciers officiels ayant une adhésion multi-pays) ; ii) la participation du secteur privé ; iii) les préoccupations des débiteurs au sujet des clauses de « défaut » et de « défaut croisé » ; iv) la participation au DSSI et à d'autres traitements de la dette ; et vi) la transparence.

Allègement du service de la dette envers le FMI via le fonds fiduciaire ARC

En réaction à la pandémie de COVID-19, en mars 2020, le FMI a réorganisé son fonds fiduciaire de confinement et de secours en cas de catastrophe (fonds fiduciaire ARC) pour aider 29 pays membres les plus pauvres et les plus vulnérables, dont 23 en Afrique, par un allègement rapide du service de la dette (en termes de flux). La durée maximale de l'allègement du service de la dette est plafonnée à deux ans à compter de la date à laquelle il a été décidé de réduire la dette du pays admissible. Le 13 avril 2020, le FMI a approuvé un allègement immédiat du service de la dette pour 25 pays membres au titre du fonds fiduciaire réaménagé d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC), dans le cadre des mesures que le FMI prend pour aider ses pays membres à faire face aux conséquences de la pandémie de

COVID-19. Pour les 14 pays éligibles du Groupe Afrique II, les économies potentielles sont estimées à environ 335 millions de DTS (environ 459 millions de dollars américains).

Quid de la participation des Banques multilatérales de développement à l'allégement de la dette ?

Le G20 a demandé aux BMD d'explorer davantage les options pour la suspension du paiement du service de la dette pendant la période de suspension, tout en maintenant leur notation actuelle et leur faible coût de financement. Les BMD, en collaboration avec le FMI, ont fourni une réponse commune au G20. D'ici la fin de 2020, le service de la dette des pays IDA aux BMD est prévu s'élever à environ 5 milliards de dollars américains. Bien qu'il s'agisse d'un montant important, il est beaucoup moins élevé que les nouveaux engagements et les décaissements des BMD. À titre illustratif, les engagements annuels des plus grandes BMD vis-à-vis des pays IDA s'élèvent à 47 milliards de dollars EU jusqu'à la fin de 2020. L'IDA est le plus grand fournisseur des financements des pays éligibles à la DSSI : les remboursements pour le reste de 2020 sont de 2 milliards de dollars EU, tandis que les engagements prévus sont d'environ 33 milliards de dollars EU, soit plus de 15 fois ce montant. Au cours de l'exercice 2021, l'IDA et la BIRD prévoient d'engager des financements concessionnels de 44 milliards de dollars pour les pays IDA, dont près de 10 milliards de dollars en subventions. Ce montant contraste avec moins de 4 milliards de dollars de service de la dette dû par ces mêmes pays au cours de cette période. Les BMD ont pour objectif global de veiller à ce que les pays IDA aient accès à des flux de financement nets positifs et abordables qui augmentent l'espace budgétaire de ces pays et renforcent leur capacité à répondre à la crise sans ajouter aux vulnérabilités de la dette. Pour compléter ces efforts, un nouvel instrument de liquidité COVID-19 pourrait être introduit par le GBM dans les mois à venir en vue de mobiliser davantage de ressources en faveur des pays touchés par la crise.

Reconstitution des ressources au titre de l'IDA19

Au cours de l'année 2020, le Bureau de l'Administrateur a poursuivi et consolidé ses actions visant une mobilisation forte des ressources de l'IDA19. En effet, compte tenu du nombre important des pays du Groupe Afrique II éligibles aux ressources de l'IDA, obtenir une solide reconstitution de l'IDA19 constitue un enjeu de taille afin d'appuyer ces pays dans leurs efforts de

transformation économique. C'est donc à raison que l'un des objectifs du plan stratégique du Bureau était de faire un plaidoyer en faveur d'une reconstitution robuste de l'IDA19 qui soit au moins égale au niveau de financement de l'IDA18 en termes réels. Il convient de rappeler que tous les trois ans, les bailleurs de fonds se réunissent pour reconstituer les ressources de l'IDA et examiner son cadre d'action. Ce processus de reconstitution consiste en quatre réunions officielles représentant des États bailleurs de fonds (appelés « délégués à l'IDA ») et des représentants des pays membres emprunteurs, étalées sur une année.

Les efforts conjugués des représentants des pays du Groupe Afrique II ainsi que celles des autres représentants des pays emprunteurs se sont soldés par la mobilisation d'une enveloppe financière substantielle de 82 milliards de dollars américains ainsi que l'approbation d'un ensemble de priorités stratégiques ambitieux lors de la dernière réunion tenue à Stockholm (Suède) les 12 et 13 décembre 2019. Il convient de noter qu'au-delà de l'assistance technique apportées aux représentants du Groupe pendant tout le processus de reconstitution de l'IDA19, le Bureau a également maintenu une régularité des réunions et de séances de plaidoyer en direction des Administrateurs représentant les pays donateurs sur l'acuité des problèmes de développement dans les pays IDA de l'Afrique subsaharienne et la nécessité d'une mobilisation plus forte des ressources pour soutenir les pays. Les thèmes stratégiques sur les fragilités, conflits et violence (FCV) et l'emploi et la transformation économique (JET) ont constitué l'axe principal du plaidoyer du Bureau. C'est dans ce cadre que le Bureau a exhorté la Banque à développer une stratégie sur l'Emploi et la transformation économique (JET), assortie d'un plan de mise en œuvre présentant clairement les objectifs, les cibles et un cadre de résultats appropriés.

L'année fiscale 2020 a été également marquée par deux autres réunions importantes des délégués de l'IDA et représentants des pays emprunteurs. En effet, en réponse à la pandémie du COVID-19, ceux-ci se sont réunis virtuellement le 23 avril 2020 pour examiner la réponse de la Banque mondiale en appui aux pays pour faire face à la pandémie du COVID-19 ainsi que les propositions d'ajustements nécessaires sur les cadres d'allocation et des ressources de l'IDA18 et de l'IDA19. Une seconde réunion élargie aux membres du Conseil d'Administration de l'IDA s'est tenue le 24 juin et a essentiellement porté sur l'impact sanitaire et économique de la pandémie dans les pays IDA et la capacité financière de l'IDA pour appuyer les efforts des pays.



Réunion de l'IDA19 en marge des Assemblées Annuelles de la Banque mondiale et du FMI en octobre 2019

Les engagements soutenus par le Bureau, au titre de l'IDA19

Le Thème Central pour l'IDA19 « 2030 dans dix ans : Croissance, population, Résilience » avait été retenu pour mieux consolider les acquis de l'IDA18 et marquer l'urgence d'une forte reconstitution des ressources IDA19 dans la perspective de réduction de la pauvreté et de l'atteinte des ODD. Quatre domaines transversaux jugés cruciaux pour l'amélioration de l'impact de l'IDA avaient été identifiés dont la dette, le capital humain, la prise en compte des personnes handicapées et la technologie.

L'IDA19 conserve les thèmes spéciaux de l'IDA18 — 1) emploi et transformation économique (JET) ; 2) fragilité, conflit et violence (FCV) ; 3) changement climatique ; 4) parité hommes-femmes et développement ; et 5) gouvernance et institutions — afin de consolider les acquis et assurer une continuité des engagements pour accroître l'impact sur le terrain.

Les principales conclusions, ainsi que les engagements pris au niveau de chaque thème spécial, se résument comme suit :

Emploi et transformation économique (JET) : L'IDA19 a adopté treize (13) engagements stratégiques pour mettre en œuvre un programme ambitieux pour l'emploi et la transformation économique. Ce programme entend aider les pays IDA à intégrer les chaînes de valeurs mondiales et régionales, créer des débouchés et favoriser l'accès aux marchés, renforcer leurs capacités et faciliter l'accès des travailleurs à des emplois de meilleure qualité. Une plus grande place sera donnée aux questions de migration. À travers le guichet de promotion du secteur privé (PSW), IFC et MIGA vont intensifier leurs opérations et mobiliser d'avantage d'investissements privés dans les pays IDA.

Fragilité, conflit et violence (FCV) : À travers six (6) engagements, l'IDA19 va apporter un appui important et plus ciblé aux pays pour

lutter contre les racines des FCV, adopter une approche régionale et accroître l'efficacité des opérations. Pour soutenir ses engagements, une enveloppe FCV sera mise à la disposition des pays confrontés à un éventail de risques. Cette enveloppe permettra à l'IDA de mieux différencier son approche face aux risques de la fragilité en portant une plus grande attention à des facteurs tels que les inégalités, le manque d'opportunités, l'exclusion et l'injustice. L'IDA19 entend aussi aider les pays à affronter les facteurs régionaux de fragilité dans le cadre des programmes régionaux, notamment dans les régions du Sahel, du Lac Tchad et de la Corne de l'Afrique.

Changement climatique : Les sept (7) engagements pris dans le cadre de ce thème visent à appuyer les pays IDA pour accroître les financements liés à l'action climatique ; renforcer l'appui aux efforts d'adaptation et de résilience ; produire un impact systémique au niveau des pays ; et faciliter la transformation économique grâce à la transition vers une économie résiliente et à faible intensité de carbone. Les « Co-avantages climatiques » vont augmenter d'au moins 30 % ; l'assistance pour l'élaboration des plans d'action nationaux relatifs au climat et la biodiversité seront renforcées.

Parité hommes-femmes et développement : L'IDA19 a pris six (6) engagements pour aider les pays IDA à tirer profit des acquis des cycles de refinancement précédents, à accélérer les investissements dans le capital humain, à créer des opportunités et renforcer la résilience, en mettant au point des solutions pour résorber les disparités, notamment en matière d'accès aux services de la santé reproductive des adolescentes, d'opportunités économiques et de prévention et répression de la violence sexiste.

Gouvernance et institutions : l'IDA19 a pris douze (12) engagements pour aider les pays IDA à poursuivre les actions prioritaires en matière de gouvernance, notamment sur la qualité des institutions, la mobilisation des ressources intérieures, les prestations de services, ainsi que sur toutes les mesures incitatives qui ont un impact sur le développement économique et social.

La mobilisation des ressources de l'IDA19

La période sous revue a été celle de la consolidation des acquis et du plaidoyer pour une mobilisation forte des ressources de l'IDA19 pour nos pays. C'est ainsi que grâce à nos actions conjuguées et au plaidoyer de nos représentants, les négociations de la 19^{ième} reconstitution des

ressources de l'IDA19 se sont soldées par une mobilisation record d'un montant de 82 milliards de dollars américains, pour le cycle allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2023, dont plus de 53 milliards de dollars pour l'Afrique.

Volumes et Conditions de l'Aide pendant l'IDA19

Par rapport à l'IDA18, la reconstitution d'un montant total de 82 milliards de dollars américains pour l'IDA19 traduit une hausse de 9 % en valeur nominale, et 3 % en valeur réelle. Mieux, ce montant donne la possibilité aux pays récipiendaires de l'IDA en Afrique de bénéficier d'un volume global de financement de 53 milliards de dollars, dont plus de 7 milliards de dollars pour le Sahel et 10 milliards de dollars pour la Corne de l'Afrique.

a) Financements Concessionnels de l'IDA19

Montants alloués aux pays

Le montant total des ressources allouées aux pays va connaître une augmentation. Ces ressources seront allouées sans affectation spéciale à tous les pays IDA. Elles représentent 74 % du montant total des ressources de l'IDA19, contre 70 % pour l'IDA18. Comme par le passé, les allocations sont basées sur la performance, conformément au système PBA qui consiste à allouer les ressources de l'IDA en encourageant des réformes, tout en tenant compte des besoins des pays.

Les montants alloués aux pays IDA seront modifiés pour les aider à financer leurs activités de développement tout en renforçant leur capacité de gestion de la dette. La politique de financement durable du développement (SDFP) comportera un programme de renforcement de la viabilité de la dette pour inciter davantage les pays à financer le développement, en définissant les résultats à atteindre et les mesures à prendre chaque année en fonction de la situation et des capacités particulières de chaque pays. Le programme va consister à « mettre en réserve » une partie des fonds alloués aux pays pour les inciter à prendre des mesures visant à réduire les risques de vulnérabilité liés à l'endettement. La part des ressources « mise en réserve » varie entre 10 % et 20 %.

Une enveloppe est réservée aux pays en situation de FCV dans le montant total des ressources de l'IDA allouées aux pays. L'enveloppe FCV sera divisée en trois catégories d'allocations : i) l'allocation pour la prévention et la résilience (PRA) pour renforcer l'aide fournie aux pays qui risquent de tomber dans une situation de conflit intense. Ces pays bénéficieront d'une

aide supplémentaire égale à 75 % de leur PBA, plafonnée à 700 millions de dollars pour IDA19 ; ii) une nouvelle allocation pour la poursuite des opérations pendant un conflit (RECA) pour permettre à l'IDA de maintenir un niveau d'intervention de base dans les pays ; et iii) l'allocation pour le redressement (TAA) pour aider les pays sortant d'un conflit, ou d'une crise politique ou sociale. Cette aide supplémentaire peut atteindre 125 % de l'allocation PBA, jusqu'à hauteur de 1,25 milliard de dollars par pays pendant l'IDA19.

Les petits États vont continuer de bénéficier de l'accroissement exceptionnel, d'un montant de 20,7 millions de dollars américains par an, de l'allocation de base minimale. Ils bénéficieront également de l'accent mis sur la résilience dans le cadre du Mécanisme de riposte aux crises (CRW), ainsi que des modifications apportées au guichet régional.

Autres sources de financements concessionnels de l'IDA

La dotation du Guichet régional sera augmentée de 50 % par rapport à l'IDA18. L'augmentation sera ancrée dans les stratégies régionales et centrée sur les priorités définies, telles que la prévention des catastrophes naturelles et des pandémies et la préparation à y faire face, l'économie bleue et l'adoption d'innovations ayant des retombées positives dans les autres pays IDA. En Afrique, la Stratégie de l'intégration et la coopération régionale vont guider la sélection des opérations prioritaires, notamment ; la prise en compte des dimensions régionales de la fragilité (au Sahel, dans la région du Lac Tchad et dans la Corne de l'Afrique) ; le projet sur le capital humain ; le commerce et les chaînes de valeur ; et l'économie numérique pour l'Afrique.

Des appuis budgétaires régionaux vont être introduits pour appuyer les politiques de développement au niveau régional (DPF). Des financements pourraient être octroyés à des opérations menées dans un seul pays, à condition que ces opérations aient des retombées positives claires. L'IDA va aussi appuyer l'octroi de crédits à des organisations régionales disposant d'une bonne surface financière.

Un dispositif est mis en place au titre du guichet de riposte aux crises (CRW) pour faire face aux crises à évolution lente comme des épidémies et l'insécurité alimentaire ; assorti d'une enveloppe de 2,5 milliards de dollars américains, avec la possibilité de modifier ce montant lors de l'examen à mi-parcours de l'IDA19 si des ressources supplémentaires s'avèrent nécessaires pour faire face à une crise.

Le Guichet de promotion du secteur privé (PSW) est maintenu, avec une allocation de 2,5 milliards de dollars américains. Le PSW maintiendra les mêmes mécanismes que pour l'IDA18, en tirant des enseignements de l'expérience acquise avec le PSW pilote mis en place pendant l'IDA18 ; mais en affectant à chaque sous-mécanisme un montant indicatif qui tient compte de la demande actuelle.

Le Guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil (WHR) est maintenu avec une allocation de 2,2 milliards de dollars américains.

Financements non concessionnels de l'IDA19

Bien que les financements non concessionnels absorbent moins de ressources de l'IDA que les financements concessionnels, leur part relative dans chaque reconstitution doit refléter la demande des pays IDA.

Le Mécanisme de financement complémentaire est maintenu, mais il sera rebaptisé « Guichet de financement complémentaire (SUW) » avec une allocation de 5,7 milliards de dollars américains. Ce Guichet accordera des financements aux conditions de la BIRD aux pays à financement mixte et aux pays exclusivement IDA qui présentent un risque faible ou modéré de surendettement. Ses modalités d'exécution sont les mêmes que pour l'IDA18, mais alignées avec la nouvelle politique de financement durable du développement (SDFP) et la politique du FMI sur l'endettement.

Conditions de financement

les conditions de financement concessionnel et non concessionnel de l'IDA18 seront maintenues pendant l'IDA19 : Pour les pays exclusivement IDA, l'admissibilité à bénéficier de dons continuera de dépendre de la notation du risque de surendettement : les pays présentant un faible risque de surendettement recevront leurs ressources concessionnelles de l'IDA sous forme de crédits ; les pays à risque modéré de surendettement bénéficieront de financements concessionnels de l'IDA composés pour 50 % de crédits et pour 50 % de dons ; et les pays à risque élevé de surendettement recevront leur allocation de l'IDA intégralement sous forme de dons, sans excéder 1 milliard de dollars par exercice et par pays.

S'agissant du Guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil (WHR), les pays à haut risque de surendettement recevront leurs financements au titre de ce guichet sous la forme de dons. Les pays à risque faible ou modéré de surendettement recevront des financements

composés pour 50 % de dons et pour 50 % de crédits. La part des ressources allouées au titre du Mécanisme des allocations basées sur la performance sera modifiée comme suit pendant l'IDA19 : le Mécanisme financera au plus 90 % du montant total du projet et les allocations PBA couvriront le reste, soit au moins 10 % du total.

Le COVID-19 et les ajustements dans le cadre stratégique et financier de l'IDA18 et l'IDA19

Les pays emprunteurs de l'IDA sont parmi les plus durement affectés par la crise résultant de la pandémie au COVID-19. Ces pays attendent un appui substantiel à la hauteur des mesures audacieuses et ambitieuses prises par les gouvernements pour faire face à l'impact de la crise. Ce souci a motivé l'organisation de deux séances de travail des délégués de l'IDA et représentants des emprunteurs le 24 avril 2020 et 20 juin 2020. Le Bureau de l'Administrateur a participé activement aux deux séances.

S'agissant de l'évolution de la crise COVID-19 et ses implications pour l'IDA : Le Bureau de l'Administrateur s'est joint aux délégués et représentants des emprunteurs afin d'approuver les ajustements aux cadres stratégiques de l'IDA18 et de l'IDA19 nécessaires pour accélérer la réponse économique et sociale à la pandémie COVID-19. Le plaidoyer du Bureau s'est articulé autour de :

- **La nécessité d'intensifier les engagements de l'IDA, d'être sélectif, innovant et de cibler les impacts recherchés :** Les pays IDA sont confrontés à de multiples défis, tant sur le plan sanitaire, social et économique, et leur capacité de réaction est gravement compromise par le faible espace budgétaire, l'endettement élevé et les chocs sur les recettes. L'intensification des efforts appelle à une adaptation des approches mais aussi à des outils pour faire face à l'impact du COVID-19. La synergie entre les trois institutions du GBM et le renforcement de la collaboration avec le FMI, les Banques multilatérales de Développement, les agences des Nations Unies et d'autres partenaires de développement permettront d'éviter la fragmentation, d'encourager le cofinancement et d'accroître l'impact.
- **La nécessité d'une contribution supplémentaire des partenaires de l'IDA :** Tout en soulignant l'effort considérable accompli par l'IDA en déroulant la première phase du mécanisme accéléré de 14 milliards de dollars américains pour aider les pays IDA à faire face à la pandémie en mars 2020, le Bureau s'est appuyé sur l'importante demande des ressources dans les pays IDA, ainsi que sur les défis auxquels sont confrontés les petits États et les pays fragiles et touchés par les conflits, pour inviter les donateurs de l'IDA à faire un effort supplémentaire. En effet, les analyses ont montré que la demande des ressources de l'IDA19 dépassera de loin l'enveloppe de ressources approuvée en décembre 2020 à Stockholm. Cet appel à une contribution supplémentaire, surtout en termes de dons, a été également lancé par tous les représentants des pays emprunteurs de l'IDA.
- **Le maintien des transferts de la BIRD à l'IDA :** Toujours dans la même lancée, le Bureau a renforcé son plaidoyer, aussi bien pendant les réunions du Conseil que lors de la réunion avec les délégués, pour un transfert immédiat des ressources de la BIRD à l'IDA, soulignant au passage que ce transfert est essentiel à la capacité financière de l'IDA. Il faut souligner qu'en vue de renforcer la capacité financière de la BIRD à court terme, la Direction préconisait de maintenir le montant des transferts dans le compte de Surplus, le temps de suivre l'évolution de l'impact de la crise sur le cadre financier de la BIRD.
- **Ajustements au cadre opérationnel du Guichet de promotion du secteur privé (PSW) :** Le Bureau a soutenu les propositions faites par la Direction d'étendre l'éligibilité au guichet IFC-MIGA de promotion du secteur privé (PSW) aux pays mixtes et pays Gap pour les années fiscales 2021-2022. Le PSW devrait rester l'un des instruments clés pour l'opérationnalisation de l'agenda du thème Emploi et Transformation économique de l'IDA19. Une attention particulière devrait être cependant accordée aux pays les plus pauvres et les pays fragiles où la création des marchés est la plus difficile et où le soutien du PSW fera probablement la plus grande différence.
- **L'allocation par anticipation d'importants volumes des ressources de l'IDA19 :** Tout en saluant les mesures préconisées par la Direction, notamment l'allocation par anticipation d'importants volumes des ressources de l'IDA19 au cours de la première année du cycle, le Bureau a souligné que ce flux de ressources hautement concessionnelles est essentiel pour permettre aux pays de se projeter au-delà de la réponse immédiate à la crise pour accélérer la reprise et renforcer la résilience économique.
- **La suspension des remboursements de la dette vis-à-vis des créanciers bilatéraux :** celle-ci constitue une bouffée d'oxygène et fournit aux pays l'espace budgétaire requis pour répondre aux conséquences sanitaires et sociales immédiates de la pandémie. Le Bureau a cependant invité la Direction à une évaluation rapide de l'impact économique de la crise de COVID-19 dans ces pays afin d'avoir une vision claire des besoins d'allègement de la dette.

Lancement de la politique de financement soutenable du développement

Dans le cadre des négociations de la 19^e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA19), les députés et les représentants des pays emprunteurs ont approuvé les principales caractéristiques ainsi que les principes du projet de politique de financement du développement durable (SDFP). La reconstitution des ressources de l'IDA19 a été réalisée dans le contexte de l'accroissement de la vulnérabilité de la dette publique dans les pays éligibles à l'IDA, reflétant l'augmentation des niveaux d'endettement et les changements dans la composition de la dette vers des sources de financement plus coûteuses et plus risquées.

La SDFP proposée prévoit de renforcer le cadre politique de l'IDA en matière de gestion de la dette grâce à un engagement plus proactif et systématique sur la viabilité de la dette au niveau des pays. La SDFP remplace la politique d'emprunts non concessionnels (NCBP) introduite en 2006 et répond à un certain nombre de limites identifiées durant la revue 2019 du NCBP. Le lancement de la SDFP survient à un moment où les pays IDA sont confrontés à d'énormes pressions liées à la pandémie du COVID-19 et sont durement touchés par la crise en cours, ce qui les oblige à financer des dépenses supplémentaires pour répondre aux besoins d'urgence, et aggrave leur vulnérabilité face à la dette.

Dans ce contexte, la mise en œuvre de la SDFP est importante pour favoriser une plus grande transparence de la dette et s'assurer que les ressources libérées soient utilisées efficacement pendant la pandémie du COVID-19. Ces aspects seront donc au centre des préoccupations de la SDFP dans sa phase initiale de mise en œuvre. Tout aussi important, les implications de la SDFP devront être prises en compte dans les décisions concernant la pré-alimentation et l'utilisation des ressources de l'IDA19, ainsi que l'urgence d'une coordination et d'une sensibilisation des créanciers plus complètes. Plus précisément, cette politique contribuera à favoriser la transparence de la dette, y compris la divulgation des conditions des contrats de prêt et des calendriers de paiement.

La présentation qui suit a pour objectif d'introduire de manière succincte la SDFP, à travers une description du cadre général de la politique, de ses deux piliers et de considérations d'ordre opérationnelles.

Cadre de politique général

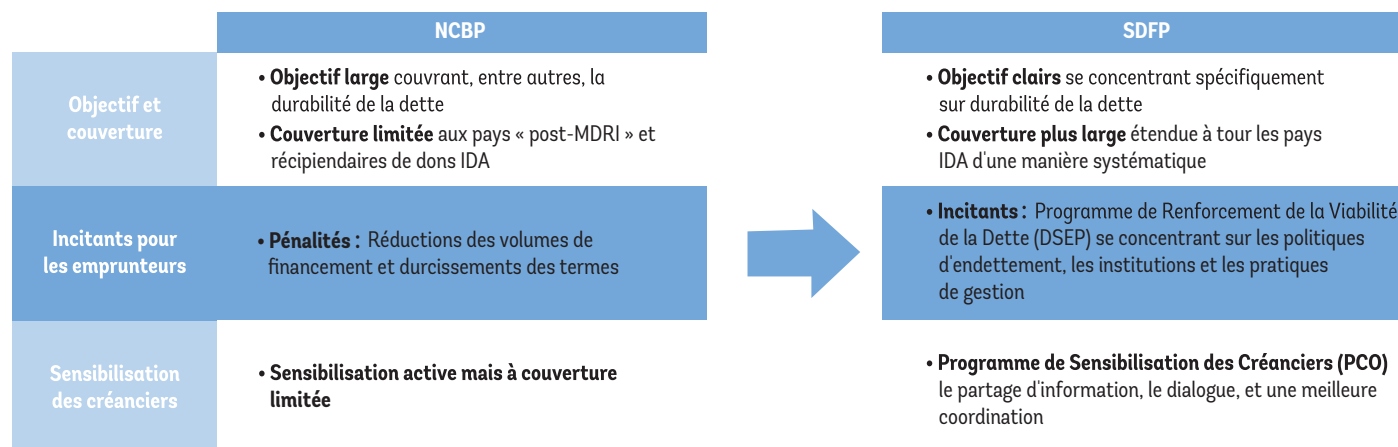
Les pays IDA sont confrontés à des défis de développement de taille et doivent gérer leur dette publique avec prudence pour obtenir de bons résultats de développement. Dans l'ensemble, la vulnérabilité de la dette dans les pays éligibles à l'IDA a augmenté au cours de ces dernières années. Avant l'arrivée du COVID-19 en 2019, environ la moitié des pays éligibles à l'IDA couverts par le DSF des pays étaient à haut risque de surendettement extérieur ou déjà en surendettement. Cela représente le double de la part des pays dans une situation similaire en 2013. Les pays IDA, avec le soutien de la communauté internationale, doivent résolument prendre des mesures pour contenir la vulnérabilité croissante de la dette. Ils doivent améliorer leurs cadres de politique macro-budgétaire, renforcer la mobilisation des recettes intérieures, investir plus efficacement et renforcer la capacité de gestion de la dette.

L'objectif de la SDFP est d'inciter les pays à évoluer vers un financement transparent et durable et de promouvoir la coordination entre l'IDA et les autres créanciers à l'appui des efforts des pays. La SDFP reconnaît que si la mise en œuvre de pratiques de financement transparentes et durables nécessite des actions à la fois des créanciers et des emprunteurs, une saine gestion de la dette — y compris la transparence de la dette — reste la responsabilité principale des emprunteurs.

La SDFP couvrira tous les pays éligibles à l'IDA. La vulnérabilité croissante de la dette publique s'est étendue au-delà des pays post-MDRI et IDA éligibles aux subventions couverts par le NCBP. À cet effet, la SDFP propose deux piliers:

- i) Le programme d'amélioration de la viabilité de la dette (DSEP) renforcera les incitations des pays à évoluer vers un financement transparent et durable. Reconnaisant l'importance des investissements financés par la dette pour le développement, le DSEP s'attaquera aux risques liés à la dette poussés par les facteurs de la demande (facteurs d'attraction). Le DSEP sera un élément de l'appui plus large de l'IDA aux programmes de pays en faveur d'une croissance durable et à large assise et d'une réduction de la pauvreté. Dans le cadre du DSEP, les pays mettront en œuvre des cibles annuelles de performance et de politiques (CPPP) dans le cadre d'un effort à moyen terme vers des emprunts transparents et durables, informés par les programmes de pays qui incluent les prêts, les diagnostics et l'assistance technique.

GRAPHIQUE 1 : TRANSITION DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE D'EMPRUNTS NON-CONCESSIONNELS (NCBP) À LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DURABLE DU DÉVELOPPEMENT (SDFP)



Le DSEP informera les niveaux d'allocation des ressources de l'IDA disponibles pour chaque pays, ainsi que la manière dont ces ressources seront utilisées.

- ii) Le Programme de relations avec les créanciers (PCO) améliorera la plate-forme mondiale de l'IDA et son rôle de rassembleur pour promouvoir la sensibilisation et la coordination des créanciers sur les pratiques de prêt transparentes et durables, y compris la transparence de la dette. Une meilleure coordination des créanciers, par exemple entre les banques multilatérales de développement (BMD), contribuera à atténuer les risques liés à la dette provenant de l'offre (facteurs d'incitation).

Le renforcement de ces mécanismes d'action collective contribuera amplement à atténuer les risques d'accumulation de dette insoutenable. Le cadre du SDFP s'appuie sur les enseignements tirés de la mise en œuvre du NCBP et l'adapte au nouveau paysage de la dette et des créanciers. Le graphique 1 sur la transition de la NCBP à la SDFP résume les différences. De manière générale, les objectifs doubles de la SDFP sont plus proactifs et ciblés que les objectifs généraux de la NCBP. Les changements de politique conçus pour atteindre l'objectif de la SDFP consisteront à : i) élargir la couverture du pays ; ii) renforcer davantage le lien avec les analyses de viabilité de la dette et les actions des pays pour remédier aux vulnérabilités qui y sont identifiées ; iii) améliorer la divulgation publique et la transparence ; et iv) améliorer la sensibilisation des créanciers avec une portée plus large et davantage de partage d'informations, de dialogue

et la coordination, en particulier entre les BMD et les créanciers bilatéraux officiels dans le contexte du *COVID-19 Debt Action*.

Il convient de noter que l'élaboration de cette SDFP a bénéficié de consultations approfondies avec diverses parties prenantes, notamment les pays éligibles à l'IDA, les créanciers multilatéraux et bilatéraux et les organisations de la société civile.

Programme d'amélioration de la soutenabilité de la dette

Le DSEP offrira des incitations aux pays éligibles à l'IDA pour qu'ils continuent de progresser vers des pratiques d'emprunt et d'investissement durables et transparentes. Le programme comprend un processus annuel de définition d'un ensemble de cibles annuelles de performance et de politiques (CPPP) visant à améliorer la viabilité de la dette et à évaluer les progrès de leur mise en œuvre. Il sera mis en œuvre en quatre étapes.

ÉTAPE 1 : EXAMEN ANNUEL DE TOUS LES PAYS ÉLIGIBLES À L'IDA

Tous les pays éligibles à l'IDA passeront en revue chaque année un examen pour évaluer les vulnérabilités liées à la dette et la capacité institutionnelle de définir et de mettre en œuvre des CPPP. Pour les pays à faible revenu soumis au DSF, l'examen des vulnérabilités sera principalement éclairé par leurs analyses de viabilité de la dette (DSA).

Il existe trois catégories de pays qui ne seront normalement pas tenus de définir et de mettre en œuvre les CPPP : 1) les pays soumis au DSF à faible revenu et à faible risque de surendettement extérieur et pays dans le cadre du Cadre d'évaluation de la viabilité de la dette pour l'accès aux marchés pays (MAC DSA) pour lesquels la direction détermine que les vulnérabilités de la dette sont limitées ; 2) Pays en situation de non-cumul d'arriérés ; et 3) les pays qui sont éligibles à l'allocation pour l'engagement de conflit (RECA) de l'IDA.

ÉTAPE 2 : DÉFINITION DES CPPP

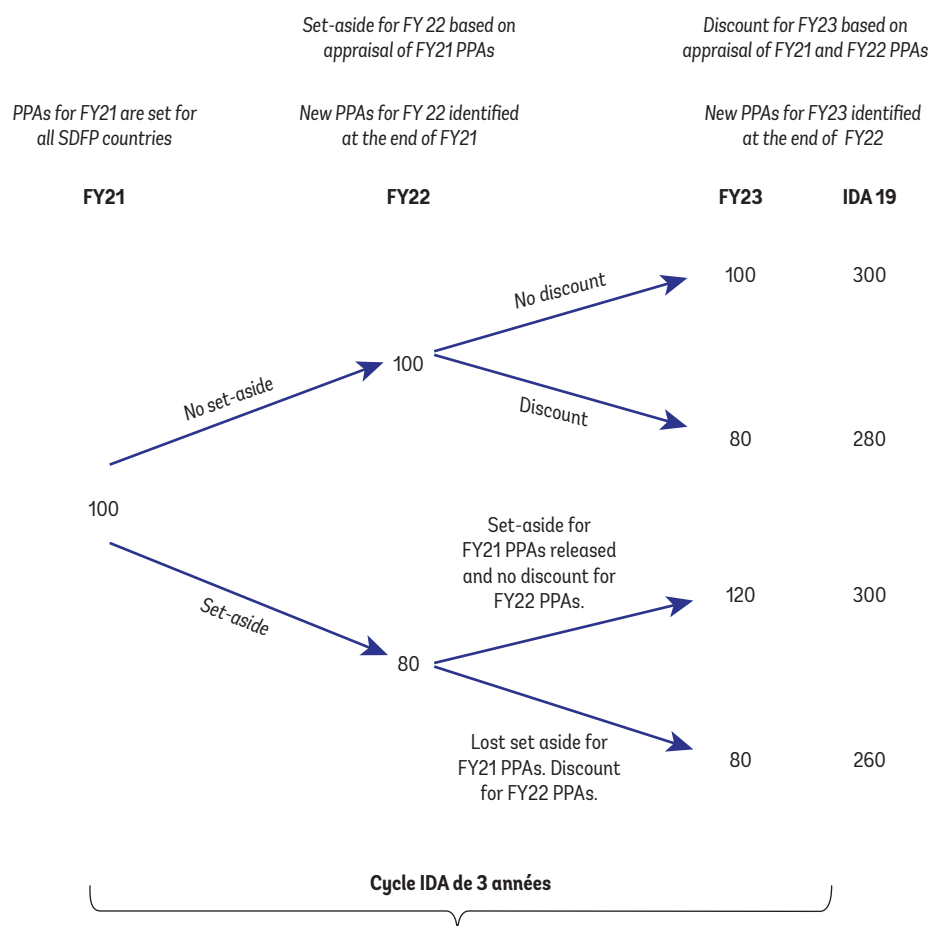
Les CPPP seront définies sur la base d'un solide cadre analytique et en étroite consultation avec le pays et les autorités et aideront à identifier

et à hiérarchiser les actions qui sont essentielles pour remédier aux principales vulnérabilités de la dette.

Les principaux outils de diagnostic et d'analyse qui aideront à identifier les CPPP comprendront les analyses de la viabilité (DSA), les Évaluations de la performance de la gestion de la dette (DEMPA), les diagnostics systématiques existants des pays (SCD) et les examens des dépenses publiques (PER), et les opérations de politique de développement en cours (DPO) et les programmes du FMI. En l'absence de données adéquates de la DSA, il peut également être utile de trouver des CPPP qui conduisent à la fourniture de meilleures données d'ici l'année suivante. Un dialogue étroit entre la Banque et les autorités du pays sera également déterminant.

GRAPHIQUE 2 : POUR UN PAYS COURANT UN RISQUE DE SURENDETTEMENT ÉLEVÉ, LA TRAJECTOIRE DÉPEND DE LA BONNE MISE EN ŒUVRE DES CIBLES ANNUELLES

Cas fictif des allocations IDA pour un pays courant un risque élevé de surendettement



Les CPPP doivent être à la fois ambitieuses et réalistes, ciblant les vulnérabilités la dette du pays, mais adaptées à la capacité du pays à les mettre en œuvre et soutenues par la communauté internationale. Une priorité élevée sera accordée à l'étalonnage soigneux des CPPP pour les petits États et les pays fragiles. La conception des CPPP pour ces pays reflétera les défis et contraintes auxquels ils sont confrontés.

Selon le contexte du pays, les CPPP peuvent couvrir tout ou une partie des domaines qui visent à renforcer : i) la transparence de la dette, notamment en améliorant la couverture, l'exactitude et la rapidité des rapports sur la dette ; ii) la viabilité budgétaire (par exemple, mobilisation des recettes, efficacité des dépenses publiques, réduction des arriérés budgétaires, gestion des investissements publics) ; et iii) la gestion de la dette, notamment en utilisant des limites d'emprunt et en minimisant la garantie.

Les CPPP peuvent prendre diverses formes, selon le contexte du pays et sous-jacent aux facteurs qui contribuent à la vulnérabilité de la dette. Pour de nombreux pays, les CPPP sont susceptibles d'inclure des plafonds d'emprunt. Les plafonds d'emprunt au titre de la SDFP prendront principalement la forme de limites nominales à la dette extérieure non concessionnelle publique et privée garantie, qui assureront la continuité des politiques ainsi que la cohérence avec la politique révisée du FMI sur les limites de la dette. Les CPPP seront mises à jour à chaque exercice.

ÉTAPE 3 : MISE EN ŒUVRE DES AAE

L'IDA apportera un soutien à ses pays clients dans la mise en œuvre de leurs CPPP. La Banque mondiale soutiendra la conception et la mise en œuvre des CPPP par le biais de travaux analytiques, d'instruments de prêt et d'activités de renforcement des capacités. Comme par le passé, le soutien sera soutenu par des diagnostics solides (par exemple le DeMPA) et des outils analytiques accessibles au public, y compris la base de données des dépenses publiques (BOOST), le modèle d'évaluation des risques budgétaires des partenariats public-privé et la Stratégie de gestion dette à moyen terme (MTDS).

ÉTAPE 4 : ALLOCATIONS ET IMPLICATIONS DE LA MISE EN ŒUVRE DES CPPP

La performance par rapport aux CPPP convenus a des implications sur les allocations de l'IDA. Le graphique 2 en présente une bonne illustration. Les pays qui ne mettent pas en œuvre de manière satisfaisante leurs CPPP ne pourraient pas accéder à 10 ou 20 % de leurs allocations annuelles de pays ainsi qu'à leur éligibilité à la pré-alimentation et aux réaffectations. Les

pays qui respectent leurs CPPP ont accès à l'intégralité de leur allocation de pays régulière et sont également éligibles pour la pré-alimentation et les réaffectations.

Les pays qui ne mettent pas en œuvre de manière satisfaisante leurs CPPP au cours d'une année auront 10 % ou 20 % de leur allocation par pays pour l'année mis en réserve. Que la réduction soit de 10 % ou 20 % dépendra des risques d'endettement : les pays à un faible revenu et à risque modéré de surendettement et ceux ayant un accès aux marchés pour lesquels la direction estime que les risques sont importants auront une réduction de 10 %; les pays à faible revenu avec un DSA à haut risque de surendettement auront une réduction de 20 %. Enfin, si la performance d'un ensemble de CPPP n'est pas satisfaisante sur deux années consécutives, le montant de la première année est automatiquement et irrévocablement perdu.

Programme de sensibilisation des créanciers (PCO)

Le BCP vise à tirer parti du rôle de la Banque mondiale en tant qu'organisateur pour promouvoir une action collective, une plus grande transparence de la dette et une coordination plus étroite entre les créanciers pour atténuer les risques liés à la dette. À la lumière de l'évolution du paysage de financement du développement, la plateforme de l'IDA est sur le point de jouer un rôle clé dans la promotion d'une coordination des créanciers et en aidant les pays à renforcer leur capacité à faire face aux vulnérabilités liées à la dette. Une action collective efficace peut grandement aider les pays à mieux comprendre le paysage financier en mutation et à atténuer les risques d'accumulation de dette insoutenable dans les pays IDA.

Le PCO complétera les mécanismes existants de coordination des créanciers. L'IDA s'appuierait sur l'expérience et les plates-formes construites après les initiatives PPTE. La vision est que les efforts spécifiques des pays vers un financement durable qui sont promus dans le cadre de la SDFP, tels que via les CPPP liées à la transparence de la dette publique, seront également encouragés par d'autres créanciers.

L'IDA doit également intensifier ses efforts de sensibilisation en raison de l'émergence de créanciers qui ne font pas partie des plates-formes établies de coordination des créanciers et de partage d'informations. À ce titre, les efforts de l'IDA seront axés sur l'approfondissement de la portée des accords multilatéraux, l'amélioration de la communication avec les nouveaux créanciers bilatéraux, le renforcement de la sensibilisation

des créanciers bilatéraux non-membres du club de Paris et la promotion du dialogue sur la transparence de la dette avec les créanciers commerciaux privés.

Plus précisément, par l'intermédiaire du PCO et en coordination avec le programme plus large de la Banque mondiale en matière de dette, l'IDA s'efforcera de : i) faire progresser le dialogue entre un plus large éventail de partenaires de développement en vue d'établir un ensemble de principes sur un financement transparent et durable ; ii) faciliter la coordination au niveau des pays entre les différents créanciers, y compris les créanciers traditionnels et non traditionnels et le FMI, sur les actions visant à promouvoir des politiques économiques saines, une gestion prudente de la dette et des pratiques de prêt durables ; iii) améliorer la transparence et les communications sur un financement transparent et durable grâce à de nouvelles initiatives de partage d'informations et au dialogue sur la SDFP.

Promouvoir les bonnes pratiques

L'IDA renforcera son engagement auprès des multilatéraux (en particulier parmi les BMD) par l'élaboration et la promotion de principes de financement transparents et durables.

L'IDA travaillera avec ses partenaires au développement pour promouvoir le partage d'informations et la coordination en ce qui concerne la mise en œuvre des cadres d'allocation des pays et des pratiques de prêt. Toutes les institutions multilatérales seront invitées à souscrire à ces principes, afin de s'aligner sur les lignes directrices du G20 pour un financement durable.

La sensibilisation des créanciers bilatéraux non-membres du Club de Paris visera à promouvoir le dialogue sur le financement durable et la transparence de la dette et l'adoption des principes et pratiques des prêts durables existants.

Amélioration de la transparence

L'IDA vise à améliorer la transparence de la dette au profit de tous les créanciers, notamment par de nouvelles initiatives de partage d'informations et un dialogue sur la SDFP. L'IDA intensifiera ses efforts pour améliorer la communication dans le contexte des mécanismes de consultation des BMD existants, tels que le Forum des BMD, et s'adressera aux banques multilatérales récemment créées.

L'IDA renforcera également sa portée auprès des créanciers par le biais de forums existants, tels que le Club de Paris et Groupe de travail de l'OCDE sur les crédits à l'exportation et les garanties de crédit (ECG). La Direction de l'IDA a lancé un nouveau site Web du SDFP avec des pages sur les pays pour servir de guichet unique pour toutes les informations relatives à la politique de la dette de l'IDA sur les pays éligibles à l'IDA.

Promouvoir le dialogue au niveau des pays

L'engagement avec les créanciers sera soutenu par une coordination au niveau des pays sur des activités telles que l'assistance technique pour la gestion de la dette. L'échange de connaissances par pays sur les questions liées à la dette sera encouragé afin de soutenir le dialogue au niveau des pays, par exemple sur la base des DSA conjointes de la Banque mondiale et du FMI. Pour les créanciers bilatéraux non traditionnels, l'IDA s'appuiera initialement sur les plateformes de gestion de la dette existantes pour initier et renforcer le dialogue, promouvoir l'échange de connaissances et améliorer la coordination entre les acteurs du développement.

Gouvernance et dispositions de la politique

Les modalités de gouvernance du SDFP seront ancrées dans le cadre actuel de responsabilisation et de prise de décision de l'IDA. Ces dispositions viseront à garantir que les CPPP : i) sont identifiées par les régions de l'IDA sur la base du dialogue avec les pays ; ii) sont informées par des diagnostics solides, y compris les DSA, les PER, etc. ; et iii) soutiennent une voie ambitieuse mais réaliste vers la soutenabilité de la dette.

Les décisions seront prises au niveau du Directeur général du GBM, sur recommandation des Vice-présidences régionales avec l'accord du Vice-président du financement du développement (DFi), Vice-président des opérations, des politiques et des services nationaux (OPCS), et du Vice-président de la croissance équitable, des finances et des institutions (EFI). Un comité de la SDFP sera créé pour conseiller la haute direction de l'IDA sur la mise en œuvre de la SDFP. Le comité sera composé de DFi, EFI, OPCS, CRO et LEG. L'examen et l'autorisation de l'entreprise seront pris en charge par un secrétariat du SDFP hébergé par DFi. Finalement, le Conseil sera régulièrement informé de la mise en œuvre de la SDFP.

Compte tenu de la crise sans précédent de la pandémie de COVID-19 au moment du lancement du SDFP, une approche progressive sera adoptée pour la mise en œuvre de la SDFP dans l'IDA19. À cet effet, il n'y aura

pas de mises en réserve durant l'année fiscale 2021. Cependant, tous les pays IDA sujets au système de critères de performance et de politiques publiques (CPPP) devront définir leurs cibles pour l'année fiscale 2021. Les CPPP se focaliseront dans un premier temps sur la transparence de la dette et dans une moindre mesure sur l'utilisation efficace des ressources fiscales libérées grâce au moratoire sur la dette (DSSI). Pour cette première année, la viabilité structurelle des finances publiques ne sera pas une priorité.

Résultats escomptés et mise en œuvre

À moyen terme, le DSEP devrait renforcer les structures d'incitation des emprunteurs et contribuer à améliorer la transparence de la dette, la gestion de la dette et les cadres de politique budgétaire. Les CPPP contribueront à mettre les pays IDA sur la voie de politiques, d'institutions et de pratiques d'emprunt durables, mais à eux seuls, ils ne garantiront pas la viabilité de la dette.

Une appropriation continue des réformes par les pays et un engagement continu à une saine gestion budgétaire et de la dette seront essentiels pour garantir la viabilité de la dette. Même avec des politiques améliorées, les pays ne seront jamais à l'abri des effets négatifs des chocs exogènes, de meilleures politiques aideront les pays à améliorer leur accès au financement extérieur et à réduire les coûts de ce financement.

À moyen terme, le PCO devrait améliorer la coordination entre l'IDA et les autres créanciers et accroître l'adoption de principes fondamentaux sur le financement transparent et durable par les partenaires de l'IDA. En particulier, le SDFP pourrait aider à la promotion et à la coordination autour des pratiques visant à améliorer la transparence de la dette, comme éviter l'utilisation de clauses de confidentialité complètes et adopter de saines

pratiques de financement, telles que l'achèvement d'un processus complet de diligence raisonnable par les créanciers avant d'envisager un financement par emprunt.

Il convient de noter qu'il existe des risques liés à la mise en œuvre du DSEP, particulièrement, ceux relatifs aux contraintes de capacité du côté des emprunteurs, à l'engagement ou à l'appropriation limitée des pays et à la conception qui rendraient le processus d'allocation de l'IDA plus complexe et imprévisible. Ces risques pourraient être atténués en calibrant les CPPP en fonction du contexte et en fournissant une assistance technique, en instaurant un engagement précoce et un dialogue proactif avec les pays, ainsi qu'une approche de communication solide. En outre, la rationalisation du processus de gouvernance, l'échelonnement de la mise en œuvre et l'adaptation du niveau d'ambition aux capacités locales pourraient faciliter la mise en œuvre de ce programme.

Quant à la mise en œuvre du PCO, le principal risque serait l'échec de la coordination entre les acteurs internationaux, ce qui a un impact limité sur le comportement des créanciers. Pour atténuer ce risque, les initiatives du PCO sont conçues pour mettre l'accent sur des mesures réalisables plutôt que sur des orientations générales, y compris l'adoption de principes de soutenabilité de la dette par les créanciers, pour soutenir l'engagement avec les créanciers traditionnels et non traditionnels, et la mise en place d'initiatives de coordination au niveau des pays, y compris l'assistance technique sur la gestion et la transparence de la dette.

Après des échanges très riches avec le personnel des opérations du GBM, en passant par plusieurs consultations avec les pays clients et les organisations multilatérales, le Conseil d'Administration a approuvé la Politique de financement du développement durable (SDFP) de l'Association internationale de développement (IDA / R2020-0140) le 9 juin 2020. Celle-ci est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2020.

Plaidoyer pour un accès accru aux ressources de la BIRD

Les pays à revenu intermédiaire ont la caractéristique d'être des locomotives de la croissance mondiale, d'abriter de gros investissements d'infrastructure et de recevoir une part importante des exportations provenant des économies avancées et des pays à faible revenu. Alors qu'un grand nombre d'entre eux enregistrent des avancées économiques et sociales rapides, ils jouent un rôle de premier plan dans la résolution des problèmes mondiaux.

Mais les pays à revenu intermédiaire abritent aussi plus de 70 % de la population pauvre mondiale, souvent dans des régions reculées. En outre,

parce qu'ils n'ont qu'un accès limité aux financements du secteur privé, ces pays sont vulnérables aux chocs économiques et aux crises internationales, au premier rang desquelles figurent le changement climatique, les migrations forcées et les pandémies. La Banque mondiale est un partenaire essentiel pour les pays à revenu intermédiaire, qui représentent plus de 60 % du portefeuille de la BIRD. Celle-ci apporte des ressources financières mais aussi des services techniques et d'appui aux connaissances ; fournit des conseils stratégiques pour aider les pouvoirs publics à procéder à des réformes qui améliorent les services, encouragent l'investissement privé et promeuvent l'innovation et l'échange de solutions ; et collabore avec les pays au gré de l'évolution des défis auxquels ils sont confrontés grâce à des produits financiers innovants et diverses enceintes mondiales.



Libreville, Gabon

La BIRD s'attache surtout à faire en sorte que les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté et le partage de la prospérité soient durables. Elle met tout particulièrement l'accent sur le soutien apporté au développement économique des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui, après avoir bénéficié de l'aide de l'IDA, deviennent des clients de la BIRD. Elle s'emploie aussi à accroître ses capacités afin d'aider les pays en proie à un conflit ou en situation de fragilité. La BIRD est un partenaire de long terme et, à ce titre, elle intensifie son appui à tous les pays à revenu intermédiaire en période de crise.

Six (6) pays du Groupe sont éligibles au guichet de la BIRD. Il s'agit du Gabon, de la Guinée Equatoriale, de l'Île Maurice, du Cameroun, de la République du Congo et de Cabo Verde. Le Bureau a activement engagé la Banque au cours de cette année fiscale sur la nécessité d'apporter des réponses spécifiques aux besoins financiers de ces pays.

Le Bureau a également plaidé pour un accès accru aux financements de la BIRD en faveur des pays à revenu intermédiaire du Groupe Afrique II. Le Bureau a profité de l'occasion de la mise en œuvre effective de l'augmentation de capital de la BIRD 7,5 milliards de dollars américains de capital appelé (et 52,6 milliards de dollars américains de capital non appelé) pour pousser à un plus grand accès des pays IDA du Groupe Afrique II à revenu intermédiaire de la tranche inférieure aux ressources de la BIRD. S'agissant des pays exclusivement BIRD du Groupe Afrique II, à savoir le Gabon, la Guinée Equatoriale et l'Île Maurice, quelques avancées notables méritent d'être relevées. Pour la première fois, le Gabon a reçu un appui budgétaire d'un montant de 200 millions de dollars. L'Île Maurice et la Guinée Equatoriale ont intensifié leurs recours au produit d'assistance technique remboursable (RAS). Une amélioration est aussi constatée pour les pays mixtes membres du Groupe que sont le Cameroun, la République du Congo et le Cabo Verde.

NIVEAU DE PRÊT ANNUEL SOUTENABLE (SALL) DE LA BIRD POUR L'EXERCICE 2021 ET TAILLE DU COUSSIN DE CRISE

En 2019, un Cadre de Viabilité Financière de la BIRD a été mis en place. Ce cadre permet, lors des prévisions du niveau de prêt de la BIRD pour l'exercice suivant, de prévoir un coussin pour faire face à des crises imprévues. En vertu de ce cadre, avant chaque exercice budgétaire, la direction demande l'approbation des Administrateurs pour la taille du coussin de crise, qui détermine ensuite le niveau de prêt annuel soutenable ajusté du coussin de crise SALL-adj) qui s'applique pour l'exercice à venir.

Les décisions prises en relation avec le Cadre de viabilité financière de la BIRD cette année informeront les prêts de la BIRD pour l'exercice 2021, comme faisant partie de la réponse financière exceptionnelle du Groupe de la Banque mondiale (GBM) pour soutenir les pays confrontés à la pandémie du COVID-19, une crise sans précédent. Dans ce contexte, les propositions de la direction concernant les prêts de la BIRD pour l'exercice 2021 reflètent cet environnement hors du commun, avec pour objectif d'outiller la Banque pour y répondre aussi efficacement que possible tout en reconnaissant les risques posés par une situation hautement incertaine et une évolution rapide des perspectives. La direction a donc sollicité et obtenu du Conseil d'Administration ce qui suit :

- la taille du coussin de crise pour l'exercice 2021 est de 10 milliards de dollars, résultant en un niveau de prêt annuel soutenable ajusté de 25 milliards de dollars pour l'exercice 2021.
- la tarification normale de la BIRD sera appliquée pour toutes les opérations soutenues par le coussin de crise.
- les conditions de prêt et les modalités de remboursement pour toutes les opérations soutenues par le coussin de crise et les opérations approuvées sous le SALL-adj au cours de l'exercice 2021, sont alignées sur celles des appuis budgétaires spéciaux décidés dans le cadre du COVID-19.

En outre, l'utilisation du coussin de crise au cours de l'exercice 2021, de même que le cadre de viabilité financière et le résultat net de l'exercice 2020 seront revus à mi-parcours pour évaluer - sur la base des perspectives actualisées - l'opportunité de compléter prudemment le coussin de crise et la nécessité de continuer le maintien du montant prévu pour être transféré à l'IDA par la BIRD dans le compte d'excédent de cette dernière pour renforcer ses réserves.

Le projet hydroélectrique de Nachtigal a bénéficié d'un financement substantiel de la BIRD pour la mise en place des instruments d'atténuation des risques et le renforcement des capacités. Cabo Verde a bénéficié d'un prêt de 5,0 millions de dollars américains de la BIRD dans le cadre du programme de décaissement différé en cas de catastrophe naturelle (CAT DDO).

En outre, le Bureau a lancé un plaidoyer pour un meilleur accès des pays IDA du Groupe aux garanties partielles de risque (PRG) de la BIRD pour stimuler le financement du secteur privé, comme cela a été le cas pour la Côte d'Ivoire. Le Bénin a aussi bénéficié d'une opération d'appui budgétaire de 195 millions de dollars américains, dont 15 millions sous la forme de crédit et 180 millions sous forme de garantie. La garantie a couvert les créanciers commerciaux contre le risque de défaillance du service de la dette du Gouvernement, permettant au Bénin d'emprunter 387 millions d'euros (environ 450 millions de dollars américains) sur les marchés financiers internationaux.

Mobilisation de ressources des fonds globaux et/ou verticaux

Les fonds verticaux, fonds globaux ou fonds thématiques font partie des nouveaux vecteurs d'acheminement de l'aide. Il s'agit d'initiatives internationales ayant pour objectif de financer des approches thématiques, sectorielles ou sous-sectorielles du développement. Ces initiatives mobilisent depuis une vingtaine d'années des financements publics et privés importants. Récemment, certains fonds globaux ont été créés pour aider les pays à faire face à la crise créée par la pandémie du COVID-19. Au cours des exercices 2019 et 2020, le Bureau a plaidé pour l'élargissement de ces fonds et pour un accès accru de nos pays à ces ressources financières supplémentaires.

1. Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie

Le mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (PEF) a été créé en Juillet 2017 à la suite de l'Épidémie Ebola survenue en Afrique de l'Ouest en 2014. Il constitue une source de financement supplémentaire pour les pays éligibles à l'IDA. Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie d'Ebola, la République démocratique du Congo (RDC) a pu avoir accès à ce mécanisme pour financer les actions d'urgence en vue de contenir l'épidémie et renforcer les systèmes de santé. Dans le cadre de la crise du

COVID-19, ce sont en tout dix-neuf (19) pays du Groupe Afrique II qui ont pu bénéficier des ressources du PEF.

Il convient de rappeler que l'accès aux ressources financières du PEF s'effectue par le biais de deux guichets : i) un guichet d'assurance pour un montant maximum de 500 millions de dollars américains accessible sur les trois années de la phase pilote débutée en 2017, financé par des obligations et des swaps de la Banque mondiale (BIRD) ; et ii) un guichet de liquidités pour une enveloppe allant de 50 à 100 millions de dollars par an, en complément de la couverture d'assurance. Le premier guichet a été cofinancé par l'Allemagne et le Japon tandis que le second a reçu une allocation initiale de 50 millions d'euros de la part de l'Allemagne. En complément à ces contributions volontaires, le PEF a pu bénéficier en 2017 d'une allocation exceptionnelle de 50 millions de dollars américains du programme régional de l'IDA17, ainsi que de l'émission sur les marchés financiers de deux séries d'emprunts obligataires du PEF, permettant ainsi de mobiliser un montant total de ressources de 425 millions de dollars E.U. sur trois ans, avec un niveau de souscription estimé à 200 %. La performance de cette première levée de fonds sur les marchés financiers initiée par la Trésorerie du GBM reflète l'intérêt et la confiance des investisseurs dans cet instrument d'atténuation des risques de pandémies dans les pays à faible revenu. Le PEF couvre les maladies répertoriées par l'OMS susceptibles de provoquer des pandémies, telles que le COVID-19, l'Ebola, le virus de Marburg, SARS, MERS, la fièvre hémorragique de Crimée-Congo, la fièvre de la vallée du Rift et la fièvre de Lassa. Le PEF est dirigé par un Organe Directeur composé de l'Allemagne, de l'Australie, du Japon, de l'OMS, de l'UNICEF, de la Banque mondiale et de deux pays éligibles de l'IDA (actuellement Haïti et le Liberia).

Lutte contre l'Ebola

En 2018, le PEF à travers son guichet de liquidités, a pour la première fois pu venir en aide au Gouvernement de la RDC pour soutenir ses efforts dans la lutte contre l'épidémie du virus d'Ebola. En 2019, le PEF a de nouveau porté assistance à la RDC, à la demande des autorités, face à l'ampleur de l'épidémie d'Ebola dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri (voir encadré).

En dehors de cet appui financier, le Bureau a exhorté la Direction de la Banque à aller au-delà des efforts pour éradiquer Ebola, et à intensifier les engagements de la Banque en RDC afin de réduire la pauvreté et les inégalités qui alimentent cette épidémie.

Lutte contre le COVID-19

Le guichet d'assurance du PEF a été automatiquement activé pour la riposte au COVID-19 le 27 avril 2020 lorsque le seuil de 4 653 personnes infectées dans les pays IDA a été atteint au 22 avril 2020, soit 0,62 % du nombre de cas de COVID-19 signalés dans le monde. L'Organe Directeur du PEF a ainsi approuvé une allocation d'un montant global de 195,84 millions de dollars américains pour 64 pays IDA éligibles ayant signalé des cas de COVID-19 au 22 avril 2020.

Les fonds du PEF viennent en appui supplémentaire aux pays dans leur réponse COVID-19, leur permettant d'acquérir des équipements médicaux essentiels et vitaux, des équipements de protection individuelle et des médicaments. Le financement permet également de former des agents de santé et de maintenir la prestation des services de santé essentiels aux ménages. Dans le cadre de leur plan de réponse au COVID-19, dix-neuf (19) pays du Groupe Afrique II ont pu bénéficier des financements du PEF, leur permettant de transférer ces fonds soit aux opérations financées par la Banque mondiale, soit à l'une ou plusieurs des six agences d'intervention accréditées (par le PEF FAO, FICR, UNFPA, UNICEF, PAM et OMS).

2. Fonds fiduciaire multi donateurs pour la préparation aux situations d'urgence sanitaire

Le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé le 17 juin 2020, la création d'un Fonds fiduciaire multi donateurs pour la préparation aux situations d'urgence sanitaire (HEPRTF). Il est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2020.

L'objectif de l'HEPRTF est d'aider les pays et territoires éligibles à améliorer leurs capacités de préparation, de prévention, de réponse et d'atténuation de l'impact des épidémies sur les populations.

L'HEPRTF est axé sur deux piliers, à savoir : i) la préparation aux urgences sanitaires ; et ii) la réponse aux urgences sanitaires. L'HEPRTF complète ainsi le soutien de la Banque mondiale aux pays dans le contexte de crise du COVID-19, et aide à faire face aux futures épidémies.

Les pays et territoires suivants sont éligibles au soutien de l'HEPRTF : i) les pays IDA ; ii) les pays membres qui ne sont pas en règle avec l'IDA ; iii) la Cisjordanie et Gaza ; et iv) la Jordanie et le Liban au profit des réfugiés syriens. Il est prévu que l'HEPRTF puisse, dans des cas exceptionnels, soutenir les pays éligibles au financement de la BIRD sous réserve de l'accord des donateurs.

L'HEPRTF a été créé pour une période initiale de sept ans, avec une date de clôture fixée au 31 décembre 2027. La Banque mondiale s'engage à mobiliser des ressources pour financer adéquatement l'HEPRTF. Un premier engagement de 100 millions de dollars américains a été reçu du gouvernement japonais. Des efforts sont en cours pour mobiliser davantage de ressources afin d'atteindre l'objectif fixé de financement global de 500 millions de dollars américains.

Le Bureau se réjouit de la création de l'HEPRTF dont les fonds viendront compléter les ressources du GBM disponibles dans le cadre de la lutte contre le COVID-19. Toutefois, le Bureau en déplore les limites quant aux conditions d'éligibilité et continuera d'insister auprès du Conseil pour que tous les pays du Groupe Afrique II bénéficient de son appui.

LE PEF SOUTIENT LA RDC CONTRE LE VIRUS EBOLA

En 2018, la République démocratique du Congo (RDC) s'est vue confrontée à une grave épidémie d'Ebola — la dixième du genre depuis 1976, et qui a occasionné plus de 2 280 décès, infectant près de 3 470 personnes. Face à cette situation et tirant les leçons de l'épidémie d'Ebola qui avait frappé l'Afrique de l'Ouest entre 2014 et 2016 tuant plus de 11 300 personnes, la Banque mondiale a déclenché le Guichet de liquidités du PEF pour la première fois en approuvant un décaissement de 12 millions de dollars É.U. en mai 2018 afin de lutter contre la maladie. Ce financement est venu en soutien au programme de riposte du Gouvernement de la RDC ainsi que des interventions des partenaires internationaux dans le cadre du plan d'intervention d'urgence de 56,8 millions de dollars É.U. de la RDC approuvé pour trois mois.

En 2019, la Banque mondiale a continué de soutenir les interventions de première ligne contre l'épidémie d'Ebola mises en œuvre par les pouvoirs publics et les partenaires internationaux dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, situées dans l'est de la RDC, à la frontière de l'Ouganda, du Soudan du Sud et du Rwanda. Le 19 février 2019, un appui financier de 20 millions de dollars É.U. a été approuvé par l'Organe Directeur du PEF, avec comme décaissement initial un montant de 10 millions de dollars É.U. pour supporter la mise en œuvre du troisième plan d'action stratégique du gouvernement en réponse à l'épidémie d'Ebola durant une période de 6 mois, allant de février à juillet 2019. Le 19 août 2019, un appui financier de 30 millions de dollars É.U. a également été approuvé par l'Organe Directeur du PEF pour supporter la mise en œuvre du quatrième plan d'action stratégique du gouvernement sur une période de 6 mois, allant de juillet à décembre 2019. Le financement total de 50 millions de dollars sous forme de dons s'inscrit dans l'enveloppe financière d'environ 300 millions de dollars que la Banque mondiale a alloué à la RDC pour soutenir le quatrième Plan de riposte stratégique à l'épidémie d'Ebola.

La 10^e épidémie d'Ebola en RDC a pris fin le 25 Juin 2020 alors que s'annonçait la 11^e épidémie détectée le 1^{er} juin 2020 dans le Nord-Ouest du pays, dans la province de l'Équateur. À ce jour, la riposte sanitaire en RDC a permis de guérir plus de 1 171 personnes de la maladie à virus Ebola et d'en vacciner plus de 160 000.

ALLOCATIONS PEF AU 27 AVRIL 2020 DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LE COVID-19 | GROUPE AFRIQUE II

PAYS	ALLOCATION PEF (US\$)
Bénin	1 000 000,00
Burkina Faso	4 715 073,93
Cabo Verde	1 000 000,00
Cameroun	7 392 057,22
Rep. centrafricaine	1 000 000,00
Comores	-
Congo Rép. dém.	13 181 549,40
Congo, Rép. du	1 286 905,17
Côte d'Ivoire	2 818 731,45
Djibouti	1 000 000,00
Gabon	-
Guinée	1 700 796,38
Guinée-Bissau	1 000 000,00
Guinée équatoriale	-
Madagascar	1 861 843,59
Mali	3 566 451,53
Maurice	-
Mauritanie	1 000 000,00
Niger	5 347 241,39
Sao Tomé-et-Principe	1 000 000,00
Sénégal	1 564 968,47
Tchad	2 322 283,63
Togo	1 000 000,00

3. Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP)⁴

Au cours de la période sous revue, le Bureau, et les Représentants du Groupe Afrique II ont soutenu directement et indirectement plusieurs activités du GAFSP, parmi lesquelles :

La poursuite de la restructuration du GAFSP

Le comité de direction du GAFSP avait entamé l'année dernière une réforme d'envergure du GAFSP portant sur le modèle de financement, la gouvernance et le fonctionnement du GAFSP. Cette réforme a conduit à une restructuration du modèle opérationnel du GAFSP-GAFSP 2.0 qui a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale en janvier 2020. Le GAFSP 2.0 met un accent sur le rôle et le renforcement du secteur privé, ainsi que l'adoption d'une approche holistique et inclusive permettant de maximiser les synergies entre les guichets public et privé. Le GAFSP 2.0 maintient le PDDAA comme partie intégrante des critères d'allocation qui accordent la priorité aux pays africains emprunteurs de l'IDA. En outre, le GAFSP 2.0 intègre les composantes du projet pilote *Missing Middle Initiative*, et le positionne comme outil incontournable de réponse aux défis posés par le COVID-19, le changement climatique et les chocs économiques, et le soutien aux organisations de producteurs (OP). Le GAFSP 2.0 sera lancé avant la fin de l'année 2020.

La sensibilisation pour une forte mobilisation des ressources

Du 3 au 12 novembre 2019, une délégation de haut niveau du GAFSP, conduite par la BMZ et comprenant le chef de programme du GAFSP et des représentants de nos pays, a visité cinq capitales de pays donateurs, à savoir : Paris, Bruxelles, Berlin, Oslo et Stockholm pour présenter le GAFSP 2.0 aux partenaires. En plus des discussions sur la mobilisation des ressources avec la Norvège, cette tournée a consisté en une série

⁴. Le GAFSP (Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire) qui s'aligne sur le programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA/CAADP) est un fonds mondial multi bailleurs qui depuis sa mise en place en 2010, soutient les plans d'investissements agricoles des pays IDA. 60 % des fonds du GAFSP ont été alloués à des projets en Afrique. Le GAFSP a entamé, depuis l'année dernière, des consultations en vue de mieux se positionner pour une mobilisation forte des ressources lors de la deuxième reconstitution qui commence l'année prochaine, sous la présidence effective de République Fédérale d'Allemagne

de réunions et de rencontres bilatérales, et la tenue de tables rondes avec la société civile, les parlementaires Allemands et ceux de l'Union européenne. La délégation a également rencontré des représentants du gouvernement, des hommes de médias, des groupes de pressions, et des fondations. La tournée européenne a permis de consolider le dialogue entamé précédemment avec la Norvège, et d'aboutir à l'adhésion de la Norvège comme donateur du GAFSP fin décembre 2020.

Une tournée virtuelle européenne de mobilisation des ressources a eu lieu les 20 et 24 avril 2020 ; en Espagne, Royaume-Uni, Suisse, Danemark et l'Union européenne. La tournée virtuelle a permis d'établir des relations de haut niveau au sein de la nouvelle administration britannique, de consolider les discussions avec la Suisse et le Danemark, des contributeurs potentiels, et d'assurer le suivi du dialogue avec les principaux décideurs au niveau de l'Union européenne.

Toujours dans le cadre de la mobilisation des ressources, GAFSP a également participé à divers événements et visites internationales ; on pourrait citer entre autres : la visite de la Fondation Bill et Melinda Gates à Seattle en septembre 2019 ; la participation aux Journées mondiales de l'alimentation de la FAO à Rome en octobre 2019 ; la réunion des partenaires du secteur agricole à Katmandou, Népal et Delhi, Inde en novembre 2019.

Une rencontre est prévue en octobre 2020 pour lancer virtuellement les négociations pour la reconstitution du GAFSP (2020-2025). Conduite par la BMZ, la préparation de l'évènement qui se fait avec nos représentants, ne prévoit pas de session formelle d'annonce de contributions. En revanche, les donateurs pourront faire des annonces de contributions pour amorcer le processus de lancement du GAFSP 2.0 prévu pour fin 2020. L'évènement offre l'opportunité de mettre en évidence l'alignement du GAFSP 2.0 avec l'ODD2, l'efficacité de sa réponse au COVID-19, ainsi que son appui à la résilience des systèmes alimentaires mondiaux et, partant la nécessité d'investir dans l'agriculture. Le secrétariat GAFSP, en collaboration avec nos représentants et les partenaires travaillent ensemble à la préparation de cet évènement ; et faire en sorte qu'il y'ait une forte participation des partenaires, qui devrait en fin de compte créer la dynamique nécessaire pour une mobilisation forte des ressources du GAFSP 2.0.

Il est important de rappeler que le GAFSP constitue une source importante de financement qui s'appuie sur le système multilatéral et le programme des agences de mise en œuvre les banques régionales de développement (et la Banque mondiale) pour mener à bien ses projets. Dans ce contexte, l'événement devrait servir de plateforme pour permettre à ces acteurs et partenaires de mise en œuvre de présenter leurs plans de financement et feuilles de route.

En plus des activités de mobilisation des ressources, le Bureau a apporté son soutien à deux autres activités, à savoir :

i) La réunion de décembre 2019, au cours de laquelle le Comité de direction a approuvé les projets d'appel à propositions spéciales de 2019 ciblant les pays FCV avec un montant total de 127 millions de dollars américains pour le financement de neuf (9) projets dans 10 pays FCV dont l'Afghanistan, la RCA, la Côte d'Ivoire, la RDC, le Libéria, la Gambie, Haïti, et Yémen ainsi qu'un projet conjoint dans les États fédérés de Micronésie, Kiribati, Îles Marshall et Tuvalu.

ii) La réunion virtuelle extraordinaire tenue à la fin du mois de Mai 2020 pour discuter des options de réponse du GAFSP au COVID-19, au cours de laquelle le Comité de direction a décidé de poursuivre les trois options suivantes : 1) procéder à un financement additionnel aux projets pilotes de l'Initiative du Missing Middle (MMI) pour répondre aux besoins de court

terme, les fonds devant être alloués dès juillet 2020 ; 2) procéder à un financement additionnel aux projets existants à travers le guichet public pour permettre de répondre aux besoins à court terme du COVID-19, les fonds devant être alloués dès août 2020 ; et 3) lancer un nouvel appel à proposition en octobre 2020.

L'avantage de ce nouvel appel réside dans l'opportunité d'opérationnaliser le GAFSP 2.0, et de le positionner pour aider les pays à amorcer la relance après COVID-19 et à renforcer la résilience du secteur agricole et des systèmes alimentaires dans les pays. Tous les pays éligibles au GAFSP IDA (uniquement) pourront faire des propositions pour financer des activités de long terme pour améliorer la sécurité alimentaire et augmenter les revenus dans les pays. Si ce nouvel appel devrait avoir lieu, les détails spécifiques concernant le montant exact disponible pour financer les investissements seront décidés par le Comité de direction lors d'une réunion virtuelle en septembre 2020.

4. Initiative de financement en faveur des femmes entrepreneurs (We-Fi)

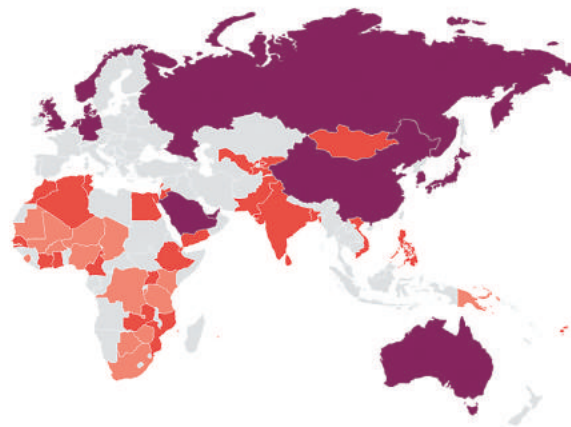
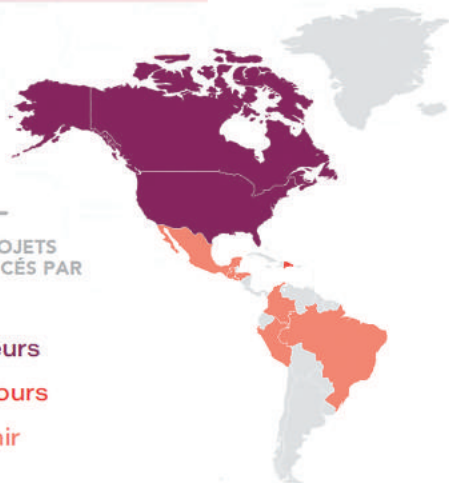
La collaboration entre le Bureau et le Secrétariat du We-fi s'est poursuivie au cours de l'année fiscale 2020. Ainsi, elle a pu déboucher sur le troisième appel à propositions lancé par le Secrétariat en janvier 2020.

OÙ INTERVENONS-NOUS ?

50

PAYS AVEC DES PROJETS D'ACTIVITÉS FINANÇÉS PAR L'INITIATIVE WE-FI

- Pays donateurs
- Projets en cours
- Projets à venir



Pays donateurs : Allemagne, Arabie saoudite, Australie, Canada, Chine, Corée, Danemark, Émirats arabes unis, États-Unis, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Russie.

Au nombre des pays ayant reçu une assistance dans le cadre du We-fi au cours de cette année fiscale, l'on peut citer le Djibouti à travers le projet *We-fi MENA*. Cette initiative vise à répondre aux contraintes rencontrées dans les pays cibles de la région MENA (*Middle East and North Africa*) par les petites et moyennes entreprises formelles dirigées par des femmes dans la vente de leurs produits et services en ligne, à savoir l'accès au commerce électronique et aux marchés d'exportation, et, si besoin est, l'environnement des affaires pour l'e-commerce. Il faut noter que dès son lancement en Octobre 2017, le Bureau a travaillé de concert avec le Secrétariat du We-Fi, hébergé par la Banque mondiale, pour mettre en avant les situations spécifiques des pays IDA et les pays fragiles du Groupe Afrique II. Le We-Fi en est maintenant à sa deuxième année d'exécution, et a déjà alloué au cours des deux cycles de financement un montant de 249 millions de dollars américains à des programmes de soutien à l'entrepreneuriat féminin dans plus de 50 pays.

5. Fonds d'investissement climatiques (CIF)⁵

L'année 2020 est sans précédent. Le monde se mobilise de manière remarquable pour renforcer la capacité de réponse des systèmes de santé publique et stimuler l'économie à la suite de la pandémie de COVID-19. Cette réponse mondiale rapide et animée par un objectif commun rappelle clairement la capacité des pays à agir lorsque les circonstances l'exigent. Elle présente également une opportunité historique de canaliser les finances publiques de manière à aider, et non à entraver, la transition vers une économie sobre en carbone, tout en l'équipant pour mieux résister aux chocs futurs, qui risquent de devenir plus fréquents face à la hausse des températures. Les plateformes CIF ont démontré qu'avec la bonne combinaison de partenaires, d'expertise et d'outils financiers, la nouvelle économie climatique est la voie la plus viable. Depuis plus d'une décennie, CIF a mobilisé des partenaires clés pour soutenir des investissements essentiels dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la foresterie et les transports durables et la résilience dans plus de 70 pays.

L'année 2019 a été l'année de la prise en charge du débat sur le climat par les jeunes. Ils ont envoyé un message simple et sans équivoque : « nous n'avons plus de temps ». C'est incontestablement vrai, mais ce qui est également vrai est que le monde a maintenant les connaissances, les outils et les ressources pour éviter un désastre. Les pays en développement détiennent certaines des meilleures opportunités pour faire avancer un monde intelligent face au climat. L'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie se développent et investissent dans les infrastructures et l'industrie dans un contexte de croissance démographique et de développement économique. Il est indispensable que ces décisions d'investissement soient prises dans le meilleur intérêt des générations futures et de la planète, aussi bien pour le bien-être des communautés que pour permettre une croissance économique durable. Des infrastructures résilientes dans ces pays pourraient générer jusqu'à 4,2 milliards de dollars américains en retombées économiques mondiales.

Aujourd'hui, 6,5 milliards de dollars américains en ressources CIF sont en cours de mise en œuvre et devraient permettre de mobiliser environ 60 milliards de dollars américains de cofinancement auprès d'autres sources, y compris les gouvernements bénéficiaires, les banques multilatérales de développement (BMD) et le secteur privé, pour plus de 300 investissements climato-intelligents dans 72 pays. Cependant, le déficit de financements pour le climat reste toujours important. Au cours de l'exercice 2020, le Bureau a continué de plaider pour que le déficit de financement soit impérativement réduit pour permettre aux pays en développement de tenir leurs objectifs de développement durable tout en profitant des retombées d'une nouvelle économie climatique. Un impératif qui était au cœur des domaines d'action prioritaires du Sommet sur le climat organisé par les Nations Unies en septembre 2019.

⁵ Le CIF comprend quatre programmes : le Fonds pour les technologies propres (CTF) ; le Programme pilote de résilience au changement climatique (PPCR) ; le Programme de renforcement des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP) ; et le Fonds d'investissement forestier (FIP).

Mobilisation des ressources à travers les sommets Afrique – Pays donateurs

En outre, au cours de l'exercice 2020, le Bureau a notamment pris part à la 7^{ème} Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique TICAD (7) à Yokohama au Japon, à la 5^{ème} édition du Forum Investir en Afrique (FIA) en République du Congo, et au Forum d'investissement de Cabo Verde à Boston aux États-Unis.

1. La Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique

L'Administrateur a participé à la 7^{ème} Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique en anglais *Tokyo International Conference on African Development - TICAD (7)*. La TICAD est une initiative lancée en 1993 par le Gouvernement du Japon, avec la participation du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique de l'Organisation des Nations unies, du PNUD et, depuis 2000, de la Banque mondiale, afin de promouvoir un dialogue politique de haut niveau entre les dirigeants africains et leurs partenaires dans le domaine du développement.

La TICAD 7 a eu lieu à Yokohama du 28 au 30 août 2019. Le thème de cette édition était « Faire progresser le développement de l'Afrique en recourant aux peuples, à la technologie et à l'innovation ».

Les actions se sont concentrées autour des trois domaines prioritaires suivants:

- Encourager la croissance économique ;
- Assurer la « Sécurité humaine » et la consolidation de la paix ; et
- Traiter des questions de l'environnement et du changement climatique.

Plus de 10 000 personnes y ont participé, dont 42 chefs d'État ou de Gouvernement africain. La promotion des entreprises était au centre de la TICAD 7. Au cours de cette conférence, le Premier Ministre ABE a annoncé que le Gouvernement du Japon fera tout son possible pour que les investissements privés japonais en Afrique, qui valaient 20 milliards de dollars au cours des trois dernières années, s'accroissent davantage.



2. Le sommet Afrique Royaume Uni

Plusieurs dirigeants africains anglophones, lusophones et francophones ont participé au sommet Afrique - Royaume Uni tenu à Londres le 20 janvier 2020. Cette rencontre est intervenu au moment où les

britanniques s'apprêtaient à sortir de l'Union européenne. Le Royaume-Uni est à la recherche de nouveaux partenaires commerciaux, alors que le Brexit, intervenu le 31 janvier 2020, a mis fin à 47 ans de vie commune et de partenariats privilégiés avec l'Union européenne.



Devant 16 dirigeants des 21 pays représentés à cette première rencontre axée sur les investissements, le Premier Ministre Britannique, Boris JOHNSON, a plaidé pour que son pays soit plus actif en Afrique. Il a fait une importante annonce relative au changement climatique. Il a indiqué la fin du soutien de son pays à l'exploitation thermique des mines de charbon et des centrales électriques fonctionnant au charbon. Londres considère que l'Afrique, dispose de 8 des 15 économies à «croissance des plus rapides» au monde. Les relations économique entre le Royaume Uni et l'Afrique seront basées plus sur des échanges commerciaux et des partenariats que sur l'aide publique au développement.

3. La cinquième édition du Forum Investir en Afrique

Du 11 au 12 septembre 2019, l'Administrateur a participé à la cinquième édition du Forum Investir en Afrique (FIA5) qui s'est tenue à Brazzaville en République du Congo, conjointement avec une délégation du GBM Région Afrique (de la BM, IFC et MIGA) conduite par M. Sergio PIMENTA, Vice-Président régional à la SFI.

Le FIA5 a enregistré une participation de haut niveau avec plus de 600 participants émanant : i) du secteur privé africain et international, y compris des entreprises comme GE Power et Deloitte ; ii) du secteur public ; iii) des institutions internationales et régionales, dont la Fondation Bill et Melinda Gates (BMGF) ; iv) des partenaires au développement, dont l'Agence Française de Développement AFD), la Commission européenne, l'ONU, l'ONUDI et le PAM ; et v) des groupes de réflexion ou Think tanks. Six

chefs d'État étaient présents (République du Congo, Angola, République centrafricaine, RDC, Rwanda, Sénégal), ainsi que le Président de la Commission de l'Union africaine. Plusieurs ministres de divers pays ont également participé à des panels.

Les discussions ont permis d'explorer les solutions pour attirer le maximum d'investissements internationaux et locaux du secteur privé en Afrique. Un élément majeur du Forum a été la participation active des jeunes africains à la table ronde et à chaque panel, les plaçant au centre de l'ordre du jour du Forum et faisant preuve d'inclusivité.

L'intervention de l'Administrateur lors de la séance de clôture a porté sur l'importance de renforcer le capital humain et améliorer les compétences ; développer une infrastructure robuste, tant physique que numérique ; mettre en œuvre des politiques macroéconomiques et financières saines, y compris une gestion rigoureuse de la dette et des finances publiques ; et promouvoir le rôle du secteur privé pour surmonter les obstacles au développement de l'Afrique. Il a également plaidé pour davantage d'investissements de la SFI et de MIGA dans les États fragiles. Il a conclu en indiquant qu'il poursuivra au sein du GBM le plaidoyer des recommandations du Forum, y compris celles des chefs d'État et de l'Union africaine.

4. Le Forum d'investissement de Cabo Verde à Boston

Placé sous le haut patronage de S.E. Ulisses CORREIA e SILVA, Premier Ministre de Cabo Verde, le Forum d'investissement de Cabo Verde tenu à Boston (États-Unis d'Amérique), du 30 septembre au 1er octobre 2019, avait pour but de rassembler les partenaires internationaux, les entrepreneurs, les membres de la diaspora, et les décideurs, en vue de promouvoir les investissements dans le pays. Le Bureau de l'Administrateur a pris part à cette rencontre, représenté par M^{me} Fatou DIALLO, Conseillère principale et par M^{me} Oriana GONÇALVES, Conseillère.

Cabo Verde est résolu à mobiliser davantage de ressources extérieures pour son développement. L'importante diaspora du pays fait partie des cibles de cette option en même temps que les autres investisseurs internationaux. Le Forum a permis de les convaincre que Cabo Verde est une destination sûre pour l'investissement. Souhaitant se positionner comme un hub de services dans la sous-région, Cabo Verde cherche à attirer les investissements privés notamment dans le tourisme, le transport, les énergies renouvelables, et les TIC.

5. la Conférence de coordination des partenaires et Bailleurs de fonds du G5 sahel

Le Bureau a pris part à la première Assemblée Générale de l'Alliance Sahel qui s'est tenue en marge du 6^{ème} Sommet ordinaire des Chefs d'État du G5 Sahel le 25 février 2020 à Nouakchott. Les 12 partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux, dont la Banque mondiale, ont pris part à cette assemblée modérée par le Ministre français de l'Europe et des Affaires Etrangères et Président de l'Assemblée Générale de l'Alliance Sahel, Son Excellence Monsieur Jean-Yves Le DRIAN. L'Assemblée a été ponctuée par la signature de l'acte d'adhésion d'un nouveau membre de l'Alliance Sahel, à savoir la Banque Européenne d'Investissement.

Au cours de leurs différentes interventions, les participants ont rappelé que l'Assemblée Générale se tenait dans un contexte de fragilité qui exige que des actions urgentes soient prises tout en mettant l'accent sur la résilience. Ils ont notamment salué l'appui apporté par le G5 Sahel aux activités de l'Alliance Sahel et ont encouragé davantage de coordination pour assurer la stabilité dans la région du Sahel qui devrait voir sa population doubler d'ici 2040.

L'Assemblée Générale a passé en revue le bilan des activités de l'Alliance Sahel qui se déroulent à travers la mise en œuvre de 800 projets de développement dont l'ensemble du portefeuille se chiffre à 11,6 milliards d'euros. Ce portefeuille couvre par ailleurs les activités de l'Alliance dans les régions fragiles à travers le Programme de développement d'urgence (PDU) du G5 Sahel estimé à 266 millions d'euros. Le PDU vise la stabilisation des espaces frontaliers du G5 Sahel pour renforcer la résilience des populations, permettre de prévenir les conflits et renforcer la cohésion sociale. La Banque mondiale, en tant que partenaire et à travers la voix de son Directeur Général des Opérations, Monsieur Axel Van TROTSBURG, a saisi l'occasion pour annoncer qu'elle contribuera à hauteur de 7,5 milliards de dollars É.U. au cours des 3 prochaines années pour financer les projets du G5 Sahel.





Transfert de données dans le cloud © istockphoto.com/nadia



ENCOURAGER LES PAYS À POURSUIVRE LES RÉFORMES EN VUE D'ATTIRER LE SECTEUR PRIVÉ POUR LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

Dans l'objectif de soutenir les pays dans la mise en œuvre des réformes clés pour stimuler la participation du secteur privé, le Bureau a réussi à obtenir une augmentation des appuis budgétaires prévus pour certains pays du Groupe Afrique II. Il en est de même du renforcement de la présence de la SFI sur le terrain, matérialisée par l'ouverture de plusieurs bureaux en Afrique subsaharienne dont cinq dans les pays du Groupe. Enfin la Direction de la SFI a été engagée tout au long de l'année sur la nécessité d'accélérer ses travaux analytiques en amont, notamment sur des analyses approfondies des secteurs, les diagnostics du secteur privé (CPSD), l'ouverture de guichet consultatif pour la création de marchés (CMAW) et le cadre prévisionnel de mesure d'impact et de suivi (AIMM).

Éliminer les obstacles au financement du secteur privé

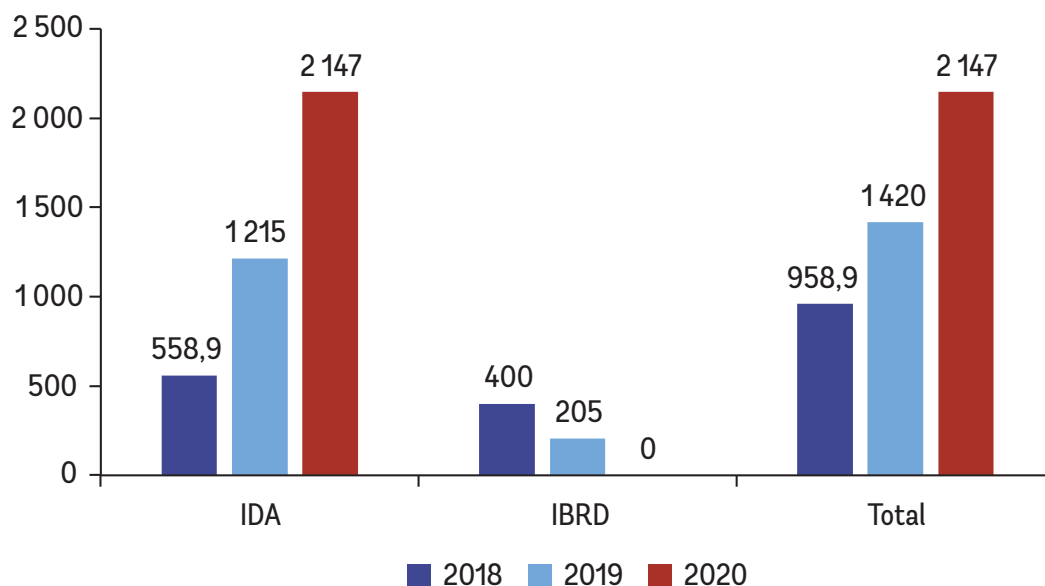
Afin de pallier le déclin continu de l'aide publique au développement, les partenaires au développement encouragent de plus en plus les pays à recourir au financement privé. Cela est possible mais nécessite des réformes de l'environnement des affaires dans la plupart de nos pays. Dans ses discussions avec les équipes du GBM et lors de ses différentes missions de consultation, l'Administrateur a encouragé à la fois la Banque et les autorités à se focaliser davantage sur les réformes urgentes pour améliorer significativement l'environnement des affaires car cela constitue le principal facteur d'attrait des investissements privés. Selon le rapport *Doing Business 2020* de la Banque mondiale, la région est en perte de vitesse dans ce domaine. Il est donc essentiel que les efforts enclenchés par les gouvernements dans la mise en œuvre des réformes macroéconomiques et structurelles soient accélérés. Cela est devenu plus que jamais un impératif pour la relance économique après la crise du COVID-19.

1) Utilisation des appuis budgétaires et du financement

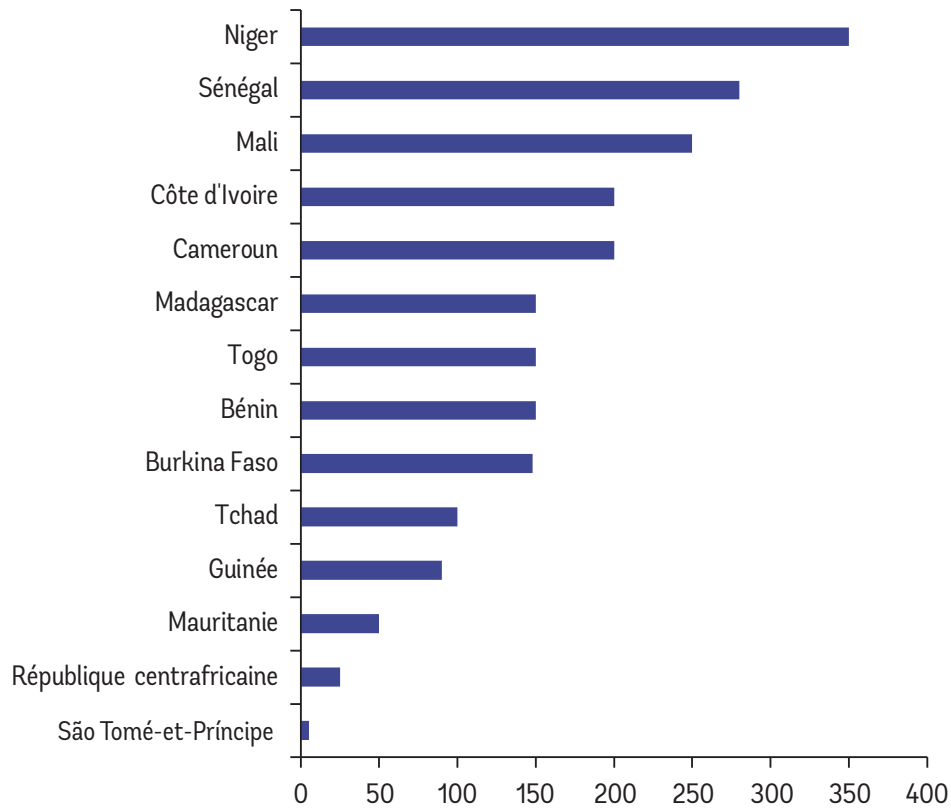
La fin de la période sous revue a été marquée par la pandémie COVID-19. Dans ce contexte historique de crise sanitaire mais aussi économique, le Bureau a encouragé la Banque mondiale à mettre en place rapidement des mesures permettant la mitigation des risques du secteur public à travers des appuis budgétaires, permettant aux pays en difficulté à faire des décaissements rapides. Le Bureau a par ailleurs engagé la Banque à définir d'autres mesures visant à résister au choc économique du COVID-19 et surtout à assurer la relance aussi rapidement que possible.

Les appuis budgétaires de la Banque mondiale jouent un rôle fondamental dans le support de la mise en œuvre des réformes institutionnelles et des politiques nécessaires pour développer les conditions nécessaires pour une croissance soutenue et inclusive. Le GBM a réalisé des opérations d'appuis budgétaires dans nos pays pour un volume total d'engagements

Évolution des appuis budgétaires du GBM dans les pays du Groupe Afrique II, 2018–2020 (en million \$)



Appuis budgétaires du GBM aux pays du Groupe Afrique II au 30 Juin 2020 (en million \$)



de 2,147 milliards de dollars américains au cours de l'exercice fiscal 2020,⁶ avec une forte augmentation de 45 % par rapport à la période précédente qui se justifie par la crise du COVID-19. Seule l'IDA a contribué à ce résultat au cours de l'exercice fiscal 2020. Quant à la BIRD, les opérations d'appuis budgétaires ont été très faibles ces dernières années, justifiant les efforts de plaidoyer du Bureau pour un soutien plus accru de la BIRD à nos pays.

2) Utilisation des garanties de la Banque mondiale

La Banque mondiale, en dehors des activités de la MIGA, offre deux grands types de garanties à ses clients. Les garanties à l'appui de projets permettent aux pays clients de mobiliser les partenaires privés autour d'un projet d'investissement. Ce type de garantie vise à atténuer

les risques qui remettent fondamentalement en cause la viabilité de l'investissement. Le deuxième type de garantie vise à soutenir les réformes *Policy Based Guarantee* (PBG) dont le dernier exemple en date dans nos pays est le cas du Bénin durant l'exercice 2019, avec l'approbation d'un appui budgétaire de 195 millions de dollars américains, dont 15 millions sous la forme de crédit et 180 millions sous la forme de garantie.

Le Bureau continuera à engager la Banque mondiale pour une utilisation accrue de ses instruments de garantie pour attirer les investissements privés dans des secteurs stratégiques nécessitant des investissements importants et de long terme. Notamment, le Bureau encouragera la Banque à explorer les options nécessaires pour rendre ses garanties plus attrayantes et pour réduire les coûts de transaction au profit des pays du Groupe.

⁶. L'année fiscale 2020 s'étale sur la période allant du 1er Juillet 2019 au 30 Juin 2020.

Engager la SFI à de meilleures interventions ciblées par le déploiement de la boîte à outils de IFC3.0, la mobilisation de capitaux et le financement mixte

Le mandat de la SFI est décisif dans un environnement contraint par la limitation des ressources de l'État et le déclin de l'aide publique au développement (APD). Il a été clairement établi que les objectifs de développement durables (ODD) ne peuvent être atteints à l'horizon 2030 sans une forte implication des investissements privés. Le renforcement du mandat de la SFI a conduit à la mise en place, depuis quelques années, d'une panoplie de nouveaux instruments d'intervention dénommée boîte à outils IFC3.0. Pour soutenir la mise en œuvre de ces nouveaux instruments, la SFI a développé au cours de ces dernières

années sa capacité de mobilisation de ressources, notamment à travers un programme de portefeuille de prêts conjoints, un programme de financement mixte, et la création d'une société de gestion d'actifs mais aussi par la définition et la mise en place dans la période sous revue d'une stratégie *Upstream* (stratégie en amont), une approche proactive permettant le développement de projets et la création de marchés dans les pays fragiles (FCS) et les pays IDA.

a. La Boîte à outils de IFC3.0

La boîte à outils de IFC3.0 est destinée à guider la réorientation des actions de la SFI vers les pays IDA et ceux en situation de fragilité, de conflit et de violence (FCV). Elle comprend essentiellement le diagnostic du secteur privé de chaque pays (CPSD), les stratégies-pays, les réflexions sectorielles approfondies, les services-conseils, le guichet de conseil pour



Siège de la Société financière internationale (SFI) à Washington, DC

IFC contribue à la riposte au COVID-19 avec un financement de 8 milliards de dollars américains dont : i) 2 milliards de dollars du mécanisme de riposte aux crises du secteur réel (RSE), en soutien aux clients d'IFC dans les secteurs de l'infrastructure, de l'industrie manufacturière, de l'agriculture et des services qui sont vulnérables à la pandémie ; et ii) 6 milliards de dollars en appui aux institutions financières (FIG). Ces 6 milliards de dollars en appui aux FIG proviennent des trois composantes suivantes:

- 2 milliards de dollars proviennent du programme mondial de financement du commerce GTFP (ou *Global Trade Finance Program*), qui couvre les risques de paiement des institutions financières pour leur permettre d'octroyer des crédits commerciaux aux entreprises importatrices et exportatrices de biens. L'objectif étant de soutenir les petites et moyennes entreprises (PMEs) intégrées dans des chaînes d'approvisionnement mondiales.
- 2 milliards de dollars proviennent du programme de solutions pour le financement des fonds de roulement WCS (ou *Working Capital Solutions*), qui finance des banques dans les marchés émergents afin qu'elles puissent consentir des crédits qui aideront les entreprises à consolider leurs fonds de roulement, à savoir les sommes dont celles-ci disposent pour payer leurs fournisseurs et leurs salariés.
- 2 milliards de dollars proviennent du programme mondial de liquidité pour le commerce GTLP (ou *Global Trade Liquidity Program*) et du programme de financement des produits de base essentiels CCFP (ou *Critical Commodities Finance Program*), deux dispositifs qui proposent des instruments de partage des risques aux banques locales pour poursuivre le financement des entreprises dans les marchés émergents.

Le 4 juin 2020, un projet d'investissement de IFC en faveur de Addax Energie en **Mauritanie** a été approuvé par délégation du Conseil d'Administration à l'IFC (autorisé le 17 mars 2020), pour un montant de 40 millions de dollars dans le cadre du RSE.

Le 22 juin 2020, un projet de financement de IFC en faveur de NSIA Banque en **Côte d'Ivoire** a été approuvé par délégation du Conseil d'Administration à l'IFC (autorisé le 17 mars 2020), pour un montant de 27,8 millions de dollars dans le cadre du FIG - WCS.

la création de marchés (CMAW), le guichet IDA pour le secteur privé (PSW), complétés par la refonte du mode opératoire de la SFI et le renforcement de sa présence sur le terrain. L'augmentation de capital de 5,5 milliards de dollars américains approuvée le 21 avril 2018 par les Gouverneurs en faveur de la SFI devrait, une fois les fonds collectés, augmenter la capacité financière de la SFI dans la mise en œuvre et la continuité de sa nouvelle stratégie.

i) Le diagnostic du secteur privé pays (CPSD)

Les diagnostics des secteurs privés des pays (CPSD) sont indispensables pour mieux cibler les interventions de la SFI et pour la création de marchés à échelle, en ce sens qu'ils apportent une compréhension détaillée des contraintes qui pèsent sur le développement du secteur privé et permettent un ciblage stratégique des interventions à mener par le GBM. Le cadre de partenariat pays (CPF) restant le principal document de stratégie pays du GBM, son calendrier détermine la programmation des diagnostics du

secteur privé des pays. Les CPSD, ainsi que les analyses approfondies des secteurs et d'autres outils d'analyse, informent les stratégies pays de la SFI, qui alimentent à leur tour les CPF des pays.

Le Bureau a poursuivi la discussion en amont avec les équipes du GBM et les autorités pour insister sur la nécessité d'engager et de compléter les diagnostics des secteurs privés notamment pour les pays qui n'ont pas encore achevé les processus du diagnostic pays (SCD) et du cadre de partenariat pays (CPF) ou des notes d'engagement pays (CEN) et pour ceux dont la situation ne permet pas l'élaboration d'un CPF formel, afin de mieux éclairer ces processus.

À la suite de la coalition organisée par le Bureau avec d'autres Administrateurs au cours de la période précédente pour soutenir la réalisation de diagnostic du secteur privé pays (CPSD), onze (11) pays du Groupe Afrique II dont 6 ont été ajoutés (dans la période sous revue) ont pu bénéficier de ce diagnostic (détaillé dans le tableau 1).

ii) Les stratégies pays

Les échanges avec la SFI ont permis au Bureau d'obtenir le démarrage des stratégies pays de la SFI pour onze (11) pays du Groupe (voir tableau 1). Ce nouvel instrument interne aux équipes techniques de la SFI adopté à l'automne 2018, intègre les outils d'analyse et l'expertise de la SFI et du GBM pour définir des scénarios en vue de l'engagement de la SFI dans un pays et dans des secteurs spécifiques indiqués par le CPSD. Cette stratégie détermine aussi bien le pipeline de financement à court terme dans le cadre des stratégies IFC 1.0 et 2.0 que les opportunités de création de marchés prévues par la stratégie IFC3.0.

Les stratégies pays de la SFI soutiennent également une meilleure articulation avec les pays clients des avantages potentiels de la mise en œuvre des approches cascades utilisant des solutions du secteur privé (là où c'est possible avant d'envisager les investissements publics). L'élaboration des stratégies pays est administrée par un comité interne placé sous l'autorité du Directeur général de la SFI. Chaque stratégie pays est suivie d'un plan d'affaires qui identifie trois à cinq priorités et décrit des mesures concrètes à prendre pour y répondre à court, à moyen et à long termes. Le Bureau continue de pousser la SFI à inscrire un plus grand nombre de pays du Groupe Afrique II dans sa programmation des stratégies-pays.

iii) Les réflexions sectorielles approfondies

Le Bureau a apporté sa contribution dans toutes les réflexions sectorielles approfondies menées par la SFI. Nous avons saisi l'opportunité de ces réflexions sectorielles et du renforcement de la collaboration qu'elles induisent entre les institutions du GBM pour les inciter à renforcer leurs interventions dans des secteurs bien spécifiques des pays du Groupe, notamment les chaînes de valeur agricole, l'énergie, et l'économie digitale mais aussi la manufacture, tout en améliorant leurs appuis dans les autres secteurs dont les réflexions sectorielles approfondies sont achevées.

Les réflexions sectorielles approfondies constituent un moyen pour la SFI d'examiner les atouts et les contraintes de chaque secteur, d'évaluer ses interventions dans le secteur pour tirer les leçons qui s'imposent, afin de se fixer des priorités et une stratégie pour ses interventions futures. À ce jour, cet exercice a été accompli pour onze secteurs (deux complétés pendant l'année fiscale en cours), dont l'agribusiness, l'économie digitale, la santé, l'éducation, la manufacture, l'énergie, le crédit aux PME, l'inclusion financière, l'eau et l'assainissement, les marchés des capitaux et le textile. Les onze réflexions sectorielles approfondies servent d'instruments

essentiels au développement de nouvelles initiatives visant à transformer les secteurs. Elles aident considérablement la SFI à mieux aligner ses missions d'investissement et de conseil et à renforcer sa collaboration avec le reste du GBM.

Ainsi, l'initiative Économie numérique pour l'Afrique (*Digital Economy for Africa Moonshot*), à laquelle le Bureau a contribué, résulte de la réflexion sectorielle approfondie sur l'économie numérique. La réflexion approfondie sur la microfinance aide les équipes de la SFI à développer des plates-formes pouvant être utilisées pour atteindre des populations mal desservies ou non bancarisées, en particulier dans les zones agricoles et rurales. Dans le secteur de l'énergie, les équipes de la SFI utilisent la réflexion sectorielle approfondie pour améliorer la cartographie du marché et poursuivre un large éventail d'interventions en amont visant à démocratiser l'accès à l'électricité. Dans le secteur du textile, la réflexion sectorielle devrait permettre de définir et identifier les chaînes de valeur pouvant être développées et l'industrialisation du secteur dans les régions.

iv) Les services-conseils

Dans ses échanges avec la haute Direction de la SFI, l'Administrateur continue à inciter la Société à mettre davantage ses appuis-conseils à la disposition de nos pays et de leurs secteurs privés, pour les aider à mieux structurer les actions de promotion et de développement des investissements privés. Au cours de l'exercice sous revue, le Bureau a veillé à ce que la SFI ait des engagements en amont et maintienne un solide programme d'appuis-conseils dans les secteurs cibles critiques pour le développement et la transformation économique des pays (par exemple, l'énergie et l'agro-industrie). Cette action a conduit la SFI à travailler avec la Banque et la MIGA pour la promotion du dialogue sur les politiques de réformes réglementaires et le développement d'outils écartant les risques d'investissements.

Les services d'appui-conseil sont au cœur de l'approche de création de marchés engagée par la SFI. Ils permettent à l'institution de déployer son expertise en matière de développement de marchés et d'interventions en amont sur des marchés difficiles.

Les équipes de service d'appui-conseil se concentrent essentiellement sur le développement des secteurs et la création de marchés dans les pays IDA et FCS. Et par son rôle pivot, le service d'appui-conseil délivre près de 60 % de ses programmes dans les pays IDA.

Des avancées notables dans les pays du Groupe Afrique II au cours de l'exercice fiscal 2020

TABLEAU 1 : Diagnostics et Stratégies dans les pays du Groupe Afrique II

DIAGNOSTIQUES ET STRATÉGIES			
Diagnostic secteur privé pays (avec GBM)	OBJECTIF - Identifier les opportunités de création / expansion de marchés et d'investissement du secteur privé, ainsi que les obstacles à éliminer	3 réalisés Bénin, Burkina Faso, Sénégal	8 en cours Cameroun, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, la Guinée, Madagascar, Mali, Tchad
Stratégies pays (SFI avec les contributions de la Banque)	OBJECTIF - Décrire l'approche stratégique et le programme de travail de la SFI dans un pays donné et informer le CFP	5 réalisés République centrafricaine, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Madagascar, Sénégal	3 en cours Tchad, Mali, République du Congo
Réflexions sectorielles approfondies (SFI avec les contributions de la Banque)	OBJECTIF - Analyser les industries pour identifier les principaux domaines de transformation du secteur et de développement commercial ciblés par la SFI	11 réalisés Agroalimentaire, Marchés des capitaux, Économie numérique, Éducation, Santé, Industrialisation, Microfinance, Énergie, SME Finance, Eau & Assainissement, le Textile	6 en cours FinTech, Logement, Fonds, Mobile/ Haut débit, Transport, Chaînes de valeur dans l'agroalimentaire

v) Le guichet de conseil pour la création de marchés (CMAW)

Afin de renforcer l'utilisation des services d'appuis-conseils, le Bureau a fait un plaidoyer fort avec la SFI pour rendre pleinement opérationnel le guichet de Conseil pour la création de marché (CMAW) dans les pays fragiles (FCS) et les pays IDA, et élargir l'instrument aux pays à revenu intermédiaire (MIC). Ce guichet obtient des ressources supplémentaires grâce à l'allocation du revenu net de la SFI aux services-conseils et à la préparation des projets. Dans la stratégie IFC3.0, les autorisations de dépense du CMAW sont de 70 millions de dollars américains chaque année pour les années fiscales 2019-2020, dont au moins 50 % sont consacrés à l'Afrique subsaharienne.

La création de marchés par la SFI se focalise sur les secteurs à fort potentiel de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie des populations. Les infrastructures, la santé, l'éducation et les technologies affectent la qualité de vie des populations, tout en créant des emplois et des revenus. La SFI aide aussi les institutions financières, en particulier les

banques, à améliorer l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises et des pauvres. Pour créer et développer des marchés, la SFI s'appuie sur toutes les ressources à sa disposition, y compris les diagnostics des secteurs privés des pays.

vi) Le guichet IDA pour le secteur privé Pays (PSW)

Au cours de l'exercice sous revue, l'Administrateur a particulièrement poussé à l'utilisation du guichet IDA pour le secteur privé (PSW) dans nos pays. Ce guichet utilisé à travers la SFI et la MIGA vise à surmonter le défi de la perception négative du risque à laquelle sont confrontés les pays en développement et les pays fragiles et qui constitue une barrière à l'accès aux finances par les entreprises privées. L'utilisation de ce guichet permet à la SFI et à la MIGA de prendre part à des financements syndiqués et de partager les risques, en particulier avec les banques locales, afin de « dé-risquer » le financement des initiatives privées locales et permettre aux institutions financières locales de prendre plus de risques sur les entreprises privées.

Pendant la période en revue, le PSW a été utilisé par la SFI principalement dans le cadre de la riposte à la crise du COVID-19. Son utilisation a permis de dé-risquer les financements par l'utilisation de garanties autorisant ainsi la mobilisation de fonds et de capitaux complémentaires via les instruments⁷ suivants :

- Le Mécanisme de riposte aux crises du secteur réel RSE (ou *Real Sector Envelope*) permettant de supporter le secteur réel.
- Le Programme mondial de financement de commerce GTFP (ou *Global Trade Finance Program*) qui couvre les risques de paiement des institutions financières.
- Le programme de solutions pour le financement des fonds de roulement (WCS ou *Working Capital Solution*) qui finance des banques dans les marchés émergents.
- Le programme mondial de liquidité pour le commerce (GTLP ou *Global Trade Liquidity Program*) et le programme de financement des produits de base essentiels (CCFP ou *Critical Commodities Finance Program*), deux dispositifs qui proposent des instruments de partage de risques aux banques locales pour poursuivre le financement des entreprises dans les marchés émergents.

vii) La refonte du mode opératoire et le renforcement de la présence de la SFI sur le terrain

Le Bureau a maintenu la pression sur tous les dossiers relatifs à la refonte du mode opératoire de la SFI qui a été finalisée dans l'année en revue. Pour rappel, la refonte a pour objectif d'augmenter la présence de la SFI dans les pays IDA et ceux confrontés à la fragilité, aux conflits et à la violence, afin d'avoir une meilleure compréhension de la lutte contre la pauvreté et le partage de la prospérité.

La SFI a aussi finalisé durant la période en revue, la stratégie SBO (ou *Strategy Business Outlook*) permettant l'alignement des ressources pour la poursuite et la mise en œuvre de l'engagement de l'institution à consacrer un minimum de 40 % de son portefeuille aux pays IDA et FCS dans les dix prochaines années. En ce qui concerne particulièrement l'Afrique, la SFI compte mener des efforts pour engager le secteur

⁷. Voir le détail des financements dans la section sur la Réponse du Groupe de la Banque mondiale au COVID-19 - Riposte Socio-économique.

privé africain à innover, à créer des emplois et à s'étendre au-delà des frontières.

Dans ce cadre, la SFI a prévu d'ouvrir neuf (9) bureaux en Afrique subsaharienne en 2020. Trois bureaux ont été déjà ouverts, dont deux dans les pays du Groupe Afrique II (le Bénin et le Togo). Les six autres bureaux le seront dans deux autres pays du Groupe (le Mali et le Chad).

L'ouverture de ces bureaux a permis une augmentation du personnel sur le terrain par rapport à l'année 2019, 476⁸ personnes en 2020 contre 441 en 2019 en Afrique subsaharienne.

L'objectif étant d'avoir d'ici l'année fiscale 2022, un total de 645 personnes mobilisées sur le terrain. Ce qui constituerait une augmentation substantielle de 26 % par rapport à l'année en revue.

b) Mobilisation de capitaux par la SFI

Afin de soutenir la mise en œuvre de sa stratégie IFC3.0, la SFI a renforcé sa capacité de mobilisation des capitaux à travers le programme de portefeuille de prêts conjoints, le programme de financement mixte, et la création d'une société de gestion d'actifs.

- a. Le Programme de portefeuille de prêts conjoints *Managed Co-Lending Portfolio Program* (ou MCPP)

Le programme de portefeuille de prêts conjoints est une plate-forme de syndications de la SFI en faveur de la création de portefeuilles diversifiés de prêts au secteur privé dans les marchés émergents. La plate-forme MCPP exploite la capacité de mobilisation de la SFI et sa connaissance approfondie des marchés pour générer des opportunités pour des investisseurs tiers à des conditions commerciales. Le MCPP donne à la SFI la capacité de fournir des financements plus importants en syndiquant d'autres investisseurs. Le MCPP offre en retour aux investisseurs internationaux une plate-forme pour participer à un portefeuille mondial diversifié de projets dans les marchés émergents et dans plusieurs secteurs. Tous les investissements sont structurés commercialement et conçus pour répondre aux besoins de développement.

⁸. Le processus de recrutement a été impacté par la crise du COVID-19, cependant une accélération de ce processus est attendue en 2021.

b. Les Financements mixtes

Les financements mixtes permettent à la SFI d'utiliser l'aide publique au développement (APD) comme « effet de levier » pour mobiliser les financements privés. En apportant son appui dans des projets de développement financés par les APD, la SFI contribue à mobiliser les ressources et l'expertise du secteur privé en faveur de ces projets.

Selon les bailleurs de fonds, le recours à l'APD pour démultiplier les financements privés permet de libérer les nouveaux investissements nécessaires pour combler le déficit de financement pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Dans cette perspective, les partenaires au développement considèrent les financements mixtes comme une solution pour appuyer des projets à grande échelle dans les pays en développement.

c. La Société de gestion d'actifs (AMC)

Le but de la Société de gestion d'actifs (AMC) créée en 2009 par la SFI est de mobiliser des fonds auprès des investisseurs privés pour investir dans des entreprises privées productives des pays en développement. Pour atteindre cet objectif, l'AMC met en place des fonds qui répondent aux objectifs de placement des investisseurs tout en s'alignant sur les priorités stratégiques de la SFI. L'AMC est orientée vers les investissements qui peuvent avoir un impact sur le développement tout en garantissant un retour sur investissement.

Cette formule répond à la demande des investisseurs institutionnels qui cherchent à réaliser des investissements financièrement viables sur les marchés émergents. Elle permet à la SFI d'établir des relations solides avec les investisseurs institutionnels, y compris les fonds souverains, et de partager ses connaissances en matière de classe d'actifs et des normes d'investissement dans les marchés émergents, notamment les normes environnementales et sociales.

L'intégration en 2019 de l'AMC dans le statut juridique de la SFI, lui permet d'éviter d'être soumise au régime fiscal des sociétés privées américaines et de se concentrer sur la mobilisation des ressources auprès des investisseurs internationaux pour la promotion du secteur privé et des projets de développement dans les pays.

AMC EN CHIFFRES

13 fonds mobilisés

10,1 milliards de dollars levés

7,8 milliards de dollars
levés auprès de tiers

58 investisseurs externes
de haut calibre

4,8 milliards de dollars mobilisés
par des investissements

640 millions de dollars mobilisés par
le biais de co-investissements directs

1,6 milliard de dollars
engagés dans les pays IDA

2,8 milliards de dollars de capital
économique enregistrés pour SFI

77,02 millions de dollars
de frais et **60 millions de dollars**
de dividendes versés à SFI

Engager la MIGA à mobiliser davantage d'investissements directs étrangers au moyen d'instruments de réduction des risques de la MIGA



Cérémonie commémorant les 30 ans de la MIGA le 19 avril 2018

Les interventions de la MIGA aident les pays à progresser dans la réalisation du double objectif du GBM, à savoir mettre fin à la pauvreté extrême et promouvoir la prospérité partagée de manière durable.

Les garanties de la MIGA protègent les investissements contre les risques non commerciaux et peuvent aider les investisseurs à obtenir un financement à de meilleures conditions.

Utilisation des instruments de réduction des risques de la MIGA

Au cours de l'exercice 2020, le Bureau a poursuivi le dialogue avec la haute Direction de la MIGA pour l'amener à suivre la voie tracée par la SFI et à renforcer sa présence dans les pays du Groupe Afrique II, tout en développant un mécanisme de création de marchés.

LES PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE LA MIGA

- Les produits d'assurance risques politiques peuvent être achetés individuellement ou en combinaison. La sélection de la couverture souhaitée doit être faite avant l'émission d'une garantie.
- Protection contre la perte, l'endommagement ou la disparition d'actifs corporels résultant d'actes politiques de guerre ou de troubles civils
- Protection contre les pertes résultant d'un manquement d'une entreprise souveraine, sous-souveraine ou appartenant à l'État à effectuer un paiement à l'échéance
- Protection contre les pertes résultant de certaines actions gouvernementales susceptibles de réduire la propriété du placement assuré
- Couverture en cas de rupture de contrat offrant une protection contre les pertes résultant de la rupture ou de la répudiation d'un contrat par un gouvernement avec un investisseur
- Protection contre les pertes résultant de l'impossibilité de convertir légalement la monnaie locale en devises

Malgré un environnement macro-économique difficile, exacerbé par la crise du COVID-19 qui s'est caractérisée par un déclin des investissements directs étrangers dans les pays IDA et FCS, la MIGA a pu générer près de 3,96 milliards de dollars américains en émissions brutes durant la période sous revue. En effet, le soutien apporté par MIGA dans le cadre de la crise du COVID-19 a été particulièrement important, l'agence ayant mis à disposition une enveloppe financière à hauteur de 6,5 milliards de dollars américains.

En ce qui concerne les pays du Groupe Afrique II, MIGA a en particulier octroyé à la Banque de commerce et de développement d'Afrique orientale et australe (TBD), une garantie à hauteur de 356 millions d'euros grâce à son nouvel instrument de protection contre le non-respect des obligations financières par une banque de développement régionale (NHFO-RDB ou *Non Honoring of Financial Obligations by a*

Regional Development Bank). Cet instrument novateur a pour objectif de garantir les emprunts des banques de développement régionales comme la TBD, ce qui, par conséquence, permettra à celles-ci, et potentiellement aux autres banques régionales/commerciales par effet de démonstration, de supporter les besoins en liquidité de leurs clients. En ce qui concerne la TBD, ce dispositif lui permettra de supporter les entreprises dans vingt-deux (22) pays en Afrique (dont cinq du Groupe Afrique II les Comores, Djibouti, la République du Congo, L'Île Maurice et Madagascar).

En outre, la MIGA a soutenu au cours de la période sous revue des investisseurs locaux dans les pays du Groupe Afrique II pour leurs investissements dans d'autres pays à hauteur de 48,6 millions de dollars américains dans les services et l'agribusiness, et de 53,7 millions de dollars américains (dans le secteur l'énergie investisseurs mauriciens).

Dans le secteur de l'énergie, les garanties octroyées au cours de l'exercice 2020 par la MIGA en faveur des pays du Groupe se détaillent comme suit :

GARANTIES DE LA MIGA DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II

PAYS BÉNÉFICIAIRE	PROJET	INVESTISSEUR	SECTEUR	EXPOSITION BRUTE (\$USD)
Côte d'Ivoire	Azito Energie S.A.	Globeleq Holdings (Cote d'Ivoire) B.V.	Énergie	74 575 846
Sénégal	Kael Solaire	Meridiam Infrastructure Africa Fund (FIPS)	Énergie	3 488 515
Sénégal	Kahone Solaire S.A.	Engie Global Developments BV	Énergie	4 219 519
Djibouti	Red Sea Power Limited SAS	Djibouti Wind Company LTD	Énergie	91 593 112
Total				173 876 991

Comme constaté, les actions sur le climat ont été une des priorités phares de la MIGA, l'appui de l'agence ayant été déterminant pour débloquer le financement du secteur privé dans ce domaine. De manière globale, la totalité des garanties émises par la MIGA dans ce secteur devraient aider à fournir un accès à l'électricité à près de 12,4 millions de personnes, générer 197 millions de dollars américains en taxes et redevances payées annuellement aux gouvernements hôtes, et éviter environ 3,0 millions de tonnes d'émissions de CO2 par an. Les garanties de la MIGA aideront également à augmenter la puissance installée de 1 226 mégawatts et à accroître la production d'électricité de 5 547 gigawattheures par an.

La Stratégie de MIGA 2021–2023

L'année fiscale qui s'est achevée en juin 2020 a été marquée par le lancement de la nouvelle stratégie et des perspectives d'affaires pour les exercices 2021–2023 de la MIGA intitulée *Deepening Impact*. Cette nouvelle stratégie a été préparée à un moment où le marché du soutien à l'investissement direct étranger (IDE) se rétrécit et se retrouve paralysé par l'apparition du COVID-19. La tendance des IDE elle-même est stable ou en régression et la MIGA détient déjà une part importante de son marché, en particulier dans ses domaines prioritaires que sont l'IDA, les FCS et le financement climatique.

La nouvelle stratégie de la MIGA s'inspire du double objectif du GBM d'éradiquer l'extrême pauvreté et de promouvoir une prospérité partagée, de la stratégie IFC3.0 et des engagements pris dans le cadre du programme d'augmentation de capital BIRD/IFC. Au cours des trois

prochaines années, la MIGA propose donc de fournir entre 5,5 et 6,0 milliards de dollars américains de garanties en moyenne par an. Au cours de la même période, elle augmentera sa proportion de garanties dans les pays IDA et dans les pays en situations de fragilité, de conflit et de violence (FCS) de 25 %. La MIGA prévoit également de dédier 35 % de ses garanties à l'appui du financement climatique entre les exercices 2021 et 2025, conformément à l'objectif du GBM.

Pour que la MIGA atteigne ces objectifs, elle devra élargir le marché étroit sur lequel elle opère et travailler avec la Banque et la SFI pour soutenir la création de nouveaux marchés dans les pays IDA/FCS. Les quatre orientations stratégiques de la MIGA sont les suivantes : i) continuer à servir tous les pays clients tout en renforçant l'impact dans les pays IDA/FCS ; ii) assurer la création de marchés grâce à l'approche Cascade et au programme de financement du développement ; iii) faire preuve de leadership en matière de garanties et d'assurance sur les défis mondiaux tels que le changement climatique, le genre et la connaissance ; et iv) améliorer le modèle commercial de la MIGA.

L'Agence se concentrera sur trois domaines pour développer son marché et répondre aux besoins des clients qui sont en évolution constante :

- i. Accroître l'innovation et les applications nouvelles de ses produits tout en prêtant l'attention voulue aux risques supplémentaires que ceux-ci peuvent poser au portefeuille. La MIGA explore actuellement les possibilités d'introduire six innovations dans les applications de produits, à savoir: les solutions pour les marchés financiers; les solutions en monnaie locale; l'aide en capital, en particulier

pour le financement de projets; le financement du commerce; la collaboration systématique IFC-MIGA sur les produits; et le soutien aux investisseurs locaux. Les progrès seront échelonnés dans le temps.

- ii. Collaborer plus étroitement avec la Banque mondiale et la SFI pour tirer parti de leur travail en amont, ce qui générera davantage de transactions bancables.
- iii. Renforcer les partenariats et la collaboration exploitables avec les banques multilatérales de développement et les agences de crédit à l'exportation pour relever les défis du développement grâce à l'application de produits et de solutions complémentaires.

Afin d'aider les pays, les entreprises publiques, les banques, les entreprises et les PME à faire face aux contraintes de crédit causées par le COVID-19, l'Agence a réaffecté plus de 6 milliards de dollars américains de couverture pour lancer une approche progressive et programmatique permettant de répondre aux besoins médicaux immédiats et stimuler l'économie post-COVID. Ce plan contracyclique à 3 piliers répondra à l'impact sanitaire, économique et commercial de la pandémie de coronavirus et fait partie intégrante de la stratégie qui sera mise en œuvre au cours des 12 à 18 prochains mois par les moyens suivants :

- i. Aider les gouvernements hôtes à acheter des biens et services médicaux dont le besoin est urgent (par exemple, kits de test COVID-19, blouses/masques d'hôpital, ventilateurs, médicaments, etc.).
- ii. Contrer les impacts économiques négatifs pendant la crise du COVID-19 par : i) le programme de rehaussement du crédit pour aider les gouvernements aux niveaux central et local ou des entreprises publiques éligibles à fournir un financement à court terme et un soutien au fonds de roulement des PME, des entreprises et des particuliers pendant la crise actuelle ; ii) l'optimisation du capital pour aider les institutions financières à étendre les prêts dans les pays d'accueil en libérant les actifs pondérés en fonction des risques bloqués dans le maintien de leurs réserves obligatoires auprès des banques centrales.
- iii. Soutenir le financement du commerce, en partenariat avec la SFI, pour un flux continu de marchandises dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris pour les produits de base indispensables, en particulier dans les pays IDA et FCS.

En ce qui concerne le renforcement de la présence de MIGA sur le terrain, le plaidoyer fort du Bureau soutenu par la plupart des membres du Conseil d'Administration, a amené la MIGA à s'engager, dans le cadre de sa nouvelle stratégie 2021-2023, à accroître l'effectif de son personnel sur le terrain en Afrique. Le renforcement de la stratégie de décentralisation de la MIGA en Afrique pourrait s'appuyer sur la présence de la SFI en Afrique à travers ses trois antennes régionales de Dakar, de Nairobi et de Johannesburg. Une présence accrue sur le terrain, en travaillant en étroite collaboration avec la SFI, devrait permettre à la MIGA d'être plus efficace en matière de création de marchés et de saisir plus rapidement les opportunités existantes. Cela contribuerait à accroître les investissements directs étrangers (IDE) intracontinentaux, régionaux et sud-sud, en plus d'aligner l'approche de la MIGA sur celle de la Banque mondiale et de la SFI en matière de décentralisation et de travail analytique en amont.

MIGA contribue à la riposte au COVID-19 à travers une allocation de 6,5 milliards de dollars américains de garanties de prêts dans le cadre d'une stratégie structurée autour de trois piliers, le premier en appui aux achats d'équipement médical comme les kits de tests, le second en appui au financement des fonds de roulement des PME et à l'optimisation du capital des banques régionales, et le troisième pour compléter les efforts de l'IFC dans le financement du commerce sur les marchés IDA et dans les pays en situation de fragilité et de conflit (FCS).

MAINTENIR LA VITALITE DU SECTEUR PRIVÉ PENDANT LA CRISE DU COVID-19

Leçons de IEG tirées des crises précédentes

Au-delà de son impact sur la santé publique, le COVID-19 affecte les entreprises et les moyens de subsistance par plusieurs canaux. Du côté de l'offre, les perturbations dans les chaînes de valeur mondiales et locales, combinées à la perte de commerce et les perturbations liées au transport, entraînent une forte réduction de la demande. Le Groupe indépendant d'évaluation (IEG) du Groupe de la Banque mondiale (GBM) a produit une note synthétisant les principales leçons tirées de ses différentes évaluations et revues, et suggérant les pistes pour atténuer l'impact de la crise sur les entreprises. Globalement, ces leçons suggèrent la nécessité d'agir rapidement pour soutenir le secteur privé, de garantir que l'assistance parvienne aux entreprises en détresse, de s'appuyer sur une connaissance de l'environnement des affaires, de maintenir la qualité des interventions à l'entrée et de comprendre que le rétablissement de la croissance et de l'emploi nécessite une réponse soutenue.

1. Le Groupe de la Banque mondiale doit agir rapidement

Les instruments d'appui budgétaire sont efficaces lorsque la situation de crise exige une réponse rapide. Ces prêts à décaissements rapides, de préférence accompagnés de politiques monétaires nationales souples pour améliorer la liquidité, s'avèrent plus appropriés que les prêts à l'investissement, lorsqu'il s'agit d'appuyer les entreprises du secteur réel. La SFI devrait de son côté se concentrer sur les programmes et les instruments tels que le programme de financement du commerce mondial qui ont déjà fait leurs preuves en termes d'efficacité dans le passé. Enfin, les entreprises publiques doivent être utilisées avec prudence, compte tenu des risques de subventions sous-financées et de la faible gouvernance.

2. Les instruments choisis doivent atteindre les entreprises en difficulté

La préparation rapide des projets est essentielle en période de crise, mais il est crucial de s'assurer qu'ils sont bien conçus et disposent d'un système efficace de ciblage des entreprises les plus affectées par la crise. Les financements octroyés par l'entremise des intermédiaires financiers — souvent utilisés en temps de crise pour accroître le crédit bancaire aux petites et moyennes entreprises, exportateurs et coopératives — atteignent généralement difficilement les entreprises les plus touchées par la crise. Le temps de préparation de ces opérations est souvent long, les décaissements très lents, et le ciblage et suivi ex post très faibles. Bien que des décaissements plus rapides soient constatés lorsque les prêts sont octroyés par l'intermédiaire des grandes banques publiques, le potentiel anticyclique des banques publiques est freiné par le risque d'une détérioration de la qualité des prêts et une allocation non optimale des ressources.

3. Connaître l'environnement des affaires est capital

Le GBM peut fournir un soutien efficace aux clients en temps de crise lorsque cette réponse est basée sur les connaissances, les travaux d'analyses et conseils. Le savoir-faire du GBM peut être utilisé pour sélectionner les interventions ciblant des contraintes clés et pour s'assurer que les fonds sont mieux utilisés. Pendant la crise financière de 2008, des travaux d'analyse antérieurs dans certains pays (Indonésie, Maurice, Mexique et Ukraine), ont servi de plate-forme pour la réponse de la Banque mondiale. Toutefois, dans les pays clients où l'engagement de la Banque mondiale avant la crise était faible, les lacunes en matière de connaissances ont affecté l'habileté de la Banque mondiale à élaborer des programmes réalisables et la qualité des prêts en a souffert. Dans les situations de fragilité et de conflit, les évaluations des risques et de la résilience au niveau des pays peuvent compléter les diagnostics standards du secteur privé afin de mieux éclairer les principaux facteurs de fragilité et les domaines de soutien du GBM.

4. La qualité des opérations à l'entrée est essentielle

La faible qualité à l'entrée peut réduire l'impact sur le développement et la durabilité. Il est donc important de s'appuyer sur des engagements antérieurs pour éviter le risque que la préparation rapide de nouveaux projets n'affecte la qualité à l'entrée. Dans le cas des réponses efficaces du GBM à la crise alimentaire par exemple, la qualité à l'entrée s'est améliorée lorsqu'il s'est agi d'un financement supplémentaire ou compatible avec un projet existant.

5. Le soutien au secteur privé doit être maintenu même après la crise

Même en temps de crise, une planification à long terme axée sur le rétablissement de la croissance économique à long terme, de l'emploi et la durabilité des réponses est nécessaire. Ceci passe par l'élaboration d'une feuille de route stratégique qui devrait séquencer les interventions du court au plus long terme. Une telle feuille de route devrait être fondée sur une analyse systématique continue des facteurs de stress, un cadre de coordination avec d'autres institutions financières internationales, un examen des instruments d'appui efficace aux crises, une croissance significative et un développement à moyen terme. En outre, le GBM devrait envisager de renforcer sa coordination interne de réponse aux crises afin de promouvoir un meilleur partage des connaissances entre ses unités.



Village de Soavina à Madagascar. © Sarah Farhat/Banque mondiale



ENGAGER LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE À RENFORCER SON ENGAGEMENT STRATÉGIQUE ET LE DIALOGUE AVEC NOS PAYS

La deuxième moitié de l'année fiscale 2020 a été marquée par la suspension des voyages en raison de l'environnement créé par le COVID-19 limitant les consultations régulières avec les autorités aussi bien à travers les missions effectuées par l'Administrateur dans les pays ou les visites effectuées par les autorités à Washington D.C. Cependant, plusieurs consultations ont pu avoir lieu au cours de la première moitié de l'année fiscale 2020.

Renforcer le dialogue avec les pays



En tête à tête avec S.E.M. MEY

Au cours de l'année fiscale 2020, l'Administrateur a effectué douze missions de consultation dans les pays du Groupe Afrique II, portant à 16 sur 23 le nombre total des pays du Groupe visités durant les deux années de son mandat. Les 16 pays visités sont : Burkina Faso, République Démocratique du Congo, République du Congo, Cameroun, Côte d'Ivoire, Cabo Verde, Djibouti, Guinée, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mauritanie, Niger, Ile Maurice, Sénégal, Tchad et Togo. Ces consultations locales avec les autorités ont permis à l'Administrateur de recueillir des orientations et d'échanger sur les voies et moyens de renforcer la coopération entre les pays du Groupe et le Groupe de la

Banque mondiale (GBM). Le Bureau a également apporté au cours de l'exercice 2020 son assistance à sept chefs d'État ou de Gouvernement des pays du Groupe lors de leurs visites dans la capitale américaine, notamment par l'organisation des réunions avec les dirigeants du GBM. Ce nombre porte à onze les visites de Chefs d'État ou de Gouvernement de nos pays au siège du GBM durant les exercices 2019 et 2020. Il s'agit notamment des Présidents du Bénin (une visite), de la RCA (deux visites), de la République démocratique du Congo (deux visites), du Niger (une visite) et de la Guinée (une visite), ainsi que des Premiers ministres de la Côte d'Ivoire (deux visites) et du Mali (deux visites).

Le Bureau a également apporté son assistance à une délégation de haut-niveau de la CEMAC en mission à Washington DC en décembre 2018 et 2019, dans le cadre du suivi de la stratégie régionale de sortie de crise sur laquelle

les six pays de la CEMAC s'étaient engagés avec le FMI. Une tournée d'un groupe d'Administrateurs a également eu lieu au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, y compris à Djibouti, un pays du Groupe Afrique II.

Missions de l'Administrateur dans les pays du Groupe Afrique II



L'Administrateur Jean-Claude Tchatchouang en tête à tête avec le Vice Premier Ministre CORREIA de Cabo Verde

Cabo Verde

À l'invitation du Gouvernement capverdien, l'Administrateur a pris part au Forum de l'investissement de Cabo Verde 2019 organisé à Sal (Cabo Verde) du 1^{er} au 3 juillet 2019. L'Administrateur était accompagné de M^{me} Oriana GONÇALVES, Conseillère au Bureau de l'Administrateur. Des échanges avec des membres du Gouvernement capverdien ont eu lieu en marge du Forum.

Profitant de sa présence dans le pays, l'Administrateur a eu des entretiens avec le Premier Ministre, S.E.M. Jose Ulisses Correia e SILVA, le Vice Premier Ministre et Ministre des finances, S.E.M Olavo CORREIA et le Secrétaire d'État aux Finances, M. Gilberto BARROS. Les discussions ont tourné autour de l'appui que le Bureau de l'Administrateur peut apporter au programme de développement de Cabo Verde. Les différents points suivants ont été abordés :

Le portefeuille de l'IDA au Cabo Verde composé de 8 projets actifs pour un engagement total de la Banque mondiale évalué à 106 millions de dollars américains.

- Les opérations de la SFI portant sur un projet d'un montant total de 6,11 millions de dollars américains et un appui technique pour 100 000 dollars américains.

- L'absence totale de MIGA dans le pays, alors que les garanties accordées au secteur privé seront nécessaires pour la promotion des investissements privés, notamment dans les infrastructures et les PPP.
- La transformation industrielle et la position du pays dans les chaînes de valeur sous-régionales sur la base de ses avantages comparatifs.
- Le retour de Cabo verde dans le Groupe Afrique II au niveau du FMI.
- Les secteurs prioritaires que le Groupe de la Banque mondiale devraient appuyer à Cabo Verde, notamment, le développement du secteur privé, le développement du capital humain, l'économie numérique et les énergies renouvelables.
- Le prochain Cadre de partenariat de la Banque mondiale avec le pays qui devrait se focaliser sur deux ou trois projets transformateurs pour le pays. Les autorités capverdiennes et la Banque devraient y veiller.



Une vue de la salle du Forum



Photo de famille des participants au Forum

Togo

L'Administrateur s'est rendu à Lomé, au Togo, du 7 au 10 juillet 2019. La mission avait essentiellement pour but de lui permettre de se présenter aux autorités togolaises ; de faire le point sur l'état de la coopération entre le pays et le Groupe de la Banque mondiale (GBM) ; et d'échanger avec les autorités sur les grandes orientations stratégiques et les objectifs pour guider son action au Conseil d'Administration de la Banque mondiale. Cette mission a été effectuée conjointement avec le Vice-président de la Société Financière Internationale (SFI) pour l'Afrique et le Moyen-Orient.

Au cours de la mission, la délégation a pu : i) rencontrer le Président de la République togolaise ; ii) avoir une session de travail avec le Premier Ministre ; iii) participer à un mini séminaire gouvernemental avec quelques membres du Gouvernement ; iv) déjeuner avec le personnel de la mission résidente ;



La délégation a été reçue par le Président Faure GNASSINGBE

iv) rencontrer les partenaires techniques et financiers ; v) rencontrer les représentants du secteur privé et des milieux bancaires ; vi) avoir un échange avec des étudiants de l'Université de Lomé ; et vii) visiter le Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA), créé en 2014 et financé par la Banque mondiale à hauteur de 8 millions de dollars américains.

Cameroun

Du 10 au 13 juillet 2019, l'Administrateur a effectué une mission conjointe au Cameroun avec M. Sergio PIMENTA, Vice-Président Afrique et Moyen Orient de la SFI. La mission avait essentiellement pour objectif de faire avec les acteurs du secteur privé et le Gouvernement le point des interventions de la SFI au Cameroun et d'échanger sur leurs attentes pour les années à venir.



Visite aux Nana-Benz



Avec le personnel de la SFI à Douala



Avec S.E.M. MEY



Avec S.E.M. MEY

La première étape de la mission s'est déroulée à Douala où la délégation a rencontré les acteurs du secteur privé, notamment la responsable de TELCAR Cocoa et partenaire de Cargill au Cameroun, M^{me} Kate Tometi FOTSO, les représentants du GICAM, principale association d'employeurs, et le CEO de ACTIVA, M. Richard LOWE. Les discussions ont porté sur les défis de l'environnement des affaires aussi bien pour les PME que les grandes entreprises opérant dans le secteur réel. Parmi les contraintes évoquées figurent le coût et les vicissitudes de l'approvisionnement en énergie, la pression fiscale, la longueur et l'opacité des procédures administratives, la conjoncture macroéconomique et le niveau très faibles des réserves en devises du pays qui affectent négativement les transactions avec l'extérieur. Le GICAM a par ailleurs plaidé pour un appui conséquent aux PME pour accroître les opportunités d'emplois. La SFI a relevé plusieurs opportunités à la fois pour appuyer les actions du Gouvernement dans le

développement du secteur privé et pour nouer des partenariats avec les opérateurs économiques, notamment dans les services et dans l'agenda pour la digitalisation du pays.

La deuxième étape s'est déroulée à Yaoundé où la délégation a rencontré le Premier Ministre, le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, le Ministre de l'Énergie et de l'Eau, et le Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale BEAC).

Au terme de la mission, la SFI s'est engagée à apporter son appui dans les secteurs suivants :

- L'environnement des affaires : la SFI contribuera à l'initiative de renforcement des capacités pour un meilleur suivi de la mise en œuvre des réformes au profit du monde des affaires.

- L'énergie : la SFI est disposée à examiner de nouveaux projets de production d'énergie renouvelable (hydro, gaz, solaire) pour aider le pays à faire face à la demande résiduelle liée à la mise en œuvre du barrage de Nachtigal. Le projet de Grand Eweng sera examiné de plus près par rapport à l'opportunité de sa réalisation et à sa viabilité.
- Agribusiness : en vue d'appuyer l'effort de diversification de l'économie, la SFI réalisera des travaux d'analyse et apportera une assistance-conseil ainsi que du financement en faveur de quelques entreprises championnes du secteur. Une réflexion approfondie sur le secteur sera effectuée dès que possible pour lancer l'ensemble

des actions d'appui à l'agribusiness et à la constitution d'un pipeline de projets.

Guinée

L'Administrateur a effectué une visite officielle à Conakry, en Guinée, du 25 au 30 juillet 2019 pour prendre part à une mission conjointe de consultation avec M. Hafez GHANEM, Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique.



Avec le Premier Ministre Guinéen

L'objet de la mission était de permettre à l'Administrateur de se présenter officiellement aux Autorités guinéennes, leur présenter la nouvelle équipe en charge des opérations de la Banque mondiale en Guinée, et mener des consultations sur la coopération entre la Banque mondiale et la Guinée. La mission a été reçue en audience par Son Excellence, le Pr Alpha CONDE, Président de la République, et Son Excellence M. Ibrahima

Kassory FOFANA, Premier Ministre. Elle a eu des sessions de travail avec le Ministre du Plan et du Développement économique, Son Excellence M^{me} Kanny DIALLO, le Ministre des Finances, le Gouverneur de la Banque centrale, les membres du Gouvernement en charge du portefeuille de la Banque mondiale, ainsi que les représentants du secteur privé et de la société civile.



Avec le Président Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO

Guinée équatoriale

L'Administrateur a effectué une mission de consultations auprès des autorités équato-guinéennes du 12 au 16 août 2019.

La mission a commencé par Malabo le 12 août 2019, où la délégation a rencontré successivement l'Agence 2035 chargée d'élaborer le nouveau plan national de développement 2035, l'Institut national de la statistique, la Direction nationale de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), et le Représentant Résident du Fonds monétaire international (FMI).

La mission s'est ensuite déplacée à Bata, dans la partie continentale du pays. Le 13 août 2019, elle a eu des séances de travail avec M. Milagrosa OBONO ANGUE, Secrétaire d'État chargée du Trésor, M^{me} Maria Del Mar BONKANKA TABARES, Secrétaire d'État chargée des organisations internationales, et le Ministre de l'éducation nationale. Le 14 août 2019, la délégation a été reçue en audience par son Excellence Francisco Pascal OBAMA ASUE, Premier Ministre, chef du Gouvernement et a eu des rencontres avec M. Cesar Augusto MBA

ABOGO, Ministre des Finances, de l'Économie et de la planification, et M. Micha ONDO BILE, Ministre du commerce et de la promotion des petites et moyennes entreprises.

Le 15 août 2019, la mission a été invitée à participer à l'inauguration de l'université Afro-américaine d'Afrique centrale à Djibloho, en présence de deux chefs d'État, à savoir S.E M. Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO de Guinée équatoriale et S.E M. Evaristo CARVALHO, Président de la république démocratique de Sao Tomé et Principes.

Enfin, la mission a été reçue en audience le 16 août 2019 à Mongomo par S.E M. Teodoro OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la Guinée équatoriale.

Le séjour dans les principales métropoles du pays a permis à la mission d'apprécier les grandes réalisations entreprises par les autorités guinéennes sur le plan économique et sociale au cours des trois dernières décennies et la transformation économique qui s'en est suivie.

Au cours de sa visite, la mission a aussi noté quelques défis qui demeurent et qui ont fait l'objet de discussions avec les autorités.

Le premier défi est celui de la définition d'un nouveau modèle de croissance pour le pays. Le pays doit sortir d'un modèle de croissance basé sur le pétrole pour amorcer une diversification économique tirée par le secteur privé, véritable moteur de la croissance et de l'emploi, et mettant l'accent sur le capital humain, principale richesse à long terme de tout pays. Une convergence de vue s'est dégagée sur ce point entre la mission et l'Agence 2035 dont l'esquisse du nouveau plan national de développement à l'horizon 2035 porte sur trois piliers, à savoir i) la productivité et l'industrialisation, ii) l'inclusion sociale et une paix durable, et iii) l'environnement. Les discussions avec les autorités ont aussi porté sur l'assistance du Groupe



Avec le Président SASSOU NGUESSO lors du FIA

L'Administrateur a eu des réunions de travail avec S.E. M^{me} Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS, Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, et avec S.E. M. Calixte NGANONGO, Ministre des Finances et du Budget. La mission a également eu une séance de travail avec M. Jean-Christophe CARRET, Directeur des opérations, et M^{me} Korotoumou OUATTARA, Représentante résidente, avant de rendre une visite de courtoisie à M. Fortunato-OFA MBO NCHAMA, Président de la Banque de développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC).

de la Banque mondiale pour la finalisation de ce nouveau plan national de développement et l'organisation d'une table ronde pour mobiliser la communauté internationale autour de ce plan, et améliorer l'image du pays.

République du Congo

L'Administrateur a séjourné à Brazzaville, République du Congo, du 9 au 12 septembre 2019, au titre d'une mission de consultation auprès des autorités Congolaises et de participation à la cinquième édition du Forum Investir en Afrique (FIA5). Il a été notamment reçu en audience par le Chef de l'État S.E.M. Denis SASSOU NGUESSO. L'Administrateur était accompagné de M. Jean-Claude NACHEGA, Conseiller principal au Bureau de l'Administrateur.



Avec le Président TSHISEKEDI TSHILOMBO lors du FIA

Les discussions ont essentiellement tourné autour de trois points : i) la tenue du FIA5 à Brazzaville ; ii) le renforcement de la coopération avec le Groupe de la Banque mondiale (GBM) : engagement et portefeuille ; et iii) la situation macro-économique.



Avec le Président TSHISEKEDI TSHILOMBO

République Démocratique du Congo

L'Administrateur a séjourné à Kinshasa du jeudi 12 au samedi 14 septembre 2019, pour une mission de consultation auprès des autorités Congolaises. L'Administrateur était accompagné de M. Jean-Claude NACHEGA, Conseiller principal au Bureau de l'Administrateur. M. Jean-Christophe CARRET, Directeur des opérations, a également participé à la quasi-totalité des réunions.

La mission a eu des discussions avec les personnalités suivantes : S.E.M. Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République ; S.E.M. Sylvestre ILUNGA ILUNKAMBA, Premier Ministre ; S.E.M. José SELE YALAGHULI,

Tchad

L'Administrateur a été reçu en audience le mercredi 18 septembre 2019, par Son Excellence Idriss DEBY ITNO, Président de la République, à l'occasion de sa première visite officielle à N'Djamena, du 14 au 18 septembre 2019. Cette mission de consultation au Tchad avait donc pour but d'échanger avec les autorités tchadiennes sur le renforcement de la coopération avec le Groupe de la Banque mondiale. L'Administrateur était accompagné de M^{me} Gnayam ROUMTINGUE, Conseillère au Bureau de l'Administrateur.



Avec le Pr. MUYEMBE TAMFUN à Kinshasa en septembre 2019

Ministre des Finances ; M. Claude IBALANKY EKOLOMBA, Coordonnateur du Mécanisme National de Suivi ; et le Professeur Jean-Jacques MUYEMBE TAMFUN, Directeur national de l'Institut de recherche biomédicale de Kinshasa. La mission a également échangé avec un membre de la société civile et le personnel de la mission résidente du Groupe de la Banque mondiale (GBM).

Les discussions ont essentiellement tourné autour de cinq points : i) le financement de la gratuité de l'enseignement de base ; ii) la situation du portefeuille ; iii) la préparation de la rencontre entre S.E.M. Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO et M. David MALPASS, prévue pour le 30 septembre à Washington, D.C. ; iv) la situation macro-économique ; et v) la riposte face à l'épidémie à virus Ebola.

L'urgence de disposer des ressources pour financer les besoins urgents de l'État, les réformes clés pour la diversification de l'économie, l'amélioration du climat des affaires et l'importance du capital humain, ont été au cœur des échanges avec le Président Idriss DEBY ITNO. Au nombre des sujets abordés figurent également : i) la réforme et l'informatisation complète de l'administration publique et des régies financières pour améliorer les recettes intérieures ; ii) la mise en place d'un cadre législatif favorable aux petites et moyennes entreprises (PME) ; iii) l'accès à l'énergie ; et



Avec le Président DEBY ITNO



Une photo de famille avec le personnel de l'INSEED



En visite de terrain sur le site du projet SWEDD à Mani Tchad)



Une des bénéficiaires opérant un tracteur fourni par le projet SWEDD

iv) le renforcement des engagements dans les secteurs clés du capital humain. L'Administrateur a réaffirmé sa disponibilité à mobiliser le Groupe de la Banque mondiale pour qu'il s'engage davantage au côté du Gouvernement tchadien sur ces différents agendas.

Avant l'audience avec le Chef de l'État, l'Administrateur a eu des échanges fructueux avec le Ministre de l'Economie et de la planification du développement et Gouverneur de la Banque mondiale, ainsi qu'avec quatre (4) Ministres en charge du capital humain, notamment les

Ministres en charge de l'Education, de la Santé, de la Protection sociale et de la Formation professionnelle. La mission a eu également des réunions bilatérales avec les Ministres sectoriels, en charge des Finances, de l'Energie, des télécommunications ainsi que du Commerce. Ces échanges ont été focalisés sur quelques actions concrètes pour intensifier l'engagement de la Banque mondiale au Tchad dans les domaines du capital humain, de l'accès à l'énergie, du climat des affaires et des réformes qui soutiennent la mobilisation des recettes fiscales et l'amélioration du CPIA.

L'Administrateur a également rencontré les représentants du secteur privé, notamment l'équipe dirigeante de la Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture, des Mines et de l'Artisanat (CCIAMA). Les échanges avec les représentants de la Chambre du Commerce ont essentiellement porté sur les principales contraintes qui empêchent le développement du secteur privé local. La Vice-Présidente de la CCIAMA a saisi l'occasion pour faire un plaidoyer appuyé sur la situation particulière des femmes commerçantes et leur accès limité aux marchés. L'opérationnalisation du Conseil présidentiel pour l'amélioration du climat des affaires comme cadre de dialogue entre le Gouvernement et le secteur privé constituera une étape clé dans la recherche des solutions pertinentes pour une participation accrue du secteur privé au développement du Tchad.

Au-delà des rencontres gouvernementales, l'Administrateur a eu une séance de travail avec les partenaires techniques et financiers du Tchad, au cours de laquelle il a fait un plaidoyer pour la reconstitution des ressources de l'IDA19. Il a également rencontré le personnel de la Banque mondiale au Tchad et effectué des visites sur deux sites de projets financés par la Banque mondiale.



Accueil par le Président OUATTARA

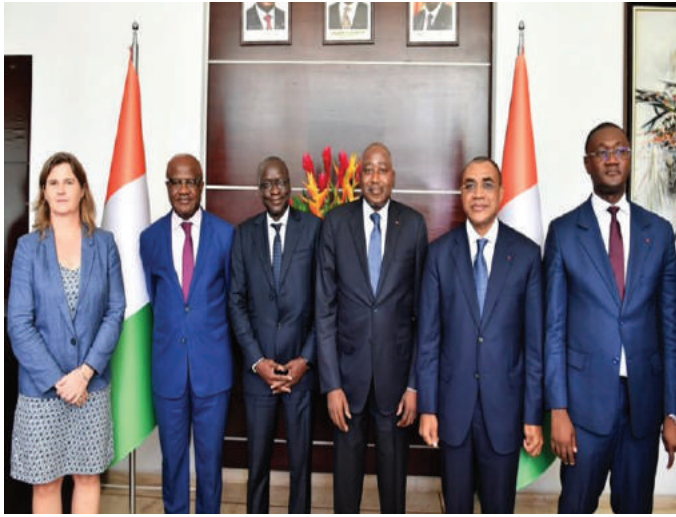
Côte d'Ivoire

L'Administrateur a effectué conjointement avec le Vice-président de la Banque mondiale, en charge des ressources humaines, M. Ousmane DIAGANA une mission du 20 au 24 septembre 2019 en Côte d'Ivoire et ont pris part à la signature de la convention sur le renforcement des capacités du secteur publique (DFSP) entre la Côte d'Ivoire et le Groupe de la Banque mondiale (GBM). Cette mission répond à la mise en œuvre de l'objectif 12 du document de stratégie du Bureau de l'Administrateur, et qui met un accent particulier sur l'importance du renforcement des capacités aussi bien pour la Banque que pour les pays du Groupe où l'extrême pauvreté a pris des proportions plus grandes durant ces dernières années.

Au cours de la mission, l'Administrateur a été reçu avec le Vice-Président DIAGANA de la Banque mondiale et son équipe par le Vice-Président de la République S.E.M. Daniel KABLAN DUNCAN et le Président de la République S.E.M. Alassane OUATTARA respectivement les 19 et 24 septembre 2019.



Entretien avec le Président OUATTARA



Avec le Premier Ministre GON COULIBALY

Les échanges ont essentiellement porté sur :

- La priorité absolue que le Gouvernement ivoirien accorde à la formation du capital humain, socle de l'émergence et du développement du pays ;
- La qualité du dialogue avec le GBM et l'excellente collaboration qui a permis de finaliser cet accord entre la Banque et le Gouvernement ;
- Les voies et moyens devant permettre à davantage de cadres africains d'avoir accès à la Banque mondiale afin d'aider nos pays à accélérer leur marche vers le développement ;
- L'espoir d'avoir à la fin de ce programme, des cadres dotés de compétence et de connaissances à même de contribuer efficacement au développement de la Côte d'Ivoire ;
- L'amélioration de la représentativité des pays africains, en particulier celle de la Côte d'Ivoire au sein du GBM ;
- La possibilité de subventionner le programme DFSP grâce à un *matching grant* de la Banque ; et
- Les modalités de sélection ; les prochaines étapes et conditions de mise en vigueur du Fond Fiduciaire qui va être mis en place.

Une cérémonie a eu lieu le 23 septembre 2019 pour la signature de la convention d'adhésion de la Côte d'Ivoire au programme de renforcement des capacités du secteur public (DFSP) du GBM à la Primature. La cérémonie a été présidée par le Premier Ministre, S.E.M. Amadou Gon Coulibaly.



Poignée de mains après la signature de la convention

Ont signé :

- Pour L'État de la Côte d'Ivoire, Monsieur Adama Coulibaly, Ministre de l'Économie et des Finances, et M. Moussa Sanogo Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État ; et
- Pour la Banque mondiale, Monsieur Ousmane DIAGANA, Vice-président chargé des Ressources Humaines.

Sénégal

L'Administrateur a effectué une mission de consultation au Sénégal du 17 au 22 février 2020. L'Administrateur était accompagné de M^{me} Fatou DIALLO, Conseillère principale au Bureau de l'Administrateur. La mission a eu des discussions avec les personnalités suivantes : S.E.M. Abdoulaye Daouda DIALLO, Ministre des Finances et du Budget ; S.E.M. Amadou HOTT, Ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération ; S.E. M^{me} Ndèye Tické Ndiaye DIOP, Ministre de l'Économie Numérique et des Télécommunications ; et Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). La mission a également tenu des réunions avec les membres du Cabinet de S.E.M. Mouhamadou Makhtar CISSE, Ministre du Pétrole et des Énergies ; avec M^{me} Hoda Atia MOUSTAFA, Directrice régionale du Bureau de MIGA en Afrique ; ainsi qu'avec le personnel de la mission résidente du Groupe de la Banque mondiale (GBM).



Avec S.E.M. le Ministre DIALLO



En visite de terrain sur le projet de l'érosion côtière à Sally

Les discussions ont essentiellement tourné autour de six points : i) les conclusions de la 19^e reconstitution des ressources de l'Association Internationale de Développement (IDA19) ; ii) la réorganisation de l'Unité régionale de la Vice-présidence (VPU) pour l'Afrique subsaharienne ; iii) la situation macro-économique ; iv) l'état de la coopération et le cadre de partenariat pays pour la période 2020-2024 ; v) la situation du portefeuille ; et vi) le programme de réformes structurelles en cours au Sénégal.

La mission a effectué trois visites de terrain qui lui ont permis d'apprécier l'état d'avancement des projets financés par la Banque mondiale au Sénégal. Le premier projet visité à Sally s'inscrit dans le cadre du programme de gestion des zones côtières (WACA) qui aura permis à la mission d'apprécier l'impact du phénomène d'érosion côtière sur le tourisme. Le second projet visité à Thiès (PEAMU) vise à améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu urbain face à la croissance démographique, à l'urbanisation rapide et au changement climatique. Le troisième projet visité à Mbeubeuss (PROMOGED) aura permis à la mission de saisir les résultats prometteurs du programme municipal

de gestion des déchets solides en matière de renforcement du capital humain et de résilience climatique.

Mauritanie

L'Administrateur a effectué une mission de consultation en Mauritanie du 22 au 26 février 2020. Il était accompagné dans cette mission de M^{me} Fatou DIALLO, Conseillère principale au Bureau de l'Administrateur. La mission avait pour objectif de mener des consultations avec les autorités du pays et de prendre part à la première Assemblée Générale de l'Alliance Sahel ainsi qu'au sixième Sommet Ordinaire des Chefs d'État du G5 Sahel qui se sont tenus à Nouakchott le 25 février 2020. La mission a en outre rencontré le personnel de la mission résidente de la Banque mondiale et effectué des visites sur le site de projets financés par la Banque mondiale en Mauritanie. La mission de l'Administrateur s'est faite conjointement avec celle de haut niveau de la Banque mondiale conduite par M. Axel Van TROTSBURG, Directeur Général des Opérations, également en visite dans le pays.



Avec S.E.M. le Ministre DAHI

L'Administrateur a été reçu en audience le lundi 24 février par Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El GHAZOUANI, Président de la République Islamique de Mauritanie, à l'occasion de sa première visite officielle à Nouakchott. L'audience s'est déroulée en présence de Son Excellence Monsieur Abdel Aziz Ould DAHI, Ministre de l'Economie et de l'Industrie. L'audience a été l'occasion de féliciter le Président de la République pour le programme ambitieux de Politique générale de son Gouvernement et encourager la poursuite des réformes engagées dans le domaine économique et social, notamment celles visant à renforcer l'inclusion sociale et à réduire les inégalités. L'audience aura également permis d'échanger sur la situation sécuritaire dans la région du Sahel et sur le rôle important que joue la Mauritanie dans la lutte contre la radicalisation et la violence extrémiste. L'Administrateur a par ailleurs évoqué le soutien continu du Groupe de la Banque mondiale à la Mauritanie et rappelé que son cadre de partenariat 2018-2023 s'aligne étroitement avec la Stratégie de Croissance accélérée et de Prospérité du Gouvernement mauritanien. Ledit cadre de partenariat est structuré autour de trois axes d'intervention : 1) promouvoir la transition économique ; 2) développer le capital humain ; et 3) renforcer la gouvernance économique. Le partenariat avec la Banque mondiale devrait en outre s'intensifier à travers les opportunités offertes par le nouveau guichet de financement mis à la disposition de la région du



En visite de terrain au iLab avec les jeunes entrepreneurs

Sahel dans le cadre de l'IDA19 à hauteur de 7,5 milliards de dollars É.U. Cet appui renforcé du Groupe de la Banque mondiale est un signal fort de solidarité avec la région et de sa volonté à continuer de travailler étroitement avec le Gouvernement mauritanien sur les grands axes du développement, notamment le développement des ressources humaines, l'amélioration de l'accès et la qualité à l'éducation, et la création d'emplois.

L'état de la coopération avec le Groupe de la Banque mondiale et la situation macro-économique ont été au cœur des échanges avec le Ministre Abdel Aziz Ould DAHI. La mission a effectué deux visites de terrain qui lui ont permis d'apprécier l'état d'avancement des projets financés par la Banque mondiale en Mauritanie, à savoir : la visite du projet de réhabilitation du marché aux poissons de Nouakchott ; et la visite du Laboratoire d'Innovation (*Innovation Lab ou iLab*) qui aura permis à la mission de se familiariser avec le programme d'entrepreneuriat du Groupe de la Banque mondiale en Mauritanie.

Burkina Faso

L'Administrateur a effectué une mission de consultations du 26 au 29 février 2020 au Burkina Faso. Cette mission s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Bureau élaborée pour répondre aux engagements pris, et tenir compte des attentes des pays du Groupe. Les principaux objectifs assignés à la mission étaient d'échanger sur les orientations stratégiques du pays, passer en revue l'état de la coopération avec la Banque et s'imprégner des réalités du terrain, pour mieux défendre les intérêts du Gouvernement auprès de la Banque mondiale.

Au cours de la mission, la délégation a été reçue par S.E.M. Lassané KABORE, Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement ; S.E. Prof. Léonie, Claudine LOUGUE/SORGHO, Ministre de la Santé ; S.E. Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO, Ministre de l'Énergie ; S.E. Prof. Stanislas OUARO, Ministre de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales ; S.E.M. Christophe Marie Joseph DABIRE, Premier Ministre ; et S.E.M. Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso ; et leurs collaborateurs respectifs.



Avec le Président Roch Marc Christian KABORE



Avec S.E.M. le Ministre Lassané KABORE



En visite de terrain



Entretien avec le Premier Ministre Joseph DABIRE

Tournée des Administrateurs au Moyen-Orient du 10 au 20 janvier 2020

Une délégation des Administrateurs d’Afrique, d’Amérique Latine, d’Europe, et d’Asie du Sud, a effectué une tournée au Moyen-Orient du 10 au 20 janvier 2020. Cette mission a séjourné à Djibouti du 10 au 12 janvier 2020.

La délégation comprenait : M. TCHATCHOUANG (Administrateur, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cabo Verde, Comores, Côte d’Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Tchad et Togo) ; M. ZATTLER (Administrateur, Allemagne) ; M. FERNANDEZ (Administrateur, Argentine, Bolivie, Chili, Paraguay, Pérou et Uruguay), M^{me} KABAGAMBE (Administrateur, Botswana, Burundi, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Gambie, Kenya, Lesotho, Liberia, Malawi, Mozambique, Namibie, Rwanda, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Tanzanie, Ouganda, Zambie, Zimbabwe) ; M. MARSHAVIN (Administrateur, Russie, Syrie) ; M. MONTGOMERY (Administrateur, Royaume-Uni) ; M^{me} SUBRAMANI (Administrateur, Bangladesh, Bhutan, Inde, Sri Lanka) ; M. KLEMOLA (Administrateur adjoint, Danemark, Estonie, Finlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Suède) ; M^{me} ZAJDEL-KUROWSKA (Administrateur adjoint, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pologne, Serbie, Suisse, Tadjikistan, Turkménistan) ; M^{me} ONCALVES (Conseillère, Djibouti).



Avec les membres du Gouvernement de Djibouti



Visite au Centre de Leadership et de l’Entrepreneuriat

Durant leur séjour, les Administrateurs ont rencontré des représentants des pouvoirs publics, du secteur privé et de la société civile, des partenaires au développement, ainsi que de jeunes entrepreneurs. Les discussions se sont articulées autour des défis de la croissance durable à Djibouti et la nécessité de mettre en œuvre des réformes structurelles et d'investir dans le capital humain. Les échanges avec S.E. M. Ismaïl Omar GUELLEH, Président de la République de Djibouti et S.E. M. Ilyas Moussa DAWALEH, Ministre des Finances et de l'Economie chargé de l'Industrie ont porté sur l'orientation stratégique générale du Groupe de la Banque mondiale à Djibouti, y compris son programme de réformes destiné à améliorer l'environnement des entreprises et, sur la manière de mobiliser des financements du secteur privé en appui au développement.

L'accent a été mis également sur les réalisations et le potentiel du pays, avec la visite de la station des câbles sous-marins de Djibouti, qui a permis aux Administrateurs de découvrir le hub régional des

télécommunications. Les Administrateurs ont salué les efforts du Gouvernement pour améliorer la performance nationale des secteurs des TIC et de l'énergie, essentiels à la transformation économique du pays. Ils ont également visité la société de gestion du terminal à conteneurs de Doraleh et le port polyvalent de Doraleh, qui desservent le port de Djibouti.

Lors d'une visite hors de la capitale, dans la région d'Obock, les Administrateurs ont pu apprécier comment le projet, intitulé en anglais « *Development Response to Displacement Impacts Project* », contribue à répondre aux besoins des réfugiés et des migrants et de leurs communautés d'accueil et, à Balbala, une banlieue sud de Djibouti-ville, comment le Projet intégré de réhabilitation des bidonvilles à Djibouti a) soutient la stratégie « Zéro bidonvilles » de Djibouti, qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des zones urbaines.

Visite des autorités du Groupe Afrique II à la Banque mondiale

Rencontre entre le Président de la Guinée, S.E. Professeur Alpha CONDE et le Président du Groupe de la Banque mondiale, M. David MALPASS

Le 9 septembre 2019, le Président de la République de Guinée, S.E. Professeur Alpha CONDE, a rencontré M. David MALPASS, Président du Groupe de la Banque mondiale (GBM). La rencontre s'est tenue au siège du GBM à Washington et portait sur l'état de la coopération entre la Guinée et le GBM.



Le Président CONDE avec M. MALPASS



Rencontre entre le Président MAHAMADOU et M. MALPASS

Son Excellence, le Professeur Alpha CONDE a saisi l'occasion de cette rencontre pour remercier M. MALPASS au nom du peuple guinéen pour le soutien du GBM lors de la crise Ebola en Afrique de l'Ouest ainsi que lors du Groupe Consultatif à Paris sur le financement du Plan National de Développement Économique et Social (PNDES). Il a par ailleurs exprimé sa satisfaction pour l'appui du GBM au PNDES à travers le nouveau cadre de Partenariat Pays qui s'appuie sur 3 piliers, à savoir : i) la gestion des finances publiques et des ressources naturelles ; ii) le développement du capital humain ; et iii) la productivité agricole et la croissance économique. Il a également salué la disponibilité de l'équipe de la Banque mondiale sur le terrain à accompagner le Gouvernement dans l'avancement des réformes visant à améliorer la notation du CPIA de la Guinée.

Trois points essentiels ont fait l'objet des échanges :

Le premier point concerne l'appui potentiel du Groupe de la Banque mondiale au financement d'infrastructures routières, essentielles pour désenclaver le pays et impulser la transformation structurelle dans les domaines du tourisme, du commerce, et de l'industrie. C'est par ce biais que la Guinée entend stimuler la création d'emplois, notamment pour les jeunes, et parvenir à contenir les flux de migration économique.

Le second point concerne l'appui de la Banque mondiale au développement du secteur de l'énergie qui s'inscrit dans le cadre du développement des chaînes de valeur dans le secteur minier et qui permettrait d'assurer la transformation des matières premières sur place.

Le troisième point concerne l'appui de la Banque mondiale aux réformes engagées par le Gouvernement guinéen en matière de réduction de la pauvreté, notamment à travers le soutien à l'agriculture qui assure les revenus de la majorité des ménages ruraux et l'emploi de plus de 50 % de la main-d'œuvre. Les domaines prioritaires de l'amélioration du climat des affaires, du développement du capital humain et de l'autonomisation des femmes et des jeunes filles ont été également passés en revue.

Rencontre entre le Président du Niger, S.E.M. Issoufou MAMADOU et le Président du Groupe de la Banque mondiale, M. David MALPASS

Le 23 septembre 2019, le Président de la République du Niger, S.E. M. Issoufou MAHAMADOU a rencontré M. David MALPASS, Président du Groupe de la Banque mondiale (GBM). La rencontre s'est tenue au siège de l'ONU, à New-York, en marge des travaux de la 74^{ème} Assemblée générale des Nations unies.

La réunion avait pour objectif de discuter de l'état de la coopération entre le Niger et le GBM.

Le Président était accompagné de M. Ouhoumoudou MAHAMADOU, Ministre, Directeur de Cabinet du Président ; M^{me} Aichatou BOULAMA KANE, Ministre du Plan et Gouverneure du Niger pour le Groupe de la Banque mondiale ; M. Mamadou DIOP, Ministre des Finances ; M. Abdallah WAFY, Ambassadeur de la République du Niger aux États-Unis d'Amérique ; et de M. Abdoul Salam BELLO, Conseiller de l'Administrateur pour le Niger au GBM.

Le Président du GBM était accompagné de M. Hafez GHANEM, Vice-président de la région Afrique ; M^{me} Karin FINKELSTON, Vice-présidente, Partenariats, communications et diffusion à la Société financière internationale ; M. Makhtar DIOP, Vice-président Infrastructure ; et de M. Edward MOUNTFIELD, Directeur de cabinet.

Le Président a rappelé les enjeux du Niger au regard des défis posés par l'insécurité dans la région, des besoins énergétiques, du changement climatique, de la démographie, de la chute des prix des matières premières.

Il a mis en exergue les huit (8) priorités de son programme de développement, à savoir : i) la consolidation des institutions démocratiques ; ii) la sécurité des biens et des personnes ; iii) la promotion de l'agriculture et de l'élevage et la mise en œuvre de l'Initiative 3N (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens) ; iv) la promotion de l'accès à l'eau et à l'assainissement ; v) le développement des infrastructures et de l'énergie ; vi) la promotion de la santé ; vii) la promotion de l'éducation et de la formation professionnelle ; et viii) la création d'emplois, en particulier pour les jeunes.

Sur la question des infrastructures, le Président a rappelé les initiatives régionales visant à accélérer le désenclavement du pays et

à renforcer l'intégration régionale boucle ferroviaire ; ligne ferroviaire Nouakchott-Bamako-Ouagadougou-Niamey-N'Djamena promue dans le cadre du G5 (Sahel). Le Président a également souligné l'importance des infrastructures routières qu'il est nécessaire d'améliorer. Dans cette optique, il a mentionné l'importance du projet de corridor transsaharien qui s'inscrit dans l'axe routier Alger-Lagos pour lequel le Niger a demandé un appui de la Banque mondiale.

Le Président s'est également exprimé sur l'importance du barrage de Kandadji pour la fourniture d'énergie à prix abordable. Le coût du kWh est une composante essentielle pour l'accès à l'électricité, la transformation du monde rural et l'accès à l'autosuffisance alimentaire. Le Président a également fait le lien avec le développement des infrastructures de télécommunication, l'accès au numérique et le programme des villages intelligents grâce auquel le Niger pourrait faire un saut qualitatif dans l'atteinte des ODD. Il a aussi fait référence à l'inclusion financière et à l'autonomisation des femmes.

Sur l'engagement du pays dans la conduite des réformes, le Président a rappelé les efforts menés par son Gouvernement dans l'assainissement des déficits publics. Le pays a réformé l'organisation des régies financières. Il a doublé la mobilisation de ses ressources domestiques (grâce également à l'appui de la Banque mondiale et des partenaires au développement). Le pays a également réévalué le calcul de son PIB ce qui lui permet d'améliorer ses ratios sur l'endettement, notamment. Le Président a réitéré son engagement au renforcement des finances publiques et sa détermination à continuer sur cette voie dans le respect des critères de convergence budgétaire de l'UEMOA. Ces efforts contribueront à pérenniser la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette publique.

Sur la question sécuritaire, le Président a rappelé la tenue du Sommet de la CEDEAO consacré à la sécurité qui s'est tenu le 14 septembre 2019 à Ouagadougou.

Le Président a évoqué les défis liés au capital humain et les efforts menés par le pays pour y répondre. Le Niger a institué l'école obligatoire jusqu'à 16 ans. Cette décision a notamment pour effet de maintenir les filles à l'école, de lutter contre les mariages précoces, réduire le taux de natalité. Sur la question du planning familial, le Président a souligné les efforts de sensibilisation menés au travers des chefs traditionnels et des autorités religieuses. Il a rappelé le rôle du ministère de la santé et mis en exergue l'initiative d'école des maris visant à impliquer les hommes dans la

promotion de la santé de la reproduction et à favoriser un changement de comportement au niveau communautaire.

Le Président a également mentionné l'importance de l'enseignement professionnel et technique dans l'éducation. Il a rappelé qu'en 2016, environ 25 % des élèves étaient orientés vers les centres de formation professionnelle et technique, contre 8 % en 2011. Le Niger souhaite porter ce ratio à 40 % en 2021.

M. David Malpass a salué l'action du Président du Niger à la tête de son pays « *You have done a good job and the world recognizes that* ». M. David Malpass a également marqué la volonté du GBM d'appuyer le Niger dans la gestion de sa dette.

Rencontre entre le Président de la RDC, S.E.M. Felix Antoine TSHISEKEDI, et le Président du Groupe de la Banque mondiale, M. David MALPASS

S.E.M. Felix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République Démocratique du Congo (RDC), a rencontré à deux reprises M. David MALPASS, Président du Groupe de la Banque mondiale (GBM) au siège du GBM à Washington, D.C., au cours de l'exercice 2020. La rencontre a eu lieu le 30 septembre 2019.

Les entretiens ont essentiellement porté sur : i) la vision du Président TSHISEKEDI sur l'avenir de son pays aux plans politique, social et économique, ii) les priorités de son action ; et iii) les interventions attendues du GBM par la RDC. La visite a ainsi permis de solliciter l'appui du Président MALPASS sur un certain nombre de projets prioritaires pour le pays.



Le Président TSHISEKEDI TSHILOMBO avec M. MALPASS



Séance de travail avec M. TROTSENBURG



Le Président TOUADERA avec M. TROTSENBURG

Projet « éducation gratuite »

Ce projet découle d'une requête du Président de la République à la Banque mondiale de soutien à son initiative d'une éducation de base gratuite en RDC.

La Banque mondiale s'est engagée à appuyer la mise en œuvre de la politique en matière de gratuité de l'enseignement primaire et de renforcement des systèmes éducatifs de base. Cet appui permettra de réduire le fardeau des frais de scolarité sur les ménages et d'accroître l'accès à l'enseignement primaire. Ceci est crucial pour l'amélioration du capital humain en RDC. L'instrument utilisé est le financement basé sur les résultats avec un financement d'environ un milliard de dollars sur trois ans. Etant donné que le projet dispose d'une « composante prêt », un mécanisme de ratification spécial — pour rendre le projet effectif immédiatement après l'approbation par le Conseil d'Administration — devra être mis en place afin d'éviter tout retard dans le décaissement de la première tranche de 300 millions.

Riposte du GBM face aux conséquences économiques du COVID-19

Lors d'une seconde visite à Washington le 3 mars 2020, le Président TSHISEKEDI a souligné que la pandémie du Coronavirus aura un impact négatif sur l'économie de la RDC, du fait de : i) la baisse des prix et du volume des matières premières exportées ; et ii) l'augmentation des dépenses de santé publique. La baisse de la demande globale au niveau mondial induira une baisse de la demande des exportations de la RDC, un ralentissement de sa croissance économique et une baisse des revenus des ménages. Outre l'aggravation des déficits budgétaires, il y aura également une baisse des réserves de change. La RDC introduira une requête d'assistance financière au GBM pour l'aider à faire face aux conséquences sanitaires et économiques de cette pandémie.

Autres appuis attendus du GBM

La RDC compte sur l'appui du GBM dans ses efforts en ce qui concerne : i) la lutte contre la corruption ; ii) l'attraction des investissements directs étrangers et l'amélioration de la gouvernance dans le secteur du numérique ; et iii) la relance du Projet Inga 3. Aussi, le Président TSHISEKEDI est déterminé à poursuivre avec le Programme de référence conclu avec le FMI, y compris en ce qui concerne la mobilisation accrue des recettes intérieures et la rationalisation des dépenses. En cas d'accord au

titre de la FEC, la RDC redeviendrait éligible aux appuis budgétaires de la Banque mondiale.

Visite du Président de la RCA, S.E.M. Faustin Archange TOUADERA à Washington

Le 5 décembre 2019, S.E. le Professeur Faustin Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine (RCA), a rencontré M. Axel van TROTSENBURG, Directeur Général de la Banque mondiale, au siège de l'institution à Washington.

Cette rencontre avait pour but de remercier la Banque mondiale pour les appuis multiformes qu'elle apporte à la RCA depuis la période de transition, et de faire le point de la mise en œuvre du Plan national de reconstruction et de consolidation de la paix.

Le Chef de l'État centrafricain était accompagné du Gouverneur de la Banque mondiale pour la RCA, M. Felix MALOUA, Ministre de l'économie, de la Planification et de la Coopération internationale, et de M. Henri Marie DONDRA, Ministre des Finances et du Budget. De son côté, le Directeur Général de la Banque mondiale était entouré notamment de M^{me} Diarietou GAYE, Directrice de la Stratégie et des Opérations pour la Région Afrique, et de M. Jean-Christophe CARRET, Directeur des opérations pour le Burundi, la RCA, la République Démocratique du Congo et la République du Congo.

M. van TROTSENBURG a indiqué que tout le plaisir pour la Banque à accueillir un dirigeant africain dans la mesure où l'Afrique est le principal partenaire de la Banque. La visite d'un pays comme la RCA est particulièrement bien appréciée eu égard aux défis auxquels le pays est confronté.

Le Président de la République a indiqué que sa visite était placée sous le signe de la reconnaissance à la Banque pour tous les efforts déployés à l'endroit de la RCA. La RCA est en train de sortir de la longue période de crise qu'elle a connue, grâce à la résilience de son peuple mais aussi à l'appui de la Banque mondiale qui est le principal, sinon le seul bailleur de fonds du pays. Il a rappelé l'accroissement substantiel des ressources dont son pays a bénéficié au titre de l'IDA18 et exprimé l'espoir que l'IDA19 sera encore meilleur. Il a exprimé son soutien et son encouragement à la Banque pour une reconstitution record des ressources au titre de l'IDA19. Le montant de plus de 800 millions de dollars américains investi actuellement par la Banque mondiale en RCA dans les différents secteurs

est utile et commence à apporter des changements importants dans les conditions de vie des populations. Cependant, beaucoup reste à faire pour renforcer les conditions nécessaires à la création de plus d'emplois pour les jeunes et à la réduction substantielle de la pauvreté qui est à la base de la crise centrafricaine. L'accord de paix a été signé à cet effet au début de l'année 2019 avec 14 groupes rebelles. La poursuite de l'appui de la Banque est plus que jamais cruciale non seulement pour installer définitivement la paix, mais aussi pour la mise en œuvre du programme du Gouvernement pour la relance de l'économie. Ce programme inclut le capital humain, le renforcement de l'économie numérique, et l'amélioration de l'environnement des affaires pour attirer le secteur privé.

Le Directeur Général de la Banque mondiale a rassuré le Chef de l'État que la Banque sera toujours aux côtés de la RCA pour continuer de relever les défis qui subsistent. Il a demandé au Gouvernement centrafricain de mettre en avant dans ses efforts de relance de l'économie, les deux mots d'ordre que sont l'ambition et l'exécution. Il a demandé à la RCA de mettre l'accent non seulement sur les ressources ordinaires de l'IDA mais aussi sur les différents guichets. Il a indiqué au Chef de l'État que le thème de l'emploi, qui constitue une des préoccupations de la RCA, est un des thèmes spéciaux de l'IDA19, promu notamment par l'Administrateur représentant la RCA au Conseil d'Administration de la Banque.

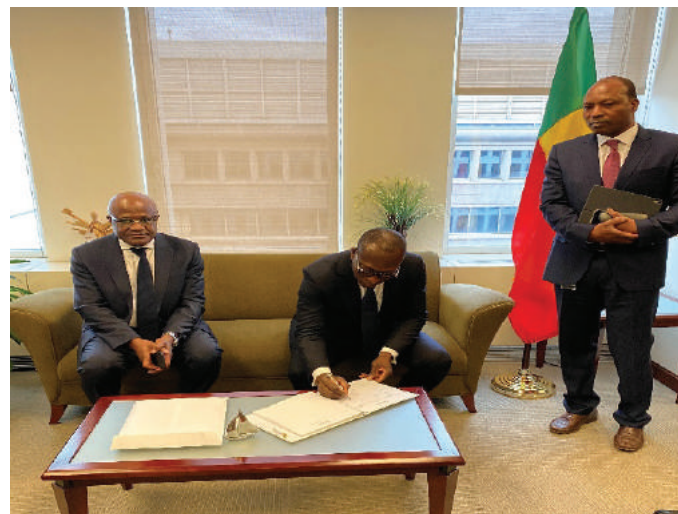
Le Président de la République a enfin invité le Directeur Général à visiter la RCA pour se rendre compte des transformations que les efforts communs avec la Banque mondiale sont en train d'opérer sur le terrain. Le Directeur Général a promis de s'y rendre dès que possible.

Rencontre entre le Président du Bénin, S.E.M. Patrice TALON et le Président du Groupe de la Banque mondiale, M. David MALPASS

Son Excellence M. Patrice TALON, Président de la République du Bénin a séjourné à Washington du 27 au 29 janvier 2020. Au cours de son séjour, le Président Talon a rencontré les hautes autorités du Groupe de la Banque mondiale, y compris M. David MALPASS, Président du Groupe de la Banque mondiale, M. Philippe LE HOUEROU, CEO de la SFI et M. Hafez GHANEM, Vice-Président de la Banque mondiale pour la région Afrique. Les échanges au cours de ces trois rencontres ont porté essentiellement sur l'état de la coopération entre les différentes entités du Groupe de la Banque mondiale et le Bénin, les nouveaux choix stratégiques du Président Talon et les appuis attendus du Groupe de la Banque mondiale dans l'avenir.



Le Président TALON avec M. MALPASS



Signature du Livre d'Or dans le bureau de l'Administrateur

Aligné sur le plan de développement du Gouvernement, le cadre de partenariat du Groupe de la Banque mondiale avec le Bénin couvrant la période 2018-2023 a été approuvé en juillet 2018. Il s'articule autour de trois domaines :

- La transformation structurelle de l'économie pour favoriser la compétitivité et la productivité ;
- les investissements dans le capital humain ; et
- le renforcement de la résilience et la réduction de la vulnérabilité au climat.

Les projets de la Banque mondiale au Bénin concernent de nombreux secteurs : appui budgétaire, tourisme, développement urbain, accès à l'eau potable, développement local et protection sociale, gouvernance, environnement, agriculture, emploi des jeunes, gestion des eaux pluviales, nutrition, renforcement des capacités, énergie et transport.

Visite du Premier Ministre de la Côte d'Ivoire, S.E.M. Amadou GON COULIBALY à Washington

En marge des Assemblées annuelles qui ont eu lieu du 16 au 20 octobre 2019 à Washington DC, S.E. M. Amadou GON COULIBALY, Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, et Gouverneur de la Côte d'Ivoire auprès du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et du FMI a

rencontré M. David MALPASS, Président du GBM, le dimanche 20 octobre 2019. Cette rencontre entre les deux personnalités est la deuxième après celle du 14 avril 2019 à Washington DC.

Le Premier Ministre COULIBALY a salué l'excellente qualité des relations entre son pays et les institutions de Brettons Woods, qui se traduit par un niveau d'engagement de près de 3 milliards de dollars avec le GBM et des revues positives du programme économique et financier du FMI, y compris la 6^{ème} qui vient de s'achever. Selon lui, ce renforcement de la coopération au fil des ans avec ces deux institutions a permis à la Côte d'Ivoire d'obtenir un taux de croissance moyen de 8 % au cours de la période 2012-2018.

Le Premier Ministre COULIBALY a aussi reconnu que malgré cette performance, il restait encore beaucoup à faire pour réduire la pauvreté. Il a donc demandé au Président MALPASS et à la Haute direction du GBM d'appuyer le Gouvernement dans quatre domaines particuliers : i) la sécurité transfrontalière ; ii) le capital humain ; iii) la soutenabilité du secteur cacao ; et iv) la préparation de la vision stratégique 2030.

Sur la question de la sécurité, le Premier Ministre a exprimé sa préoccupation face à l'aggravation de la situation dans la sous-région, et demandé au GBM d'aider les pays à faire face aux risques liés à la fragilité dans une approche de prévention, à travers des investissements importants dans les régions frontalières ayant une plus grande exposition au terrorisme et à la précarité. Ce n'est que par ce moyen a-t-il dit, que



Séance de discussion avec M. MALPASS



Le Premier Ministre GON COULIBALY avec M. MALPASS

les Gouvernements des pays de la sous-région, avec l'appui de la Banque mondiale, pourront apporter l'espoir aux jeunes et aux femmes enclins à l'immigration et biens d'autres fléaux.

Le Premier Ministre a plaidé pour une assistance plus appropriée, continue et de long terme, pour le développement du capital humain, notamment dans le domaine de l'éducation, la formation professionnelle, la nutrition et la santé. Il a informé le Président MALPASS de la mise en place d'un comité et d'un point focal qui va travailler avec les équipes de la Banque pour améliorer le score de la Côte d'Ivoire en matière de développement du capital humain.

S'agissant du secteur du cacao, le Premier Ministre a remercié le GBM pour son soutien et ensuite exprimé le souhait de voir une accélération de la préparation du projet BIRD/enclave. Il a informé le Président MALPASS d'une mission prochaine du département d'État américain en côte d'Ivoire, pour mieux s'imprégner des actions entreprises par le Gouvernement en matière de déforestation, d'amélioration de la traçabilité et des normes, et de toutes autres choses qui pourraient contribuer à la soutenabilité du secteur à long terme. Parlant de la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Ghana qui réalisent à eux seuls 60 % de la production mondiale du cacao, le Premier Ministre COULIBALY a souhaité que le GBM les accompagne dans les discussions avec les industriels sur la question du « revenu décent » pour les producteurs de cacao. Pour lui, garantir un « revenu décent » qui reflète les efforts fournis par les cacaoculteurs, doit être une préoccupation pour tous les acteurs, y compris les industriels. Ainsi que le sont les questions du travail des enfants dans le cacao culture et la culture du cacao dans les forêts.



Rencontre entre le Premier Ministre CISSE et M. TROTSENBURG

Le Premier Ministre a souligné la nécessité d'inscrire les interventions du GBM dans une approche de long terme ; d'où l'importance de l'étude à conduire par les services de l'économiste en Chef de la Région Afrique de la Banque mondiale sur la perspective 2030 ; et celle de la SFI sur le diagnostic pour le développement du secteur privé.

Le Président MALPASS a été très sensible aux différentes préoccupations exposées par le Premier Ministre COULIBALY. Il a demandé au Vice-président HAFEZ d'explorer la possibilité de préparer un projet régional sur la sécurité transfrontalière. Le Président MALPASS a également montré un grand intérêt pour le dossier du cacao, en posant des questions spécifiques sur le mécanisme de détermination du « revenu décent », le différentiel de 400 dollars du « revenu décent » visant à améliorer le revenu des producteurs, et sur la position des industriels sur ces questions. D'autres sujets tels que l'énergie, le niveau d'endettement du pays ont également fait l'objet d'échanges.

Visite du Premier Ministre du Mali, S.E.M. Boubou CISSE à Washington

Le Premier Ministre du Mali, S.E.M. Boubou CISSE, a séjourné à Washington les 17-19 octobre 2019 dans le cadre des Assemblées annuelles du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et du FMI qui se sont tenues à Washington en octobre 2019.

Au cours de sa mission, le Premier Ministre a eu des séances de travail avec Axel Van TROTSENBURG, Directeur général de la Banque mondiale et Hafez GHANEM, le Vice-Président de la Région Afrique de la Banque mondiale. En outre, le Premier Ministre a passé en revue le portefeuille des opérations du GBM au Mali avec les équipes techniques de l'institution.

Au cours de ses différentes rencontres, le Premier Ministre a présenté la situation économique du pays marqué par des questions de sécurité qui affectent le budget national et la capacité de mobilisation des recettes fiscales du pays. Par ailleurs, le Premier Ministre a plaidé en faveur d'une meilleure prise en considération des chocs sécuritaires par les institutions, notamment le FMI.

S.E.M. Boubou CISSE a souligné le contexte de fragilité du pays, notamment le contexte de fermeture des écoles. Il a demandé une plus grande flexibilité du GBM dans la gestion du portefeuille des opérations du Mali. Le Premier Ministre a également appelé le GBM à une mise à l'échelle de ses opérations dans le pays. Il a également demandé une accélération

de la mise en œuvre des opérations et une meilleure coordination entre les partenaires au développement du pays. Enfin, S.E. M. Boubou CISSE a rappelé l'importance de renforcer la visibilité de l'État dans la mise en œuvre des opérations. Plus particulièrement, le Premier ministre, a réitéré l'importance pour l'État de demeurer le principal point focal avec les populations dans la fourniture des services.

Le Premier Ministre a aussi fait le point sur l'état d'avancement de l'appui budgétaire du pays (estimé à 250 millions de dollars américains) ainsi que sur les négociations entre le Mali et la Banque mondiale sur l'utilisation de l'instrument de politique de développement basé sur la garantie (*Policy Based Guarantee* - PBG) afin de conduire une opération de reprofilage de sa dette.

Le Premier Ministre a également abordé le projet de réhabilitation ferroviaire Dakar-Bamako. Cet important axe ferroviaire ayant été mis en service en 1924, le Premier Ministre a souhaité que la réhabilitation puisse être achevée pour son centenaire.

Le GBM a réitéré son engagement à soutenir le Gouvernement du Mali. Au cours des échanges, le Directeur général de la Banque mondiale Axel Van TROTSENBURG a annoncé un renforcement de l'appui de l'institution au Mali et aux autres pays du G5 Sahel. Dans cette perspective, la Banque mondiale mettra en place un grand projet souple et rapide dans chacun des 5 pays du G5 Sahel. Ce projet pourra ensuite être reconduit avec des financements additionnels. Par ailleurs, la Banque conduit une revue des dépenses publiques dont un volet portera sur le secteur de la sécurité. Au cours des discussions, le Vice-Président de la région Afrique a souligné que la première cause de fragilité au Sahel était l'exclusion économique (et politique) et l'injustice. Il a rappelé que les actions économiques ne sont efficaces que si le dialogue politique est plus inclusif.

La Société financière internationale a également marqué un intérêt à renforcer ses opérations au Mali. La SFI et la Banque mondiale collaborent en vue de la création de chaînes de valeur (beurre de karité, coton). Dans le domaine de l'énergie, la SFI et la Banque mondiale ont encouragé le Gouvernement dans la poursuite des réformes liées à la restructuration de la Compagnie Électricité du Mali (EDM). Ces réformes permettront d'attirer des investissements dans le secteur de l'énergie. La SFI a aussi souligné son intérêt à travailler avec la Banque mondiale pour la mise en œuvre d'un projet de mobilité urbaine. Elle a également informé le Premier Ministre de la préparation d'un document de diagnostic du secteur privé et d'une stratégie d'engagement dans le secteur privé au

Mali qui contribueront au cadre de partenariat entre le GBM et le Mali qui devrait être discuté au Conseil d'Administration au mois de juin 2020.

Mission de consultation de la BEAC au FMI et au GBM

À la suite des décisions prises par le Sommet extraordinaire des chefs d'États de la CEMAC tenu le 22 novembre 2019 à Yaoundé, le Gouverneur de la BEAC a souhaité discuter avec le Président du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et la Directrice générale du FMI de la mise en œuvre des réformes visant la transformation structurelle des économies de la CEMAC, pour une croissance économique inclusive et génératrice d'emplois, ainsi que du renforcement de la coopération entre le GBM et la BEAC afin de favoriser le plein succès de cette stratégie. La délégation de la BEAC conduite par son Gouverneur, Mr Abbas TOLLI, a eu une réunion avec M^{me} Ceyla PAZARBASIOGLU, Vice-Président EFI, le Jeudi 16 Janvier 2020 et M^{me} Diariétou GAYE, Vice-Président-Afrique par intérim, le Vendredi 17 Janvier 2020. Cette visite fait suite à celle organisée dans le même cadre du 10 au 11 décembre 2018 à Washington DC.

Les discussions ont essentiellement porté sur l'engagement des pays et des institutions de la CEMAC à poursuivre les programmes de deuxième génération de sortie de crise régionale (P2G), la note conjointe GBM-FMI portant sur les axes prioritaires des P2G, la conférence de haut-niveau sur la croissance en zone CEMAC, ainsi que sur d'autres aspects spécifiques du partenariat entre les deux institutions.

Le Gouverneur a présenté à la Direction du GBM les remerciements des Chefs d'État de la CEMAC pour la contribution significative du GBM à la réussite du programme de redressement économique de la CEMAC. Il a fait part de l'engagement renouvelé des autorités de la CEMAC à poursuivre de manière résolue des mesures de stabilité macroéconomique pertinentes, notamment de politiques budgétaires soutenables favorables à une croissance plus inclusive, d'une politique monétaire rigoureuse, d'une approche prudente sur les réserves de change et d'une coopération internationale renforcée. Dans le cadre de la stratégie régionale de sortie de crise, il a souligné la ferme volonté des chefs d'États de la CEMAC de s'engager pour des P2G plus axés sur la croissance inclusive et la réduction de la pauvreté. À cet effet, le GBM s'est dit prêt à poursuivre l'engagement de soutenir davantage la BEAC, les institutions et les pays de la CEMAC.

La BEAC a demandé à se joindre au GBM et au FMI pour l'élaboration d'une note conjointe qui servira de base pour mieux articuler les principaux axes d'intervention des P2G et aidera à concevoir le contenu de la conférence de haut-niveau sur la croissance en zone CEMAC. La Banque mondiale pourrait présenter et discuter du contenu préliminaire de cette note lors de la réunion des ministres des finances de la Zone franc prévue le 2 et le 3 Avril 2020 à Libreville.

La BEAC a également sollicité l'appui technique du GBM pour l'organisation d'une conférence de haut niveau sur la croissance économique en zone CEMAC en vue de discuter des principales contraintes et politiques pour une meilleure croissance économique dans la zone et recueillir les conseils des différents partenaires pour la croissance de la CEMAC. Initialement prévue pour le mois de Mai 2020 à N'Djamena au Tchad, la Conférence n'a pu être organisée en raison de la pandémie du COVID-19.

Tout en rappelant que l'effort régional de sortie de crise représente une opportunité unique pour mener des réformes ambitieuses et courageuses, le Gouverneur s'est dit satisfait de l'évolution du portefeuille des appuis financés par le GBM pour les États et les institutions de la CEMAC. Pour la BEAC, le Gouverneur entend poursuivre le partenariat et approfondir ultérieurement avec les équipes la réflexion sur des domaines d'intervention plus spécifiques. Toutefois, il a indiqué que le soutien de la Banque mondiale pourrait porter sur plusieurs domaines, dont : i) l'amélioration de la Gouvernance de la BEAC, incluant l'appui que la Banque pourrait accorder à la BEAC pour conduire des réformes structurantes et faire face aux risques potentiels liés à la révision de la coopération monétaire actuelle ; ii) la réduction des risques opérationnels ; iii) l'amélioration de l'appareil statistique ; iv) le renforcement de la Bourse des valeurs ; v) et le soutien au marché immobilier régional et marché obligataire local. La Banque mondiale a signalé que certains appuis futurs à la BEAC pourraient prendre la forme de financements additionnels ou d'extensions de projets et inclure les volets tels que : les échanges entre banques centrales, le numérique, les *mobiles money*.

Le Gouverneur a souligné que la mise en application de la politique de réglementation de changes qui limite le rapatriement des devises des entreprises, notamment les multinationales pétrolières et minières, se poursuit. Il invite les institutions de Bretton Woods, au-delà du soutien en capacité institutionnelle qu'elles offrent, à faire un plaidoyer politique au niveau international pour que ces multinationales respectent les politiques de transparence et de rapatriement des devises en zone CEMAC.

Concernant les arriérées de paiement de la dette domestique dans la zone, le Gouverneur a noté que la plupart des pays de la zone CEMAC ont commandité des audits, incluant ceux de la dette. D'importants efforts restent à faire au niveau du redressement des banques. Toutefois pour la COBAC, les crédits non performant (NPL) restent importants (22 %) mais pas alarmant, au regard de leur composition et des perspectives favorables de la situation des banques et de la croissance économique dans la zone.

Le Gouverneur a noté qu'un appui aux États membres et à la Commission CEMAC visant l'amélioration du commerce intra-CEMAC et du secteur privé pourrait soutenir des réformes spécifiques pour améliorer les notations CPIA, les scores de *Doing Business*, les réformes fiscales et mobilisations des ressources intérieures, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (AML-CFT) dans chacun des pays de la CEMAC. Au niveau des États, la Banque mondiale est prête à continuer d'octroyer des appuis budgétaires aux réformes courageuses, tout en soulignant la nécessité d'améliorer la qualité des dépenses des pays et de prendre en compte des situations de fragilité. Par ailleurs, au niveau de la Commission CEMAC, le renforcement des capacités institutionnelles nécessaire pour renforcer le suivi avec les États membres et l'appui aux 12 projets intégrateurs régionaux sont attendus.

Réorganisation de la Région Afrique de la Banque mondiale

Dans le cadre des efforts continus du Groupe de la Banque mondiale, visant à aligner les ressources sur les priorités, le Président du Groupe de la Banque mondiale, Monsieur David MALPASS, a procédé à une réorganisation de l'Unité régionale de la Vice-présidence (VPU) pour l'Afrique subsaharienne, communément appelée « la Région Afrique ».

Ainsi, à compter du 1^{er} juillet 2020, l'Unité régionale de la Vice-présidence pour l'Afrique subsaharienne est scindée en deux Vice-présidences, une pour l'Afrique de l'Est et Australe et la seconde pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

À compter de cette date, Monsieur Hafez GHANEM, actuellement Vice-président en charge de toute la région de l'Afrique subsaharienne, occupera le poste de Vice-président régional pour les pays d'Afrique de l'Est et Australe. Tandis que Monsieur Ousmane DIAGANA, actuellement Vice-président chargé des ressources humaines de la Banque mondiale, assumera les fonctions de Vice-président pour les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Cette réorganisation affectera très marginalement les directions des opérations au niveau des pays. En outre, la Direction de l'intégration régionale et le Bureau de l'économiste en chef seront maintenus dans leur forme actuelle et travailleront à cheval sur les deux sous-régions.

La réorganisation répond à deux soucis majeurs, à savoir :

1. Accélérer la réduction de l'extrême pauvreté, qui est de plus en plus concentrée en Afrique subsaharienne. Durant le cycle de l'IDA18 (2017-2020), le volume global des prêts en faveur de la région de l'Afrique subsaharienne était d'environ 50 milliards de dollars américains, soit près d'un tiers du volume global des prêts de la Banque mondiale. Ce volume de financement équivaut au double, ou presque, de l'appui dont la région a bénéficié pendant le cycle de l'IDA15 (2008-2011), dix ans auparavant. En outre, le volume de financement consacré aux États fragiles est en forte hausse. Au cours des exercices futurs, l'on estime que ces États, qui sont situés pour l'essentiel en Afrique, bénéficieront de la moitié au moins des financements de la Banque mondiale.

2. Renforcer la qualité du portefeuille des opérations et les capacités. Avec la hausse croissante du volume des engagements et une concentration accrue des opérations dans les États fragiles, dont la majorité se trouve en Afrique subsaharienne, les équipes auront besoin d'être renforcées en nombre et en qualité, en vue d'assurer la préparation et la mise en œuvre effective et efficace des opérations. La création d'une vice-présidence additionnelle devrait contribuer à une amélioration de la qualité du portefeuille, grâce à un renforcement des capacités.

Le tableau ci-joint donne une répartition des directions des opérations sous chacune des Vice-présidences, ainsi que celle des groupes de pays régis par chacune des directions des opérations (CMU).

RÉGION	DIRECTION DES OPERATIONS (CMU)	DIRECTEUR DES OPERATIONS	PAYS
AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE : VICE-PRÉSIDENT, OUSMANE DIAGANA			
AFRIQUE DE L'OUEST	AFCW1	Pierre LAPORTE	Ghana Liberia Sierra Leone
	AFCW2	Shubham CHAUDHURI	Nigeria
	AFCW3	Soukeyna KANE	Mali Burkina Faso Tchad Niger
	AFCF1	Nathan BELETE	Sénégal Cabo Verde Gambie Guinée-Bissau Mauritanie
	AFCF2	Coralie GEVERS	Côte d'Ivoire Bénin Guinée Togo
AFRIQUE CENTRALE	AFCC1	Abdoulaye SECK	Cameroun Congo, Sao Tomé-et-Principe Gabon, Guinée équatoriale République centrafricaine
AFRIQUE DE L'EST ET AUSTRALE : VICE-PRÉSIDENT, HAFEZ GHANEM			
AFRIQUE DE L'EST	AFCE1	Mara WARWICK	Tanzanie Malawi Zambie Zimbabwe
	AFCE2	Carlos Felipe JARAMILLO	Kenya Rwanda Somalie Ouganda
	AFCE3	Carolyn TURK	Éthiopie Érythrée Soudan du Sud - Juba Soudan - Khartoum

RÉGION	DIRECTION DES OPERATIONS (CMU)	DIRECTEUR DES OPERATIONS	PAYS
--------	--------------------------------	--------------------------	------

AFRIQUE DE L'EST ET AUSTRALE : VICE-PRÉSIDENT, HAFEZ GHANEM

AFRIQUE AUSTRALE	AFCS1	Marie Françoise MARIE-NELLY	Afrique du Sud Botswana Eswatini Lesotho Namibie
	AFCS2	Mark R. LUNDELL	Mozambique Comores Madagascar Seychelles / Maurice
	AFCC2	Jean-Christophe CARRET	RDC Burundi Angola

Missions de l'Administrateur dans le cadre de la Zone Franc

Réunion des Ministres des Finances de la Zone Franc

Les Ministres, les Présidents des institutions régionales et les Gouverneurs des banques centrales de la Zone Franc, se sont réunis le 11 octobre 2019 à Paris sous la présidence de M. Bruno LE MAIRE, Ministre de l'économie et des Finances de la République française, en présence des trois Administrateurs représentant les pays de la Zone aux Conseils d'Administration du Groupe de la Banque mondiale et du FMI. Ils ont passé en revue les perspectives macroéconomiques et ont fait le point sur le suivi des réformes et des projets de la Zone Franc.

Les participants ont observé que, nonobstant le ralentissement de l'activité économique et du commerce mondial en 2018, la croissance est restée robuste dans l'UEMOA et a été en hausse sensible dans la CEMAC, avec

des taux respectifs de 6,6 % et 1,7 % en 2018. La croissance dans la zone CEMAC a été tirée essentiellement par le secteur pétrolier. Aux Comores, la croissance s'est située à 3,7 % en 2018, portée par l'accroissement de l'offre énergétique et des investissements publics.

Les Ministres ont relevé que la convergence des politiques macroéconomiques s'est détériorée et est restée en dessous des résultats escomptés. En effet, aucun pays de la Zone Franc n'a respecté à la fois tous les critères de premier rang en 2018. Trois pays de la Zone Franc (Centrafrique, Tchad et Togo) ont pu respecter le critère du solde budgétaire en 2018. Treize pays ont respecté le critère d'inflation en 2018. Le taux d'inflation d'ensemble s'est situé à 1,2 % dans l'UEMOA, 2,2 % dans la zone CEMAC et 1,7 % aux Comores en 2018. Treize États de la Zone Franc ont respecté le critère d'endettement public. Toutefois, en 2018, les charges d'intérêts de la dette représentaient plus du tiers des recettes budgétaires dans cinq pays de l'UEMOA, tandis que l'accroissement du service de la dette et l'accumulation des arriérés sur le service de la dette étaient observés dans la zone CEMAC.

Les participants ont noté dans un climat pré-COVID que les perspectives macroéconomiques pour 2019 restaient favorables, avec notamment une croissance économique qui se situerait autour des taux de 6,7 % dans l'UEMOA, 2,7 % dans la CEMAC et 2,4 % aux Comores et des taux d'inflation prévus pour rester sous contrôle à -0,5 % dans l'UEMOA, 2,5 % dans la zone CEMAC, et 3,6 % aux Comores.

Les Ministres des Finances, les Présidents des institutions régionales et les Gouverneurs des banques centrales de la Zone Franc se sont donc engagés à poursuivre les efforts d'accélération de la convergence économique nominale, tout en assainissant les finances publiques et en surveillant les risques liés à la dette et au déficit publics. Les participants ont réaffirmé la nécessité de poursuivre les réformes en vue d'améliorer significativement la mobilisation des recettes intérieures et de développer le secteur privé. Dans le cadre du suivi des réformes déjà commencées, ils ont pris note des projets portés par l'« Initiative France – Banque mondiale pour la promotion des partenariats public-privé dans les pays africains de la Zone Franc » qui a notamment soutenu l'élaboration du cadre juridique et institutionnel pour la création des PPP dans l'UEMOA et dans la zone CEMAC. Ils ont suivi les points d'étape présentés sur la réalisation aussi bien de l'initiative « Investir en Zone Franc » que de l'opérationnalisation des plans d'action présentés et adoptés par le GIABA et le GABAC en octobre 2018, dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT), sous l'égide du comité de lutte contre le blanchiment au sein de la Zone Franc (CLAB).

Les Ministres ont réaffirmé l'importance pour les pays membres de la zone CEMAC de mettre en place des plans de réformes structurelles adéquats et de finaliser les discussions avec le FMI en vue de la mise en place ou du renouvellement des programmes économiques et financiers dans tous les pays de la zone CEMAC.

Les réformes au sein de la Zone Franc

Réforme de la Zone Franc en Afrique de l'Ouest

Les Présidents Emmanuel MACRON et Alassane OUATTARA ont annoncé à Abidjan le 21 décembre 2019, la transformation du Franc de la Communauté financière africaine (CFA) de la Zone Franc en Afrique de l'Ouest. Les deux dirigeants avaient alors affirmé que le franc CFA, né en 1945 sous le nom de Franc des colonies françaises d'Afrique, serait transformé à partir du 1^{er} janvier 2020 dans la sous-région

ouest-africaine. Proclamant cette déclaration historique à Abidjan en compagnie du Chef de l'État ivoirien, le Président MACRON avait indiqué que c'est en écoutant la jeunesse africaine sur cette question qu'il avait décidé d'engager cette réforme avec ses pairs de l'Afrique de l'Ouest. Il avait ajouté que le Franc CFA cristallise de nombreuses critiques et de nombreux débats sur la France en Afrique, notamment le reproche de la continuation d'une relation jugée post-coloniale. Il avait conclu que les amarres étaient rompues. Le Chef de l'État ivoirien, avait quant à lui précisé que cette décision historique avait été prise en toute souveraineté.

À l'issue de cette réforme, le compte d'opérations à la Banque de France est supprimé, et les représentants français siégeant au sein des instances de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) se sont retirés. La parité fixe avec l'Euro et la garantie de convertibilité de la France sont quant à elles provisoirement maintenues. Il était prévu par cette réforme que le franc CFA en Afrique de l'Ouest allait changer de nom pour devenir l'Eco.

Cependant, par la suite, cette démarche a été remise en cause par les autres pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dont l'Eco est la future monnaie commune. L'appellation Eco en remplacement du Franc CFA a donc été suspendue en attendant la finalisation des discussions au sein de la CEDEAO.

Réflexion sur l'avenir du Franc CFA en Afrique Centrale

Lors du sommet extraordinaire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), tenu le 22 novembre 2019 à Yaoundé, au Cameroun, la question de l'avenir du Franc CFA a été abordée en même temps que les mesures complémentaires pour consolider le redressement économique de la zone.

Sur la question monétaire, les Chefs d'État et de Gouvernement ont réaffirmé leur volonté de disposer d'une monnaie commune stable et forte. Concernant particulièrement la coopération monétaire avec la France, portant sur le Franc CFA, ils ont décidé d'engager une réflexion approfondie sur les conditions et le cadre d'une nouvelle coopération. À cet effet, ils ont chargé la Commission de la CEMAC et la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) de proposer, dans des délais raisonnables, un schéma approprié, conduisant à l'évolution de la monnaie commune.

Suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre des documents de stratégie du Groupe de la Banque mondiale avec les pays du Groupe Afrique II

Cabo Verde

Le cadre de partenariat pays (CPF) de Cabo Verde pour les exercices 2020-2025, approuvé le 29 octobre 2019, est un document inclusif qui apporte un appui ferme à la vision de long terme du Gouvernement alignée sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies, et reflète l'engagement du Gouvernement vis-à-vis des ODD. Le CPF est également aligné sur le PEDS 2017-2021 (Plan stratégique pour le développement durable) qui constitue le principal vecteur pour Cabo Verde de réaliser son programme de développement durable en libéralisant le secteur privé et en positionnant le pays comme la première économie de transit dans la région du centre de l'Atlantique — un hub de services et de transport entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques.

La stratégie fournit une évaluation complète des contraintes de développement auxquelles le pays est confronté et soutient adéquatement le programme de réforme du Gouvernement visant à réaliser le développement durable, la réduction de la pauvreté, la croissance inclusive et la prospérité.

Les priorités stratégiques du CPF visent à aider Cabo Verde à jeter les bases d'une économie diversifiée, inclusive et résiliente. Le partenariat avec la Banque est ancré sur deux domaines de résultats englobant quatre piliers: i) Accélérer le développement du capital humain pour une croissance inclusive et tirée par les services, axée sur l'amélioration de l'éducation et des compétences de base pour les emplois actuels et futurs ainsi que sur le renforcement de la protection sociale et la facilitation de l'inclusion productive; ii) Renforcer l'environnement pour une économie plus diversifiée axée sur le renforcement de la résilience budgétaire et macroéconomique et l'amélioration du climat des affaires pour la croissance du secteur privé. Ces piliers sont solidement ancrés dans le PEDS 2017-2021.

Dans le cadre des discussions du CPF au Conseil d'Administration, le Bureau de l'Administrateur a organisé des consultations en amont avec les autorités, les équipes de la Banque mondiale et les membres du Conseil afin d'en assurer le succès.

Comores

Le cadre de partenariat pays (CPF) de l'Union des Comores pour les exercices 2020-2024 a été approuvé par le Conseil d'Administration le 16 juillet 2020. Cette stratégie du GBM vise à accompagner le pays dans sa quête d'une croissance durable et de la résilience aux chocs multiples auxquels il fait face. Le CPF est aligné sur le plan du Gouvernement pour l'émergence des Comores et la Stratégie nationale de développement.

Le CPF se concentrera sur le renforcement de la résilience et du capital humain tout en promouvant une croissance inclusive et en aidant à faire face aux urgences nées des impacts du COVID-19 et du Cyclone Kenneth. Intervenant juste un an après le Cyclone Kenneth, la pandémie COVID-19 devrait réduire considérablement la croissance à 1,4 % en 2020. La réduction de la croissance, l'impact des mesures de distanciation sociale, la baisse des envois de fonds des migrants et des recettes touristiques devraient contribuer à une augmentation de la pauvreté. En conséquence, le CPF incorpore une réponse vigoureuse au COVID-19, en réallouant et en réorientant le portefeuille et le pipeline des projets existants. Le CPF est ainsi axé sur deux piliers à savoir : i) la réponse à la crise et le renforcement de la résilience, incluant l'investissement dans le capital humain, et la gestion des risques de catastrophe ; et ii) la reprise économique et la croissance inclusive, incluant l'amélioration de la gouvernance, de l'environnement des affaires et de la connectivité.

République du Congo

Le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale a approuvé le 10 décembre 2019 le cadre de partenariat pays pour la période fiscale 2020-2024 pour la République du Congo. Les ressources financières qui soutiendront ce cadre de partenariat comprennent : i) une enveloppe indicative totale de 210 millions de dollars américains de l'IDA19 sur la période fiscale 2021-2022 ; et ii) une enveloppe indicative totale de 200 millions de dollars américains de la BIRD sur la période fiscale 2021-2022.

Ce cadre de partenariat vise à poser les bases d'une économie diversifiée et inclusive en République du Congo. Il repose sur deux domaines d'intérêt. Le premier domaine d'intérêt vise le *renforcement de la gestion économique*

afin de créer un meilleur environnement des affaires pour le développement du secteur privé, axé sur la promotion de l'efficacité et de la responsabilisation dans la gestion des ressources publiques, la promotion d'une gestion macroéconomique et budgétaire viable, l'amélioration de la productivité et de la commercialisation agricoles, l'amélioration de l'environnement réglementaire des entreprises et le développement des PME, et le renforcement des infrastructures pour la croissance et l'inclusion. Le deuxième domaine d'intérêt vise à booster le capital humain et renforcer la résilience pour l'inclusion sociale et la croissance durable, axé sur le renforcement de la qualité et de l'accès au système de prestation de soins de santé, l'amélioration de la qualité et de l'équité du système éducatif et l'augmentation de la durabilité de la couverture de protection sociale et de la gestion des ressources naturelles. Ces domaines d'intérêt sont fortement ancrés dans le PND 2018-2022, ce qui indique que ce cadre de partenariat pays vient en soutien direct au PND.

Après avoir félicité l'équipe pour les analyses de la fragilité qui ont soutenu ce cadre de partenariat et sa sélectivité pour plus d'impact sur le développement, l'Administrateur a mis l'accent sur la détermination des autorités à poursuivre la mise en œuvre de réformes économiques pour s'attaquer aux défis auxquels le pays est confronté pour son développement. Il a également appelé la SFI et la MIGA à renforcer leur soutien et à s'engager pleinement dans le processus de transformation économique du pays en fournissant l'aide prévue en financement d'investissements, garanties et services-conseils.

République démocratique du Congo

Le nouveau cadre de partenariat pays (CPF) de la RDC, qui devait être initialement présenté au Conseil d'Administration vers la fin de l'exercice fiscal 2020, a été retardé à cause de l'irruption de la pandémie COVID-19. La RDC étant l'un des neuf pays FCV pilotes de la Banque mondiale, le prochain CPF présentera des approches novatrices en matière de supervision des projets (telles que le GEMS surveillance géo-active), afin de permettre une flexibilité en réponse à un contexte sécuritaire et politique complexe. Le CPF adoptera une approche territoriale/spatiale à l'égard de quatre régions jugées fragiles et en retard, et en mettant l'accent sur le capital humain et la connectivité pour s'attaquer aux facteurs de fragilité.

Les relations du Groupe de la Banque mondiale avec la RDC sont guidées par le diagnostic systématique-pays (CSD) approuvé par le Conseil d'Administration en mars 2018. Ce diagnostic, qui a été adopté avant les

élections présidentielle, législatives et provinciales de décembre 2018, identifie cinq domaines prioritaires : i) renforcer la résilience du cadre macroéconomique ; ii) construire des institutions inclusives et renforcer la gouvernance ; iii) tirer parti des ressources naturelles en investissant dans les infrastructures et l'agriculture ; iv) améliorer le capital humain ; et v) tirer parti du secteur privé par l'assainissement de l'environnement des affaires en matière d'investissement et le renforcement des institutions qui soutiennent les marchés.

République Centrafricaine

Le nouveau cadre de partenariat pays 2021-2025 de la Centrafrique est en cours d'élaboration et son examen en Conseil d'Administration est prévu pour le 1^{er} septembre 2020. Les relations du Groupe de la Banque mondiale avec la République centrafricaine sont guidées par le diagnostic systématique-pays (SCD) approuvé par le Conseil d'Administration en juin 2019. Ce diagnostic est intervenu deux ans après le lancement du Plan de relèvement et de consolidation de la paix en République Centrafricaine (RCPCA). Le RCPCA constitue un plan clair, structuré et cohérent qui permet d'articuler l'intervention du Gouvernement et de ses partenaires pour cinq années. Le RCPCA a été utilisé avec succès pour solliciter l'appui des donateurs aux efforts du Gouvernement lors de la conférence des bailleurs de fonds de Bruxelles. Dans le cadre de la mise en œuvre du NRPBP, la Stratégie nationale de restauration de l'autorité de l'État a été adoptée en septembre 2017. Ensemble, ces stratégies définissent l'approche du Gouvernement en matière de reconstruction et de réhabilitation.

Le SCD est l'occasion d'évaluer les progrès accomplis et de réfléchir aux problèmes à long terme de la République Centrafricaine. Ces problèmes ne seront pas résolus de sitôt et leur résolution nécessitera une réflexion et un engagement à long terme. Cet engagement vise à identifier les éléments clés pour aider la Centrafrique à s'engager sur la voie de la croissance et de réduction durable de la pauvreté, et à mettre fin au cycle des conflits. L'analyse est guidée par trois questions : i) *Comment les initiatives de développement peuvent-elles contribuer à la stabilisation et au règlement pacifique du conflit ?* ii) *Comment fournit-on des services publics dans un pays où la présence de l'État est limitée ?* iii) *Quels investissements sont essentiels pour lancer un processus de croissance, compte tenu des variations régionales / géographiques, de la faible densité de la population et de l'urbanisation limitée ?*

Sénégal

Le cadre de partenariat pays (CPF) 2020–2024 du Sénégal a été examiné le 5 mars 2020 en Conseil d'Administration. Ce cadre vise à soutenir l'ambition du Gouvernement sénégalais de promouvoir une croissance durable, résiliente et inclusive, telle que définie dans le *Plan Sénégal Emergent* (PSE). Il se concentre sur trois domaines prioritaires, à savoir : 1) renforcer le capital humain pour accroître la productivité et stimuler le dividende démographique ; 2) stimuler la compétitivité et la création d'emplois grâce à une croissance portée par le secteur privé ; et 3) accroître la résilience et la viabilité dans un contexte de risques croissants. La stratégie est par ailleurs axée sur trois thèmes transversaux : i) repousser les limites de l'utilisation du numérique pour soutenir le passage du Sénégal à une économie moderne et inclusive ; ii) favoriser l'amélioration de la représentation des femmes et réduire l'écart entre les sexes ; et iii) atténuer les effets du changement climatique.

Afin d'assurer le succès de son passage au Conseil d'Administration, le Bureau s'est assuré auprès des équipes de la Banque mondiale à Washington et de la représentation locale à Dakar que le CPF est en phase avec le plan national de développement économique du Sénégal, et qu'il s'appuie sur les conclusions du Diagnostic Systématique Pays 2018 de la Banque mondiale et du Diagnostic du secteur privé 2019 de la SFI.

Renforcer l'orientation sectorielle sur les domaines clés ayant un potentiel pour la diversification économique et la création d'emplois

Accès à l'énergie

Le Bureau de l'Administrateur, comme à l'accoutumée, s'est engagé à inciter les institutions du Groupe de la Banque mondiale (GBM) à aider les pays à assurer l'accès à une énergie abordable, fiable et durable pour tous, comme requis par l'objectif de développement durable (ODD) numéro 7. La question de l'énergie a donc été au cœur des discussions du Bureau avec les différents départements du GBM et avec les autorités des pays du Groupe Afrique II. Les actions menées ont permis de contribuer à l'approbation d'un certain nombre de projets d'énergie en faveur des pays du Groupe à l'exemple du financement IDA d'un montant total de 385 millions de dollars américains, dont 295 millions sous forme de crédit et 90 millions sous forme de dons pour le projet de développement de l'interconnexion électrique Cameroun-Tchad. Ce projet d'interconnexion

Le Bureau a par ailleurs engagé le dialogue sur le CPF avec les autorités sénégalaises en marge de la visite de l'Administrateur à Dakar en Février 2020, et organisé la tenue d'une consultation entre les équipes de la Banque mondiale et les membres du Conseil d'Administration en début Mars 2020.

Dans son allocution lors du passage du CPF en Conseil d'Administration, l'Administrateur a souligné l'engagement du Gouvernement sénégalais à poursuivre la mise en œuvre de l'ensemble des réformes économiques et sociales formulées dans le cadre de la coopération avec la Banque mondiale. À cet effet, il a rappelé les progrès importants du Gouvernement sénégalais dans la mise en œuvre du premier Plan d'Action Prioritaire 2014–2018 (PAP1), notamment le retour à la croissance avec des fondamentaux macroéconomiques solides et des investissements élevés. Il a souligné que le CPF pour la période 2020–2024 coïncide avec celle du deuxième Plan d'Action Prioritaire 2019–2023 (PAP2), et qu'il vise à soutenir le Sénégal dans son ambition de devenir un pays à revenu intermédiaire à l'horizon 2035 à travers des investissements dans le capital humain, la création d'emplois et l'accroissement de la compétitivité. Les membres du Conseil ont pour leur part très favorablement accueilli le CPF et ont loué l'engagement du Gouvernement sénégalais à soutenir les réformes en vue de faire du Sénégal une économie émergente équitable et résiliente.

électrique Cameroun-Tchad, identifié comme prioritaire par l'Alliance Sahel et le Pool Énergétique de l'Afrique Centrale, favorise l'accès à l'électricité à des millions de personnes dans les deux pays à travers les objectifs suivants : i) interconnecter les réseaux électriques du Sud et du Nord du Cameroun ; ii) permettre le commerce de l'électricité entre le Cameroun et le Tchad ; et iii) accroître l'accès à l'électricité dans la capitale du Tchad, N'Djamena. Autre exemple, celui de MIGA qui a émis des garanties en faveur des importants projets d'investissements dans le secteur de l'énergie en République Démocratique du Congo et en République Démocratique de Djibouti.

Au cours de l'exercice fiscal 2020, le GBM a octroyé des financements en faveur des projets énergétiques des pays du Groupe Afrique II comme suit :



Vue aérienne du barrage d'Inga en RDC

- Le financement spécifique consenti au Cameroun en juin 2020, sous la forme d'un crédit IDA de 271 millions d'Euros (équivalent de 295 millions de dollars américains), avec une maturité finale de 30 ans, dont un délai de grâce de cinq ans. La mise en œuvre dudit projet s'articule autour de trois (3) composantes : i) Interconnexion au Cameroun du Réseau Interconnecté du Sud (RIS) - Réseau Interconnecté du Nord (RIN) ; ii) Interconnexion du Cameroun et du Tchad ; et iii) Accès à l'électricité au Tchad. Ce projet entend ainsi poursuivre le développement du potentiel hydroélectrique abondamment concentré dans le sud du Cameroun et l'approvisionnement en électricité propre pour atteindre les régions du nord du Cameroun et le Tchad en manque d'énergie.
- Le financement spécifique accordé au Tchad en juin 2020, consiste en un don IDA de 65,9 millions de droits de tirage spéciaux (équivalent à 90 millions de dollars américains), dont 60 millions de dollars américains proviennent du Programme Régional de l'IDA18. Ce projet rendra possible l'accès à l'électricité à des millions de personnes dans les deux pays et contribuera de manière significative à mettre fin à l'extrême pauvreté, tout en renforçant la résilience des communautés aux chocs découlant du COVID-19.
- Un crédit IDA d'un montant équivalent à 90 millions de dollars américains, en faveur de la Guinée accordé en novembre 2019, dans le cadre de la première opération d'appui budgétaire pour la gestion financière, la compétitivité et la réforme énergétique. Cette opération vise : i) le renforcement de la gestion financière ; ii) l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire pour promouvoir la compétitivité ; et iii) l'amélioration de la performance financière du secteur de l'énergie. Elle est basée sur les trois piliers suivants : **Pilier 1** : améliorer la surveillance des établissements publics et des entreprises d'État, l'administration fiscale et la politique fiscale, et la gestion de la dette ; **Pilier 2** : soutenir les réformes visant à améliorer l'accès aux intrants agricoles modernes, la gestion des biens routiers et l'environnement des affaires ; **Pilier 3** : améliorer la gouvernance de l'entreprise nationale d'électricité Électricité de Guinée (EDG) et sa viabilité financière en soutenant un plan visant à payer les arriérés du Gouvernement à

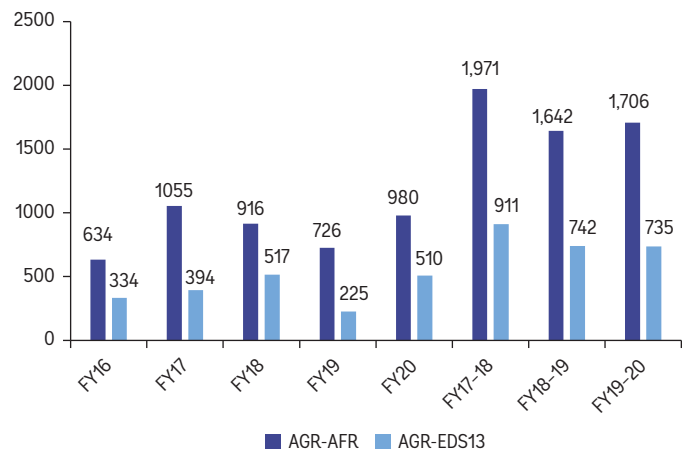
EDG pour les services d'électricité. Il soutient également un ajustement tarifaire et adopte une méthodologie d'établissement des tarifs.

- Un don de 87,5 millions de dollars américains et un crédit de 52,5 millions de dollars américains, soit un montant total de près de 150,0 millions de dollars américains, consenti en décembre 2019 en faveur de la République Togolaise, dans le cadre du premier appui budgétaire pour la gestion fiscale et la réforme du secteur de l'énergie. Ce premier appui budgétaire fait partie d'un ensemble de deux appuis budgétaires visant l'amélioration de la gestion fiscale et de la dette, le renforcement de la viabilité du secteur de l'énergie, et l'utilisation des sources d'énergies renouvelables. Le premier volet portant sur la gestion fiscale et la dette a pour objectif de : i) renforcer la mobilisation des recettes fiscales par l'amélioration des performances de l'administration en charge de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la génération de revenus à partir des taxes foncières ; ii) renforcer la qualité et l'efficacité des marchés publics ; et iii) améliorer la gestion et la transparence de la dette publique. Le second volet portant sur le renforcement de la viabilité financière du secteur de l'énergie et l'utilisation des sources d'énergie renouvelables a pour objectif de : i) résorber tous les arriérés dans ce secteur et de prévenir l'accumulation de nouveaux arriérés ; ii) optimiser les coûts techniques et opérationnels pour l'efficacité de la production de l'énergie, tout en mettant en place un mécanisme permettant d'augmenter le taux de collecte des recettes facturées notamment aux administrations centrale et locales et aux sociétés d'État ; et iii) promouvoir l'énergie renouvelable pour réduire les effets du changement climatique.
- Un crédit supplémentaire IDA d'un montant équivalent à 12 millions de dollars américains octroyé en avril 2020 en faveur de la République démocratique de São Tomé et Príncipe pour le financement du projet de redressement du secteur de l'énergie. L'objectif de développement du projet est d'augmenter la production d'énergie renouvelable et d'améliorer la fiabilité de l'approvisionnement en électricité. Le projet proposé est conforme au deuxième document de stratégie de réduction de la pauvreté de São Tomé et Príncipe qui met en évidence les énormes problèmes énergétiques qui entravent le développement du secteur privé. Il contribue à soutenir l'engagement national du pays à prendre des mesures d'atténuation du changement climatique en réhabilitant la capacité hydroélectrique. Ce financement additionnel permettra ainsi de : i) combler un dépassement de coûts pour augmenter la capacité installée de la centrale

hydroélectrique de Contador ; ii) financer l'achat de lampes à diodes électroluminescentes (LED) ; iii) mettre en œuvre le programme de sensibilisation des consommateurs ; et iv) élaborer une politique d'élimination des lampes à incandescence.

- Une émission de garanties de la MIGA d'un montant total de 48,6 millions de dollars américains en faveur des sociétés AIF 3 Clean Energy AIF (3) et FEI-OGEF LP de Maurice, couvrant : i) les investissements sous la forme de capitaux propres et prêts quasi-actions/actionnaires d'AIF 3 dans BBOX Capital Rwanda Ltd au Rwanda, BBOX Capital Kenya Ltd au Kenya et BBOX Capital RDC S.A.R.L.U. en République Démocratique du Congo (RDC) ; et ii) les investissements sous la forme de prêts non-actionnaires de FEI-OGEF LP dans BBOX RDC, contre les risques des restrictions de rapatriement et d'inconvertibilité des devises, d'expropriation et de guerres et troubles civils, pour une période de 15 ans pour AIF 3 et de 7 ans pour FEI-OGEF LP. La part de ces garanties en RDC se chiffre à 11,4 millions de dollars américains, et couvriraient jusqu'à 90 % des capitaux propres et quasi-actions et jusqu'à 95 % de prêts-actionnaires et investissements non-actionnaires. Les principaux impacts sur le développement en RDC sont les suivants : i) un meilleur accès, une meilleure fiabilité et un coût abordable de l'électricité pour les clients ; ii) des emplois de haute qualité ; iii) des effets économiques induits du fait de l'augmentation de l'activité économique grâce au meilleur accès à l'électricité ; iv) des économies d'émissions de gaz à effet de serre ; et v) des impôts payés au Gouvernement.
- Une garantie de la MIGA, émise dans le développement en Djibouti d'un projet d'investissement dans *Red Sea Power Limited SAS* comprenant une allocation du guichet du secteur Privé de l'IDA (pour un montant de 48,4 millions de dollars américains).
- Un programme d'appui budgétaire régional pour le commerce de l'énergie en Afrique de l'Ouest d'un montant de 300 millions de dollars É.U. (en faveur du Burkina Faso 60 millions), Côte d'Ivoire (70 millions), Guinée (60 millions), Libéria (25 millions), Mali (60 millions), Sierra Leone (25 millions). L'objectif de ce premier appui budgétaire d'une série de deux a pour objectif : i) d'accroître la sécurité énergétique ; ii) de réduire la vulnérabilité aux fluctuations des cours mondiaux du pétrole ; et iii) de réduire les charges budgétaires du secteur de l'électricité en augmentant le commerce de l'énergie entre les six pays participants.

GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DES PRÊTS APPROUVÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE LA PÉRIODE SOUS REVUE (EN MILLIONS DE DOLLARS)

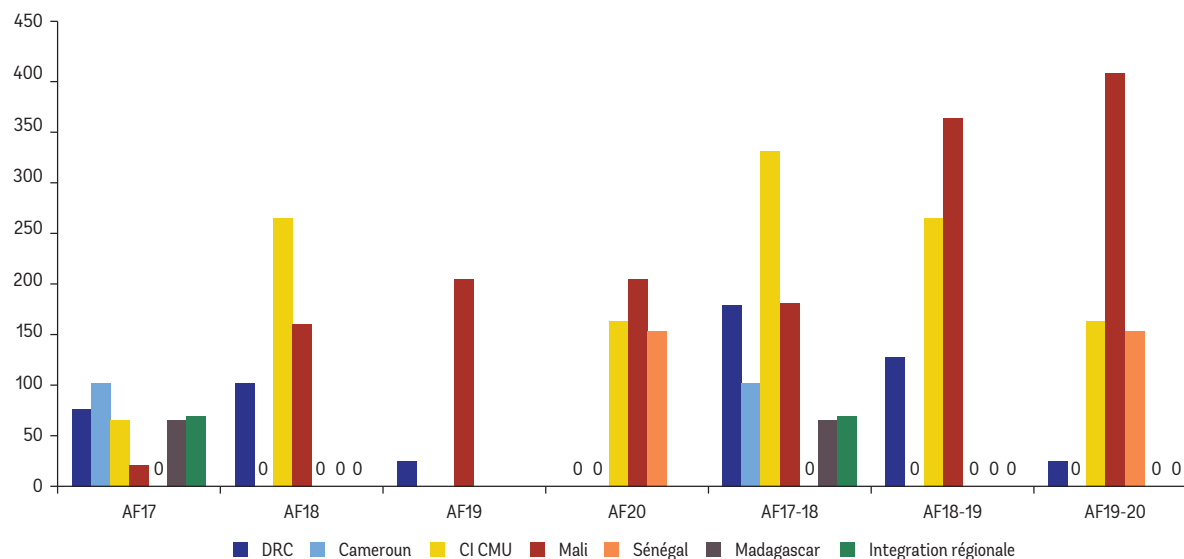


Comme il est de coutume, le Bureau continuera de pousser toutes les trois principales institutions du GBM à mettre à la disposition de nos pays leurs ressources, expériences et expertises, pour relever le défi de l'énergie en Afrique. Le GBM dispose de ressources nécessaires pour apporter son concours à l'élaboration de systèmes énergétiques basés sur les options

les moins onéreuses privilégiant les sources renouvelables, comme l'hydroélectricité, l'éolien, le solaire et le géothermique, tout en promouvant une meilleure maîtrise de l'énergie. Les projets de la Banque soutiennent l'accès universel à l'électricité et aux combustibles domestiques modernes, ainsi que l'amélioration des performances des entreprises d'électricité et de la gouvernance du secteur.

Le Bureau souhaite tirer profit des moyens de la Banque mondiale pour relever considérablement le niveau d'accès à l'électricité actuellement bas dans la plupart de nos pays. En effet, au sein du Groupe Afrique II, neuf (9) pays enregistrent un taux d'accès à l'énergie en dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne, parmi lesquels trois pays ont des taux en dessous de 25 % (Tchad, RDC, Niger). Parmi les 12 pays qui se trouvent au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne, quatre pays ont des niveaux qui dépassent les 75 % (Comores, Gabon, Cabo Verde et Île Maurice). En même temps, ces chiffres ne doivent pas masquer les efforts réalisés par les pays du Groupe car au cours de la période 2007-2018, la majorité de ces pays ont enregistré des niveaux de progrès (en taux d'accès) supérieur à celui de l'Afrique subsaharienne qui est de 14 %. Le Mali et le Tchad ont doublé leurs taux et triplé dans le cas de la Guinée Bissau et la République centrafricaine. Naturellement, il faut lire ces progrès à l'aune des faibles niveaux d'accès des pays au départ.

GRAPHIQUE 2 : RÉPARTITION PAR GROUPE DE PAYS RÉGIS PAR UNE MÊME DIRECTION DE OPÉRATIONS (EN MILLIONS DE DOLLARS)



En termes de volume, les 23 pays du Groupe Afrique II totalisent 193 millions personnes qui n'ont pas accès à l'électricité, soit le tiers de la population de l'Afrique subsaharienne n'ayant pas accès à l'électricité. Le pays où ce nombre est le plus élevé est la RDC qui compte près de 66 millions d'habitants n'ayant pas accès à l'électricité soit 11,5 % de la part de l'Afrique subsaharienne. Le Tchad, le Burkina Faso, le Niger et Madagascar ont entre 10 et 20 millions de leur population sans accès à l'électricité.

Agriculture, agroalimentaire, et manufacture

Le volume global des prêts approuvés dans les pays de l'Afrique subsaharienne au cours de l'année fiscale 2019, est passé de 725 millions de dollars américains à 980 millions de dollars américains en 2020 ; soit une hausse de 225,00 millions de dollars américains par rapport au précédent exercice 2019 (Graphique 1). Cette augmentation s'est aussi traduite par une hausse des engagements de la Banque dans les pays du Groupe Afrique II, qui se chiffre à 510 millions de dollars américains pour l'exercice financier 2020 contre 225 millions de dollars américains pour la période précédente. Les pays du Groupe ont bénéficié de 52 % des fonds approuvés en 2020.

En ce concerne la répartition de ces engagements dans les pays du Groupe, l'analyse du graphique 2 fait ressortir quatre constats : Le premier constat est l'absence totale d'investissements dans les projets d'intégration régionale au cours des années fiscales 2018, 2019 et 2020. Le dernier investissement a été effectué au cours de l'année fiscale 2017. Le deuxième constat porte sur la variation des niveaux d'investissements entre les groupes de pays régis par une même direction des opérations (CMU), qui pourraient être attribuées à la taille des enveloppes IDA et la priorité que les pays accordent à l'agriculture par rapport aux autres secteurs ; la capacité des pays à mettre en œuvre les projets d'agriculture dans les délais fixés, et la qualité du portefeuille.

Le troisième constat est l'augmentation des investissements du groupe de pays régis par la direction des opérations Côte d'Ivoire-Togo-Benin-Burkina Faso et de celui régis par la direction des opérations Sénégal-Gambie-Mauritanie-Cabo Verde. Ces deux groupes viennent de rejoindre le groupe de pays par la direction des opérations Mali-Niger-Tchad-Guinée, qui était en tête l'année dernière. Le quatrième constat repose sur le manque d'investissements dans le groupe de pays régis par la direction des opérations Mozambique-Madagascar-Comores-Maurice- Seychelles.

Les investissements en général se focalisent sur des projets innovateurs : 1) développement de chaînes de valeur ; 2) agriculture climato-intelligence ; 3) irrigation ; 4) développement rural et diversification des opportunités d'emplois ; et 5) le renforcement des filets sociaux pour garantir aux familles vulnérables l'accès à la nourriture et à l'eau. De plus en plus, la Banque encourage nos pays à s'orienter vers l'accès aux produits d'assurance sur les marchés financiers et des stratégies de gestion des risques. Ces produits (outils techniques, financiers et de gestion) peuvent permettre aux agriculteurs, aux entreprises agro-alimentaires et aux pouvoirs publics d'atténuer, de transférer et de prévenir les risques dans le secteur agricole et les chaînes d'approvisionnement par le biais d'une assistance technique et de formations. En plus, la Banque offre un éventail d'autres outils : diagnostics rapides de la situation des pays, concertations de haut niveau, communication publique, analyses de fond et instruments de suivi.

Il convient de noter les prêts au titre de la facilité élargie (*Scale Up Facility*) au profit du Bénin et de la Côte d'Ivoire. En ce qui concerne le Bénin, le projet de compétitivité agricole et de diversification des exportations, d'un montant de 160 millions de dollars des États-Unis, approuvé le 02 juin 2020, vise à augmenter la productivité et l'accès aux marchés pour certaines chaînes de valeurs agroalimentaires. Ce projet se propose de soutenir les producteurs béninois, de favoriser leur position concurrentielle sur certains marchés agricoles, y compris à l'exportation, et de les aider à se remettre des perturbations de la chaîne d'approvisionnement agricole provoquées par la pandémie du Covid-19. S'agissant de la Côte d'Ivoire, le montant de 200 millions de dollars des États-Unis, approuvé le 31 mars 2020 est notamment destiné à mettre en place une politique et un cadre réglementaire pour faciliter les investissements dans le secteur du cacao et l'agroforesterie.

En ce qui concerne l'agro-business et la manufacture, les pays du Groupe ont encore un long chemin à parcourir. Si on s'en tient aux données du rapport 2018 sur la facilitation de l'entrepreneuriat dans l'agriculture en Afrique, l'agriculture et l'agro-industrie ensemble constituent une industrie qui devrait atteindre un volume d'engagements de 1000 milliards de dollars américains en Afrique subsaharienne d'ici 2030 ; mais l'État et les entreprises agroalimentaires opérant dans nos pays rencontrent encore beaucoup de difficultés.

Dans le cadre de l'IDA19, la Banque a accordé une place centrale à l'agro-industrie à travers la mise en œuvre du thème sur la transformation économique et la création d'emplois (JET). En effet, sachant que plus de 80 % des populations dans les zones rurales vivent dans une situation

d'extrême pauvreté et que le revenu du travail constitue 95 % des gains des ménages pauvres, l'augmentation de la productivité agricole et la réorientation des travailleurs de l'agriculture aux secteurs industriel et commercial dans les zones urbaines sont les principaux éléments du programme JET.

Enfin, dans le domaine de la manufacture, il convient de mentionner l'approbation par le Conseil d'Administration le 6 avril 2020 d'un investissement de 192 millions de dollars É.U de la SFI dans la société Brightstar Listco pour la construction d'usines de céramique dans six pays africains dont trois pays de notre groupe, à savoir le Cameroun, la RDC et le Sénégal.

Les chaînes de valeur mondiales

Le Rapport sur le développement dans le monde 2020 du GBM, intitulé « Le Commerce International au Service du Développement à l'Ere des Chaînes de Valeur Mondiales », aborde la problématique des chaînes de valeur mondiales (CVM) sous l'angle du développement. Ce Rapport examine : 1) dans quelle mesure les CVM contribuent à la croissance économique, à la création d'emploi et à la réduction de la pauvreté ; 2) quel est le rôle des choix politiques dans la promotion des CVM ; 3) quelle orientation donner à la coopération internationale face aux faiblesses actuelles du commerce international ; et 4) quelles sont les pistes à explorer pour l'opérationnalisation du Rapport.

Le Rapport constate que les CVM permettent de renforcer la productivité et de créer de meilleurs emplois. Il est estimé qu'une augmentation de 1 % du taux de participation aux CVM pourrait augmenter le revenu par habitant d'un pays de plus de 1 %, soit environ deux fois plus que le commerce traditionnel. Toutefois, les gains de productivité enregistrés pourraient entraîner une réduction localisée de main-d'œuvre, surtout dans les secteurs de haute technologie. Néanmoins, ceci ne conduit pas nécessairement à une réduction de l'emploi total car les gains de productivité pourraient également entraîner des changements dans la structure de l'économie et déplacer les emplois vers des secteurs à haute intensité de main-d'œuvre. De ce fait, les CVM permettent de réduire la pauvreté en raison de la création d'emplois et de l'accroissement des revenus. Comme la croissance économique liée aux CVM est supérieure à celle liée aux échanges commerciaux traditionnels, la réduction de la pauvreté liée aux CVM est plus grande.

Il demeure toutefois que les gains tirés des CVM sont inégalement répartis entre les pays, ainsi qu'à l'intérieur de chaque pays : Entre les pays, l'on

constate que les grandes entreprises des pays plus avancés qui sous-traitent leurs activités aux pays moins avancés enregistrent des marges bénéficiaires supérieures, ce qui laisse à suggérer que les gains obtenus grâce à la réduction des coûts en raison de l'accès aux CVM ne sont pas toujours transférés aux consommateurs dans les pays avancés; ce désavantage comparatif incite les pays en développement à ne participer que marginalement aux CVM. De même, à l'intérieur de chaque pays, les mutations technologiques peuvent entraîner une plus grande valorisation de la main-d'œuvre qualifiée et entraîner une augmentation des primes des travailleurs les plus qualifiés. Ces facteurs expliqueraient les raisons qui ont poussé certaines catégories de travailleurs, d'entreprises et de populations à souffrir de la mondialisation.

Le Rapport souligne que la participation d'un pays aux CVM dépend de sa dotation en ressources, sa location géographique, la taille de ses marchés, et de ses institutions. Mais ces facteurs ne peuvent à eux seuls en déterminer le succès. Les choix politiques jouent un rôle décisif dans la croissance de la valeur ajoutée ; ils facilitent la participation d'un pays aux CVM tout en permettant de partager les bénéfices et d'atténuer les coûts. Par ailleurs, les politiques relatives à la réglementation du marché du travail et à la protection de l'environnement sont nécessaires pour garantir une répartition sociale équitable des bienfaits de la participation aux CVM et enrayer son impact négatif sur l'environnement.

Le Rapport indique que le système du commerce international joue un rôle important, en particulier pour les pays en développement dont la participation aux CVM reste marginale. En effet, ce système régit par des règles universelles, leur permet l'accès aux marchés internationaux tout en leur garantissant une protection contre les pratiques discriminatoires à travers un cadre formel pour la résolution de leurs différends commerciaux. Il incite par ailleurs les pays à poursuivre les réformes nécessaires à une intégration réussie. Il est donc essentiel que les pays renforcent le niveau des échanges commerciaux internationaux, tout en éliminant les subventions et tarifs préférentiels qui pourraient fausser la compétition au niveau mondial. Le Rapport incite les pays à s'appuyer au besoin sur des initiatives régionales en attendant que des résultats au niveau global se fassent sentir. En cela, la Zone de libre-échange continentale africain (Zlecaf) présente une opportunité importante pour le développement des chaînes de valeur régionales en Afrique et celui des infrastructures régionales de transport, de l'énergie et des télécommunications.

Le Rapport conclue que les CVM pourront encore à l'avenir stimuler la croissance, créer des emplois de meilleure qualité et réduire la pauvreté, à condition que les pays en développement approfondissent leurs réformes

et que les pays industrialisés mènent des politiques ouvertes, inclusives et prévisibles. Le Rapport encourage les pays à investir dans leur capital humain pour éviter de tomber dans le « piège du revenu intermédiaire », et freiner leur progression sur l'échelle du développement. Enfin, le rapport suggère que le commerce international et les CVM ont plutôt tout à gagner des mutations technologiques, et que leurs avantages peuvent être largement partagés et pérennisés si tous les pays améliorent leurs mesures de protection sociale et environnementale.

Le Bureau s'est félicité de la pertinence du choix du sujet pour le Rapport sur le Développement dans le Monde 2020 en adéquation avec les thèmes spéciaux de l'IDA, en particulier celui de l'emploi et de la transformation économique (JET). Le Bureau a fortement encouragé son opérationnalisation et a encouragé la formulation de recommandations sur l'innovation technologique pour réduire les écarts de productivité, la mise à niveau industrielle et la diversification économique. Le Bureau a également engagé la Direction de la Banque mondiale pour renforcer l'agenda sur l'intégration régionale pour le développement des chaînes de valeur régionales, à travers notamment des programmes d'appui budgétaire régionaux en Afrique.

Le Bureau note que le Rapport sur le Développement dans le Monde 2020 ouvre ainsi la voie sur l'appui que pourrait apporter la Banque mondiale aux pays du Groupe en vue de développer des politiques industrielles

intelligentes (*smart*) susceptibles d'accélérer la croissance économique, tout en créant des emplois dans le respect de l'environnement, et en réduisant la pauvreté.

Les Technologies de l'information et de la communication

L'initiative de l'économie numérique pour l'Afrique *Digital MoonShot* a été lancée par le GBM au cours des Réunions de printemps en 2018.

Le Bureau a poursuivi le plaidoyer auprès des équipes de la Banque mondiale pour soutenir les efforts de mise en œuvre de ce projet qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative pour l'économie numérique en Afrique (DE4A), et qui vise à assurer un développement de l'accès numérique en Afrique au profit des individus, des entreprises et des Gouvernements à travers le renforcement dans les secteurs suivants :

- Infrastructures
- Compétences
- Plateformes numériques publiques
- Services financiers et de l'entrepreneuriat numérique

PAYS	IPF/DPF	INFRASTRUCTURE	PLATEFORME NUMÉRIQUE PUBLIQUE	SERVICES FINANCIERS ET DE L'ENTREPRENARIAT NUMÉRIQUE	COMPÉTENCES
Mali	DPF	X			
Niger	DPF	X	X		
Tchad	DPF	X	X		X
Burkina Faso	IPF			X	
Sénégal	DPF	X	X	X	
Cabo Verde	DPF	X	X		
Mauritanie	DPF	X			
Bénin	DPF	X	X	X	
Guinée	IPF				X
Togo	DPF	X			
Madagascar	IPF		X		
Comores	IPF			X	

En ce qui concerne les infrastructures, ce projet cherche à promouvoir un accès universel à l'internet pour un coût équivalent à moins de 2% du revenu par tête. Pour cela, la connectivité à la large bande sera doublée à l'horizon 2021.

S'agissant des compétences, tous les étudiants âgés d'au moins 15 ans seront visés par un programme de renforcement des compétences numériques. Des centres de formation dédiés produiront 100 000 diplômés par an en ingénierie digitale.

Pour les plateformes numériques publiques, il s'agit de doubler le taux d'évaluation des services en ligne fournis par tous les Gouvernements, d'assurer des cartes d'identité digitales pour tous. Le GBM a lancé l'initiative d'identification pour le développement qui offre aux Gouvernements une assistance technique pour soutenir la conception des systèmes d'identification. Cela inclut les principes relatifs à l'identification, qui ont été approuvés par plus de 20 organisations du secteur public et privé, ainsi qu'un financement de plus de 750 millions de dollars américains pour des projets en cours ou en pipeline à travers l'Afrique subsaharienne, et de faire en sorte qu'au moins 50 % des populations utilisent régulièrement l'internet pour accéder aux services publics ou commerciaux.

Dans le domaine des services financiers, l'objectif est d'assurer un accès universel aux services financiers numérisés et à un système de paiement digital au niveau continental. Mais aussi par l'utilisation de solutions FINTECH, d'approfondir les marchés financiers, d'améliorer un accès responsable aux services financiers, et d'accroître les paiements transfrontaliers et les systèmes de transfert de fonds. Enfin, il s'agira de tripler le nombre d'entreprises numériquement équipées dès leur création.

Le tableau ci-dessous fournit pour les pays du Groupe Afrique II les projets (de l'année en revue 2020) effectués dans l'un des domaines promouvant le développement numérique par le biais des instruments de financement à l'appui des politiques de développement (DPF) en faveur de l'inclusion financière et numérique ou des projets d'investissement (IPF).

Tourisme

Conformément à sa stratégie, l'Administrateur a commencé la sensibilisation de la Banque mondiale sur la nécessité d'aider nos pays à promouvoir leur secteur touristique. Le tourisme a fait ses preuves à travers le monde comme un facteur de croissance économique et de création d'emplois. Cependant, il constitue une opportunité sous-exploitée

en Afrique. À ce jour, seuls trois pays du Groupe Afrique II ont le tourisme dans leur portefeuille avec la Banque mondiale, à savoir Cabo Verde, le Bénin et le Sénégal. Ce constat qui date de 2019 est resté inchangé au cours de l'année fiscale 2020, fortement marquée par les préoccupations relatives à la pandémie du COVID-19 et aux questions de développement social.

La Région Afrique a élaboré en 2011 un document de stratégie pour le développement du tourisme en Afrique intitulé : « Stratégie du tourisme de la Région Afrique : Transformation à travers le tourisme ; exploiter le tourisme pour la croissance et l'amélioration des revenus ». La vision de la Stratégie est la transformation à travers le tourisme. Elle s'appuie sur quatre piliers, à savoir : les réformes du secteur, le renforcement des capacités, les connexions avec le secteur privé, et la compétitivité.

La Stratégie de la Banque pour l'Afrique est sensée créer un cadre pour permettre aux pays africains de tirer le meilleur profit de leur patrimoine naturel et culturel pour bâtir des secteurs touristiques économiquement productifs et viables. L'implication de la Banque mondiale est fortement justifiée dans la mesure où bien que le voyage et le tourisme soient des activités du secteur privé, ils requièrent un appui public coordonné et efficace pour être viables.

Le Bureau continuera de pousser à une pleine exploitation des opportunités qu'offre le tourisme pour la création d'emplois et l'augmentation des revenus dans nos pays avec l'appui de toutes les entités du GBM. En ce qui concerne particulièrement les petits États insulaires dont le tourisme représente une partie importante de l'économie, la question du redressement du secteur a fait l'objet de plusieurs discussions dans le cadre des interventions de la Banque pour aider à surmonter les impacts du COVID-19.

La Banque mondiale reconnaît que pour de nombreux clients des petits États, la période du COVID-19 est particulièrement difficile, notamment pour ceux qui ont connu de grands succès dans l'industrie du tourisme mais aussi dans les transferts de fonds. De plus la reprise du secteur des services et du tourisme devrait être plus lente que la reprise de la production, signe pour de nombreux petits États, d'une longue période de ralentissement, en particulier pour ceux qui dépendent du tourisme. Plusieurs pays du Groupe Afrique II dont Cabo Verde, Maurice, et Sao Tome sont concernés par cette situation.

Habitat

Conformément à la stratégie 2018-2020 de son Bureau, l'Administrateur a plaidé depuis le début de son mandat en 2018 pour une extension aux pays de l'Afrique Centrale et aux autres pays du Groupe, de l'appui du GBM à l'habitat en Afrique de l'Ouest en renforçant substantiellement l'engagement de la Banque dans ce secteur. Cet appui comprend la création d'un marché financier de l'habitat social et la levée des barrières réglementaires liées à l'accès au foncier ou à l'utilisation des terres.

Le plaidoyer du Bureau a conduit la Banque mondiale à entreprendre des études sur la mise en place d'un système pour combler le déficit et les obstacles à l'accès au logement dans la zone CEMAC. Le rapport qui a été élaboré à cet effet a conclu que la mise sur pied d'un mécanisme régional de refinancement hypothécaire dans la CEMAC ouvrirait aux banques l'accès à des financements de long terme et leur permettrait d'élargir leurs portefeuilles de prêts hypothécaires. L'offre en serait à son tour stimulée en raison de l'atténuation des risques liés à l'achat pour les promoteurs. L'analyse de l'accessibilité financière indique qu'à moyen et long terme, le mécanisme contribuerait à rallonger la durée des hypothèques et à doubler la proportion de la population urbaine susceptible de s'offrir un logement. Un mécanisme de refinancement serait aussi une source viable

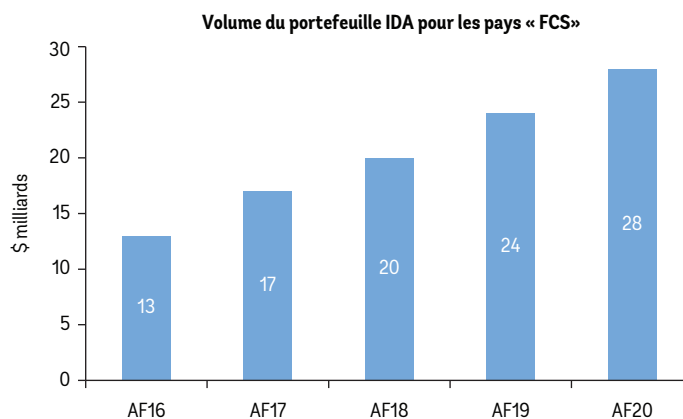
de liquidités pour les banques publiques de l'habitat qui doivent compter sur les ressources publiques pour financer leurs portefeuilles. Depuis la crise pétrolière, ces ressources se sont raréfiées et ce mécanisme offrirait des solutions de rechange plus viables. Ce rapport est une première étape dans l'engagement de la Banque mondiale pour le secteur de l'habitat en Afrique Centrale. Le Bureau poursuivra le plaidoyer pour une accélération de cet engagement.

Le projet de financement de logement sociaux de l'UEMOA a été approuvé en 2017 par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale avec comme objectif de s'attaquer au déficit structurel en logement dans les pays membre de cette Union, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. À cet effet, la Banque mondiale a octroyé un crédit de 130 millions de dollars américains à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et un don de 25 millions de dollars américains à la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaines (UEMOA). Le Bureau a soutenu l'approbation en mai 2019 d'un investissement de la SFI dans le secteur du logement en Côte d'Ivoire dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

Renforcer l'orientation stratégique par groupe de pays

Pays fragiles ou affectés par les conflits

Après plus d'une année de consultation avec les pays et les partenaires internationaux, le Conseil d'Administration a adopté la toute première stratégie du GBM pour les pays en situation de Fragilité, de Conflit et de Violence (FCV) le 27 février 2020. L'adoption de cette stratégie renforce l'orientation de la Banque sur les pays du Groupe Afrique II qui compte dix (10) États fragiles. Elle résulte du plaidoyer mené par le Bureau, aussi bien au sein des Comités de travail et du Conseil d'Administration, qu'avec la Direction de la Banque, l'IDA et les pays du Groupe.



a) Le cadre d'engagement de la stratégie Groupe de la Banque mondiale dans les pays FCV

La stratégie FCV vise à améliorer l'efficacité du GBM pour aider les pays à lutter contre les facteurs et les impacts des situations de FCV et à renforcer leur résilience, en particulier pour les populations les plus vulnérables et marginalisées. Elle s'appuie sur une série de contributions – revues successives du Groupe indépendant d'évaluation (GIE) de l'engagement du GBM dans les situations de FCV, examens du portefeuille, et consultations élargies menées auprès des clients.

Un élément primordial de la stratégie FCV réside dans le fait que le GBM va adapter son approche aux circonstances particulières des situations de FCV, avec des cadres de partenariat avec les pays (CPF) et des programmes adaptés et différenciés pour s'attaquer aux causes profondes de la fragilité.

La stratégie FCV du GBM s'articule autour de quatre piliers d'engagement conçus pour renforcer l'approche du GBM et relever les défis que pose tout l'éventail de situations de fragilité, de conflits et de violence. Les quatre piliers ci-dessous donnent des orientations spécifiques sur la manière de s'engager dans différents types de situations de FCV, aident à affiner les CPF et les programmes, pour pouvoir soutenir plus efficacement les clients :

1. **Prévenir les conflits violents et la violence interpersonnelle** en s'attaquant aux facteurs de fragilité et aux risques immédiats à long terme – tels que le changement climatique, les chocs démographiques, les inégalités, l'exclusion et l'injustice ; et en renforçant la résilience.
2. **Rester engagé pendant les situations de conflit et de crise** pour préserver les progrès réalisés en matière de développement, protéger les institutions essentielles, et renforcer la résilience.



Avec le Président tchadien Idriss DEBY ITNO

3. **Aider les pays à sortir de la fragilité** en promouvant des approches capables de renouveler le contrat social entre les citoyens et l'État, de favoriser un secteur privé local viable et de renforcer la légitimité et la capacité des institutions de base.
4. **Atténuer les répercussions des situations de fragilité, conflits et violence** pour soutenir les pays et les communautés les plus vulnérables et marginalisés qui sont touchés par des crises transfrontalières, telles que les déplacements forcés ou les chocs résultant de famines, de pandémies et de défis climatiques et environnementaux.

En outre, le GBM mettra un accent particulier sur les questions prioritaires dans les situations de FCV, telles que le capital humain ; le genre, la dette ; la création de l'emploi et des opportunités économiques ; les changements climatiques.

b) Les domaines opérationnels du déploiement de la Stratégie FCV

Pour mettre en œuvre la stratégie en matière de FCV, le GBM définit 23 mesures visant à renforcer son efficacité dans les contextes de FCV. Certaines de ces mesures sont également incluses comme des engagements de principe dans le cadre du thème spécial FCV de l'IDA19. Ces mesures s'articulent autour de « quatre P », à savoir : Politiques opérationnelles, Programmation, Personnel et Partenariats :

Concernant les Politiques opérationnelles, le GBM mettra à jour le cadre portant sur l'engagement dans les crises humanitaires, les situations de déplacements forcés — l'OP 2.30 sur la coopération au développement et les conflits —, et sur les approches pour traiter avec les acteurs militaires et s'occupant des questions de sécurité dans le cadre de son mandat et de son avantage comparatif ; l'objectif étant de garantir que les politiques opérationnelles, les processus et les pratiques soient adaptés à l'usage, rationalisés et flexibles pour les situations de fragilité, de conflits.

S'agissant de la Programmation, les stratégies et opérations du GBM aborderont plus systématiquement les facteurs de FCV dans leur conception et adapteront les approches de mise en œuvre et de supervision à l'évolution des situations de FCV. Le GBM va réviser la méthodologie en matière d'évaluations des risques et de la résilience (RRA) et veiller à ce qu'elles soient menées systématiquement pour tous les pays FCV.

Chaque RRA/évaluation de la fragilité analysera les facteurs de FCV et les sources de résilience et inclura des recommandations opérationnelles pouvant être intégrées dans la programmation par pays.

En ce qui concerne les Partenariats, le GBM entend systématiser les partenariats avec les acteurs de l'humanitaire, du développement, de la sécurité et de la consolidation de la paix au niveau des pays, en tirant parti de l'avantage comparatif du GBM, en renforçant l'impact des opérations sur le terrain et en garantissant selon le besoin des accords de mise en œuvre efficaces avec des tiers.

Pour ce qui est du Personnel, le GBM augmentera sa présence sur le terrain dans les situations de FCV, renforcera le lien entre l'expérience en matière de FCV et le développement de carrière, et investira davantage dans les compétences, les connaissances et les incitations nécessaires pour que le personnel puisse s'acquitter de ses tâches.

Dans toutes les discussions qui ont précédé l'adoption de cette stratégie, il était important pour le Bureau de garantir que les pays du Groupe Afrique II tirent le maximum de profit de la stratégie et que leurs intérêts soient préservés. C'est ainsi que l'Administrateur a de manière constante, signifié l'importance pour la Banque de s'attaquer aux sources d'instabilité, de renforcer la résilience aux niveaux tant national que régional dans les pays du Groupe, et de faire de la question du genre un axe important de la prévention.

L'Administrateur a accentué ce plaidoyer au niveau des négociations de l'IDA19, en appelant à une plus grande mobilisation de ressources en faveur des États fragiles. Ainsi, au cours du cycle de l'IDA-19, sera créé une enveloppe consacrée aux situations de fragilité, conflit et violence (FCV) dont les ressources aideront les pays IDA à faire face à différents types de risques et à la Banque de répondre avec plus d'agilité aux besoins évolutifs de ces pays. Les financements accordés au titre de l'Enveloppe FCV compléteront les ressources allouées aux pays sur la base de la performance. Le programme régional va aussi bénéficier de plus de 50 % d'augmentation, et un accent particulier sera mis sur les approches sous-régionales prioritaires visant les facteurs de fragilité dans au moins trois sous-régions (le Sahel, la région du lac Tchad et la Corne de l'Afrique).

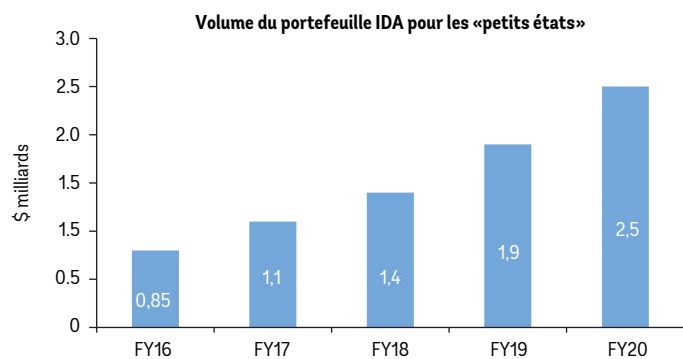
L'Administrateur a fait le plaidoyer pour que la stratégie du GBM en matière de FCV s'accompagne d'un renforcement de la présence de la Banque sur le terrain dans les États fragiles. Aussi dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie, un accent sera mis sur le renforcement

des liens entre l'expérience en matière de FCV et le développement de carrière, et l'investissement dans les compétences, les connaissances et les incitations nécessaires pour que le personnel puisse bien travailler.

Le Bureau continuera d'exhorter la Direction de la Banque de saisir l'opportunité, pour avoir une combinaison appropriée de compétences dans le cadre de l'accroissement des effectifs dans les FCV, tout en demandant que les bureaux des opérations dans les pays du Groupe soient dotés d'un plus grand nombre d'agents capables de prendre des décisions et des risques en toute connaissance de cause. Le Bureau est d'avis qu'il est essentiel d'avoir une solide présence sur le terrain pour améliorer la qualité des portefeuilles et obtenir de bons résultats dans les pays du Groupe.

Petits États

Le 29 août 2019, le groupe des petits États a sollicité une réunion informelle pour informer le Conseil d'Administration des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Feuille de route de la Banque mondiale pour l'engagement avec les petits États. La réunion visait à informer le Conseil d'Administration des travaux en cours dans les petits États, des enseignements tirés ainsi qu'à mettre en évidence les lacunes et le programme à venir. Le groupe a indiqué que l'agenda des petits États est multiforme et bénéficierait d'une discussion annuelle du Conseil.



Données préliminaires au 30 juin 2020



Un groupe d'Administrateurs du GBM reçu par le Président de Djibouti

Cette réunion se justifie par le lancement de la Feuille de route pour l'engagement de la Banque mondiale auprès des petits États et représente une étape importante dans la consolidation des efforts de la Banque pour relever les défis uniques et diversifiés auxquels sont confrontés les 50 petits États du groupe. Depuis le lancement de la Feuille de route en 2017, des progrès ont été réalisés sur certaines des actions prioritaires décrites dans ce plan ambitieux, comme l'augmentation du financement concessionnel aux petits États à travers l'IDA18, l'évolution de l'approche de la Banque en matière de gestion des risques de catastrophe et l'expansion de sa boîte à outils de gestion des catastrophes et d'autres considérations liées aux petits États dans le paquet d'augmentation de capital de la BIRD et de la SFI. Le groupe, à l'exception des petites économies insulaires (SIEE), a également approuvé certains changements au niveau de sa politique, à savoir les plus récents amendements. Néanmoins, le Conseil n'a pas été informé de manière approfondie des progrès globaux expliquant la raison de la demande.

Une réunion informelle virtuelle s'est tenue le 15 avril 2020 avec les six bureaux des Administrateurs représentant les petits États pour assurer le suivi du forum à venir et évaluer les besoins, les préoccupations et les défis auxquels sont confrontés les petits États avec l'avènement de la pandémie du COVID-19. Un défi sans précédent est apparu en ce qui

concerne le confinement, l'atténuation et le cantonnement de la maladie, qui exigeait la nécessité de renforcer la réponse au COVID-19 dans tous les pays IDA/ BIRD, afin de réduire les risques et l'impact au niveau mondial. La réunion peut être résumée comme suit:

Points clés à retenir

Impact économique: les petits États sont confrontés à un ensemble particulier de défis en raison de leur petite taille, de leur vulnérabilité aux chocs économiques et environnementaux, de leurs capacités de production limitées et du manque d'économies d'échelle. Le COVID-19 a donc imposé un fardeau incroyablement lourd à l'environnement économique de ces pays, mettant en péril les gains réalisés jusqu'à présent et risquant de les faire reculer. Les pays fortement tributaires du tourisme (cas du Cabo Verde) sont gravement touchés et ceux touchés par la chute des prix du pétrole trouvent leur situation budgétaire dans une situation dramatique. L'impact futur est inquiétant et nécessite un soutien adéquat de la part du GBM, y compris ceux qui n'ont pas de programme de prêt avec la banque.

Financement : Les pays recherchent un soutien budgétaire avec moins de conditionnalités et demandent une certaine flexibilité sur les appuis budgétaires et même un soutien sous forme de subventions dans certains cas. Sur la même note, ils partagent la même vision de la nécessité de susciter un consensus lorsque cela est possible et, utilisent efficacement toutes les voies de coopération et de partenariat internationaux, avec l'objectif unique de créer des structures socio-économiques résilientes. L'accès à des financements concessionnels (subventions et prêts) pour tous les petits États pourrait aider à réduire le fardeau de la dette et faciliter le recouvrement.

Viabilité de la dette : Les exigences entourant le COVID-19 ont obligé et continueront d'exiger des petits États qu'ils augmentent leur niveau de dépenses publiques afin d'amortir le fardeau de la dette qui était déjà très élevé avant la pandémie. Les petits États pourraient bénéficier d'une certaine forme de politique anticyclique pour répondre à l'épidémie du COVID-19, soutenir l'activité économique et, en fin de compte, bénéficier du report du service de la dette.

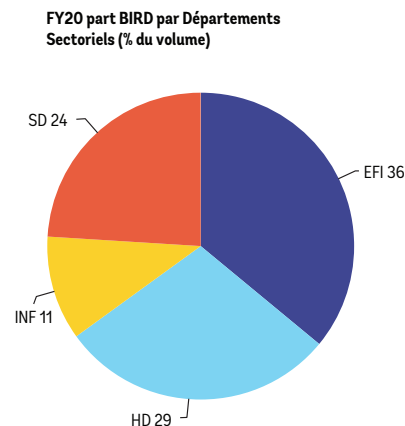
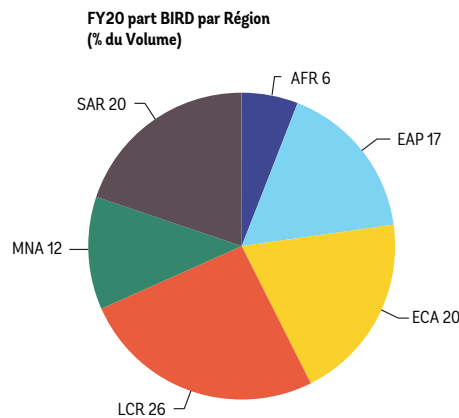
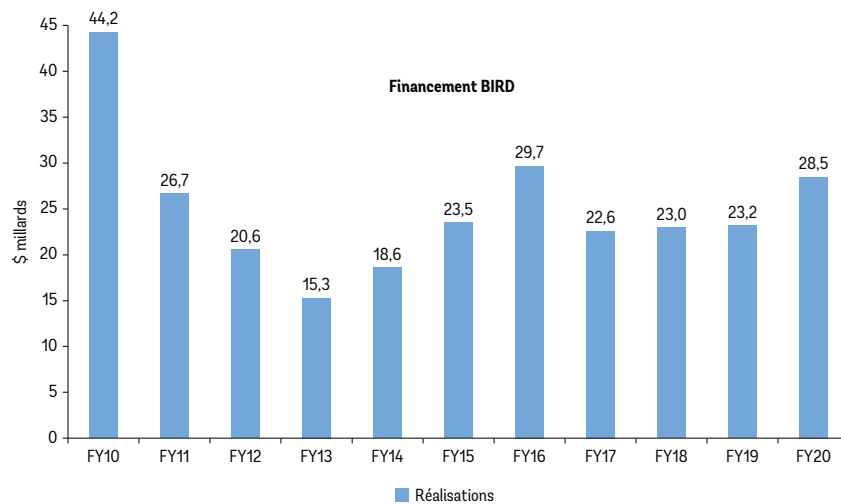
Suivi : le groupe a convenu de soumettre conjointement une déclaration au Président MALPASS, décrivant les contraintes et les défis auxquels sont confrontés les petits États et soulignant clairement le soutien qu'ils attendent. En outre, une réunion avec la direction de la Banque sera organisée pour appuyer cette déclaration.

Pays à revenu intermédiaire (MIC)

Le Bureau de l'Administrateur a développé une approche plus coordonnée et forte pour influencer les orientations stratégiques afin de veiller à la disponibilité d'un financement adéquat pour soutenir les engagements du GBM au niveau des secteurs publics des pays. Cette approche traduit le soutien du Bureau à la vision stratégique de la Banque pour l'Afrique. En effet, la vision stratégique du GBM pour les Pays à revenu intermédiaire (PRI) en particulier est d'atteindre les objectifs globaux de réduction de la pauvreté et de prospérité partagée en s'appuyant sur les opportunités disponibles en Afrique subsaharienne. Dans cette vision, les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure et tranche supérieure) en particulier, jouent un rôle central dans la réalisation des objectifs du GBM d'aider à la transformation structurelle des pays africains, à la diversification de leurs économies, à leur résilience et à l'inclusion. Ces pays subissent de plein fouet les mégatendances à long terme, comme l'impact du choc de la pandémie du COVID-19, les changements démographiques rapides, la croissance de la classe moyenne, l'urbanisation et les changements climatiques.

Dans ce cadre, le GBM essaie de répondre à cette diversité de PRI en Afrique composée d'un mélange de pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure et tranche supérieure) à travers une gamme d'instruments à la fois traditionnel et innovant, adapté aux besoins de chaque pays. Dans ce contexte, quatre types d'actions sont retenus pour le continent : 1) investir plus et mieux dans le capital humain ; 2) faire un saut qualitatif dans l'économie digitale et de haute technologie du 21^{ème} siècle ; 3) exploiter les capitaux et le savoir-faire du secteur privé pour combler le gap des infrastructures ; et 4) bâtir la résilience à la fragilité et au changement climatique. En effet, l'amélioration de la croissance et la réduction de la pauvreté, repose notamment sur des approches multidimensionnelles qui se focalisent sur le renforcement du cadre des politiques d'investissement, des investissements ciblés du secteur public et catalysent les ressources du secteur privé. De plus, un engagement actif dans le partage de connaissances au niveau mondial et d'apprentissage Sud-Sud est utile aux pays eux-mêmes.

Il apparaît essentiel de soutenir les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure et tranche supérieure), car ils doivent consolider leurs récentes réalisations en matière de développement pour éviter de retomber dans la catégorie de pays à faible revenu surtout face à l'impact de la pandémie du COVID-19. En effet, avec cette crise, nombreux de ces pays ont perdu du terrain vers une prospérité partagée. Ainsi la plupart des PRI, exportateurs de produits de base, ont été touchés de manière disproportionnée par la



crise des produits de base, leurs budgets et leurs balances des paiements se sont affaiblis et les besoins d'emprunt ont fortement augmenté. Leurs progrès sur les principaux indicateurs du développement humain tels que la mortalité maternelle et infantile sont également compromis ; atteindre les ODD en matière de développement humain d'ici 2030 est moins probable pour beaucoup d'entre eux aujourd'hui qu'il ne l'était il y a cinq ans. La durabilité environnementale des PRI est également menacée par l'utilisation de technologies plus anciennes et moins respectueuses de l'environnement et par le rythme rapide de l'urbanisation. Ce groupe de pays s'urbanise le plus rapidement, tandis que leurs investissements dans les infrastructures urbaines accusent un retard considérable au regard des besoins des villes en plein essor. L'augmentation de la pollution de l'air en milieu urbain est une préoccupation particulière, car elle est désormais

l'une des principales causes de mauvaise santé dans les PRI, avec plus du triple de l'impact combiné du paludisme, du VIH et de la tuberculose.

Un engagement fort auprès des PRI, grâce à l'assistance de la BIRD et de la SFI, à travers les pays et le secteur privé, permettra ainsi à ces pays de répondre aux défis de la conjoncture et du changement structurel qui s'imposent.

Le revenu net allouable de la BIRD pour l'exercice 2020 a été actuellement estimé à 1 396 millions de dollars américains, soit une augmentation d'environ 200 millions de dollars américains par rapport aux 1 190 millions de dollars au cours de l'exercice précédent.

Au cours de l'année 2020, Le Bureau a continué à renforcer son plaidoyer pour inviter la Banque mondiale à accroître son soutien à l'ensemble des pays du Groupe Afrique II, y compris les PRI pour que ceux-ci puissent bénéficier des ressources provenant de l'augmentation du capital de la BIRD et de la SFI. Au total, la Banque a approuvé des prêts d'un montant de 820 millions de dollars américains de prêts de la BIRD. Les revenus générés par les accords de services de conseil remboursables conclus avec six pays à revenu intermédiaire ou élevé s'élevaient à 7 millions de dollars américains.

Le GBM peut aider à intensifier l'impact de ses réponses sanitaires, sociales et économiques par le biais de prêts fondés sur des politiques soutenant des actions politiques réalisables. Dans certains pays, cependant, ce soutien à décaissement rapide, même lorsqu'il est combiné avec celui du FMI et des Banques multilatérales, peut paraître inadéquat —en particulier dans les pays où la COVID-19 entraîne une augmentation importante de la vulnérabilité de la dette ou une réduction significative de la solvabilité. Dans un tel contexte, une mise à l'échelle efficace nécessite une action internationale plus large, comme des améliorations du crédit en faveur de ces PRI.

Comme indiqué dans le document de la réponse du GBM à la COVID-19, la BIRD a ainsi prévu d'utiliser pleinement le plafond de prêt de 28 milliards de dollars américains au cours de l'exercice 2020, et de déployer jusqu'à environ 41 milliards de dollars américains au cours de l'exercice 2021 et 95 milliards de dollars américains au cours de l'exercice 2021-23 pour soutenir la réponse exceptionnelle du GBM à la crise de la COVID-19. Par ailleurs, le succès de la réponse à la crise au niveau pays dépend également de la stabilité du cadre macroéconomique et budgétaire, y compris de la transparence de la dette. L'appel conjoint GBM/FMI a contribué ainsi à ouvrir la voie à la suspension du service de la dette du G20 annoncée au mois d'avril 2020. Cependant, les pays à revenu intermédiaire ont besoin d'une action internationale beaucoup plus large et concertée même si l'initiative de suspension du service de la dette du G20 constitue un pas en avant important.

Au cours de l'exercice 2020, l'Administrateur a engagé un certain nombre de discussions pour amener la BIRD à accroître ses engagements aux PRI Africains au-delà de son niveau moyen actuel de 1 396 millions de dollars américains. Ravagée par la pandémie de la COVID-19, l'activité économique s'est effondrée au premier semestre de 2020. Ces pays ont subi le contrecoup de la pandémie, y compris la perturbation des voyages internationaux et des chaînes d'approvisionnement, et l'effondrement

des prix des produits de base, notamment le pétrole et les métaux industriels. Ces chocs ont exacerbé l'aversion des investisseurs pour le risque et entraîné des sorties de capitaux sans précédent.

L'Administrateur a également insisté auprès de la direction du GBM pour que la BIRD conçoive des instruments de financement plus à même de répondre aux besoins spécifiques des pays à revenu intermédiaire d'Afrique. Plusieurs pays exportateurs de matières premières industrielles, comme la République du Congo et le Cameroun, ont dû faire face à un fléchissement de la demande extérieure et une baisse des prix du pétrole et des métaux, parallèlement à des perturbations internes. Les pays exportateurs de produits agricoles comme la Côte d'Ivoire, ont été touchés par l'effondrement de la demande et la perturbation des chaînes d'approvisionnement. La réduction des voyages internationaux entraînée par la pandémie a porté un dur coup aux pays fortement tributaires des voyages et du tourisme, comme Cabo Verde et l'île Maurice.

Un des objectifs de ces discussions a été d'inviter davantage la BIRD à accroître ses appuis budgétaires aux pays à revenu intermédiaire d'Afrique dont les incidences de la pandémie les ont rendus vulnérables au surendettement, sous pression par la nécessité d'emprunter pour financer des déficits budgétaires plus importants. C'est ainsi que la plupart des pays à revenu intermédiaire du Groupe Afrique II ont pu bénéficier d'un appui budgétaire à l'exception de la Guinée équatoriale dont l'évaluation de crédit BIRD lui est défavorable malgré les plaidoyers soutenus du Bureau.

De plus dans la crise actuelle, en dépit des mesures immédiates telles que le renforcement des filets de sécurité sociale, la protection des plus vulnérables, y compris des migrants, des personnes âgées, des enfants, des réfugiés et des plus pauvres, les investissements qui peuvent générer des emplois rapidement, relancer l'activité économique, restructurer les chaînes d'approvisionnement, stimuler les flux de crédit et contrer les perturbations à la formation du capital humain sont nécessaires pour soutenir une reprise robuste des clients de la BIRD. En effet, le manque de ressources publiques pourrait ainsi entraîner non seulement une réduction des services publics essentiels pendant la pandémie mais réduire davantage l'activité économique longtemps après la fin de la pandémie.

Favoriser le développement des stratégies d'intégration régionale

La stratégie d'Intégration régionale pour l'Afrique 2018-2023 a été préparée dans le contexte général de l'orientation stratégique de la Banque et des initiatives engagées récemment aux échelons régionaux, continental et mondial. Parmi ces initiatives figurent l'adoption en 2015, des Objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA), la Zone de libre-échange tripartite (TFTA), et la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) lancée à Kigali Rwanda en mars 2018 pour consolider les régimes des marchés d'Afrique. La stratégie s'appuie aussi sur les objectifs et l'orientation de la nouvelle boîte à outils de la SFI (IFC3.0) dont les piliers stratégiques sont la connectivité et l'énergie ; la digitalisation et les infrastructures ; le développement des marchés de capitaux ; et le développement régional de la chaîne des valeurs agricoles.

Les axes prioritaires de la stratégie adoptée en 2018

La stratégie propose quatre axes prioritaires pour la période 2018-2023 (également alignés sur les cycles de l'IDA18 et l'IDA19). Comme indiqué plus haut, ces priorités ont été guidées par les priorités continentales mais aussi par le résultat des consultations externes auprès des pays africains et institutions régionales ; elles consistent à :

Redynamiser les corridors économiques régionaux. Cette priorité stratégique contribue aux objectifs plus larges de l'Afrique en matière de diversification économique, d'amélioration de la productivité, de promotion du commerce intrarégional et de mobilisation des investissements privés.

Développer des marchés régionaux fonctionnels dans quatre secteurs prioritaires. Cette priorité stratégique contribue aux objectifs plus larges de renforcement de l'intégration de l'Afrique dans les secteurs prioritaires. L'accent est mis sur une approche sectorielle plus large sur le rôle potentiel de ces secteurs prioritaires —énergie, télécommunications / TIC, secteur financier et aptitudes dans la mise en œuvre des priorités de l'intégration régionale.

Améliorer l'accès à des services publics de qualité et à l'entrepreneuriat à travers l'adoption de solutions régionales complémentaires. Cette priorité stratégique aide l'agenda de l'Intégration régionale à tirer parti des nouvelles opportunités disponibles en raison de l'évolution rapide dans la technologie et l'innovation. Il s'adresse à deux types d'actions qui pourraient être soutenues au niveau régional comme la recherche et le développement qui sont mieux réalisées au niveau régional étant donné que

tous les pays pourraient potentiellement en bénéficier ; ou des innovations qui se produisent actuellement au niveau local, mais qui pourraient être étendues pour avoir une portée géographique beaucoup plus grande.

Le programme d'intégration régionale

Depuis l'adoption de la stratégie, le programme d'intégration régionale s'est considérablement étendu et a donné de bons résultats. Selon le rapport des services du département de l'intégration de la région Afrique, le montant total des engagements a plus que doublé, passant de 6 milliards de dollars américains en 2014 pour atteindre plus de 12 milliards de dollars américains (environ 15 % des engagements de l'IDA en Afrique) en 2020.

En termes de répartition sectorielle et géographique le portefeuille est dominé par les infrastructures (50 %), suivi du développement durable (24 %), et par les investissements en Afrique de l'ouest (40 %) et de l'est (40 %). En ce qui concerne les Initiatives, la région du Sahel a bénéficié de (16 % des engagements, suivie de la Corne de l'Afrique (15 %).

Plus de 90 % du financement des opérations sont faits sous forme de crédit et de dons aux pays. La Banque s'est également engagée à soutenir les groupements économiques régionaux à travers, entre autres : le projet de la CEDEAO sur l'identification pour le développement durable ; et le projet de la BOAD pour le financement du logement.

Révision de la stratégie d'intégration régionale du GBM

Pour tenir compte de la dynamique des conflits en Afrique au cours des dernières années, et de l'alignement du programme de l'intégration avec les engagements pris dans le cadre de l'IDA19 (adopté en décembre 2019) et la Stratégie sur la Fragilité (adoptée en février 2020), la Région Afrique a démarré le processus de révision de la stratégie de l'Intégration adoptée en 2018 autour de quatre thèmes et quatre zones géographiques prioritaires selon une approche dite « 4x4 ».

Les nouveaux thèmes prioritaires.

La connectivité – l'accent sera désormais mis sur le développement des pools énergétiques, à travers la mise en œuvre des programmes d'interconnexion des réseaux et commerce bilatéraux, les réformes des cadres réglementaires,

pour assurer une qualité et une fiabilité élevée de l'approvisionnement. La transformation digitale sera un axe transversal.

Le commerce et l'intégration des marchés – l'accent va être mis sur la facilitation du commerce et le soutien à la Zlecaf, le développement des chaînes de valeurs régionales, l'inclusion financière, les réformes politiques et réglementaires pour soutenir les marchés.

Le capital humain – l'accent va être mis sur la mise en œuvre des opérations d'identification pour le développement (ID4D), la prévention des pandémies et la surveillance des maladies, la démographie et l'autonomisation des femmes (SWEDD), le renforcement des compétences et des capacités.

La résilience – l'accent sera mis sur l'agro-pastoralisme, la sécurité alimentaire et le changement climatique, les conflits et personnes déplacées, les ressources en eau transfrontalières et gestion des autres ressources naturelles.

Les zones géographiques prioritaires

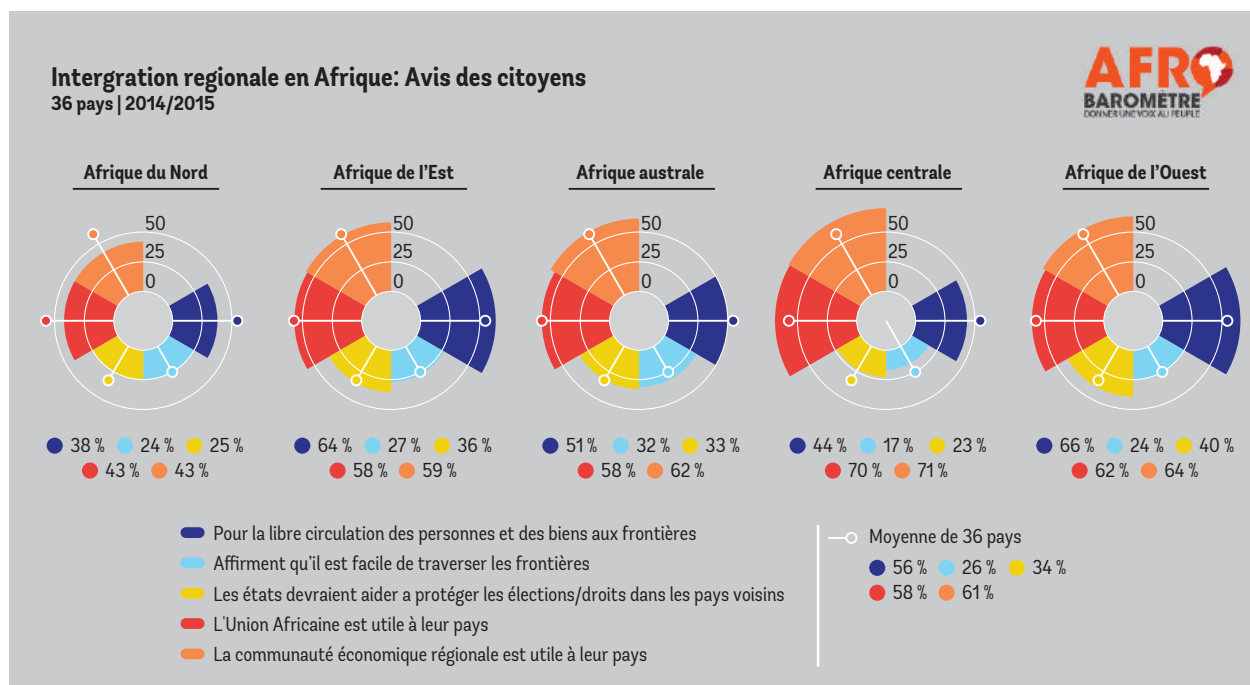
La corne de l'Afrique. Une attention particulière sera accordée aux facteurs de fragilités et d'insécurité ; la création de plateformes solides entre les pays et les partenaires au développement. En termes de programmes, un montant

d'environ 15 milliards de dollars américains de projets/investissements sera alloué aux infrastructures, le commerce et développement, le capital humain et la résilience.

Le Lac Tchad. L'intervention de la Banque se fera autour de deux grands programmes : le projet de relance et de développement du Lac Tchad (PROLAC), à travers la mise en œuvre de quatre types d'activités dont : i) la plateforme régionale de connaissance et de coordination ; ii) la restauration de la mobilité et la connectivité rurale ; iii) les investissements dans l'agriculture et le développement de la chaîne des valeurs. Le deuxième projet de collaboration transfrontalière (SPF) va être articulé autour du programme de réponse multi-crisis du Nigeria, et le renforcement de l'engagement des ministres et partenaires de la sous-région.

Le Sahel. La Banque est déjà engagée avec le G5 et l'Alliance du Sahel, mais l'augmentation de l'insécurité et de la fragilité nécessite un changement de cap, en particulier pour la zone des « trois frontières du Niger/Mali/Burkina ». Il existe déjà un important programme en cours de réalisation au Sahel ; surtout dans les domaines ci-après :

- *Infrastructures* - la dorsale régionale nord/sud, WARCIP ; Kandadji ; le projet de résilience et productivité du pastoralisme à travers la région



(PRAPS) ; le projet SWEDD sur la démographie et l'autonomisation des femmes ;

- *Eaux transfrontières et résilience* - l'appui à l'Autorité du bassin du Niger et du Sénégal, Kandadji, le projet d'irrigation au Sahel ; le programme régional pour les réfugiés et les déplacés internes du Sahel, la sécurité alimentaire et le changement climatique (PRAPSII) ;
- *Connectivité, commerce et marchés* - le projet de transformation numérique du Sahel, le projet du corridor-Dakar/Bamako ; le corridor-Cotonou/Ouaga ; le WAPP Power, le projet d'inclusion financière de la BCEAO.

Consultations avec les Institutions d'intégration régionale (RECs)

La stratégie révisée met un accent sur la collaboration avec les groupements économiques régionaux (RECs). C'est ainsi le département a entrepris des consultations avec les RECs ; pour recueillir leur avis sur les nouvelles propositions de révision d'axes prioritaires.

Des consultations virtuelles avec la CEDEAO se sont tenues le 18 mai 2020. Elles étaient présidées par M^{me} Deborah L. WETZEL, Directrice de l'Intégration Régionale (IR) de la Banque mondiale, et a vu la participation du Président de la commission de la CEDEAO, M. Jean Claude BROU ; celle du Président de la commission de l'UEMOA, M. Abdallah BOUREIMA ; et celle de l'Administrateur, M. Jean-Claude TCHATCHOUANG.

Il faut retenir de ces consultations que la stratégie d'Intégration régionale de la Banque mondiale est conforme aux priorités de l'UEMOA qui elles-mêmes sont alignées avec celles de la CEDEAO qui comprend le développement : 1) du commerce intrarégional ; 2) de l'agriculture et l'environnement ; 3) des infrastructures transport, énergie dont WAPP, (digitalisation) ; et 4) du capital humain (notamment le renforcement des aptitudes du personnel et des systèmes de santé).

Ces consultations ont permis à la CEDEAO d'attirer l'attention de la Banque mondiale sur le renforcement du secteur privé, le genre, le raffermissement de la coordination entre la Banque, les États et les RECs, ainsi que le renforcement de la capacité des institutions sur la préparation des projets, la mise en œuvre, le suivi-évaluation, et les résultats. La CEDEAO a également sollicité l'appui de la Banque mondiale portant sur une harmonisation des procédures de passations des marchés et la recherche de solutions en ce qui concerne les zones d'insécurité où les prestataires ne veulent plus s'aventurer.

Des consultations virtuelles avec la CEMAC ont eu lieu le 23 Mai 2020. Elles étaient présidées par M^{me} Deborah L. WETZEL, Directrice de l'Intégration Régionale (IR). Étaient présents : M. Daniel ONA ONDO, Président de la CEMAC ; S.E. M. Alamine Ousmane MEY, Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun, Président du Conseil des Ministres de l'UEAC ; le professeur Michel Cyr Djiena WEMBOU, Secrétaire Exécutif du Comité de suivi du PREF-CEMAC et M. Jean-Claude TCHATCHOUANG, Administrateur.

Le Président de la CEMAC a confirmé la conformité des priorités de la stratégie d'intégration de la Banque mondiale avec celles de la CEMAC. Des propositions ont été formulées pour améliorer les résultats des projets d'intégration dans la région, parmi lesquelles : le renforcement des institutions régionales; la cohérence entre la mise en œuvre des quatre piliers et les réformes pour accompagner leur mise en œuvre ; le renforcement des capacités d'exécution des autorités nationales ; la transformation économique et la création d'emplois ; la transformation numérique ; la résilience face au changement climatique et face aux conflits.

Du côté de la CEMAC, la connectivité, les routes, l'électricité ont été cités comme essentiels pour la sous-région ; mais également la question de coopération avec les partenaires internationaux, et l'alignement avec les besoins de la sous-région. Le cas des douze (12) projets économiques régionaux sélectionnés par la CEMAC ont été évoqués et une requête d'assistance a été formulée. Une requête spéciale a été formulée pour le projet relatif au corridor de Brazzaville à Ouessou jusqu'à N'Djamena, le projet d'interconnexion entre le Cameroun et le Tchad, et le projet sur le corridor entre le Cameroun et les pays de la CEMAC.

L'intégration régionale fait partie intégrante de la stratégie du Bureau qui a étroitement collaboré avec la direction du département de l'intégration régionale au sein de la Région Afrique dans le cadre notamment des consultations menées avec les groupements économiques régionaux (RECs), permettant ainsi un meilleur alignement entre les axes de la stratégie d'intégration de la Banque et les priorités des sous régions. Le Bureau se félicite du doublement des engagements passé de 6 milliards de dollars américains en 2014 à plus de 12 milliards de dollars américains en 2020. Le Bureau continuera dans les mois à venir de plaider en faveur de projets régionaux de grande envergure au regard de l'impact que ces projets peuvent avoir sur l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment dans les domaines des infrastructures, de l'énergie et de l'inclusion financière.



BUM 2000
2000





RENFORCER LA VOIX ET LA REPRÉSENTATION DU GROUPE AFRIQUE II AU SEIN DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Il est important de renforcer la voix et la représentation du Groupe Afrique II au sein du Groupe de la Banque mondiale. Dans le souci d'améliorer davantage la voix et la représentation du Groupe Afrique II, le Bureau a sensibilisé les autorités sur l'importance de mettre en œuvre en temps opportun l'augmentation de capital décidée en 2018. Des avancées notables sur la diversité et l'inclusion au sein du Groupe de la Banque mondiale ont été faites. Ainsi, la SFI a annoncé en janvier 2019 avoir atteint l'objectif relatif à la représentation des cadres d'Afrique subsaharienne au sein de l'Institution. Le Bureau a également obtenu l'engagement ferme de la Direction de MIGA à accroître ses effectifs en Afrique subsaharienne en 2020, y compris à travers le recrutement et le déploiement de cadres africains sur le terrain.

Mettre en œuvre l'augmentation de capital de 2018

Le Conseil des gouverneurs a approuvé en 2018 les résolutions portant sur l'augmentation du capital de la BIRD et de la SFI pour un montant total de 13 milliards de dollars américains, dont 7,5 milliards pour la BIRD et 5,5 milliards pour la SFI. À l'issue de ce processus, un certain nombre de mesures ont été prises par le Bureau pour permettre la mise en œuvre efficace de ces résolutions.



Réunion du Comité de Développement Avril 2018

Au titre de ces mesures, le Bureau en collaboration avec le Secrétariat Général de la Banque mondiale a communiqué les répartitions des parts de capital par pays à tous les Gouverneurs du Groupe, indiquant les montants à souscrire dans le cadre de l'augmentation générale du capital (GCI) et de l'augmentation sélective du capital (SCI), ainsi que les délais de souscription qui s'étalent sur une durée de cinq ans.

Point sur le processus de capitalisation de la BIRD

À la date du 30 juin 2020, le montant total de capital souscrit auprès de la BIRD (GCI et SCI) a augmenté de 13,272 milliards de dollars américains, avec un montant de capital versé de 1,578 milliard de dollars américains. En ce qui concerne le GCI, soixante-quatorze (74) pays membres ont soumis des documents pour souscrire à 166 739 actions du capital de la BIRD (ce qui correspond à 72,34 % du total des actions attribuées).

Sur les 74 membres, 41 ont payé (en totalité ou en partie) 46 285 actions (soit 20 % du total des actions attribuées). Quant au SCI, soixante-quatorze (74) pays membres ont soumis des documents pour souscrire à 207 089 actions du capital de la BIRD ce qui correspond à 77,29 % du total des actions attribuées. Sur les 74 membres, 38 pays ont payé (en totalité ou en partie) 62 739 actions (soit 23,79 % du total des actions attribuées).

En ce qui concerne les pays du Groupe Afrique II, les informations disponibles indiquent qu'à la date du 30 juin 2020, seulement quatre pays (4) du Groupe ont pu remplir les exigences de documentation. Sur les quatre pays, trois ont payé (en partie) 342 actions soit moins de 5 % du total des actions attribuées (qui s'élève à 7 137 actions). Ce sont par conséquent dix-neuf (19) pays membres du Groupe qui n'ont pas encore initié le processus de souscription.

L'Administrateur encourage chaque pays du Groupe à souscrire à ses parts respectives de l'augmentation du capital de la BIRD et à effectuer les paiements selon le calendrier convenu avec chaque pays, et ce dans le respect des délais prescrits pour la souscription. La bonne mise en œuvre de cette initiative est capitale non seulement pour les pays IDA en général, mais surtout pour la survie du Groupe Afrique II.

Point sur le processus de capitalisation de la SFI

Le processus de souscription au capital de la SFI a été officiellement lancé suite à l'adoption par le Congrès américain le 27 mars 2020, des Résolutions portant sur l'augmentation du capital de la SFI de 2018 devant permettre l'obtention du niveau de vote requis pour leur entrée en vigueur effective.⁹

La Résolution portant sur l'AGC permet d'augmenter le capital autorisé de la SFI de 4,58 milliards de dollars américains grâce à l'émission de 4 579 995 actions supplémentaires. La Résolution portant sur l'ASC permet d'augmenter le capital autorisé de la SFI de 0,92 milliard de dollars américains grâce à l'émission de 919 998 actions supplémentaires.

Sur la base de la brochure d'information élaborée par les services de la SFI et en collaboration avec ceux-ci, le Bureau a préparé une série de fiches techniques qui détaillent les parts supplémentaires attribuées à chaque pays du Groupe dans le cadre des augmentations sélective et générale du capital de la SFI, y compris les parts offertes gratuitement. Ces informations utiles ont été envoyées aux Gouverneurs dans le courant du mois de juin 2020, ainsi qu'avec les détails concernant les étapes à suivre en vue de la souscription aux parts supplémentaires.

Tout comme dans le cas de la BIRD, l'Administrateur souhaite encourager tous les pays du Groupe à souscrire à leurs parts de l'augmentation du capital de la SFI et à effectuer les paiements selon le calendrier convenu avec chaque pays, et ce dans les délais prescrits pour les souscriptions qui s'étalent au 15 avril 2023 pour l'augmentation sélective du capital de la SFI, et au 15 avril 2025 pour l'augmentation générale du capital de la SFI. L'Administrateur saisit par ailleurs l'occasion pour souligner l'importance de cette augmentation du capital de la SFI pour les pays du Groupe Afrique II. En effet, elle ouvre la voie à la SFI pour réaliser le renforcement de ses capacités de financement et pour mettre en œuvre sa boîte à outils IFC3.0 destinée à guider la réorientation de ses actions vers les pays IDA et en situation de fragilité, de conflit et de violence (FCV). Ainsi, l'opérationnalisation de la boîte à outils IFC3.0 devrait permettre, entre autres : la poursuite efficace du Diagnostic du secteur privé national (CPSD) ; la création des marchés dans les pays IDA et les pays en situation de FCV ; et la mobilisation d'environ 40 milliards de dollars américains d'investissements privés par an dans les pays du Groupe.

⁹. Le Conseil des Gouverneurs de la Société financière internationale (IFI) a adopté le 16 avril 2020, la Résolution no 272 intitulée « Augmentation générale du capital 2018 » (Résolution portant sur l'AGC) et la Résolution no 271 intitulée « Augmentation sélective du capital 2018 » (Résolution portant sur l'ASC).

Agenda de la diversité et de l'inclusion



Déploiement de la bannière « Mettre fin au racisme » sur le bâtiment du siège de la Banque mondiale à Washington DC

Au cours de la période sous revue, le Bureau a engagé plusieurs discussions au niveau du GBM, afin de faire avancer l'agenda de la diversité et de l'inclusion tel que défini par le GBM. Cet agenda ambitieux comprend entre autres priorités, d'atteindre un objectif de 12,5 % pour les cadres originaires de l'Afrique subsaharienne et des Caraïbes représentés au sein de l'organisation.

Au niveau du Management, la SFI a dans ce cadre augmenté, sur la base du mérite, le nombre de Directeurs originaires d'Afrique subsaharienne, le faisant passer de 3 à 8. Le Groupe Afrique II a pu bénéficier de cette initiative favorable avec la promotion de M. Aliou MAIGA d'origine malienne au poste de Directeur pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre basé à Dakar.

En ce qui concerne la MIGA, l'Administrateur l'a exhortée également à recruter de nouveaux talents d'origine africaine et à les déployer sur le terrain, notamment en Afrique subsaharienne. À la suite de nombreux échanges dans le cadre des discussions sur le budget, la MIGA s'est fermement engagée à accroître ses effectifs en Afrique subsaharienne en 2020, y compris à travers le recrutement et le déploiement de cadres africains.

Quant à la Banque mondiale, ayant atteint la cible de 12,5 % en 2017, elle continuera de mener un effort promotionnel pour la progression de son indice et encourager les jeunes diplômés africains à postuler à son programme annuel de recrutement dédié aux jeunes professionnels (*Young Professional Program*), qui constitue le vivier des futurs dirigeants. Leur progression dans la hiérarchie devrait permettre à l'Afrique d'avoir une meilleure représentation aux échelons supérieurs de la Banque mondiale dans l'avenir.

Le GBM a commencé au cours de l'exercice 2020, à rendre compte des progrès de la diversité à l'aide d'un nouvel ensemble d'indicateurs. Celui-ci comprend la mesure de la diversité en terme de genre à tous les niveaux et l'examen de la diversité des nationalités par sous-régions. Un indice composite pondéré dont le score devrait être de 1,0 indique un équilibre entre les sexes à tous les niveaux. Au deuxième trimestre de l'exercice 2020, l'indice de genre au sein de la Banque était de 0,874.

Comme le stipulent les statuts du GBM, la diversité est suivie par nationalité et non par race. On estime qu'environ 42 % des cadres de la Banque sont originaires de pays en développement, la moitié des cadres supérieurs étant composée de femmes. Néanmoins, des données

spécifiques concernant le personnel afro-américain doivent être fournies pour assurer un équilibre équitable dans les plus de 170 nationalités représentées à la Banque. À cet égard, la Banque s'est engagée dans un processus de recrutement massif ciblant les femmes et les pays en développement.

Le Bureau a travaillé avec diligence avec la SFI et la MIGA sur ce front, appelant à la responsabilité de la direction pour les progrès vers la diversité et l'inclusion, et a invité la direction à surveiller étroitement la cohérence de la stratégie retenue. Le Bureau a plaidé pour un programme de recrutement à grande échelle ciblant les ressortissants d'Afrique subsaharienne et continue de faire pression sur la SFI pour saisir l'opportunité offerte par sa nouvelle stratégie IFC3.0 et la réorganisation de l'institution, pour mettre en œuvre la stratégie de recrutement visant à assurer que 30 % de ses nouvelles recrues dans chaque département soient originaires d'Afrique subsaharienne.

Le dernier rapport sur les résultats trimestriels indique qu'il faut encore renforcer les efforts et que le vivier de talents reste inférieur au chiffre souhaité notamment au niveau du genre. Le Bureau a participé à plusieurs réunions dans ce cadre et a saisi l'opportunité pour réclamer des données sur le genre concernant les postes de direction dans toutes les institutions de la Banque. Le Bureau a également plaidé pour une représentation accrue des régions sous-représentées.

Le Bureau continuera à veiller sur le respect de la diversité des effectifs du GBM ainsi que sur celui du combat contre toute forme de discrimination. Le Bureau soutient fermement le mouvement de justice raciale et d'égalité qui s'est spontanément créé au sein de l'institution, impulsé par les manifestations aux États-Unis et dans le reste du monde suite au meurtre de M. George FLOYD en mai 2020. À cet effet, le Président du GBM a annoncé le 12 juin 2020 la création d'une *taskforce* ou force d'intervention contre la discrimination raciale pilotée par la haute direction du GBM afin d'intégrer le souci de la race et de l'ethnicité dans son travail et ses programmes de développement à travers le monde.

Cette initiative a permis au personnel et à la direction du Groupe de la Banque mondiale de discuter ensemble de la manière dont le GBM peut contribuer au mouvement pour des sociétés plus justes et plus équitables. La prise de conscience mondiale accrue de l'injustice raciale et du racisme systémique a suscité de nombreuses réactions sur la nécessité de renforcer la manière dont le GBM valorise la diversité, la dignité, le respect et l'inclusion. Les départements et les équipes du GBM ont tenu

des discussions publiques virtuelles pour permettre au personnel et à la direction de partager leurs voix et leurs idées. Les commentaires du personnel ont révélé une gamme de problèmes, tels que les disparités dans les cheminements de carrière liés à la race/l'origine ethnique, le manque de responsabilité pour ceux qui ont commis un comportement raciste ou discriminatoire et d'autres défis systémiques.

Le rôle de la force d'intervention sera de proposer des recommandations concrètes au Président et à la haute direction pour relever ce défi au sein du Groupe, ainsi que de continuer à fournir un espace sûr au personnel pour soulever des problèmes et des préoccupations. Dans un premier temps, le groupe de travail collaborera avec le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale sur la diversité et l'inclusion pour examiner tous les commentaires et questions partagés lors des réunions publiques sur le racisme et identifier les domaines d'action. En outre, une enquête à l'échelle du Groupe de la Banque mondiale a été lancée en juillet 2020 pour évaluer de manière approfondie l'expérience du personnel dans la gestion de la discrimination et des préjugés raciaux. Les résultats du sondage aideront à éclairer les recommandations à faire au Président et à la haute direction. Le groupe de travail, qui sera dirigé par M^{me} Sandie OKORO, Vice-présidente principale et Responsable des services juridiques du Groupe de la Banque mondiale, relèvera directement du Président.

Dans le cadre d'un ensemble de mesures prises par le GBM pour soutenir la justice raciale à travers le monde, l'institution a affiché (le 19 juin 2020) — date symbolique dans l'histoire des États-Unis marquant la fin de l'esclavage et connue sous le nom de *Juneteenth* — des bannières avec l'étiquette *#EndRacism* (mettre fin au racisme) sur ses bâtiments à Washington DC. Le GBM a également joint sa voix à tous ceux et celles qui se sont engagés de par le monde à mettre fin à ce fléau. Ce mouvement marque le lancement d'un effort à grande échelle, englobant à la fois le personnel en interne et ceux bénéficiant des programmes de développement du GBM. L'équipe de direction du GBM s'est engagée à travailler en étroite collaboration avec tout le personnel pour identifier des actions concrètes dans l'institution, les programmes et les communautés, afin de faire tout ce qui est possible pour mettre fin au racisme.

ÉVOLUTION DE LA DIVERSITÉ AU SEIN DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE*

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nationalité	GBM	40,2 %	39,9 %	40,6 %	40,3 %	41,0 %	40,8 %	42,9 %	42,3 %	42,7 %	42,3 %
Partie 2	BIRD/IDA	42,7 %	42,2 %	42,0 %	41,0 %	40,6 %	41,3 %	43,4 %	43,1 %	42,9 %	42,3 %
Managers 50 %	SFI	33,9 %	34,8 %	38,0 %	39,0 %	42,3 %	39,4 %	40,6 %	38,9 %	40,5 %	41,0 %
	MIGA	14,3 %	12,5 %	12,5 %	36,4 %	33,3 %	45,5 %	60,0 %	70,0 %	69,2 %	61,5 %
Genre Femmes	GBM	32,9 %	33,9 %	35,4 %	36,5 %	35,5 %	36,7 %	36,6 %	38,1 %	41,0 %	42,9 %
Managers 50 %	BIRD/IDA	34,3 %	36,1 %	36,9 %	38,0 %	37,5 %	37,7 %	37,2 %	38,9 %	41,4 %	44,1 %
	SFI	28,5 %	27,1 %	31,2 %	32,3 %	30,2 %	34,0 %	34,8 %	35,5 %	39,5 %	39,2 %
	MIGA	42,9 %	50,0 %	50,0 %	45,5 %	41,7 %	36,4 %	40,0 %	50,0 %	46,2 %	46,2 %
Genre Femmes	GBM	40,4 %	40,8 %	41,4 %	42,4 %	43,0 %	43,5 %	44,3 %	44,7 %	45,1 %	45,9 %
GF+ Tech.	BIRD/IDA	40,1 %	40,5 %	41,1 %	41,9 %	42,6 %	43,2 %	44,0 %	44,2 %	44,5 %	45,3 %
50 %	SFI	41,1 %	41,9 %	42,1 %	43,6 %	44,2 %	44,4 %	45,7 %	46,2 %	46,7 %	47,8 %
	MIGA	38,4 %	39,5 %	40,8 %	37,5 %	40,3 %	41,6 %	43,9 %	45,5 %	44,4 %	46,0 %
Race ASS/CR GF+	GBM	11,2 %	11,4 %	11,5 %	11,6 %	11,4 %	11,2 %	11,7 %	12,4 %	12,7 %	13,5 %
12,5 %	BIRD/IDA	11,6 %	11,7 %	11,8 %	11,9 %	11,7 %	11,6 %	12,2 %	12,9 %	13,3 %	13,6 %
	SFI	10,4 %	10,7 %	10,7 %	11,0 %	10,7 %	10,2 %	10,5 %	10,9 %	11,2 %	13,5 %
	MIGA	5,0 %	7,1 %	7,1 %	6,6 %	7,9 %	8,0 %	9,8 %	11,2 %	11,7 %	11,5 %
	GBM	0,81	0,82	0,84	0,85	0,84	0,84	0,87	0,90	0,92	0,92
	BIRD/IDA	0,84	0,85	0,86	0,86	0,86	0,86	0,89	0,90	0,92	0,93
Indexe de diversité	SFI	0,75	0,76	0,79	0,81	0,81	0,80	0,82	0,83	0,87	0,91
	MIGA	0,54	0,64	0,64	0,69	0,71	0,75	0,85	0,94	0,94	0,94

*Le suivi de la diversité se fait par rapport aux ressortissants des pays bénéficiaires des concours de la Banque (dénommés membres de la Partie 2, les pays pourvoyeurs de fonds étant la partie 1), par rapport au genre, et par rapport à la race notamment les ressortissants de l'Afrique subsaharienne et des caraïbes (ASS/C)







OPÉRATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II

Au cours de l'année fiscale 2020, les engagements cumulés de la BIRD, de l'IDA, de la SFI et de la MIGA dans les pays du Groupe Afrique II ont atteint un montant de 10,7 milliards de dollars américains, soit une quasi-stabilité par rapport aux 10,9 milliards de l'année fiscale 2019. Cette stagnation est essentiellement liée au ralentissement des activités imposé par la pandémie du COVID-19.

gettyimages

da-kuk

25 YEARS

BIRD/IDA

Au cours de l'année fiscale 2019, les engagements cumulés de la BIRD et de l'IDA dans les pays du Groupe Afrique II se sont élevés à 6,5 milliards de dollars américains contre 6,9 milliards en 2019.

En termes de flux d'engagements entre 2019 et 2020, la République Démocratique du Congo (RDC) a connu le niveau d'engagements le plus élevé avec 1 542 millions de dollars américains à fin juin 2020, suivi du Sénégal avec 715 millions, du Niger avec 606 millions de dollars, et de la Côte d'Ivoire avec 588 millions de dollars.

Le Bureau renforcera son plaidoyer pour que la Banque mondiale accroisse son soutien à l'ensemble des pays du Groupe Afrique II afin que ceux-ci puissent pleinement bénéficier des ressources dans le cadre de l'IDA19 à partir de la deuxième moitié de 2020. Les efforts du Bureau seront particulièrement orientés en direction de la BIRD et de la SFI, pour que celles-ci proposent des instruments de financement adaptés à la situation et aux besoins des pays à revenu intermédiaire et ceux émergent à la fois aux guichets BIRD et de l'IDA. Des efforts similaires seront orientés vers l'IDA pour que la Banque accroisse ses financements au pays du Groupe dans la catégorie des petits pays et des Etats fragiles, en ligne avec la nouvelle stratégie du GBM en matière de FCV et les priorités de l'IDA19.

ENGAGEMENTS BIRD ET IDA DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II ENVELOPPE NATIONALE (MIL. \$)

Pays	2018	2019	2020
Bénin	285	505	437
Burkina Faso	568	638	414
Cameroun	665	450	345
Cabo Verde	35	70	10
République centrafricaine	80	333	38
Comores	0	32	133
Congo, Rép. du	150	22	66
Congo, Rép. dém. du	200	812	1 542
Côte d'Ivoire	1 127	1 050	588
Djibouti	30	59	40
Gabon	200	200	9
Guinée	87	291	241
Guinée-Bissau	40	31	15
Guinée équatoriale	0	0	0
Madagascar	385	522	310
Mali	196	533	316
Mauritanie	74	23	253
Niger	233	604	606
Sao Tomé-et-Principe	21	39	20
Sénégal	383	370	715
Tchad	65	240	237
Togo	117	70	198
Total	4 940	6 894	6 533

SFI

Les engagements cumulés de la SFI dans les pays du Groupe Afrique II durant l'année fiscale 2020 se sont élevés à 1,9 milliard de dollars américains contre 2 milliards en 2019 (montant exceptionnellement élevé en raison du projet hydroélectrique de Nachtigal au Cameroun).

Malgré le manque d'homogénéité des activités de la SFI dans les pays du Groupe Afrique II, on constate quand même une plus grande présence dans la majorité des pays du Groupe à travers le temps. La nouvelle stratégie de la SFI place un focus particulier sur la mise en œuvre des outils visant l'augmentation des engagements dans les pays IDA et les pays fragiles. L'augmentation de capital devrait permettre à la SFI de prendre plus de risques dans les pays IDA et les pays fragiles. A moyen terme, au moins 40 % des investissements de la SFI devrait être consacré à ces pays, notamment en Afrique.

ENGAGEMENTS DE LA SFI DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II (MIL. \$)

Pays	2018	2019	2020
Bénin	20		13
Burkina Faso	95	76	93
Cameroun	24	1 119	280
Cabo Verde	6		2
République centrafricaine			
Comores		15	15
Congo, Rép. du			0
Congo, Rép. dém. du	8	1	130
Côte d'Ivoire	142	22	517
Djibouti			
Gabon			46
Guinée	5	775	316
Guinée-Bissau	2		
Guinée équatoriale	0	0	0
Madagascar	8	2	84
Mali	25	1	33
Mauritanie	40		107
Maurice			43
Niger	12	1	20
Sao Tomé-et-Principe			1
Sénégal	20	19	140
Tchad			33
Togo	27		80
Total	433	2 031	1 954

MIGA

L'encours des engagements de MIGA dans les pays du Groupe Afrique II au cours de l'année fiscale 2020 ont connu une augmentation appréciable de plus de 15 %, se chiffrant à 2,2 milliards de dollars américains contre 1,9 milliard de dollars pour l'année fiscale 2019. On peut notamment constater de nouveaux engagements substantiels enregistrés à Djibouti et l'Île Maurice.

Malgré les résultats encourageants en 2020, les engagements de MIGA dans les pays du Groupe Afrique II restent marginaux, volatiles et concentrés sur un certain nombre de pays. En effet, les activités de MIGA couvrent à peine la moitié des pays du Groupe, à savoir une dizaine de pays sur vingt-trois. Pour les exercices à venir, le Bureau continuera à encourager l'institution à mieux se faire connaître des opérateurs économiques dans l'ensemble de nos pays, à créer des marchés, à faire de l'Afrique subsaharienne la région privilégiée au niveau de son portefeuille.

La stratégie 2021-2023 de la MIGA qui prévoit un renforcement de l'effectif du personnel sur le terrain et un focus sur les pays IDA et les États fragiles, donnera certainement lieu à une croissance soutenue des engagements de l'Agence dans les pays du Groupe Afrique II au cours des années à venir.

ENCOURS DES ENGAGEMENTS DE MIGA DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II EXPOSITION BRUTE (MIL. \$)

Pays	2018	2019	2020
Bénin	6	6	
Burkina Faso			
Cameroun	274	460	455
Cabo Verde			
République centrafricaine			
Comores			
Congo, Rép. du			
Congo, Rép. dém. du	68	68	68
Côte d'Ivoire	644	566	296
Djibouti		24	116
Gabon	6	5	5
Guinée		127	115
Guinée-Bissau			
Guinée équatoriale	0	0	0
Madagascar	75	74	71
Mali			
Mauritanie	303	300	300
Maurice			496
Niger			
Sao Tomé-et-Principe			
Sénégal	255	309	312
Tchad			
Togo			
Total	1 630	1 939	2 234

PERSONNEL DU BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DU GROUPE AFRIQUE II À LA BANQUE MONDIALE AU 30 JUIN 2020



Jean-Claude
TCHATCHOUANG,
Administrateur



Alphonse Ibi
KOUAGOU,
Administrateur Suppléant



Mamou
KOUYATE EHUI,
Conseillère Principale



Fatou
DIALLO,
Conseillère Principale



Abdoul Karim
OURO SAMAH,
Conseiller Principal



Jean-Claude
NACHEGA,
Conseiller Principal



Leopold Engosogo MBA,
Conseiller Principal



Mireille LINJOUOM,
Conseillère Principale



Vishnu Dutt BASSANT,
Conseiller



Gnayam KOUMTINGUE,
Conseillère



Oriana GONÇALVES,
Conseillère



Laurent Blaise TAGO,
Conseiller



Mariama SAID,
Conseillère



Fatimata DRAVE DIAKITE,
Assistante Principale



Emile EKAMBY,
Assistant



Sophie Mia RAMBOU,
Assistante

ANNEXES

ANNEXE A : AFRIQUE DE L'OUEST

- Bénin
- Burkina Faso
- Cabo Verde
- Côte d'Ivoire
- Guinée
- Guinée-Bissau
- Mali
- Mauritanie
- Niger
- Sénégal
- Togo

BÉNIN



Nom Du Pays : République du Bénin

Capitale : Porto Novo (officiel), Cotonou (siège du Gouvernement)

Langues : Français

Superficie : 114 760 km²

Population : 11,53 millions d'habitants

Taux De Croissance Démographique : 2,8 %

Devise : Franc CFA (Communauté Financière Africaine)

Classement Doing Business (2020) : 149^e/190

Classement de l'indice de Développement Humain (IDH) (2019) : 163^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 3,6/6

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire tranche inférieure

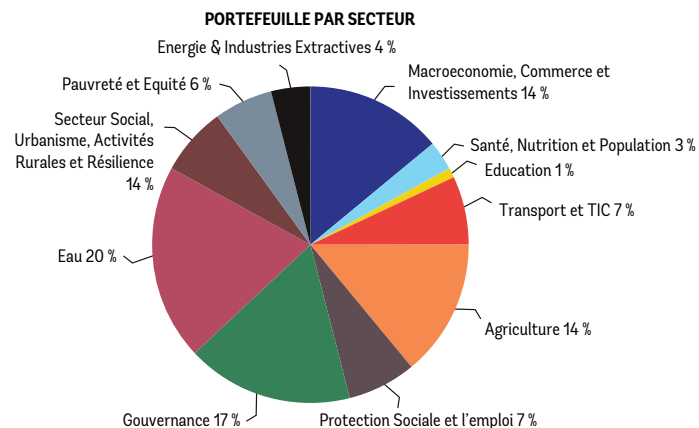
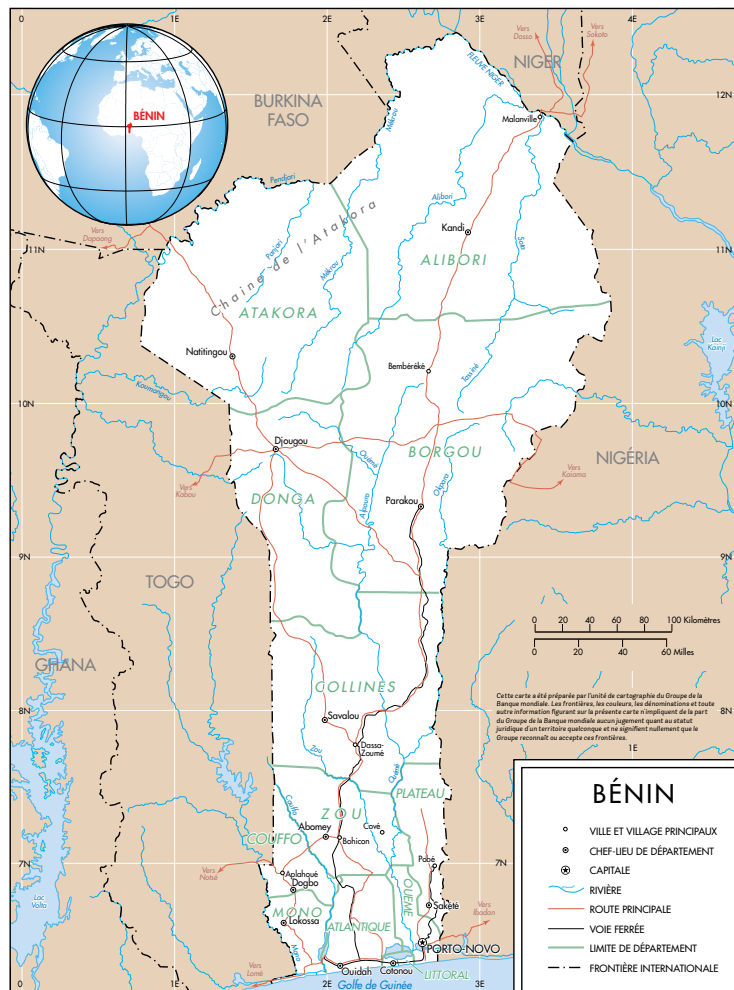
PIB par Habitant (2019) : 1 219,4 USD

Taux de Croissance Economique (2019) : 6,4 %

Inflation (2019) : -0,3 %

Principales Activités : Agriculture, élevage, sylviculture, chasse et pêche, banque, assurance et autres services marchands, industrie manufacturière et artisanat

Principaux Biens d'exportation : Coton, Noix d'anacarde, Bois



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Bénin

Count	Project ID	Project Name	Net Commitment Amount (\$m)
1	P115886	Productivité et diversification agricoles (PADA) Addit. Finac.	45,00
2	P122950	Projet d'appui aux villes du Bénin / PAURAD	60,00
3	P132667	Projet d'emploi des jeunes au Bénin (JET)	35,00
4	P143652	Projet multisectoriel de nutrition santé alimentaire au Bénin (PMASN)	28,00
5	P147014	Projet d'appui à la gestion des investissements publics et à la gouvernance (PAGIPB)	195,00
6	P149117	Projet de tourisme transfrontalier et de compétitivité au Bénin (PCTT)	50,00
7	P156738	Projet d'approvisionnement en eau des petites villes et de gestion des fosses urbaines	68,00
8	P150080	Projet régional sur l'autonomisation des femmes et de la division démographique dans le Sahel (SWEED)	90,00
9	P161015	Projet d'amélioration des services énergétiques (PASE)	60,00
10	P163560	Projet de services sociaux de base des collectivités et des collectivités locales (ACCESS)	40,00
11	P164186	Programme d'accès universel à l'approvisionnement en eau en milieu rural au Bénin (Aqua-Vie)	220,00
12	P166115	Bénin Deuxième réforme budgétaire et DPF de croissance	15,00
13	P166211	Projet de nutrition et de développement de la petite enfance (PNDPE)	50,00
14	P162599	Transformation rurale numérique au Bénin	100,00
15	P167432	Bénin Projet GPE Phase 3	18,90
16	P169064	Deuxième centres d'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique pour l'impact sur le développement	8,00
17	P168668	Bénin FMST DPO1	100,00
18	P168132	Projet de compétitivité et de diversification de l'agriculture	160,00
19	P169594	Protection sociale et emplois (Identification unique en Afrique de l'Ouest pour l'intégration et l'inclusion régionales)	45,00
20	P173839	Projet de réponse à la COVID -19 au Bénin	10,40
21	P174008	Première opération de politique de développement de la gestion et de la transformation structurelle : financement supplémentaire	50,00
Total			1448,30

BURKINA FASO



Nom du Pays : Burkina Faso

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 274 122 km²

Population (2019) : 20 316 137 habitants

Taux de croissance démographique (2019) : 2,89 %

Taux de croissance économique (2019) : 6,0 %

Inflation (2019) : -3,23 %

PIB par habitant (2019) : 790 USD

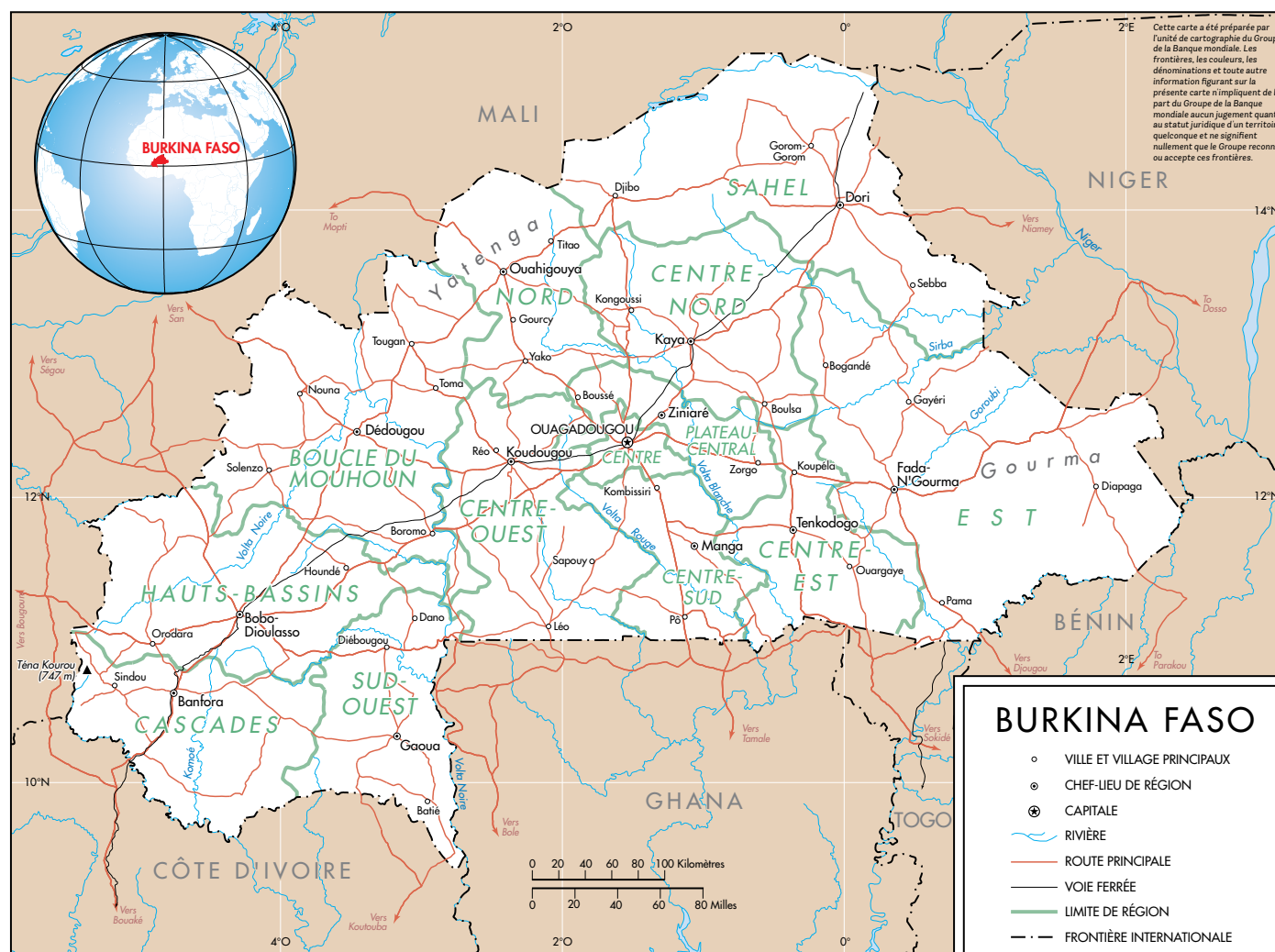
Classement Doing Business (2020) : 151^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 182^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 3,59/6

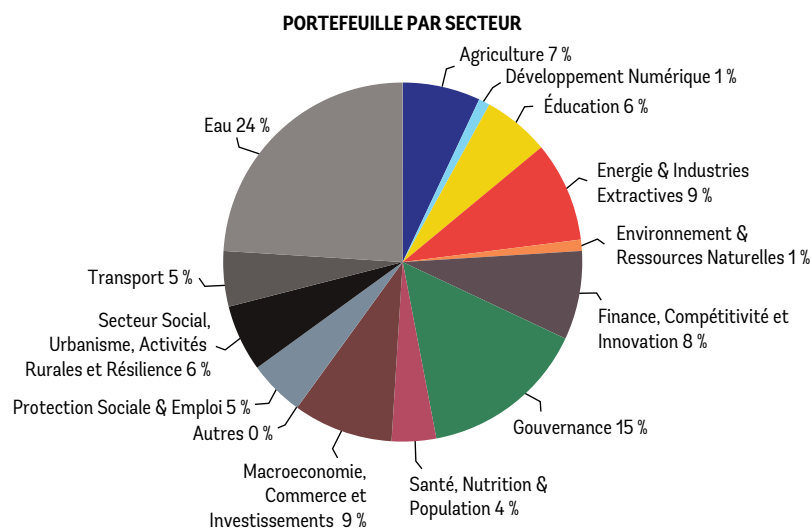
Principales activités : Agriculture, élevage, sylviculture, chasse et pêche, banque, assurance et autres services marchands, industrie manufacturière et artisanat

Principaux produits d'exportation : Or, Coton, Noix d'anacarde, Bétail, Volaille, Tomate, Oignons



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Burkina Faso

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P106909	Projet d'approvisionnement en eau potable dans les zones urbaines	160,00
2.	P114236	Projet d'amélioration de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire	75,95
3.	P119662	Projet de pôle de croissance de Bagré	165,00
4.	P120517	Projet d'appui aux collectivités locales	120,00
5.	P120960	Projet d'infrastructure de transport de Donsin	85,00
6.	P124015	Projet de filets sociaux	50,00
7.	P128768	Projet d'appui au secteur de l'électricité	165,00
8.	P130735	Projet d'emploi des jeunes et de développement des compétences	50,00
9.	P132216	Programme de modernisation du secteur public	40,00
10.	P148062	Projet d'accès et l'amélioration de la qualité de l'enseignement	50,00
11.	P151832	Projet de transport et de développement des infrastructures urbaines	100,00
12.	P155121	Projet de gouvernance économique et de participation citoyenne	30,00
13.	P155645	Projet e-Government	20,00
14.	P156892	Projet de modernisation du secteur des transports et de facilitation du commerce sur le couloir de transport	20,00
15.	P157060	Série de financements à l'appui des politiques de développement – énergie et gestion des finances publiques	100,00
16.	P159476	Projet d'appui au développement du secteur de l'élevage	60,00
17.	P163283	Série de financements à l'appui des politiques de développement – énergie et gestion des finances publiques	75,00
18.	P164078	Projet de renforcement de la résilience climatique	8,50
19.	P164293	Projet d'appui au développement de l'enseignement supérieur	70,00
20.	P164345	Programme d'amélioration des services d'eau et d'assainissement	300,00
21.	P164696	Projet de renforcement des services de santé	80,00
22.	P169486	Projet de financement des coûts récurrents et urgent	100,00
Total			1 924,45



CABO VERDE



Nom Du Pays : Cabo Verde

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Superficie : 4 033 km²

Population (2020) : 555 987 habitants

Taux de croissance démographique : 1,23 %

Taux de croissance économique (2019) : 5,8 %

Inflation (June 2020) : 1,10 %

PIB par habitant (2019) : 3 603 USD

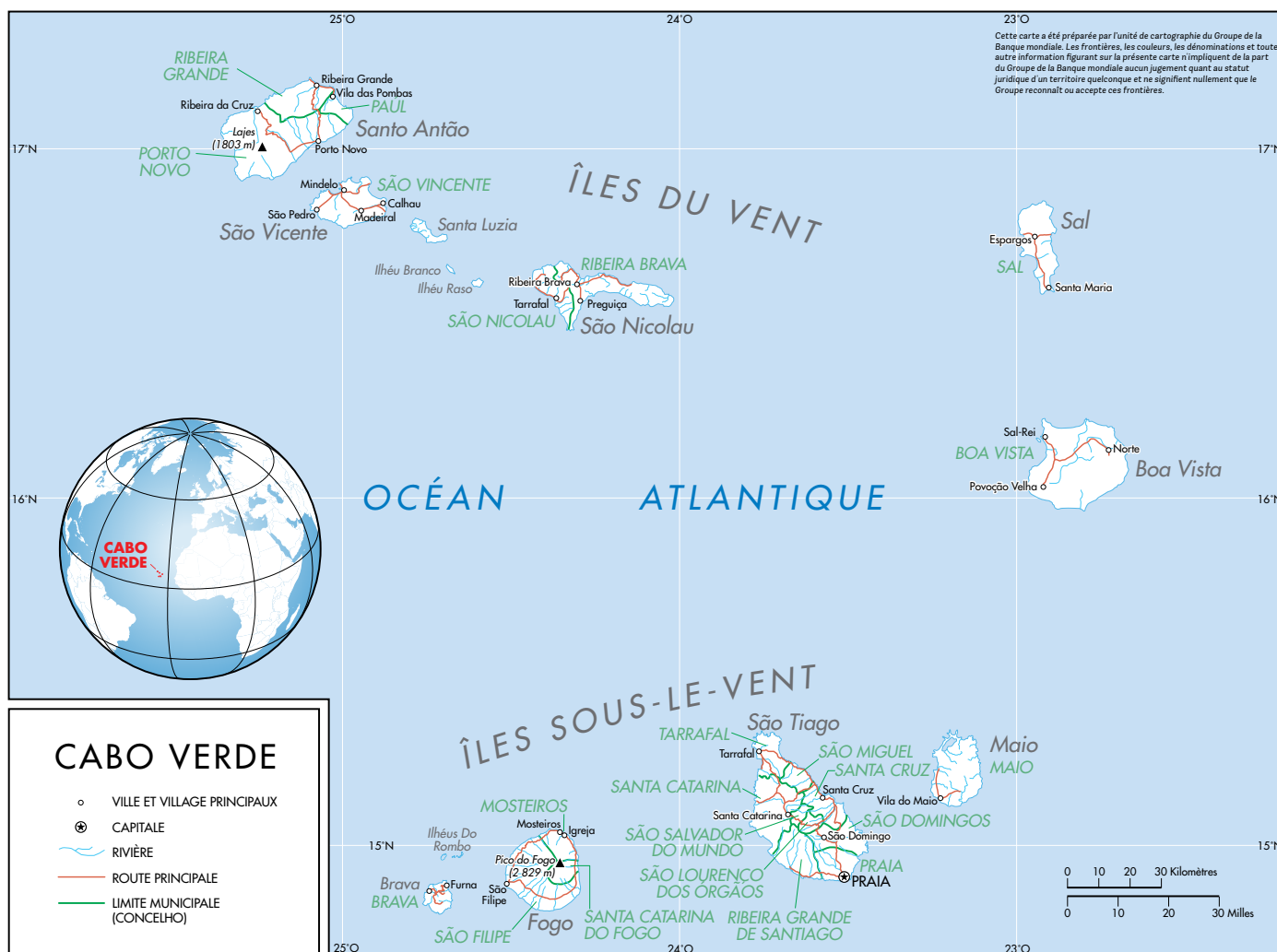
Classement Doing Business (2020) : 137^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 126^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 3,8/6

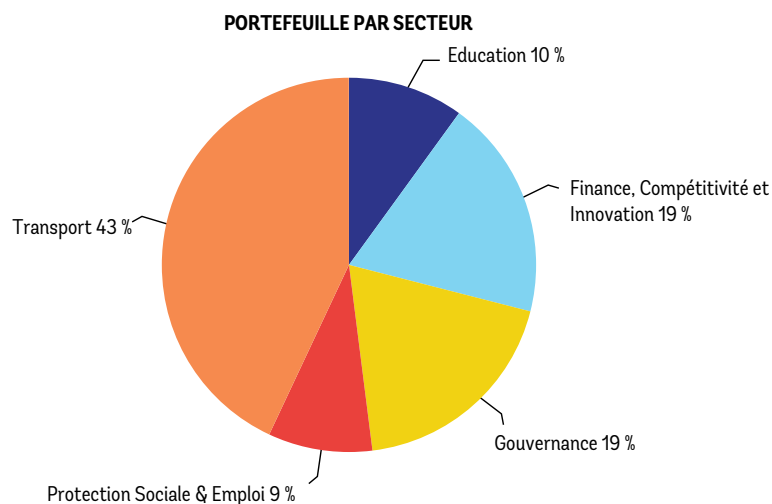
Principales activités : Tourisme, Pêche, Services, Agriculture, Énergie renouvelable

Principaux produits d'exportation : Pêche, Textiles, Fruits de mer



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour Cabo Verde

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P126516	Réforme du secteur des transports	46,00
2.	P146666	Compétitivité pour le développement du tourisme	5,00
3.	P163015	Accès au financement pour le micro, petites et moyennes entreprises	15,00
4.	P160796	Projet de gestion fiscale des entreprises publiques.	20,00
5.	P164294	Projet d'amélioration de l'éducation et renforcement des capacités du Cap-Vert.	10,00
6.	P165267	Projet d'inclusion sociale	10,00
7.	P165631	DPO du Cap-Vert	40,00
8.	P160628	Appui budgétaire pour développement de la politique de gestion des risques de catastrophe – CAT DDO	10,00
9.	P173857	Cabo Verde: COVID-19 Emergency Response Project	5,00
10.	P170236	Renewable Energy Development Project	Pipeline
11.	P171080	Cabo Verde Second State-Owned Enterprises Reform and Fiscal Management Development Policy Financing	Pipeline
12.	P171099	Digital Cabo Verde	Pipeline
Total			161,00



CÔTE D'IVOIRE



Nom du pays : République de la Côte d'Ivoire

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire inférieur

Superficie : 322 462 km²

Population (2020) : 26 378 274 habitants

Taux de croissance démographique (2020) : 2,57 %

Taux de croissance économique (2019) : 7,43 %

Inflation (2019) : -0,88 %

PIB par habitant (2019) : 2 290 USD

Classement Doing Business (2020) : 110^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 165^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 3,5/6

Principales activités : Agriculture, élevage, sylviculture, chasse et pêche, banque, assurance et autres services marchands, industrie manufacturière et artisanat

Principaux produits d'exportation : Cacao et Fèves, Cacao produits transformés, Pétrole



CÔTE D'IVOIRE

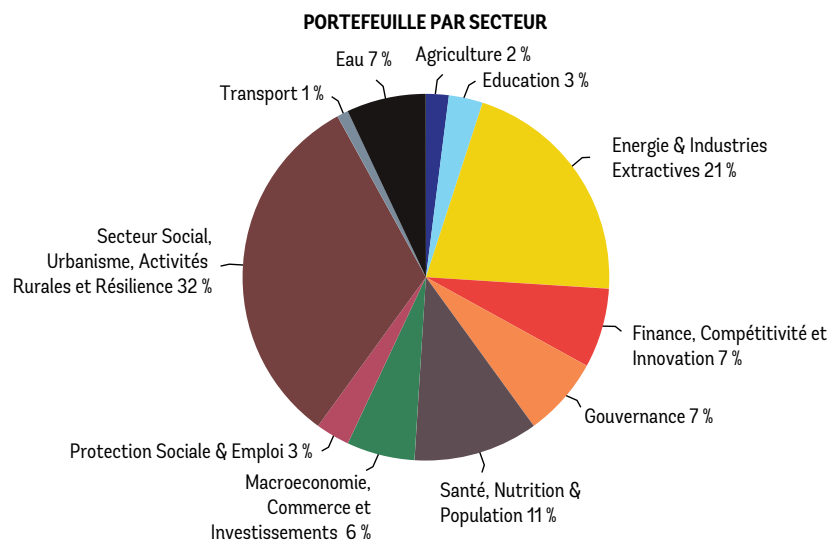
- VILLE ET VILLAGE PRINCIPAL
- ⊙ CHEF-LIEU DE RÉGION
- ⊙ CHEF-LIEU DE DISTRICT
- ⊙ CAPITAL
- RIVIÈRE
- ROUTE PRINCIPALE
- VOIE FERRÉE
- LIMITE DE RÉGION
- LIMITE DE DISTRICT AUTONOME
- LIMITE DE DISTRICT
- FRONTIÈRE INTERNATIONALE



Cette carte a été préparée par l'unité de cartographie du Groupe de la Banque mondiale. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur la présente carte n'impliquent de la part du Groupe de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que le Groupe reconnaît ou accepte ces frontières.

Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour la Côte d'Ivoire

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P122546	Projet emploi jeune et développement des compétences	100,00
2.	P124715	Projet d'urgence de renouvellement des infrastructures	160,00
3.	P143332	Projet filet sociaux productif	50,00
4.	P147740	Projet de renforcement des systèmes de santé et de préparation à la lutte contre Ebola	70,00
5.	P151324	Projet d'infrastructures pour le développement urbain et la compétitivité des agglomérations secondaires	120,00
6.	P156739	Projet d'amélioration des services urbains en eau potable	50,00
7.	P156900	Projet d'appui à la modernisation du secteur des transports et facilitation du commerce	30,00
8.	P157055	Projet de transport, de distribution et d'accès à l'électricité	325,00
9.	P157206	Projet d'amélioration et mise en œuvre de la politique foncière	50,00
10.	P158810	Projet de promotion de la compétitivité de la chaîne de valeur de l'anacarde	200,00
11.	P159697	Projet "Grand Abidjan"	315,00
12.	P160418	Projet e-agriculture	70,00
13.	P160642	Projet d'appui au développement de l'enseignement supérieur	100,00
14.	P161770	Projet multisectoriel de nutrition et de développement de l'enfant	50,00
15.	P164145	Projet de garantie de prêt au refinancement de la dette de CI-Energies	280,00
16.	P164302	Projet de gouvernance et accès aux services de base	100,00
17.	P166388	Troisième appui budgétaire pour appuyer la gestion de la dépense publique et des secteurs clés du cacao, de l'énergie et de la finance	100,00
18.	P167401	Projet de mobilité urbaine d'Abidjan	300,00
19.	P167623	Projet filet sociaux productifs	100,00
20.	P167959	Projet d'achat stratégique et d'harmonisation des financements et des compétences de santé	200,00
21.	P170502	Projet d'amélioration des services urbains en eau potable	150,00
Total			2 920,00



GUINÉE



Nom du pays : République de la Guinée

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 245 857 km²

Population (2019) : 12 771 245 habitants

Taux de croissance démographique : 2,6 %

Taux de croissance économique (2019) : 5,6 %

Inflation (2019) : 9,5 %

PIB par habitant (2018) : 885 USD

Classement Doing Business (2020) : 156^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 174^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 3,2/6

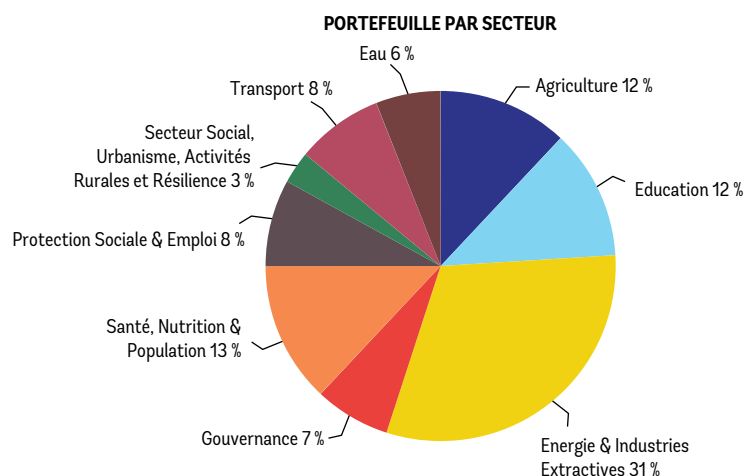
Principales activités : Industries extractives (bauxite, or, diamant), Agroalimentaire, Textile

Principaux produits d'exportation : Bauxite, Pétrole raffiné, Aluminium, Or, Diamant



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour la Guinée

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1	P122916	Projet d'appui à la gouvernance dans le secteur minier (PAGSEM)	20,00
2	P125890	Assistance technique et renforcement des capacités pour la gouvernance économique	31,87
3	P146474	Projet « Booster les compétences et l'employabilité des jeunes en Guinée »	20,00
4	P146696	Projet de redressement du secteur de l'électricité (PRSE)	75,00
5	P147758	Projet d'amélioration des services de santé primaires (PASSP)	15,10
6	P156422	Programme d'appui aux communes Rurales (PACV-3)	15,00
7	P157782	Projet urbain eau de Guinée (PUEG)	30,00
8	P163140	Projet de renforcement des services et capacités sanitaires (PRSCS)	45,00
9	P164225	Projet d'amélioration de l'accès à l'électricité en Guinée (PAAEG)	50,00
10	P164326	Projet de développement agricole intégré de la Guinée (PDAIG)	40,00
11	P164543	Projet de mobilité et de connectivité rurales (PMCR)	40,00
12	P164283	Projet de renforcement des capacités des micro, petites et moyennes entreprises et accès au financement	30,00
13	P167884	Projet d'appui à la gouvernance locale	40,00
14	P166322	Première opération d'appui budgétaire pour la gestion financière, la compétitivité et la réforme énergétique	90,00
15	P167478	Projet pour les résultats au préscolaire et l'enseignement fondamental en Guinée (PRPEF-G)	50,00
16	P168777	Projet de réponse d'urgence et d'appui au programme NAFA	70,00
17	P174032	Programme stratégique de préparation et de réponse au COVID-19	10,90
Total			672,87



GUINÉE-BISSAU



Nom du pays : République de la Guinée Bissau

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 36 130 km²

Population (2019) : 1 920 922 habitants

Taux de croissance démographique : 2,5 %

Taux de croissance économique (2019) : 4,6 %

Inflation (2019) : 0,2 %

PIB par habitant (2019) : 866 USD

Classement Doing Business (2020) : 174^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 178^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 2,5/6

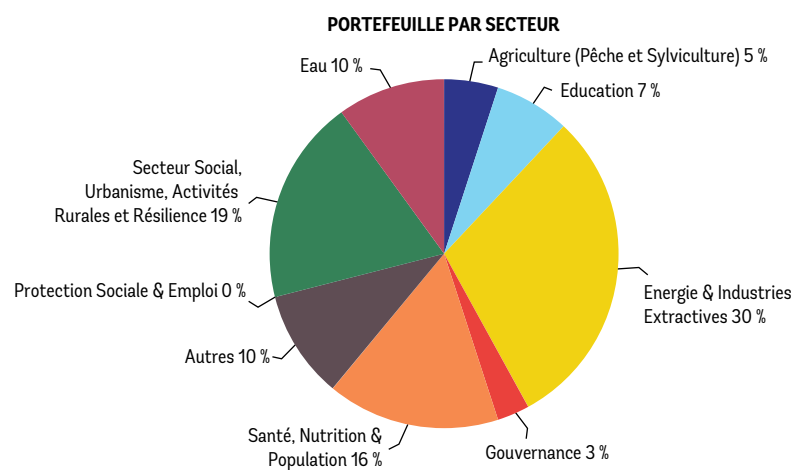
Principales activités : Agriculture, élevage, sylviculture, chasse et pêche, commerce, hébergement et restauration, industrie manufacturière et artisanat

Principaux produits d'exportation : noix d'anacarde, poisson et crevette, bois



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour la Guinée-Bissau

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P127209	Réhabilitation du secteur privé et développement de l'agro-industrie	8,20
2.	P161923	Projet de transport rural	15,00
3.	P160678	Projet de qualité d'éducation pour tous	10,70
4.	P163954	Renforcement de la prestation de services de santé maternelle et infantile	25,00
5.	P163901	Projet de filets de sécurité et de services de base	15,00
6.	P090712	GW Projet de développement communautaire	29,97
7.	P148797	FY14- GB service d'urgence eau et électricité	47,41
8.	P150827	Guinée-Bissau : Projet de renforcement du secteur public	5,00
Total			156,28



MALI



Nom du pays : République du Mali

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 1 240 190 km²

Population (2019) : 19 768 861 habitants

Taux de croissance démographique : 3,4 %

Taux de croissance économique (2019) : 5,0 %

Inflation (2019) : 1,7 %

PIB par habitant (2019) : 934 USD

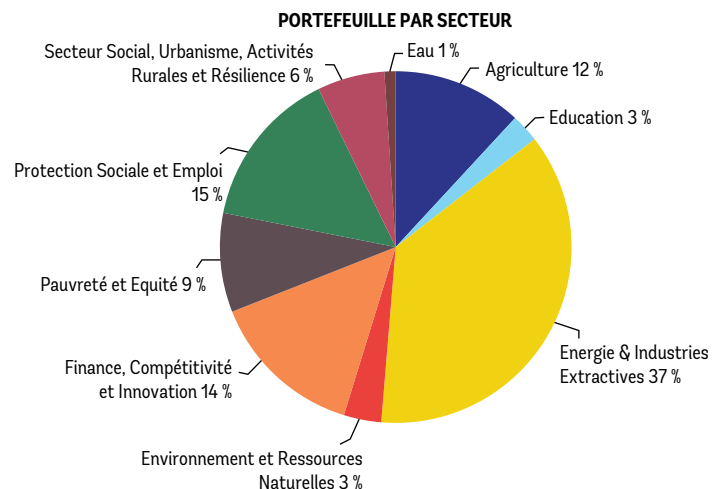
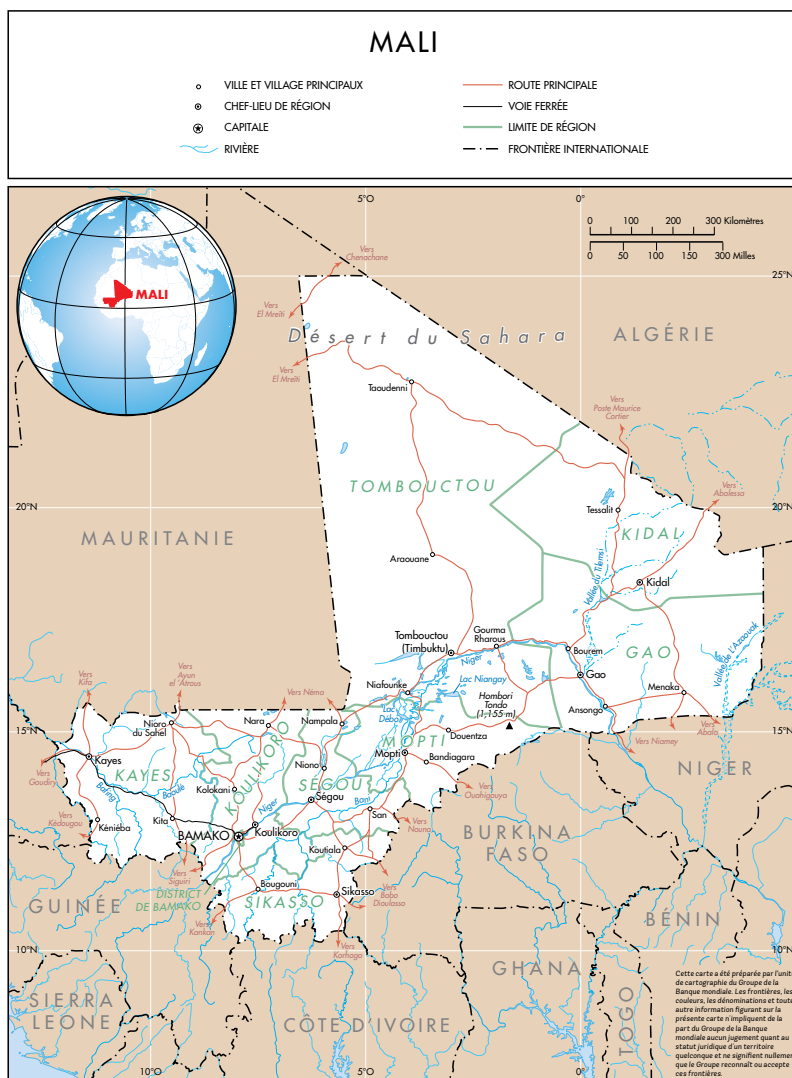
Classement Doing Business (2020) : 148^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 184^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 3,4/6

Principales activités : Agriculture, Élevage, Sylviculture, Chasse et Pêche, Banque, Assurance, et autres services marchands, Transports et Télécommunications

Principaux produits d'exportation : Or, Coton, Élevage



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Mali

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P122826	Projet d'alimentation en eau potable en milieu urbain (PEMU)	13,00
2.	P127328	Projet d'urgence de filets sociaux (Jigisémejiri)	122,00
3.	P131084	Projet systèmes hybrides d'électrification rurale (SHER)	25,00
4.	P144442	Projet de reconstruction et de relance économique (PRRE)	130,00
5.	P145861	Projet de développement des compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	63,00
6.	P151318	Projet d'appui au développement de l'enseignement supérieur (PADES)	33,00
7.	P151449	Projet d'appui à la compétitivité agro-industrielle au Mali (PACAM)	30,00
8.	P151909	Projet de réhabilitation économique et environnementale du fleuve Niger (PREEFN)	27,80
9.	P157233	Projet de réinsertion des ex-combattants au Mali (PREC)	15,00
10.	P160505	Projet d'amélioration de l'accessibilité rurale (PAAR)	70,00
11.	P160641	Projet de soutien au développement du secteur de l'élevage au Mali (PADEL-M)	60,00
12.	P160977	Projet d'amélioration du système statistique du Mali	20,00
13.	P164052	Projet de développement de la productivité et diversification agricole dans les zones arides du Mali (PDAZAM)	60,00
14.	P161406	Projet de renforcement de la résilience climatique	8,25
15.	P164242	Projet de Gouvernance du secteur minier	40,00
16.	P164561	Projet de déploiement de l'Administration	50,00
17.	P165534	Projet d'accélération des progrès vers l'assurance maladie universelle	50,00
18.	P166796	Projet d'amélioration du secteur de l'électricité	150,00
19.	P167547	Appui budgétaire pour l'énergie durable et l'amélioration des services	250,00
20.	P173816	Projet de réponse d'urgence au COVID-19	25,80
Total			1 242,85

MAURITANIE



Nom du pays : République Islamique de la Mauritanie

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Superficie : 1 030 700 km²

Population (2019) : 4 649 658 habitants

Taux de croissance démographique : 2,8 %

Taux de croissance économique (2019) : 5,9 %

Inflation (2019) : 2,6 %

PIB par habitant (2019) : 1 219 USD

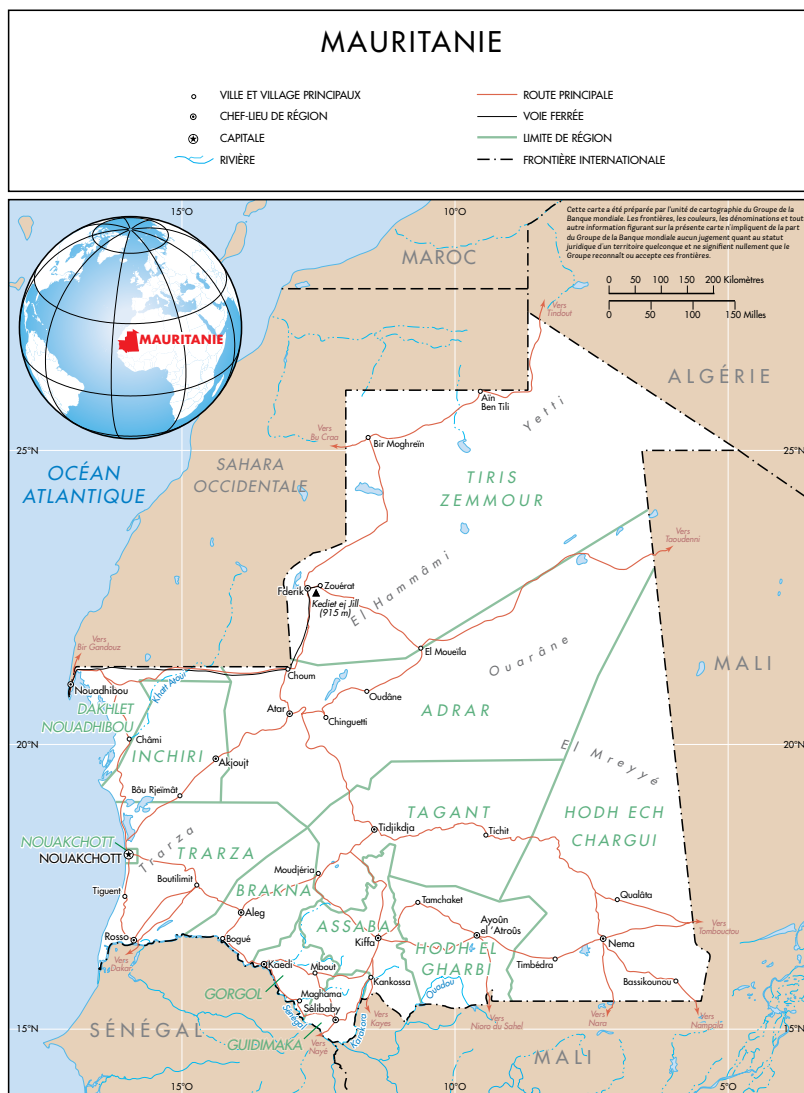
Classement Doing Business (2020) : 152^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2018) : 161^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 3,4/6

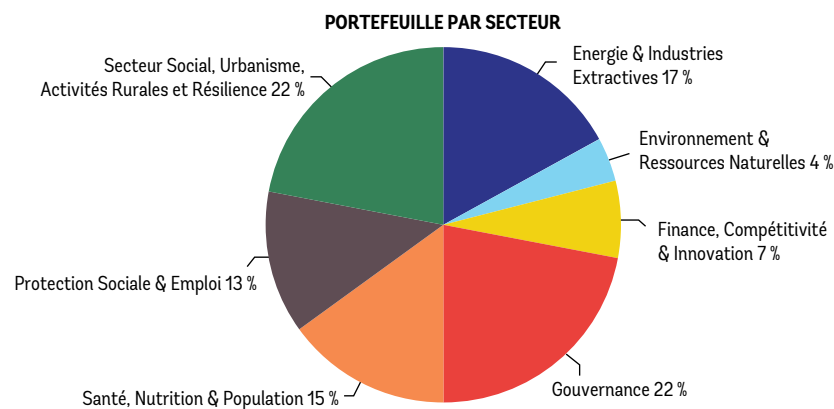
Principales activités : Industries extractives (Fer, Or, Cuivre), Agriculture, Pêche

Principaux produits d'exportation : Fer, Cuivre, Produits de la Pêche



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour la Mauritanie

#	Identité du Projet	Nom du projet	Montant d'engagement net (millions \$)
1.	P146804	Projet de gouvernance du secteur public (PGSP)	24,80
2.	P150430	Projet d'appui aux filets sociaux (PAFS)	15,00
3.	P151058	Projet de promotion de la filière des écoproduits de la mer à Nouadhibou	15,75
4.	P156165	Projet d'appui au système de santé	40,00
5.	P163563	Projet d'appui aux négociations des projets gaziers et de renforcement des capacités institutionnelles (PADG)	20,00
6.	P167328	Projet sectoriel de l'eau et de l'assainissement	44,00
7.	P169332	Projet d'appui à la décentralisation et aux villes intermédiaires productives	66,00
8.	P171125	Projet de renforcement des systèmes de filets sociaux	45,00
9.	P167348	Première opération d'appui budgétaire pour la concurrence et le développement des compétences	50,00
10.	P173837	Programme stratégique de préparation et de réponse au COVID-19	5,20
Total			325,75



NIGER



Nom du pays : République du Niger

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 1 267 000 km²

Population (2019) : 23 300 000 habitants

Taux de croissance démographique : 3,8 %

Taux de croissance économique (2019) : 6,5 %

Inflation (2019) : -2,5 %

PIB par habitant (2019) : 488 USD

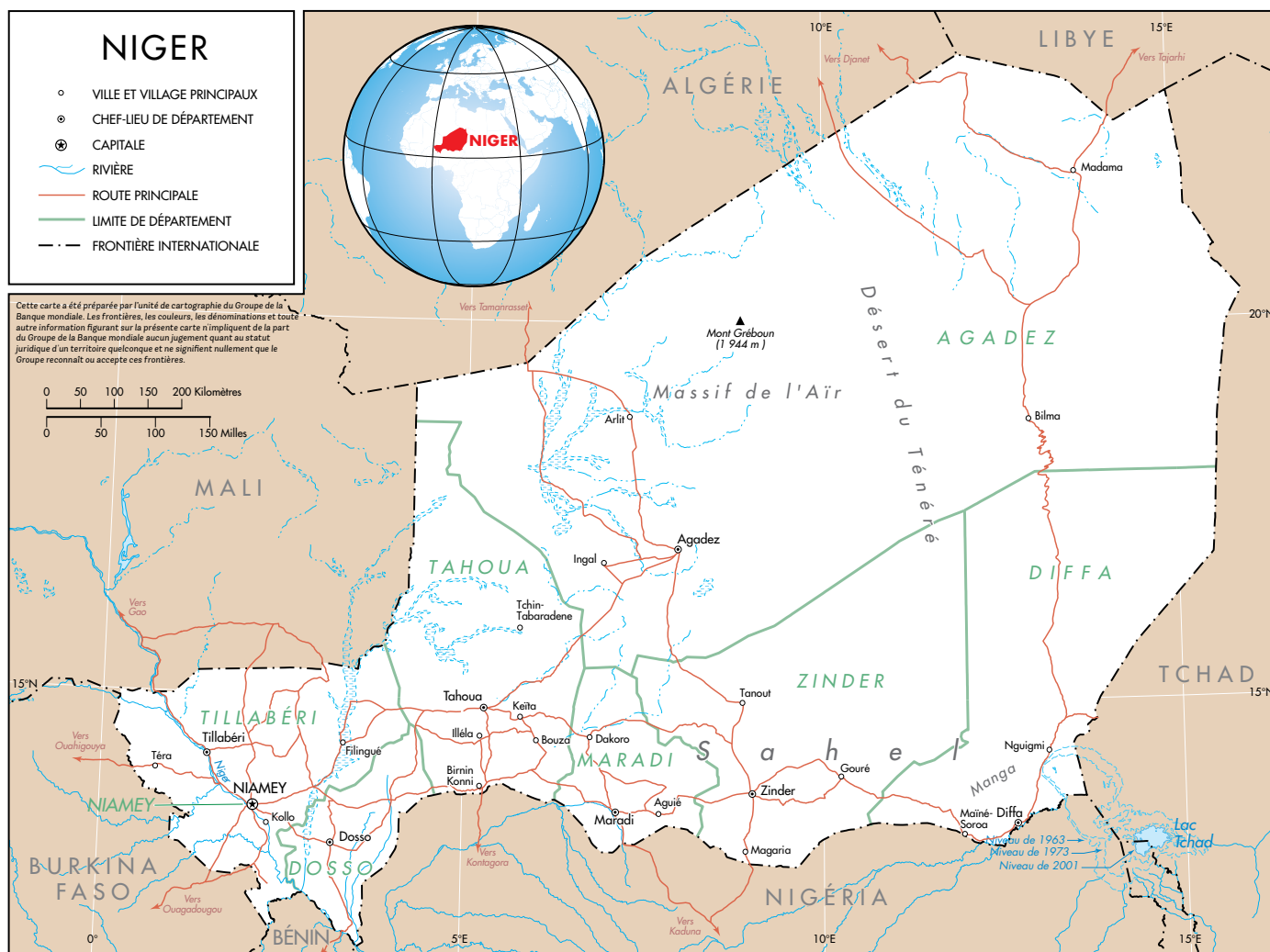
Classement Doing Business (2020) : 132^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 189^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 3,4/6

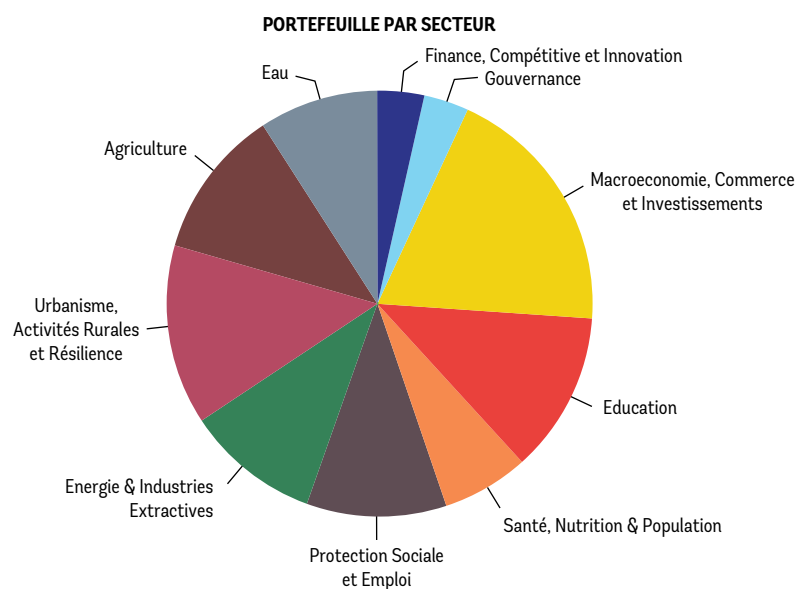
Principales activités : Agriculture, Élevage, Industries extractives

Principaux produits d'exportation : Pétrole, Bétail, Uranium, Oignons



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Niger au 1^{er} juillet 2020

Identité du			Montant d'engagement net
#	Projet	Nom du Projet	(million \$)
1.	P127204	Projet Appui à la Compétitivité et à la Croissance-PRACC	50,00
2.	P148839	Projet Appui Climat des Affaires- PACA	12,80
3.	P145261	Projet de Capacité et de Performance du secteur public pour la Prestation de Services- PCDS	40,00
4.	P169830	Appui Budgétaire Fondation pour un développement inclusif	350,00
5.	P165062	Données de Qualité pour la prise de Décision-DQINS	20,00
6.	P126049	Projet de Développement des Compétences pour la Croissance (PRODEC);	80,00
7.	P168779	Projet d'amélioration de l'apprentissage pour des résultats en éducation	140,00
8.	P147638	Projet d'appui à la population et la santé-PAPS	103,00
9.	P173846	Projet d'intervention d'urgence COVID-19	14,00
10.	P163157	Projet Emploi jeune et Inclusion Productive -PEJIP	30,00
11.	P166602	Projet Filets Sociaux Adaptatif Ph2-ASN2	80,00
12.	P153743	Projet d'extension de l'accès à l'électricité-NELACEP	135,00
13.	P160170	Projet d'accès à l'électricité solaire-NESAP	49,90
14.	P164498	Projet de mobilité rurale et de connectivité-PMRC	50,00
15.	P153420	Projet d'appui à une agriculture intelligente face au climat-PASEC	111,00
16.	P164509	Projet de modernisation de l'Agriculture et de l'Elevage au Niger-PIMELAN	100,00
17.	P125669	Projet d'Actions Communautaires pour la Résilience Climatique (PACRC)	77,60
18.	P145268	Projet de gestion des risques de catastrophes et développement urbain-PGRCDU	125,00
19.	P164563	Projet d'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil-PARCA	80,00
20.	P117365	Projet Eau et Assainissement en Milieu urbain-PEAMU	160,00
Total			1 808,30



SÉNÉGAL



Nom Du Pays : République du Sénégal

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire tranche inférieure

Superficie : 196 710 km²

Population (2018) : 15 854 360 habitants

Taux de croissance démographique : 2,8 %

Taux de croissance économique (2019) : 5,3 %

Inflation (2019) : 1,7 %

PIB par habitant (2018) : 1 522 USD

Classement Doing Business (2020) : 123^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 166^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 3,7/6

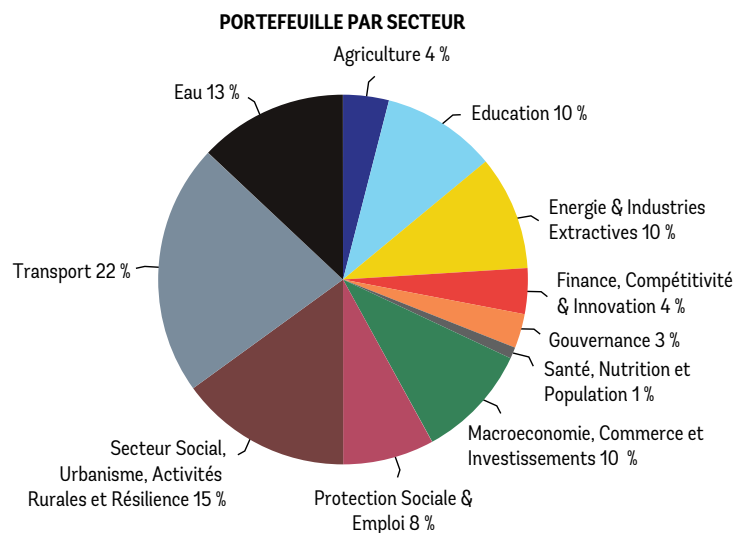
Principales activités : Banque, Assurance, et autres services marchands, Agriculture, Élevage, Sylviculture, Chasse et Pêche, Industrie manufacturière et Artisanat

Principaux produits d'exportation : Produits halieutiques, Produits pétroliers



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Sénégal

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (Millions \$)
1	P124018	Projet agroalimentaire durable et inclusif	80,00
2	P125506	Projet du pôle de développement de la Casamance	40,00
3	P125565	Projet d'appui au secteur de l'électricité	155,00
4	P133333	Projet d'amélioration de la qualité et de l'équité dans l'éducation de base	79,20
5	P133597	Projet filets sociaux	97,50
6	P145585	Projet de formation professionnelle de l'emploi et la Compétitivité (FPEC)	35,00
7	P146469	Projet de développement du tourisme et des entreprises	74,00
8	P150351	Projet d'eau et d'assainissement en milieu urbain (PEAMU)	100,00
9	P156186	Projet pilote de service rapide par autobus à Dakar	300,00
10	P157097	Programme d'appui aux communes et agglomérations du Sénégal (PACASEN)	110,00
11	P160652	Soutien aux négociations sur les projets gaziers et renforcement des capacités institutionnelles	29,00
12	P161332	Projet investir dans premières années pour le développement humain au Sénégal (PIPADHS)	75,00
13	P164262	Projet eau et assainissement en milieu rural (PEAMIR)	130,00
14	P166538	Projet de relèvement d'urgence et de résilience à Saint-Louis	30,00
15	P167681	Projet pour l'employabilité des jeunes par l'apprentissage	53,00
16	P161477	Projet municipal de gestion des déchets solides au Sénégal	125,00
17	P162042	Projet d'investissement dans la santé maternelle, infantile et de l'adolescent	140,00
18	P164967	Programme de compétitivité de l'agriculture et de l'élevage basé sur les résultats	150,00
19	P170366	Troisième crédit d'appui aux réformes structurelles multisectorielles (DPF III)	180,00
20	P173838	Projet de riposte au COVID-19	20,00
21	P173918	Financement additionnel du troisième crédit d'appui aux réformes structurelles multisectorielles (DPF III)	100,00
Total			2 102,70



TOGO



Nom du pays : République du Togo

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 56 790 km²

Population (2019) : 8,1 millions d'habitants

Taux de croissance démographique : 2,5 %

Taux de croissance économique (2019) : 5,1 %

Inflation (2019) : 0,7 %

PIB par habitant (2019) : 675,5 USD

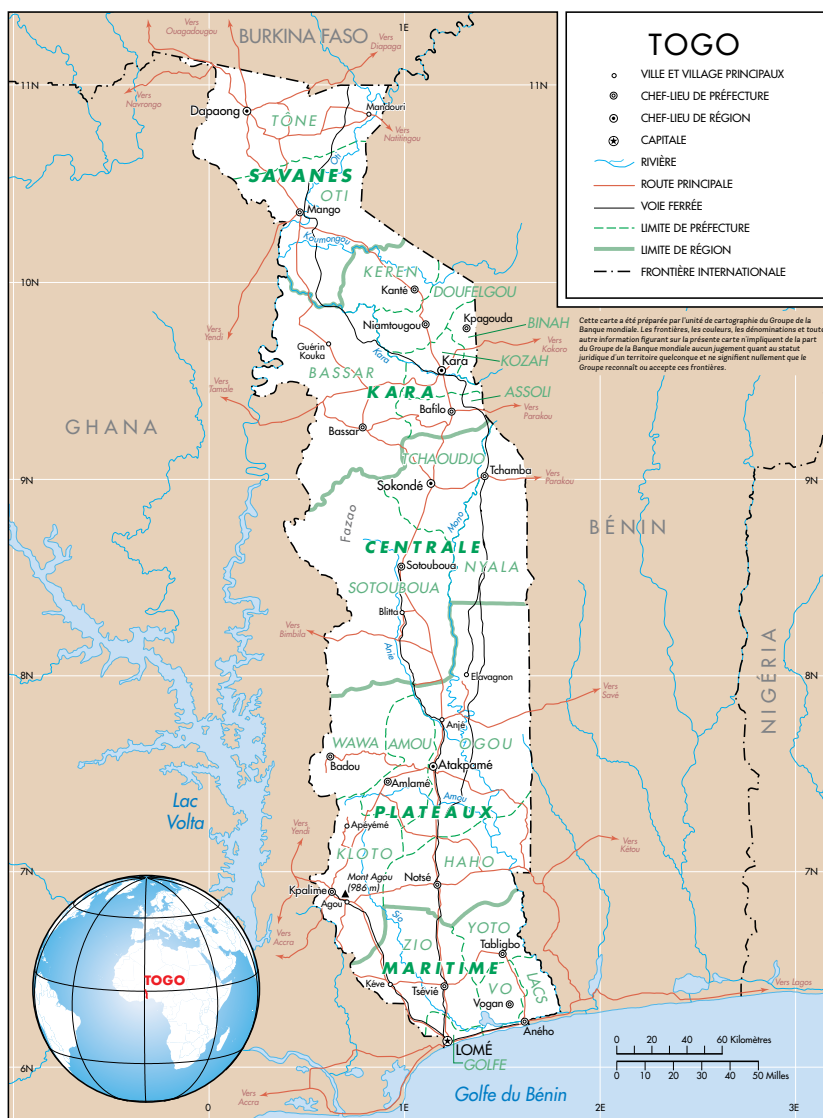
Classement Doing Business (2020) : 97^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 167^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 3,3/6

Principales activités : Agriculture, Élevage, Sylviculture, Chasse et Pêche, Banques, Assurance et autres services marchands, Transports et Télécommunications

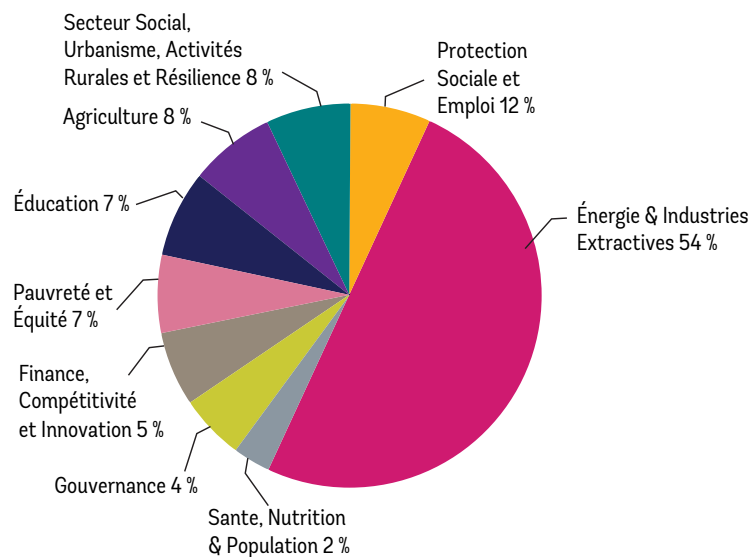
Principaux produits d'exportation : Coton, Phosphate, Or



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Togo

#	Identité du Projet	Nom du projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P160377	Projet de réforme et d'investissement dans le secteur de l'énergie au Togo – PRISET	35,00
2.	P149277	Projet de développement et de gouvernance minière – PDGM	15,00
3.	P118045	Projet d'appui au secteur agricole – PASA	28,90
4.	P158982	Projet d'appui à la compétitivité des services logistiques pour le commerce	18,00
5.	P158078	Projet d'appui à la gouvernance économique – PAGE	15,00
6.	P157038	Projet filets sociaux et services de base	29,00
7.	P157036	Projet opportunités d'emploi pour les jeunes vulnérables	15,00
8.	P161772	Projet d'infrastructures et de développement urbain – PIDU	30,00
9.	P169867	Premier Appui budgétaire pour la gestion fiscale et la réforme du secteur de l'énergie	150,00
10.	P173880	Réponse d'urgence et préparation contre le COVID-19	8,10
Total			344,00

PORTEFEUILLE PAR SECTEUR



ANNEXE B : AFRIQUE CENTRALE

- **Cameroun**
- **Centrafrique**
- **Congo, République du**
- **Congo, République démocratique du**
- **Gabon**
- **Guinée équatoriale**
- **Sao Tomé-et-Principe**
- **Tchad**

CAMEROUN



Nom du pays : République du Cameroun

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure

Superficie : 475 440 km²

Population (2019) : 25,9 millions d'habitants

Taux de croissance démographique : 2,6 %

Taux de croissance économique (2019) : 3,7 %

Inflation (2020) : 2,8 %

PIB par habitant (2019) : 1 498 USD

Classement Doing Business (2020) : 167^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 150^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 3,3/6

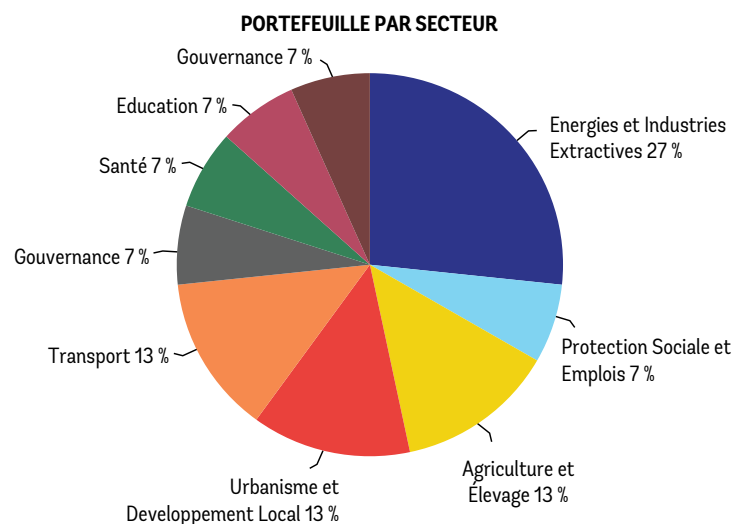
Principales activités : Commerce, Hébergement, et Restauration, Agriculture, Élevage, Sylviculture, Chasse et Pêche, Industrie manufacturière et Artisanat

Principaux produits d'exportation : Pétrole, Bois, Cacao



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Cameroun

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1	P122153	Projet d'assistance technique au secteur minier du Cameroun	56,90
2	P128534	Filets de sécurité sociale du Cameroun	110,00
3	P143417	Le projet d'investissement agricole et de développement des marchés	100,00
4	P143801	Cameroun - Projet de transport multimodal	71,00
5	P144637	Projet d'appui au programme de développement communautaire - Phase III	118,00
6	P150999	Projet de développement du secteur des transports au Cameroun	192,00
7	P151155	CAMEROUN - Projet de renforcement de l'efficacité du secteur public et des capacités statistiques	31,00
8	P152755	Projet de transport d'électricité et de réforme	325,00
9	P154908	Projet de développement de l'élevage	100,00
10	P156210	Cameroun: Projet de développement de villes inclusives et résilientes	160,00
11	P156679	Projet de renforcement de la performance du système de santé	136,00
12	P157733	Développement hydroélectrique sur le projet d'assistance technique de la rivière Sanaga	26,30
13	P160926	CAMEROUN Projet d'appui à la réforme de l'éducation	130,00
14	P163881	CM- Projet d'accès à l'électricité en milieu rural pour les régions mal desservies	150,00
15	P166694	Deuxième consolidation budgétaire et croissance inclusive DPF	200,00
Total			1906,20



Source : Banque mondiale

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



Nom du pays : République centrafricaine

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 623 000 km²

Population (2019) : 5 745 062 millions d'habitants

Taux de croissance démographique : 2,0 %

Taux de croissance économique (2019) : 4,8 %

Inflation (2019) : 3,2 %

PIB par habitant (2019) : 510 USD

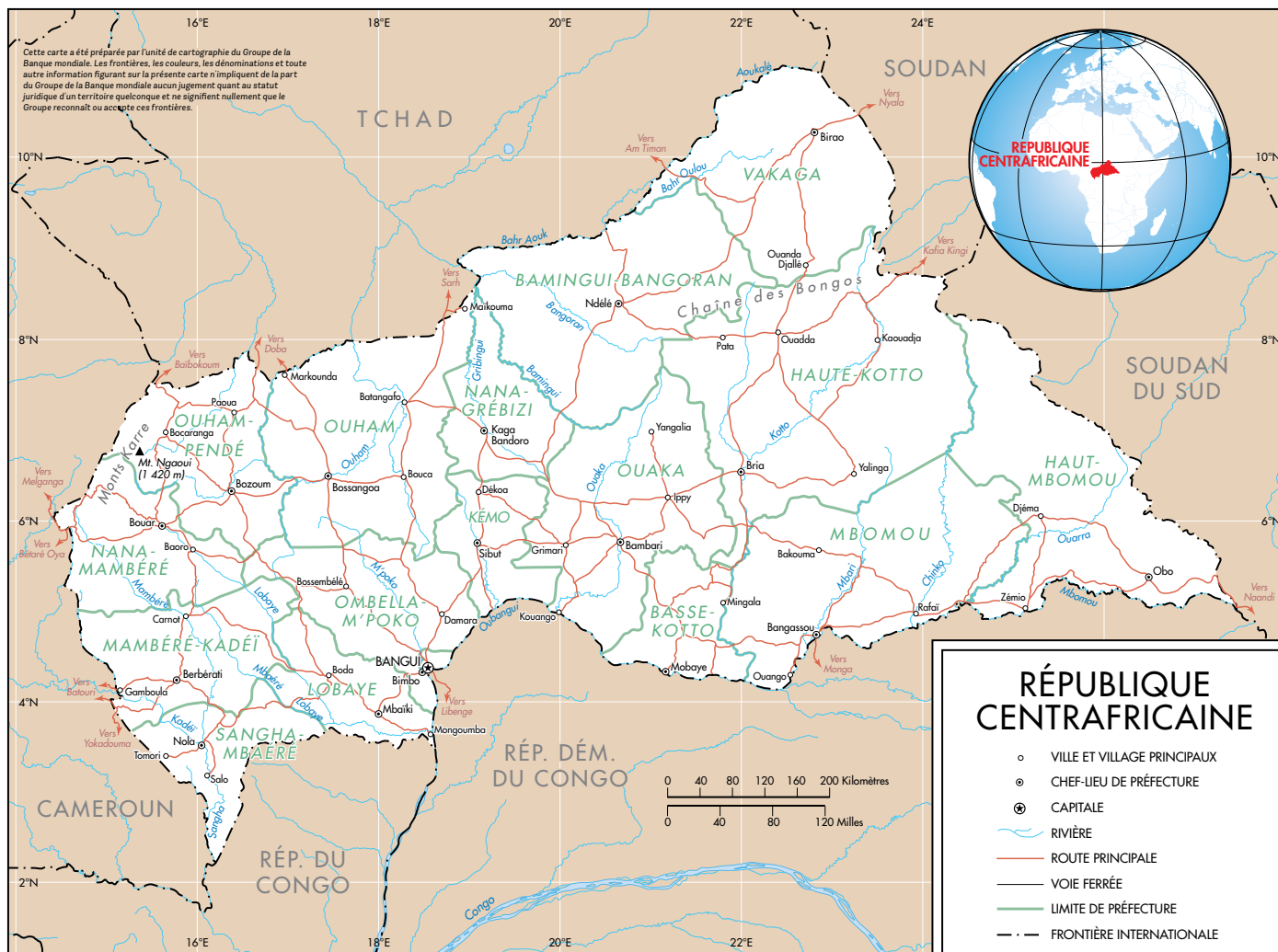
Classement Doing Business (2020) : 184^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 188^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 2,6/6

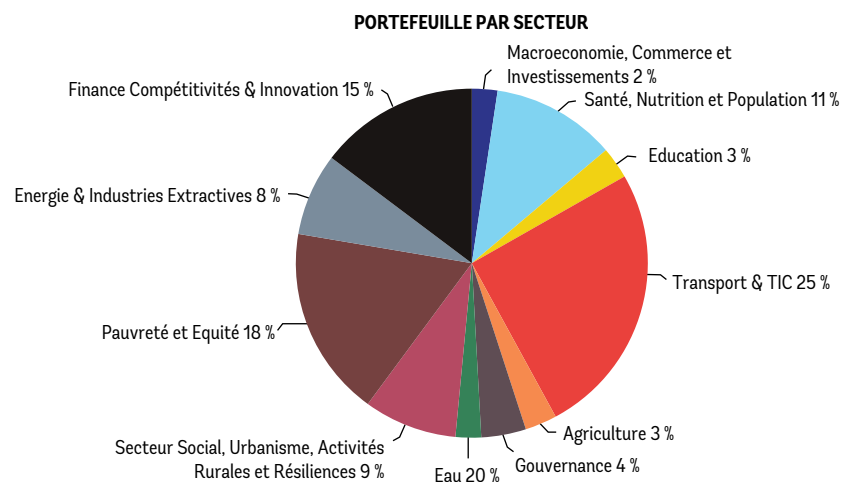
Principales activités : Agriculture, élevage, sylviculture, chasse et pêche, banque, assurance et autres services marchands, commerce, hébergement et restauration

Principaux produits d'exportation : Bois, Diamants, Or



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour la République Centrafricaine

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P119815	Projet d'appui au système de santé (PASS)	27,73
2.	P152512	Projet LÔNDO	20,00
3.	P160272	Projet de réintégration des ex-combattants (PREC -DDR)	30,00
4.	P160500	Projet de connectivité rurale	45,00
5.	P160717	Projet de données nécessaires à la prise de décision (PDNPD)	10,00
6.	P161591	Projet d'appui aux communautés affectées par le déplacement (PACAD)	28,00
7.	P161730	Projet d'appui à la gestion des dépenses et investissements publics et aux réformes (AGIR)	10,00
8.	P161973	Projet de gouvernance des ressources naturelles (PGRN)	10,00
9.	P162245	Projet d'amélioration des services d'eau et d'électricité (PASEEL)	20,00
10.	P164295	Projet d'urgence d'appui à l'éducation de base (PUSEB)	25,00
11.	P164442	Projet d'appui à la consolidation de l'État (PACE2)	25,00
12.	P164885	Projet d'urgence d'accès à l'électricité (PURACEL)	65,00
13.	P164953	Projet d'extension et de renforcement du soutien du système de santé (SENI)	43,00
14.	P165855	Projet d'appui à la relance de l'agriculture et au développement de l'agro-industrie (PRADAC)	25,00
15.	P168035	Premier programme de consolidation et le développement de l'inclusive sociale (DPO-CSIDP)	100,00
16.	P173832	Projet riposte au COVID-19	7,50
17.	P	Financement supplémentaire appui budgétaire pour le programme de consolidation et sociale inclusive (DPO-Suppl)	25,00
18.	P152512	Projet LONDO : financement additionnel	100,00
19.	P156721	Trust Funds (TF) Projets (REDD+)	4,50
20.	P167817	Projet d'amélioration des systèmes régionaux de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique phase IV	15,00
21.	P079736	CEMAC – Transport -Transit Facilitation	216,00
Total			851,73



CONGO, RÉPUBLIQUE DU



Nom du pays : République du Congo

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Superficie : 342 000 km²

Population (2019) : 5 545 462 habitants

Taux de croissance démographique : 2,6 %

Taux de croissance (2019) : -0,6 %

Inflation (2019) : 2,2 %

PIB par habitant (2018) : 2 148 USD

Classement Doing Business (2020) : 180^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 138^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 2,7/6

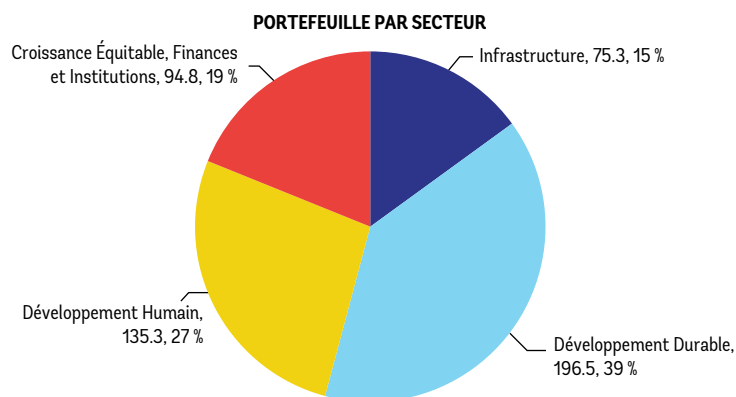
Principales activités : Pétrole, Commerce, hébergement et restauration, Banque, assurance et autres services marchands

Principaux produits d'exportation : Pétrole brut, Bois, Produits pétroliers



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour la République du Congo

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P106975	Projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU)	75,27
2.	P124085	Financement additionnel pour le projet forêt et diversification économique (PFDE)	16,51
3.	P128628	Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)	10,00
4.	P133731	Projet de renforcement des capacités en statistique (PSTAT)	29,80
5.	P145263	Projet LISUNGI système de filets Sociaux	34,00
6.	P146933	Projet de Développement Urbain et Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)	80,00
7.	P152910	Projet d'appui à l'amélioration de la qualité de l'éducation (PRAASED)	30,00
8.	P159979	Projet de développement de l'agriculture commerciale (PDAC)	100,00
9.	P160801	Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP)	40,00
10.	P161590	Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (PADEC)	25,00
11.	P173851	Projet de réponse d'urgence au Covid-19	11,31
12.	P174178	Projet d'urgence LISUNGI pour la réponse au Covid-19	50,00
Total			501,89
Pour mémoire			
14.	P176817	Projet régional l'amélioration des systèmes de surveillance des maladies	15,00
15.	P149690	Projet d'appui à la promotion des moyens de subsistance durables dans le Pool	2,5



CONGO, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU



Nom du pays : République démocratique du Congo

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 2 345 410 km²

Population (2019) : 86 790 567 habitants

Taux de croissance démographique (2019) : 3,2 %

Taux de croissance économique (2019) : 4,4 %

Inflation (2019) : 4,8 %

PIB par habitant (2019) : 562 USD

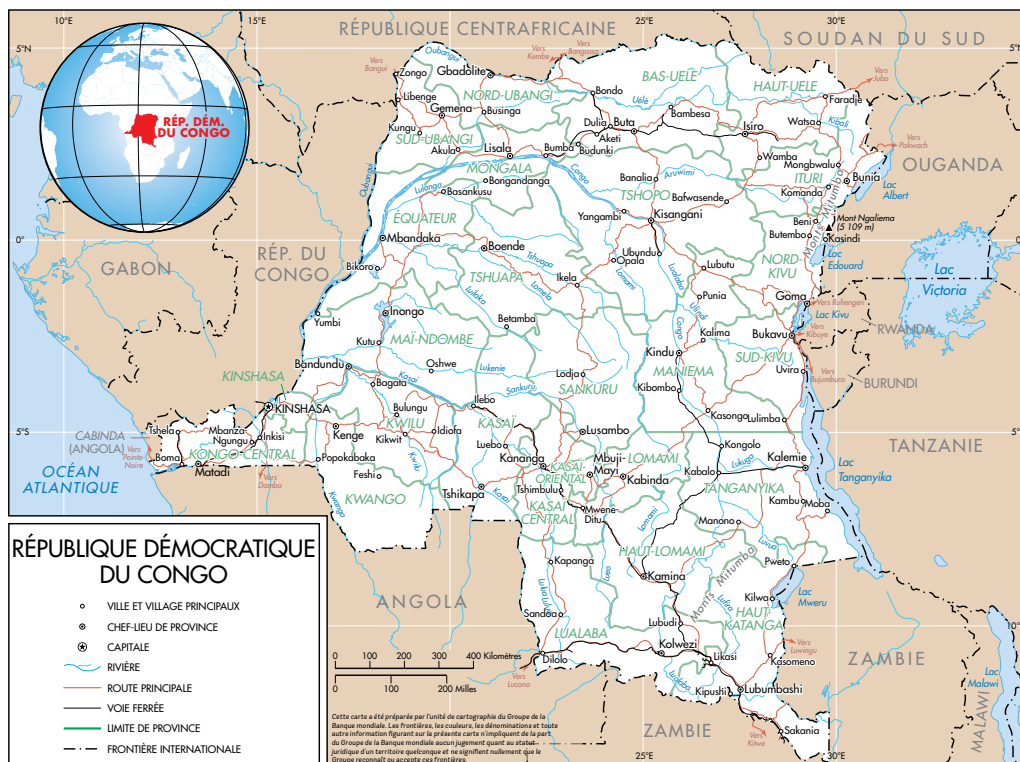
Classement Doing Business (2020) : 183^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 179^e/189

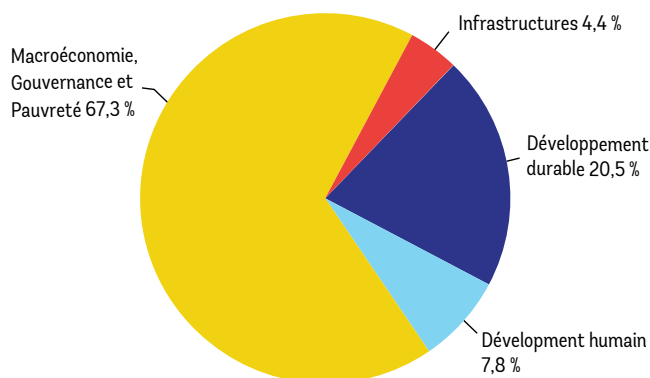
Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 2,9/6

Principales activités : Coton, café, cacao, sucre, thé et caoutchouc

Principaux produits d'exportation : Minerais, Pétrole,



PORTEFEUILLE PAR SECTEUR



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour la République Démocratique du Congo

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P092724	Projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole (PARRSA)	194,88
2.	P124720	Projet de développement des pôles de croissance (PDPC)	110,00
3.	P143307	Projet intégré de croissance agricole dans les Grands Lacs (PICAGL)	150,00
4.	P091092	Projet d'alimentation en eau potable en milieu urbain (PEMU)	355,28
5.	P145196	Projet de stabilisation de l'Est pour la paix (STEP)	574,10
6.	P166763	Projet de prévention et réponse aux violences basées sur le Genre (PPRVSBG)	100,00
7.	P156208	Projet d'accès et d'amélioration des services électriques (PAASE)	145,00
8.	P153085	Projet de réhabilitation de l'aéroport de Goma (PASAG)	52,00
9.	P159217	Projet de renforcement des services hydrométéorologiques et climatiques (HYDROMET)	8,03
10.	P151083	Projet de facilitation de commerce dans la Région des Grands Lacs (PFCGL)	79,00
11.	P122229	Projet de réforme et de rajeunissement de l'Administration Publique (PRRAP)	122,00
12.	P145747	Projet de renforcement de la redevabilité et de la gestion des finances publiques (PROFIT CONGO)	54,64
13.	P145554	Projet des infrastructures financières et des marchés (PDIFM)	30,00
14.	P160806	Projet d'appui au développement des micro, petites et moyennes entreprises (PADMPME)	100,00
15.	P149049	Projet de soutien aux communautés dépendant de la forêt	6,00
16.	P150148	Projet de développement de la statistique (PDS)	45,00
17.	P129713	Projet de développement urbain (PDU)	190,00
18.	P147555	Projet de développement du système de santé pour améliorer les résultats relatifs à la santé maternelle et infantile (PDSS)	660,00
19.	P168756	Projet multisectoriel de nutrition et de santé (PMNS)	492,00
20.	P145965	Projet de renforcement des systèmes de développement humain (PRSDH)	45,00
21.	P149233	Projet d'éducation pour la qualité et la pertinence des enseignements au niveau secondaire et tertiaire (PEQPESU)	200,00
22.	P157922	Projet d'amélioration de la qualité de l'éducation (PAQUE)	100,00
23.	P128887	Projet de gestion améliorée des paysages forestiers (Bassin de Kinshasa), PGAPF	55,12
24.	P132821	Cinquième phase du programme régional de réseaux de télécommunication haut débit en Afrique Centrale (CAB 5)	92,10
25.	P167817	Projet de renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE)	280,00
26.	P172341	Projet pour l'équité et le renforcement du système éducatif (PERSE)	800,00
27.	P173825	Projet de riposte au Covid-19	47,20
Total			5 087,35

GABON



Nom du pays : République du Gabon

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire de tranche supérieure

Superficie : 267 670 km²

Population (2018) : 2 236 611 habitants

Taux de croissance démographique : 2,3 %

Taux de croissance économique (2019) : 2,9 %

Inflation (2019) : 3,4 %

PIB par habitant (2019) : 7 667 USD

Classement Doing Business (2020) : 169^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 115^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : Non disponible

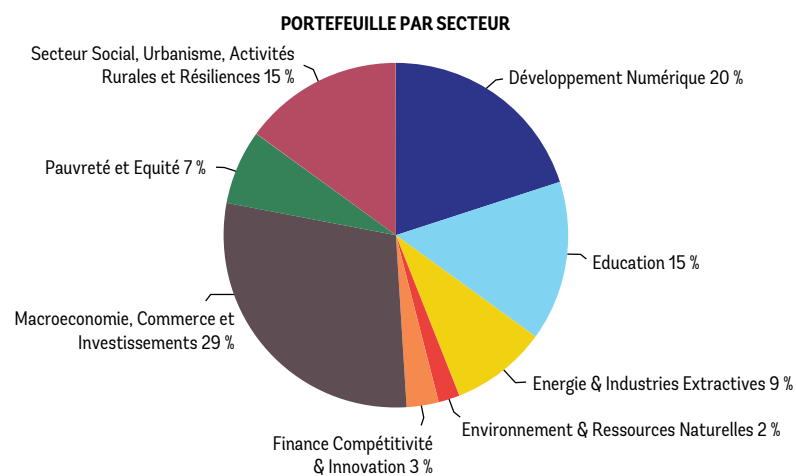
Principales activités : Pétrole, Banque, assurance et autres services marchands, Services non marchands

Principaux produits d'exportation : Pétrole, Bois tropicaux, Manganèse



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour Gabon

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1	P122776	Projet régional de développement de la fibre optique en Afrique Centrale	81,00
2	P151077	Développement des infrastructures locales	100,00
3	P132824	e-Gabon	56,00
4	P157473	Renforcement des capacités statistiques	50,00
5	P144135	Accès aux services de base dans les zones rurales	60,00
6	P146152	Appui au développement des compétences pour l'employabilité	60,00
7	P143914	Appui à la gestion durable des écosystèmes des zones humides critiques	7,52
8	P157473	Gestion de la faune sauvage et des conflits homme-éléphant dans le sud du Gabon	9,06
9	P173927	COVID-19 Projet de préparation stratégique et d'intervention (SPRP)	9,00
Total			432,58



GUINÉE ÉQUATORIALE



Nom du pays : République de la Guinée équatoriale

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire de tranche supérieure

Superficie : 28 050 km²

Population (2018) : 1 308 974 habitants

Taux de croissance démographique : 3,7 %

Taux de croissance économique (2019) : -6,10 %

Inflation (2019) : 1,4 %

PIB par habitant (2019) : 7 669 USD

Classement Doing Business (2020) : 178^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 144^e/189

ote CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : Non disponible

Principales activités : Pétrole, Commerce, Hébergement et Restauration, Méthanol et autres gaz

Principaux produits d'exportation : Pétrole brut, Méthanol, Bois



SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE



Nom du pays : République de Sao Tomé-et-Principe

Classification Banque mondiale : Pays à revenu moyen de tranche inférieure

Superficie : 1 001 km²

Population (2020) : 215 056 habitants

Taux de croissance démographique : 2,06 %

Taux de croissance économique (2019) : 1,3 %

Inflation (2020) : 3,9 %

PIB par habitant (2019) : 1 995 USD

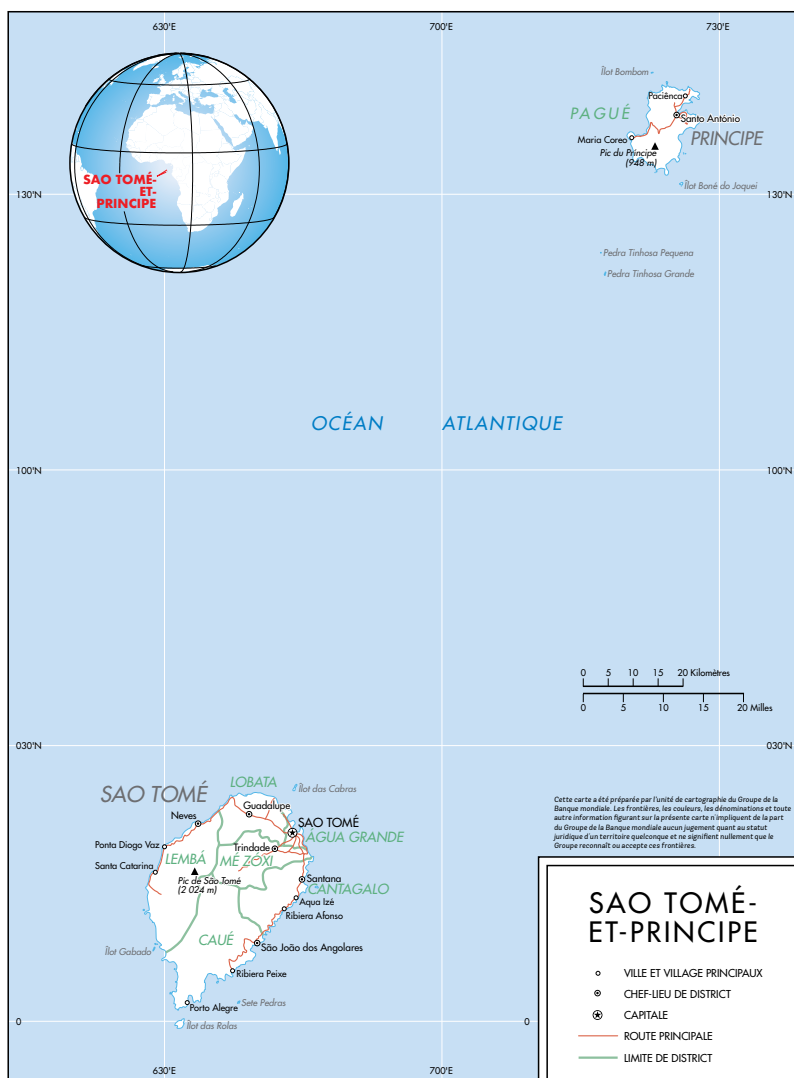
Classement Doing Business (2020) : 150^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 137^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 3/6

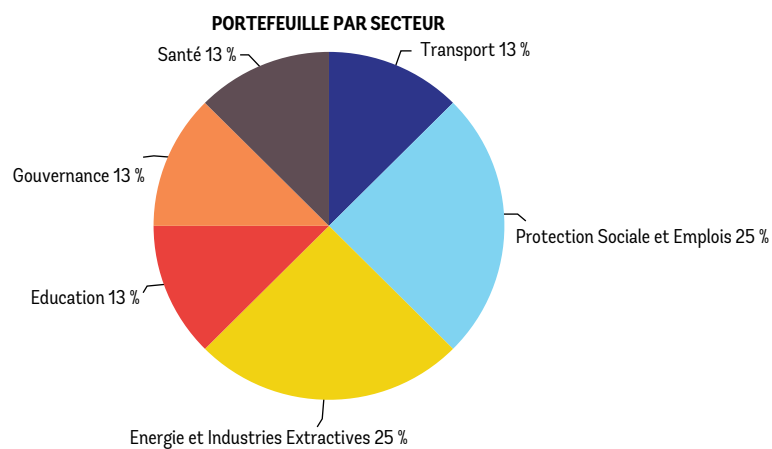
Principales activités : Tourisme, Agriculture et pêche, assurance et autres services marchands, Services non marchands

Principaux produits d'exportation : Cacao, Coton, Pétrole



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour Sao Tomé et Principe

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P161842	Projet de développement du secteur des transports et de protection des côtes	29,00
2.	P163088	Projet de protection sociale et de développement des compétences	10,00
3.	P162129	Projet de renforcement des capacités institutionnelles	12,00
4.	P157096	Projet de redressement du secteur de l'électricité	16,00
5.	P150828	Projet de qualité d'éducation pour tous : financement supplémentaire	3,50
6.	P164321	Troisième renforcement de la croissance et du financement à l'appui de politiques de développement budgétaire	5,00
7.	P173783	Projet d'intervention d'urgence COVID-19	2,50
8.	P169196	Financement supplémentaire du projet de relance du secteur de l'énergie	12,00
Total			90,00



Source : Banque mondiale

TCHAD



Nom du pays : République du Tchad

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 1 284 050 km²

Population (2019) : 16 043 000 habitants

Taux de croissance démographique : 3,0 %

Taux de croissance économique (2019) : 2,4 %

Inflation (2019) : 3,0 %

PIB par habitant (2019) : 888 USD

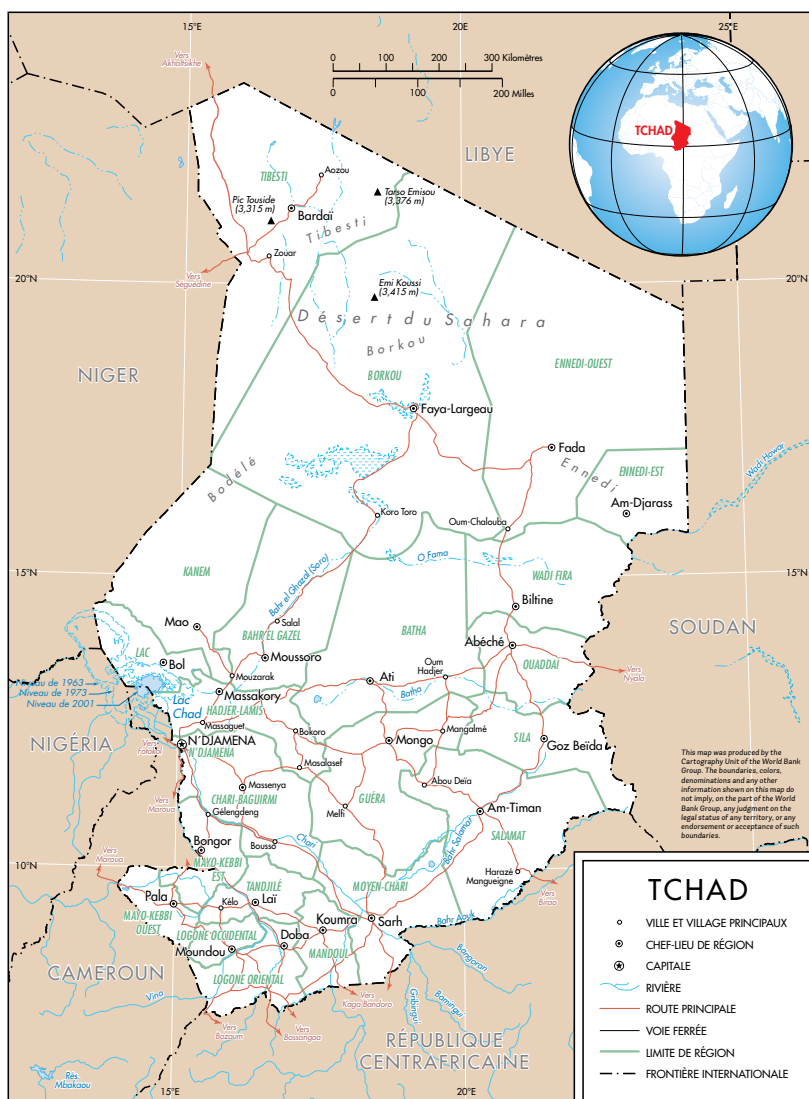
Classement Doing Business (2020) : 182^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 187^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 2,8/6

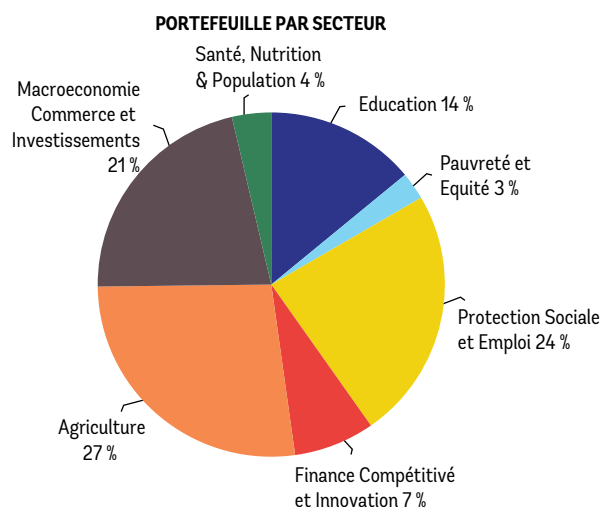
Principales activités : Agriculture, Élevage, Sylviculture, Chasse et Pêche, Services non marchands, Commerce, Hébergement et Restauration

Principaux produits d'exportation : Pétrole, Gomme arabique, Bétail, Coton



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour le Tchad au 1^{er} juillet 2020

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P132617	Projet d'appui à la réforme du secteur de l'éducation au Tchad phase II (PARSET 2)	65,00
2.	P159434	Projet de développement de la statistique au Tchad (PDST)	12,00
3.	P162956	Projet de promotion de la productivité agro-sylvo--pastorale durable (ProPAD) du TCHAD	41,00
4.	P164297	Projet de développement des compétences pour l'employabilité des jeunes	50,00
5.	P164529	Projet de mobilisation et de gestion des ressources intérieures	35,00
6.	P164747	Projet de mobilité et de connectivité rurale (PMCR)	30,00
7.	P164748	Projet d'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil (PARCA)	60,00
8.	P168606	Deuxième tranche d' appui budgétaire dans le cadre du programme de résilience et de relance économique du Tchad	100,00
9.	P171611	Projet de Développement local et d'Adaptation (ALBIÄ)	50,00
10.	P171646	Projet de Développement local et d'Adaptation (FEM)	4,45
11.	P173894	Projet de préparation et de réponse au COVID-19	16,95
Total			464,40



ANNEXE C : AFRIQUE DE L'EST

- Djibouti

DJIBOUTI



Nom du pays : République de Djibouti

Classification Banque mondiale : Pays à revenu moyen de la tranche inférieure

Superficie : 25 030 km²

Population (2019) : 973 560 habitants

Taux de croissance démographique (2019) : 1,50 %

Taux de croissance économique (2019) : 7,47 %

Inflation (2019) : 2,49 %

PIB par habitant (2019) : 3 357 USD

Classement Doing Business (2020) : 112^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 171^e/189^e

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 3,0/6

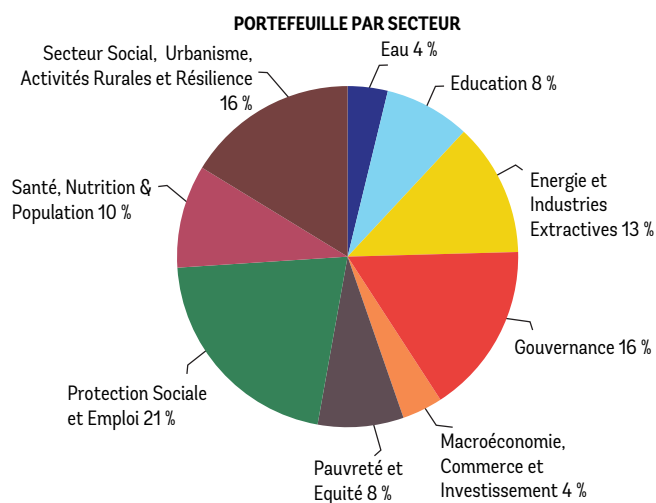
Principales activités : Hôtels et restauration, services de transport, de logistique et de télécommunication

Principaux produits d'exportation : Bétail, Café, Sucre



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour Djibouti

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P131194	Améliorer la performance du secteur de la santé	7,00
2.	P146250	Gouvernance à l'appui du développement du secteur privé et du secteur financier	2,00
3.	P149621	Projet de protection sociale – Financement supplémentaire	5,00
4.	P157282	Djibouti : projet de développement communautaire rural et de mobilisation des ressources en eau – deuxième financement supplémentaire (PRODERMO)	7,00
5.	P158696	Djibouti : mécanisme de protection sociale – deuxième financement supplémentaire	4,00
6.	P158952	Gouvernance à l'appui du développement du secteur privé et du secteur financier – financement supplémentaire	5,10
7.	P158505	Programme d'électrification durable	23,30
8.	P162904	Projet de modernisation de l'administration publique	15,00
9.	P165558	Projet d'appui à l'entreprenariat des jeunes et des femmes	15,00
10.	P164164	Vers zéro retard de croissance à Djibouti	15,00
11.	P162901	Projet de réhabilitation intégrée des bidonvilles à Djibouti	20,00
12.	P168250	Projet d'amélioration de la performance du secteur de la sante	6,00
13.	P166220	Projet intégré de transfert de fonds et de capital humain	15,00
14.	P166059	Projet de renforcement des opportunités d'apprentissage	15,00
15.	P173807	Projet de riposte au COVID-19	5,00
16.	P171409	Projet de développement en réponse aux impacts liés aux déplacements des populations dans la corne de l'Afrique	10,00
17.	P171777	Projet de Gestion Economique et de Développement Statistique pour la prise de décision	15,00
Total			184,40



ANNEXE D : OCÉAN INDIEN

- Comores
- Madagascar
- Maurice

COMORES



Nom du pays : Union des Comores

Classification Banque mondiale : Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure

Superficie : 1 862 km²

Population (2019) : 850 886 habitants

Taux de croissance démographique : 2,2 %

Taux de croissance économique (2019) : 1,9 %

Inflation (2019) : 3,3 %

PIB par habitant (2019) : 1 357 USD

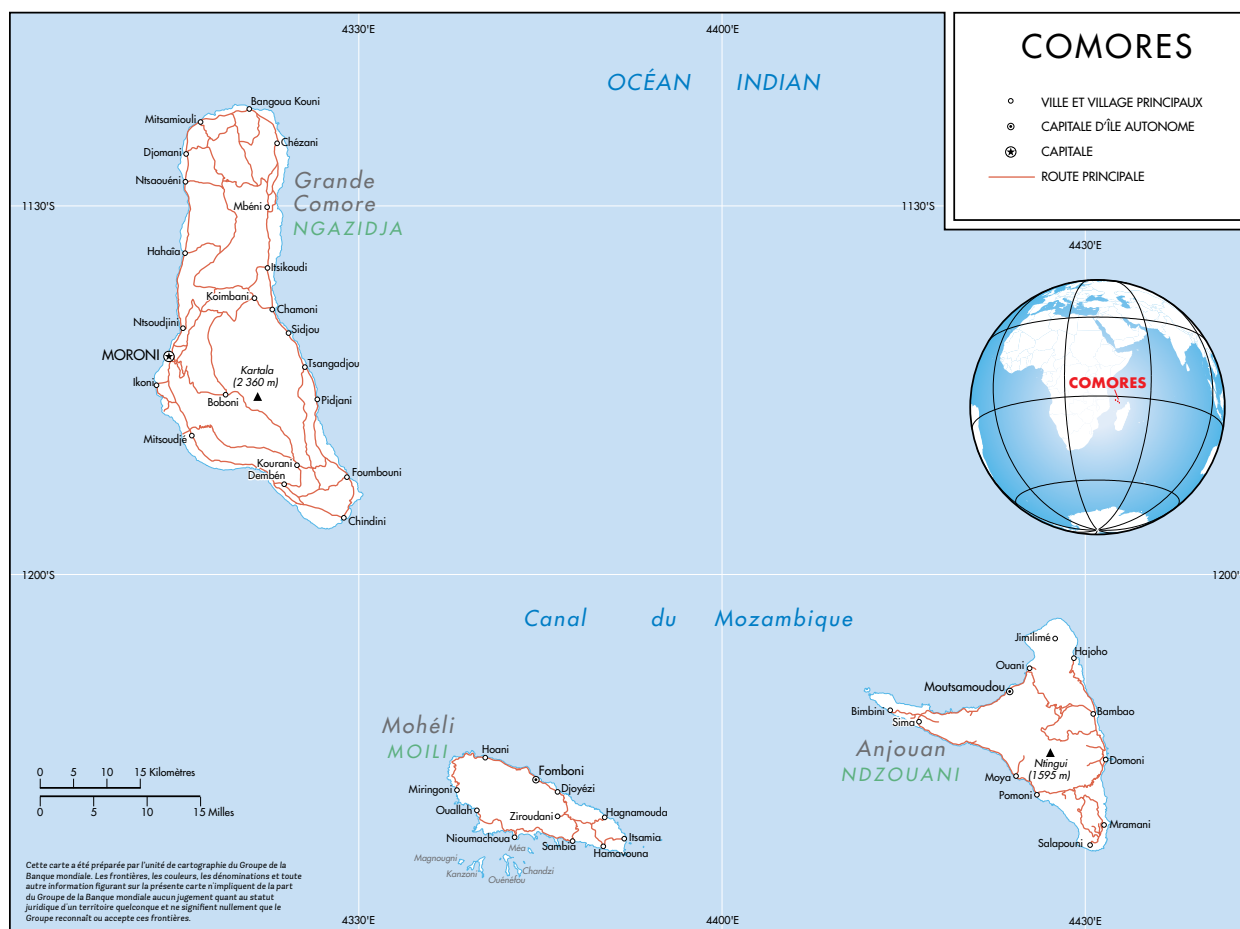
Classement Doing Business (2020) : 160^e/189

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 156^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) (2019) : 2,8/6

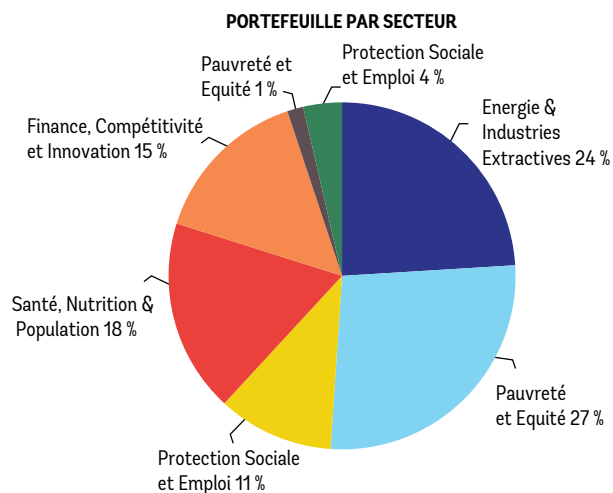
Principales activités : Pêche, Tourisme, Distillation de parfums

Principaux produits d'exportation : Girofle, Vanille, Ylang-ylang



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour les Comores

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P150754	Projet de filets sociaux de sécurité (PFSS)	6,00
2.	P159437	Projet des statistiques des Comores	2,50
3.	P164584	Finance, innovation and compétitivité	25,00
4.	P166013	Projet visant à renforcer le système de santé en faveur des Comores	30,00
5.	P171633	Financement additionnel pour le Projet Filets sociaux et Sécurité	18,00
6.	P171361	Projet de relèvement Post-Kenneth (Cyclone) et de résilience	45,00
7.	P162783	Projet de Plate-forme de Développement de l'Energie Solaire « ComorSol »	40,00
Total			166,50



MADAGASCAR



Nom du pays : République de Madagascar

Classification Banque mondiale : Pays à faible revenu

Superficie : 587 295 km²

Population (2020) : 27 691 018 habitants

Taux de croissance démographique (2020) : 2,68 %

Taux de Croissance Economique (2019) : 5,1 %

Inflation (2020) : 5,5 %

PIB par habitant (2019) : 464 USD

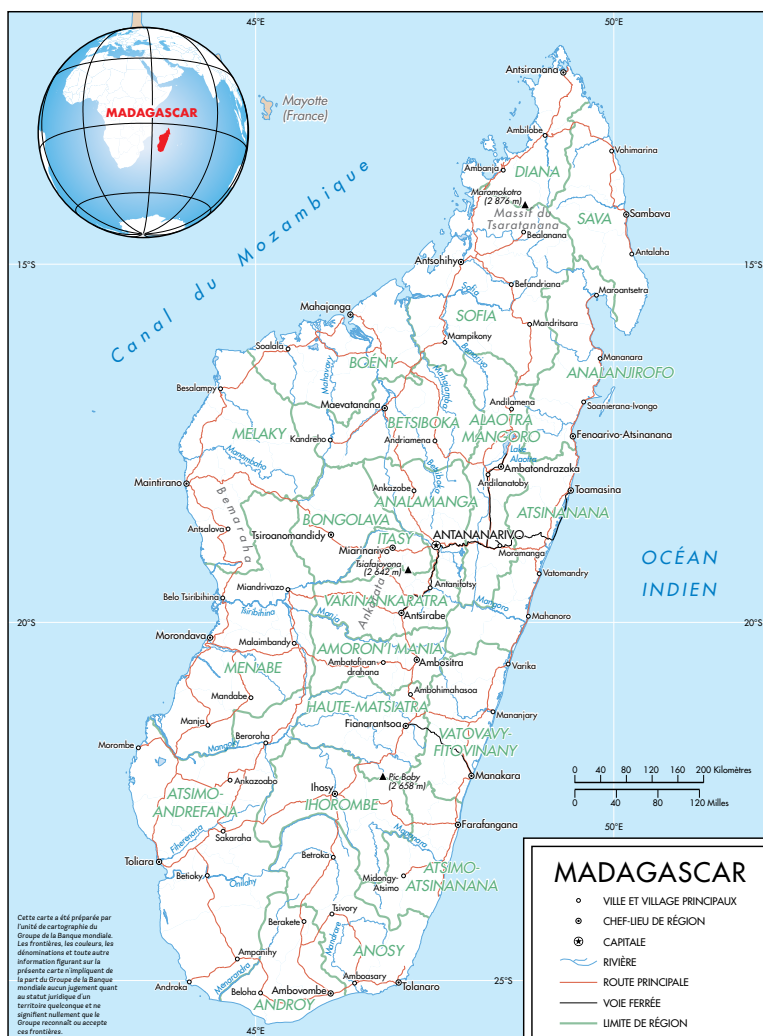
Classement Doing Business (2019) : 161^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 162^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : 3,3/6

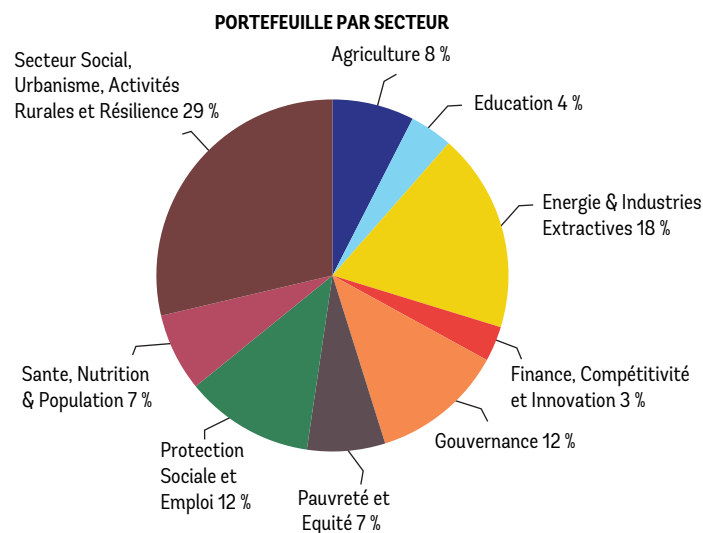
Principales activités : Pêches des produits de mer, restauration et hébergement, services marchands et non marchand

Principaux produits d'exportation : Café, vanille, crustacés, sucre, tissu de coton, vêtements, chromite, produits pétroliers



Portefeuille des projets de la Banque mondiale pour Madagascar

#	Identité du Projet	Nom du Projet	Montant d'engagement net (million \$)
1.	P149323	Projet filets sociaux de sécurité	40,00
2.	P151469	Projet de croissance agricole et de sécurisation foncière	53,00
3.	P151785	Projet d'amélioration de la gouvernance et des opérations dans le secteur d'électricité (PAGOSE)	65,00
4.	P150116	Projet d'appui à la performance du secteur public	40,00
5.	P160554	Protection sociale (Riposte à la sécheresse) Financement additionnel	35,00
6.	P154698	Projet de paysage durable	65,00
7.	P160071	Projet de renforcement des capacités statistiques	30,00
8.	P160848	Projet d'amélioration des résultats nutritionnels	80,00
9.	P161491	Projet d'inclusion financière	45,00
10.	P160442	Projet d'appui à l'éducation de base	55,00
11.	P159756	Développement urbain intègre et de résilience du Grand Antananarivo	75,00
12.	P164318	Projet d'amélioration de la gouvernance et des opérations dans le secteur de l'électricité - Financement additionnel	40,00
13.	P164536	Deuxième projet de corridor et de pôles intégrés de croissance	70,00
14.	P163870	Projet de développement de l'accès à l'électricité à moindre coût	150,00
15.	P166133	Projet de croissance agricole et rurale et de gestion des sols- Financement additionnel	52,00
16.	P167881	Projet de protection sociale - Financement additionnel	90,00
17.	P166752	Appui budgétaire sur la viabilité fiscale et énergie	100,00
18.	P166526	Projet d'amélioration de la vie en milieu rural	140,00
19.	P167941	Appui des efforts de réduction des risques de catastrophe avec une option de tirage différé (Cat DDO)	50,00
20.	P168697	Appui Budgétaire - Investissements dans le capital humain	100,00
21.	P173950	Projet d'Amélioration des Résultats de Nutrition (PARN) - Financement Additionnel	20,00
22.	P172051	Projet d'appui à l'éducation de base - Financement Additionnel	47,25
TOTAL			1 442,25



MAURICE



Nom du pays : République de Maurice

Classification Banque mondiale : Revenu intermédiaire tranche supérieure

Superficie : 2 007 km²

Population (2020) : 1 271 768 habitants

Taux de croissance démographique (2020) : 0,17 %

Taux de croissance économique (2019) : 3,48 %

Inflation (2019) : 0,45 %

PIB par habitant (2019) : 11 361 USD

Classement Doing Business (2019) : 13^e/190

Classement de l'indice de développement humain (IDH) (2019) : 66^e/189

Note CPIA (évaluation des politiques et des institutions) : Non disponible

Principales activités : viande, fruits de mer, savon, bière, cuir, sucre, vêtements et textiles, ciment, tourisme

Principaux produits d'exportation : sucre, produits de la pêche, vêtements et textiles, fleurs coupées, mélasse



Bénin



Burkina Faso



Cameroun



Cabo Verde



République centrafricaine



Comores



Congo



Congo, Rép. dém.



Côte d'Ivoire



Djibouti



Gabon



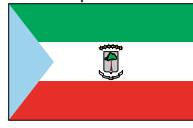
Guinée



Guinée-Bissau



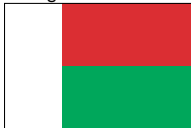
Guinée équatoriale



Maurice



Madagascar



Mali



Mauritanie



Niger



São Tomé-et-Príncipe



Tchad



Togo



Sénégal



LE GROUPE AFRIQUE II comprend le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, Cabo Verde, la République Centrafricaine, le Tchad, les Comores, la République du Congo, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, l'Île Maurice, le Niger, São Tomé-et-Príncipe, le Sénégal, le Togo.

Bureau de l'Administrateur: <http://www.worldbank.org/eds13>